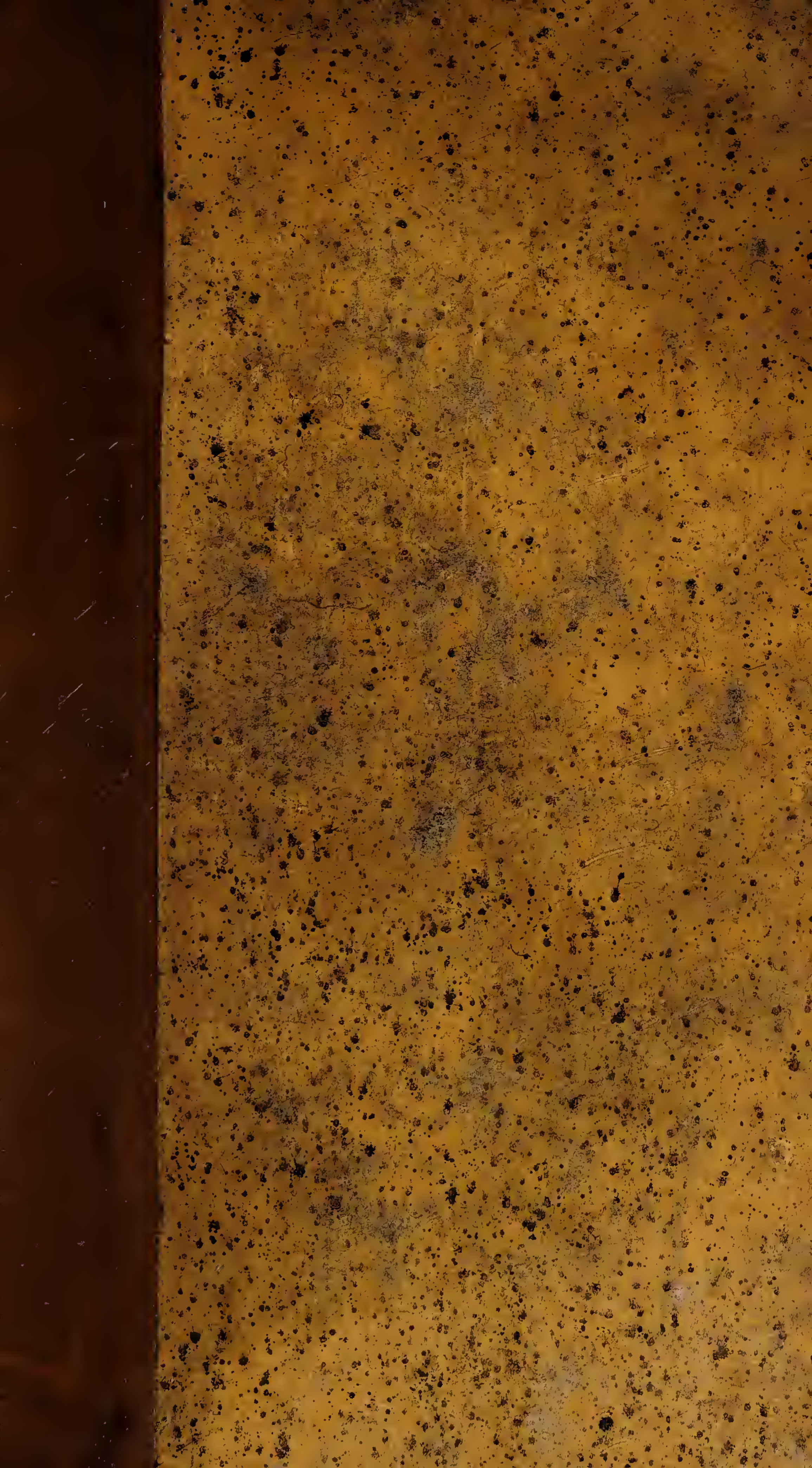


RECUEIL PÉRIODIQUE
D'OBSERVATIONS
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Par M. VANDERMONDE, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris.

. . . . Artem experientia fecit,
Exemplo monſtrante viam. . . . .

Marc. Manil. Aſtronom. lib. I. *v.* 63. 64.

JANVIER 1756.

TOME IV.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



PREFACE.

Les corps organisés doivent nécessairement avoir un commencement, il est aussi de toute nécessité qu'ils aient une fin. Un jour donné à chaque être est un moment de plus pour sa croissance, ou un instant de moins pour sa vie. Les ressorts qui font mouvoir les animaux, sont les moins solides ; ce sont aussi ceux qui ont le moins de durée. L'homme formé de deux substances, dont l'une l'affranchit de la mort, & l'autre le renferme dans la loi commune à tout ce qui respire, parcourt tous les périodes de sa vie toujours avec trop de rapidité, & jamais avec assez de force & de santé, lui qui devroit survivre à la nature, puisqu'elle a été faite pour lui.

L'homme condamné à la mort, en voit accélérer tous les jours les momens par l'abus qu'il fait de ses propres forces, & par les maladies cruelles dont il devient la victime. Telle est la triste nécessité qui a donné naissance à la médecine, cet

art aussi pénible pour ceux qui l'embrassent, qu'il est utile à ceux qui implorent son secours.

Une des plus grandes preuves de l'utilité de la médecine, c'est le bien qu'elle fait tous les jours; comme ce qui fait voir sa grandeur & son étendue, c'est le petit nombre de ceux qui depuis si long-tems ont excellé dans cette science.

L'essence de cet art si difficile à posséder, consiste dans la connoissance parfaite du corps humain, de ses propriétés, de ses fonctions, de tous les dérangemens auxquels il peut être sujet, des signes qui caractérisent ses maladies, des êtres physiques qui peuvent le réparer & le soutenir, l'altérer & le détruire, & généralement de tous les secours que l'on peut retirer de la diete, de la chirurgie, & de la pharmacie. La médecine n'est donc pas le fruit d'une étude ordinaire, ce n'est point un art donné à tous les hommes, & qui ne s'acquiert que par la froide répétition de l'usage & de la routine. C'est une science vaste qui tient à tout, que rien ne peut détruire, qui en mettant des bornes aux maux de l'humanité, n'en reconnoît d'autres elle-même que celles de la nature, & dont les connoissances profondes ne sont réservées qu'à ces génies

capables de découvrir toutes les richesses de l'Univers.

C'est cette même étendue qui a été la cause du peu de progrès que la médecine a fait depuis tant de siecles. Elle a voulu répandre ses richesses dans ses différentes branches ; elles se sont nourries de ses sucs, elles l'ont épuisée : le tronc seul est resté sec & stérile, & n'a pu produire que très-peu de fruits ; en partageant ses biens, elle s'est donné des Maîtres dont elle n'a été que trop long-tems l'esclave & la tributaire. Tous les Philosophes, les Chymistes eux-mêmes se sont disputés entr'eux cette conquête, comme si ce n'étoit pas assez pour eux d'avoir soumis la nature à leurs travaux, sans vouloir encore forcer l'art, & le plier selon leurs caprices.

Sans ouvrir les annales de l'antiquité la plus reculée, retraçons-nous ces tems d'obscurité où la médecine, foible encore & chancelante, ne se soutenoit qu'à l'ombre du mystere & sous le voile de la superstition. Que sont devenus les nombres & les années climactériques de Pythagore, & les imaginations des fameux Philosophes qui lui ont succédé ? La médecine dogmatique a paru pour éclairer les hommes : elle étoit encore dans son berceau, lorsqu'elle a été pres-

que étouffée par l'empyrisme, qui a cédé à son tour à la médecine méthodique. Le renversement successif des Lettres, le changement des Empires ont laissé périr pour quelque tems les richesses de cette science, & ont établi une circulation de sectes & d'erreurs propre à arrêter les progrès de la médecine, & à favoriser l'anarchie parmi les Médecins.

On a cru remédier à ces inconvéniens, & fixer pour toujours les regles de cet art salutaire, en simplifiant ses principes, & en ramenant à des propriétés générales chacun de ses objets en particulier. On s'est imaginé avoir apperçu les bornes de nos connoissances, & avoir forcé, pour ainsi dire, l'art dans ses retranchemens. Telle a été la doctrine de Themison. Ce célebre Médecin a réduit toutes les maladies à deux principaux chefs, le *Strictum* & le *Laxum*. Comme il n'établissoit que deux classes de maladies, il croyoit aussi qu'il ne falloit faire usage que de deux classes de remedes, & que l'on ne devoit raisonner dans la pratique, que par analogie. Une infinité de circonstances ont rendu inutiles les efforts du Philosophe, & les préceptes de sa doctrine dangereux; on a éprouvé qu'en voulant fixer la médecine, on lui a donné des bornes, & qu'en

la ſimplifiant, on l'a preſque anéantie.

Cette diverſité d'opinions & de ſectes, & la grande étendue de la médecine n'ont pas peu contribué à jetter le découragement dans l'eſprit de ceux qui ont voulu embraſſer cette profeſſion. Cette circonſtance n'a cependant pas été totalement nuiſible à notre art, puiſqu'elle eſt devenue la ſource d'une infinité de travaux. Chacun a cherché à bâtir des ſyſtêmes ; il s'eſt élevé des diſputes qui ne tendoient pas directement aux progrès de la pratique, mais qui ont répandu un nouveau jour ſur la théorie, & qui ont fait trouver une multitude de choſes utiles que l'on ne cherchoit pas.

Si le tems a fait naître les ſyſtêmes, le tems les a détruits. Depuis Galien juſqu'à Boerhaave, on n'a reſpecté aucune autorité : on a pris ces grands hommes pour guides, quand ils ſe ſont rangés ſous les drapeaux de l'Obſervation ; mais quand ils s'en ſont ſéparés, on s'eſt frayé une route nouvelle. Les ſyſtêmes cependant conduiſent quelquefois au chemin des vérités. C'eſt peut-être la théorie de l'inflammation de Boerhaave qui a ſervi à éclaircir le mécaniſme des ſécrétions, & qui a fait découvrir les arteres lymphatiques, par le moyen

desquelles on rend plus aisément raison des phénomenes de l'inflammation. Les Médecins prudens ne doivent donc faire usage des systêmes, que comme d'un échafaudage pour arriver au comble de l'édifice, ou comme d'une échelle pour la mémoire, faite pour aider à enchaîner les faits, & que l'on doit détruire & renverser, quand on est parvenu à quelques dégrés de plus de connoissances.

L'esprit d'Observation est le meilleur de tous, parce qu'il recueille ce qu'on seme, & qu'il conclut, tandis qu'on raisonne. C'est l'observation qui a formé l'art, & qui répond de sa conservation.

Il ne faut cependant pas s'imaginer que l'on n'entende ici par observation qu'un pur empyrisme. Ce sont deux choses bien différentes, qui n'ont entr'elles aucune liaison, aucune analogie; on peut dire même que l'observation détruit totalement l'empyrisme.

Quand les anciens ont voulu abolir la médecine dogmatique, & qu'ils ont établi une secte empyrique, ils ont éprouvé pour lors combien ils s'écartoient de la route dictée par la nature. Ils observoient avec soin les signes, les symptômes des maladies, l'effet des remedes, & ils rangeoient dans leur mémoire le traitement

qu'ils avoient ſuivi, pour ſe conduire de même dans des cas ſemblables. De cette façon ils négligeoient la connoiſſance du tempérament du malade, l'ætiologie de la maladie & les circonſtances particulieres dont chaque maladie eſt preſque toujours accompagnée. Que penſeroit-on à préſent d'un Médecin, qui, après avoir réuſſi dans les petites-véroles par le moyen des cordiaux, n'emploieroit plus d'autre méthode pour traiter ceux qui ſe trouveroient attaqués de pareilles maladies?

L'art de guérir eſt le réſultat d'une infinité d'expériences qu'il faut ſavoir apprécier, & qu'il importe beaucoup de réduire à leur juſte valeur. Il ne faut pas négliger de certaines obſervations, parce qu'elles ſont uniques, ni ſe ſoumettre aveuglément à d'autres, parce qu'elles ſont en grand nombre. Une obſervation nouvelle, quoiqu'elle ſoit ſans appui, fait un bien, en rendant plus attentif ſur un objet, & en retenant l'imagination ſur les différens détails du même objet. Pluſieurs obſervations réunies au même but, produiſent une utilité réelle, en conſtatant une vérité, ſoit dans le général, ſoit dans le particulier. Entrons en détail.

Une obſervation qui n'eſt liée à au-

cun fait, eſt une pierre d'attente. Le premier homme qui, après avoir eu la fievre pendant quelque-tems, ſe trouva guéri par une hémorragie, ou par un dévoiement, qui furent pour lui des criſes ſalutaires, donna lieu d'obſerver un fait qui n'offroit pas de connexion avec aucun ſyſtême, & dont probablement on ne connoiſſoit pas pour lors l'application. L'électricité qui eſt aujourd'hui l'objet de la curioſité & de la recherche des Savans, fait éclorre tous les jours des obſervations qui ne peuvent encore donner aux Phyſiciens aucunes vues nouvelles. La fameuſe expérience de Leyde, par laquelle notre corps reſſent des ſecouſſes ſi violentes & ſi promptes, la barre de fer qui devient électrique ſous un nuage orageux, & qui ſemble détourner en ſilence la matiere de la foudre, ſont des phénomenes admirables qui jouent un grand rôle dans la Phyſique; mais ce ſont des faits iſolés qui ne nous ont fait voir juſqu'à préſent aucun attribut nouveau de la matiere.

Quand pluſieurs obſervations ſe réuniſſent au même centre, ce ſont autant de rayons de lumiere propres à faire découvrir une propriété, & même à la démontrer. Avant que l'immortel Har-

vée eût fait part du fruit de ses travaux sur la circulation du sang, on ignoroit encore le mécanisme de cette fonction nécessaire à la vie. Il étoit réservé à cet illustre Médecin, soit en faisant gonfler les veines & désemplir les arteres par la ligature, soit en injectant les arteres & faisant passer la liqueur dans les veines, d'applanir toutes les difficultés, & de joindre ensemble un corps d'expériences qui, concourant au même but, formassent un axiôme & une vérité immuable. Quoique l'on sçache que la bile se sépare dans le foie, & qu'elle se dégorge dans le duodénum par le canal cholédoque, n'auroit-on pas lieu de douter de son efficacité dans la digestion, si l'on n'avoit observé que lorsque le foie est obstrué, & que l'on est jaune, on est sujet aux dégoûts, aux rapports, aux coliques; que les excrémens sont blancs, les urines très-colorées; que les fonctions se dérangent, & que l'on devient languissant? C'est la réunion de toutes ces observations qui détruit les conjectures, & qui fait naître cette conviction; fondement inébranlable de toutes les connoissances physiques.

Plusieurs observations différentes dans les accidens, montrent l'essentiel de la

chose, & distinguent l'essentiel de l'accident. Prenons pour exemple les pleurésies. Un point de côté, un pouls serré, accompagné de fievre, d'une toux & d'un crachement de sang, sont les symptômes ordinaires de la pleurésie ; mais il arrive quelquefois que l'on voit des pleurétiques qui ne toussent, ni ne crachent, & qui sont tourmentés d'un hoquet très-violent ; comme on rencontre tous les jours dans la pratique des points de côté sans fievre, qui sont occasionnés quelquefois par des rhumatismes, & souvent par la simple irritation des parties voisines. Ainsi la différence de tous ces accidens démontre en quoi consiste essentiellement la pleurésie, c'est-à-dire, dans le pouls serré, la fievre & le point de côté réunis ensemble ; elle sert aussi à empêcher de confondre l'essentiel avec les accidens, qui sont la toux, le crachement de sang, le hoquet, la difficulté de respirer, puisque ces symptômes peuvent arriver sans fievre & sans inflammation, qu'ils sont communs à bien d'autres maladies, & qu'ils ne se trouvent joints à la pleurésie qu'accidentellement. Combien ne voit-on pas dans les vapeurs hystériques de symptômes qui en imposent, & qui se présentent sous le masque de l'in-

flammation, tels que les douleurs d'estomac, les coliques, le *dolor lateris punctorius*, le *clavus hystericus*; mais les mouvemens spasmodiques, l'anomalie des symptômes, l'état du pouls qui est fort éloigné de l'inflammation, & la connoissance du tempérament découvrent l'essentiel de la chose, qui est la délicatesse du genre nerveux, & séparent l'accidentel, qui est l'inflammation.

Poussons plus loin nos réflexions, & faisons voir que c'est l'observation qui montre le *faux*, le *douteux*, le *vraisemblable*, le *démontré*, & que c'est elle seule qui donne plus ou moins de prix à nos connoissances.

Avant que le prisme Anglois nous eut appris à disséquer la lumiere, les Physiciens pensoient avec Descartes, que les couleurs dépendoient de la différente réfrangibilité de la lumiere à travers les corps; mais les expériences de Newton ont prouvé la fausseté de ce systême, en démontrant qu'il y a sept couleurs primitives, & que chaque rayon de lumiere est coloré par lui-même. On a été long-tems dans le sentiment que le foie étoit spécialement destiné à l'hématose; on est revenu de cette erreur, après les expériences de Veslingius, de Pecquet, de Willis, & des Médecins qui les ont précédés ou suivis.

C'eſt auſſi l'expériences qui nous apprend à douter. Tout nous porteroit à croire que la variation des ſaiſons, l'intempérie de l'air & la nature des alimens ſont les cauſes principales des maladies épidémiques ; on a obſervé cependant des épidémies très-funeſtes qui exerçoient leurs ravages dans un tems très-ſain, & au milieu de l'abondance. Les expériences réitérées & ſuivies que l'on a faites en Angleterre au ſujet de l'inoculation, peuvent mettre hors de doute l'utilité de cette opération pour les Anglois ; mais la différence du climat, du tempérament, de la nourriture, de la façon de vivre & de penſer des François, & quelques hiſtoires malheureuſes occaſionnées par cette nouvelle méthode, rendent ſans contredit le ſuccès de cette opération encore incertain en France.

Si l'obſervation répand quelquefois des doutes ſur nos connoiſſances, c'eſt elle auſſi qui leur donne de la vraiſemblance. On peut dire, par exemple, qu'il y a grande apparence que des perſonnes délicates & valétudinaires engendreront des enfans foibles & ſujets à différentes maladies, puiſque cela s'obſerve aſſez communément. Il eſt naturel auſſi de conjecturer que le ſiege des fievres intermittentes eſt dans les premieres

voies, en considérant que la grande diete, les purgatifs & les stomachiques en sont les plus puissans remedes.

On peut assurer enfin qu'il n'y a en médecine aucune démonstration sans observation. Delà dérivent ces vérités naturelles, ces axiômes fameux qui sont comme les oracles de la médecine. On sait que les maladies se guérissent par les remedes contraires; qu'il faut dans les inflammations prendre beaucoup de boissons aqueuses; que quand les fibres sont tendues, il faut prescrire les relâchans & les toniques, quand elles sont relâchées. Ne sommes-nous pas pleinement convaincus par les principes de l'économie animale, que nos corps ont besoin d'une réparation continuelle, & que malgré la nutrition qui se fait en nous tous les jours, nos solides doivent s'altérer, nos humeurs devenir âcres, & notre corps se détruire?

Après ce que nous venons de dire, il s'ensuit nécessairement que l'observation est la base de la théorie de la médecine. C'est par l'observation que l'on est instruit des loix de la circulation, de la respiration, de la digestion & des sécrétions: c'est par les recherches faites sur les animaux que l'on peut assurer l'existence du mouvement ver-

miculaire des inteſtins. Il n'eſt pas moins facile de juger du bien que l'obſervation fait à la théorie, par l'obſcurité qui regne parmi les Phyſiologiſtes dans l'explication du mécaniſme de certaines parties ſur leſquelles on n'a pu encore faire des obſervations ſatisfaiſantes, comme ſur le thymus, & ſur les reins ſuccenturiaux.

Si l'obſervation nous dirige dans la théorie de notre art, que ne doit-elle pas faire dans la pratique? Auſſi devons-nous avoir recours à elle, comme au ſeul flambeau de la vérité. C'eſt en obſervant que l'on a reconnu les vertus de l'ipécacuanha, du mercure, du quinquina, & de tous les remedes dont on vante les effets en médecine.

Enfin l'obſervation eſt la bouſſole de la pratique raiſonnée, qui eſt le terme où doit tendre le Médecin, & le ſeul but où il doit rapporter toutes ſes connoiſſances. Depuis que l'on a employé le quinquina dans les fievres intermittentes, on a obſervé que ce remede, adminiſtré à de certains ſujets, portoit un feu conſidérable à la poitrine; que quand on le donnoit trop tôt, il ne faiſoit qu'enchaîner pour un tems le levain de la fievre, & qu'il produiſoit des maux encore plus grands; on a pour lors re-

connu que l'on ne devoit en conſeiller l'uſage que quand on avoit fait précéder les ſaignées, les délayans & les purgatifs pendant un tems proportionné au tempérament, à l'âge, au ſexe du malade & au caractere de la fievre. L'opium, qui eſt un des meilleurs remedes de la médecine, ſeroit ſouvent un des plus dangereux, ſi l'expérience ne nous eût enſeigné à le manier. On a éprouvé que les narcotiques donnoient du calme & procuroient du ſommeil, mais qu'ils arrêtoient toutes les ſécrétions, excepté celle de la ſueur : delà on a conclu qu'il ne falloit les donner aux phthiſiques qu'avec beaucoup de ménagement, puiſqu'ils favoriſoient l'engorgement de la poitrine, & qu'ils s'oppoſoient à l'évacuation du pus qui s'y formoit. Les expériences funeſtes que pluſieurs perſonnes ont faites des remedes mal adminiſtrés, ont ſervi à rendre les Médecins plus judicieux dans les vues qu'ils tirent de leurs indications, plus meſurés dans l'application des remedes, & moins hardis dans le traitement.

Concluons de tout ceci, que les différentes parties de la médecine ſont liées à l'obſervation ; que notre art luimême eſt un faiſceau qui ne doit toute ſa force qu'à la réunion de toutes ſes

branches. C'eſt la ſcience des faits, & par conſéquent la ſcience par excellence. Elle ne porte pas, comme la Géométrie, ſur des ſuppoſitions gratuites & des définitions arbitraires; elle eſt appuyée ſur une ſucceſſion non interrompue d'événemens, & ſur l'autorité irréfragable des tems qui ne l'ont pas démentie. Les vérités mathématiques ſont exactes, mais abſtraires; les vérités de notre art ſont ſimples, mais très-utiles. La médecine vous conduit librement à la certitude, en marchant d'obſervations en obſervations, & en vous offrant une infinité de traits de lumiere qui vous éclairent ſans vous éblouir, & qui ne vous font voir des objets, que pour vous découvrir des vérités. Ainſi la médecine, comme la phyſique expérimentale, a ſes faits conſtatés par des obſervations réitérées, ſes nouvelles vérités établies ſur des expériences exactes; ce qui rendra ſon corps de doctrine auſſi grand qu'il eſt inébranlable, & ce qui fera que cet art ſalutaire ſera regardé dans tous les ſiecles éclairés, comme le chef-d'œuvre des hommes & le préſent le plus précieux du Créateur.



RECUEIL PÉRIODIQUE
D'OBSERVATIONS
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

LETTRE

Adressée à l'Auteur du Journal, sur l'usage que l'on doit faire des observations en médecine.

Par M. ***, Médecin.

MONSIEUR,

TOus ceux qui s'intéressent au progrès de la médecine, doivent vous savoir un gré infini des peines que vous allez prendre pour la perfection de votre Journal. L'honneur de l'art dans cette Capitale, celui de la savante Com-

pagnie dont vous êtes Membre, l'utilité générale sont des motifs puissans qui doivent vous encourager & vous soutenir dans cette nouvelle carriere. Mais ce n'est pas assez de nous donner des observations, il faut encore tracer les regles que l'on doit suivre pour bien observer. Votre modestie vous a peut-être empêché de le faire. Comme cet objet me paroît important pour le succès du Journal & pour les progrès de notre art, je présume que vous voudrez bien me permettre de vous communiquer mes réflexions sur ce sujet.

Observer en médecine, peut s'entendre de deux manieres différentes.

Dans la premiere, qui est la plus simple, l'Observateur voit les faits tels qu'ils sont, en apperçoit tous les détails, les décrit sans raisonnement, sans en tirer aucune conséquence; s'il voit quelque liaison entre les faits, il la passe sous silence, & son grand mérite consiste à être exact & précis.

La seconde appartient au génie & à la science. Si l'Observateur considere un fait, il le compare à des faits déjà observés; il voit tous les phénomenes, les rapproche entr'eux, les lie avec d'autres, sépare ce qui doit être séparé, unit ce qui doit être uni, sans s'écarter des regles de la démonstration. Tout ce qu'il en conclut est vrai, parce qu'il s'arrête aux bornes où il ne peut plus

marcher avec ſûreté, & il avoue pour lors avec candeur ſon inſuffiſance.

Le premier a décrit une péripneumonie avec toute la fidélité poſſible ; il nous a rapporté les phénomenes de la maladie, il a obſervé la ſaiſon qui a précédé, celle qui accompagne le période des ſymptômes, & le genre de vie du malade. Nous connoiſſons ſes yeux, ſon viſage, ce qu'il déſire, ce dont il eſt dégoûté. Nous voyons un tableau frappant de la maladie ; mais nous n'avons aucune connoiſſance des cauſes, à moins qu'elles ne ſoient évidentes, & qu'elles ne nous ſaiſiſſent ſur le champ.

Le ſecond nous a fait de même un rapport exact de la maladie, avec toutes ſes circonſtances ; mais il nous a montré l'enchaînement que les faits ont entr'eux : il nous apprend le ſiege de la partie malade, la façon dont elle eſt affectée, les préſages qu'il tire des crachats, de l'état du pouls ; il nous raſſure, nous conſole, ou nous effraie avec raiſon.

L'une & l'autre eſpece d'obſervations ont leur prix. Permettez-moi, Monſieur, d'entrer avec vous en détail, & de ſuivre les progrès & l'uſage que l'on en peut faire dans l'état préſent de la médecine.

On ne peut pas douter que la premiere eſpece de ces obſervations ne ſoit la plus ancienne. C'eſt elle qui a d'abord été ren-

fermée dans les temples des Dieux, qui a été confiée à leurs Prêtres, qui a frappé l'esprit des plus anciens Médecins, ou de ceux qui vouloient le devenir. Il paroît même que les premieres écoles de médecine n'avoient pas d'autres livres que ces annales, qu'ils se transmettoient, dans le tems qu'il n'existoit d'arts que ceux qui sont absolument nécessaires à l'humanité. Les Sentences de Cnide n'étoient, suivant le rapport d'Hippocrate, que de pareils recueils d'observations.

L'empyrisme renouvellé depuis avec tant d'éclat, qui paroît même avoir balancé le suffrage du plus éloquent des Médecins Latins, est donc de toutes les sectes de la médecine la plus ancienne. L'empyrisme en est le principe, comme l'Histoire est la source de la politique. Il a cet avantage, qu'il ne peut exister de médecine sans lui, quoiqu'il ne soit pas seul capable de former la médecine. Les éloges que nous donnons ici à l'empyrisme, ne nous empêchent pas de prononcer qu'il est insuffisant. Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeller les argumens qu'employoit Hippocrate pour démontrer le peu de fruit que l'on pouvoit faire dans l'étude de notre art, en suivant les Sentences de Cnide. De plus on peut assurer que deux observations dans des cas semblables entr'eux, ne se répondent jamais assez bien, pour qu'on puisse en établir une con-

formité dans le traitement. J'en appelle aux Obſervateurs mêmes, qui, accoutumés à peſer les circonſtances, voient mieux que d'autres les différences que les obſervations ont entr'elles. D'ailleurs quelle eſt la mémoire aſſez vaſte pour pouvoir ſe rapporter à ſoi-même tant de cas ſemblables ? Quand Celſe plaide la cauſe des Empyriques, il veut faciliter cette méthode, en nous permettant de lier les phénomenes dans notre eſprit, mais en nous recommandant de ne pas les employer dans l'art même : *Cauſis non ab artificis mente, ſed ab arte rejectis.* Il faut être peu verſé dans la connoiſſance des arts, pour croire cette diſtinction poſſible. A peine peut-on parvenir à ſaiſir le vrai, en le ſéparant du faux avec exactitude ; comment pourroit-on bâtir un édifice ſur de mauvais fondemens, & ſéparer l'édifice de ſes fondemens ?

Ce que je vous avance ici, Monſieur, ne tend pas à diminuer les obligations réelles que nous avons à l'empyriſme. Les deſcriptions que les Anciens nous ont laiſſées des maladies, ſont un tréſor dont les connoiſſeurs ſentent tout le prix. Hippocrate, que nous regardons comme le Fondateur de la médecine dogmatique, a tranſmis à la poſtérité des deſcriptions de maladies purement empyriques ; Cœlius Aurelianus a puiſé l'Hiſtoire des Maladies dans la ſource des Au-

teurs Empyriques : Boerhaave même a quelquefois ſuivi leur méthode, lorſque ſa théorie ne renfermoit pas exactement tous les ſymptômes; mais les richeſſes que ces grands hommes ont accumulées, n'ont pas été conſervées pour eux, mais pour la médecine dogmatique, qui a ſu s'en faire un appui inébranlable. L'obſervation, la deſcription & l'imitation étoient le trépied de l'empyriſme; malgré cette baſe ſi ſolide, les Empyriques différoient encore entr'eux par le dégré de raiſonnement qu'ils admettoient dans la médecine. Auſſi faut-il faire, comme le remarque M. le Clerc, une grande diſtinction entre les Médecins les plus anciens qui étoient Empyriques par néceſſité, & parce que l'art étoit dans ſon enfance, & entre ceux qui, ayant mépriſé la médecine dogmatique, étoient des Sectaires empyriques par ſyſtêmes, que l'impuiſſance de leur méthode a fait enfin diſparoître.

Les obſervations décrites ſuivant leur méthode, ſuppoſent donc encore la médecine au berceau; & nous ſont utiles par deux raiſons; parce qu'il faut avouer que la nature eſt ſi féconde, que, ſuivant la remarque judicieuſe de Sydenham, elle fait naître tous les jours quelque choſe de nouveau & au-deſſus de nos connoiſſances, & parce que dans les choſes les plus connues, on apperçoit tous les jours des nuances nouvelles.

Vous

Vous ſentez par-là, Monſieur, que je vous conſeille de faire un grand cas des Obſervations empyriques. Les objets qu'elles nous préſentent, ſont des vérités. Ce ſont des faits iſolés pour le préſent; mais réunis entr'eux, ils deviendront peut-être quelque jour la clef d'un édifice important. Ils ſont dans le cas de toutes les expériences phyſiques dont nos Recueils académiques ſont remplis. Il ſeroit à ſouhaiter que tous ceux qui pourroient ſe rendre utiles par leurs Obſervations, nous fourniſſent de pareils Mémoires ſans aucun raiſonnement. Ils acquerroient par-là cette exactitude ſi néceſſaire à notre Art, & dont ils ſe trouvent écartés par l'illuſion de la théorie.

On pourroit faire une très-grande liſte de maladies qui ſont encore anomales, & qui ne peuvent pas ſubir les loix de la théorie. La goutte, l'épilepſie, les maladies hyſtériques, par des Obſervations répétées, formeront peut-être un jour un corps de doctrine, & rentreront dans le ſein de la Médecine dogmatique. Il eſt conſtant que tous ces phénomenes qui nous paroiſſent irréguliers, ne ſont que des rayons différens qui aboutiſſent à un centre commun; & ce n'eſt que par des Obſervations multipliées que nous pouvons eſpérer un jour d'y parvenir. M. Cliffton nous a tracé une méthode empyrique pour nous rendre compte à nous-mêmes de nos

Obſervations ; c'eſt celle que je propoſerois à ſuivre à vos Obſervateurs (*a*).

Portons nos yeux à préſent, Monſieur, ſur la ſeconde eſpece d'Obſervations que vous me permettrez d'appeller dogmatiques. Cette méthode d'obſerver eſt ſans doute la plus brillante, la plus lumineuſe ; mais la carriere en eſt pénible à courir : les routes en ſont difficiles, & il eſt très-aiſé de s'égarer. Je crois donc, Monſieur, qu'il conviendroit que vous remiſſiez ſous les yeux des Médecins ces belles idées d'Hippocrate ſur la Médecine, qui ſont applicables à tous les Arts utiles & pratiques, & le fruit de la plus grande juſteſſe de génie. Suivant ce grand homme, la Médecine a ſes axiômes ſimples, inébranlables, éternels ; tel eſt celui-ci : *Toute curation eſt un changement contraire à ce qui occaſionne la maladie*. Delà le progrès naturel de raiſonnemens ; beaucoup de maladies ſe guériſſent ſans le ſecours de la Médecine. Il exiſte donc en nous-mêmes une cauſe capable de les combattre ; d'où ſuit une grande vérité, que la nature peut guérir les maladies. Le plus grand myſtere de la Médecine dogmatique ſe trouve à découvert par cette ſeule ſuite de raiſonnemens, qui, partie d'axiômes ſi ſimples, s'étend à une immenſité dont

(*a*) On trouvera la Table de M. Cliffton, avec une explication raiſonnée, dans l'article ſuivant.

l'eſprit humain n'a point encore franchi les bornes. Auſſi-tôt l'Obſervateur appuyé ſur l'empyriſme, étudie les mouvemens, les périodes de la nature, les décrit, les démontre par l'Obſervation. C'eſt ce qu'a fait Hippocrate ſi exactement, que ſes Ouvrages peuvent être à peine regardés comme le fruit des travaux d'un ſeul homme. A force d'obſerver, il a découvert ce qui fait encore aujourd'hui toute la gloire de la Médecine & des pronoſtics. Sa belle théorie de la coction nous apprend à nous méfier des ſignes qui ſoulagent ſans préparation, ſans coction, à ne pas craindre les preſtiges qui pourroient nous effrayer, parce qu'ils ſe trouvent accompagnés de la coction. Sur cette réflexion ſont fondées toutes ſes productions immortelles qui apprêtent une ſource de travaux intariſſable à ceux qui doivent lui ſuccéder.

Voilà cependant en quoi conſiſte toute la Médecine dogmatique. A l'aide des principes les plus ſimples que perſonne ne peut nier, qui exiſtent par eux-mêmes, on tire une conſéquence démontrée. Une conſéquence en attire néceſſairement d'autres, & produit une doctrine; mais il faut ſe mettre en garde contre les illuſions, & ne pas les prendre pour des réalités. C'eſt ce qui n'eſt arrivé dans notre Art que trop ſouvent. Par quelle fatalité ſommes-nous tombés dans cet écueil, quoique notre Fondateur nous eût aver-

tis de nous en méfier. Il nous avoit dit (*a*): *La Médecine de doit pas chercher ses principes hors de la nature. Toute base de démonstration doit être si simple que la vérité en soit frappante & sensible. Les faits doivent être les échelles & les progressions de la démonstration, & il est nécessaire que les conséquences en soient évidentes.* Voilà les préceptes d'Hippocrate. Bientôt après lui, on a soutenu que le corps est chaud ou froid, sec ou humide, sans s'appercevoir que ces qualités dont les sources étoient inconnues, vicieuses dans leurs principes, devoient l'être dans leurs conséquences. Les hommes illustres qui s'étoient apperçu de ces illusions, ont été regardés dans leur tems comme des Empyriques qui n'étoient pas dignes d'entrer dans le sanctuaire des sciences. Plusieurs Médecins rangent encore Sydenham dans cette classe, parce qu'il étoit un des plus grands Observateurs, comme s'il n'y avoit point de différence entre la Médecine hypothétique & la Médecine dogmatique.

Cependant, Monsieur, si vous désirez que les Observations qu'on vous adressera, soient de quelque utilité, & marquées au coin de la vaie Médecine, conseillez à ceux qui vous consulteront de ne s'attacher dans une maladie qu'à ce qui appartient à la maladie. Si Sydenham eût cherché à pénétrer la na-

(a) *Lib. de pris. Med.*

ture du virus de la petite-vérole, il ne nous eût pas laissé le corps de doctrine que nous avons de lui sur cette maladie; mais placé comme Observateur auprès de son malade, il a vu ce qui étoit du domaine de la nature, & ce qui n'étoit pas de son ressort: c'est à lui que nous sommes redevables de savoir les avantages de la bouffissure du visage & des mains qui se succedent mutuellement, & qui suivent le ptyalisme. Ces dogmes réfléchis font naître une conséquence qui est de ne pas troubler la nature, quand elle n'a pas besoin de nos secours. Un empyrisme méprisable, fondé sur de mauvais raisonnemens, fait appliquer des vésicatoires sans aucune indication, avorter des éruptions par des saignées ou des purgatifs mal placés. Le dogme & la raison ont le droit de guider la nature qui s'irrite contre une théorie aussi dangereuse, comme un torrent auquel on oppose sans intelligence une digue insuffisante & des barrieres inutiles.

Toutes les maladies peu connues autrefois, & qui le sont aujourd'hui davantage, n'ont acquis ce nouveau lustre, que par la comparaison répétée des Observations nombreuses qu'elles ont fournies. Le scorbut, les maladies vénériennes, la rage en ont produit des exemples frappans. Il faut néanmoins convenir qu'il y a encore beaucoup d'Observations à faire, & qu'il restera bien des pro-

blêmes qu'il ſera difficile de réſoudre, tant qu'on les combattra avec des hypotheſes, & que l'Obſervation n'en donnera pas la ſolution. Les indications curatives ſont malheureuſement ſouvent au nombre de ces problêmes ; & c'eſt pour cela qu'il eſt ſi important dans notre Art de conſacrer à l'immortalité les découvertes utiles & les Auteurs qui les ont faites.

Celui qui nous a appris le premier que le quinquina guériſſoit les fiévres intermittentes, nous a rendu un grand ſervice; mais on ne doit pas avoir une moindre obligation à ceux à qui l'Obſervation a dicté toutes les précautions que l'on devoit employer dans ſon uſage. Si l'Obſervation que M. Albertini nous a laiſſée dans les Actes de Bologne, ſe confirme, que jamais ce fébrifuge ne guérit la fiévre, ſans produire quelque évacuation ſenſible ou inſenſible, l'Art retirera un nouveau fruit du ſigne caractériſtique de la guériſon des fiévres intermittentes.

Par tout ce que je viens de dire il eſt aiſé de ſentir, Monſieur, qu'il eſt eſſentiel que celui qui veut faire de pareilles Obſervations, & en faire naître quelque utilité, réuniſſe beaucoup de qualités qu'on puiſſe reconnoître dans ſes Obſervations.

Un Obſervateur doit connoître à fond l'objet ſur lequel il travaille, comme un bon Pilote connoît tous les écueils de la mer ſur

laquelle il doit conduire ſon vaiſſeau. Il évite par-là l'ennui que cauſent les répétitions inutiles : il découvre tous les rapports qui ne frapperoient pas les yeux d'un homme moins inſtruit ; & connoiſſant toutes les routes, il indique les plus dangereuſes, & laiſſe derriere lui celles qui pourroient l'égarer.

Un Obſervateur doit avoir l'eſprit juſte. Cette juſteſſe le fait partir dans ſes raiſonnemens d'un principe ſimple, mais démontré, ou d'une conſéquence ſûre, & le retient, quand il voudroit raiſonner d'après des conjectures : il va pour lors pas à pas, & il ne craint pas de ſe perdre dans le labyrinthe des idées & dans le détour des hypotheſes.

Il ne ſuffit pas d'avoir l'eſprit juſte pour bien obſerver, il faut auſſi qu'il ſoit philoſophique. Ce terme n'eſt point un mot fait pour en impoſer au vulgaire. Cet eſprit nous porte à ſaiſir avec ardeur la vérité, à l'aimer par-deſſus tout, à y ſacrifier notre repos, nos richeſſes, & même notre gloire. Plein de ſon objet, le Philoſophe n'en ſort point qu'il n'ait tout examiné, & que les moindres circonſtances ne ſoient à leur place. Rien d'étranger ne doit y entrer : les conjectures mêmes, quelque bien fondées qu'elles ſoient, doivent en être bannies. Peut-être ce retranchement y produira-t-il une eſpece de ſéchereſſe ; mais elle ne paroît telle qu'aux eſprits qui ne ſont

pas vraiment Philosophes, & qui n'ayant pas assez de fond pour rechercher la vérité, ou assez de justesse pour la découvrir, croient tout aisé, & voient tout avec indifférence. Un Observateur tel que nous l'avons dépeint, attaché à ses principes comme au fil salutaire qui doit le conduire, s'arrête, lorsqu'il perd l'évidence, & ne supplée pas par des idées vagues & pernicieuses au défaut de réalité.

Si tous les livres de Médecine étoient réduits à ce qu'ils contiennent de clair, d'exact & démontré, on ne verroit pas tous les jours grossir les bibliotheques des Médecins d'une foule de livres inutiles, comme le Chancelier Bacon l'a si bien remarqué. Les Observations exactes & répétées forment un ordre didactique, dans lequel tous les membres bien divisés entr'eux, sont eux-mêmes chacun le principe d'une nouvelle doctrine; doctrine qui n'est pas faite pour plaire, mais pour instruire.

Parcourons, Monsieur, tous nos livres de Médecine, & voyons à quoi se réduisent toutes les Observations qui font nos richesses: on peut les partager en deux classes.

Dans la premiere, on doit placer tous les Médecins qui ont précédé Hippocrate, & dont les Ouvrages ont été les principaux matériaux dont il a bâti son grand édifice. Hippocrate lui-même est dans cette classe, quand il s'est donné pour Observateur. Tous les

Ouvrages des Empiriques ſont perdus; mais Arétée & Cælius Aurelianus les font revivre dans leurs deſcriptions. Galien a beaucoup diſſerté ſur la Médecine, & a monté cette ſcience ſur le ton de la Philoſophie. A quoi ſe réduit ſon mérite, & par quelle raiſon eſt-il ſi eſtimable? C'eſt qu'il eſt le Commentateur exact d'Hippocrate, qu'il confirme ſes Obſervations par des preuves nouvelles, & ſur-tout par des faits de pratique. Les Grecs qui ont ſuccédé à Galien, & qui ſe ſont adonnés de même aux hypotheſes, n'ont été dignes de notre attention, que quand ils nous ont communiqué ces belles Obſervations dont M. Freind a mis quelques-unes dans tout leur jour. Les Arabes même ont contribué auſſi aux progrès de la Médecine par ce genre de travail, moins que les Grecs à la vérité; mais ils ſe ſont cependant rendus recommandables par quelques Obſervations de Chirurgie. La deſcription que Rhaſis nous a donnée de la petite-vérole, peut aller de pair avec celles des Médecins les plus modernes. C'eſt en envifageant cet objet ſous le point de vue de la théorie, que Sydenham a obſervé la même maladie; mais c'eſt en la décrivant avec l'exactitude de l'empiriſme, qu'il nous a fait ſentir le prix de ſes Obſervations: auſſi oſerois-je dire qu'après la deſcription que ces deux Médecins nous ont donnée, à peine reſte-t-il quelque choſe à déſirer ſur

cette maladie, comme M. Boerhaave l'observe.

Presque tous les Médecins des quinzieme & seizieme siecles ont été des Compilateurs de Galien, & de ceux qui les avoient précédés. Mais quoiqu'ils ne puissent pas participer à la gloire de ceux qui avoient fait des descriptions fidelles des maladies, nous retirons cependant un avantage singulier de leurs Ouvrages, par la compilation qu'ils ont faite des symptômes dans les Ouvrages des Observateurs; & si nous avons à nous plaindre d'eux, c'est que nous ne trouvons que trop souvent joints ensemble & confondus des symptômes qui appartiennent à des maladies voisines entr'elles, & qui ne sont pas les mêmes. Senner & Lommius ont donné dans cet écueil. Cette erreur est quelquefois arrivée à Celse même, quelque pures que fussent les sources où il puisoit. On ne reprochera pas à Baillou ce défaut, ainsi qu'aux Médecins qui ont publié leurs propres Observations.

Le bon goût eût sans doute commencé à renaître avec la connoissance de la langue Grecque & les nouvelles traductions d'Hippocrate, si les Chymistes ne fussent venus avec l'appareil de la nouveauté agiter la Médecine que l'on croyoit uniquement fondée sur des hypothéses, & qui ne connoissoit pas elle-même ses propres forces. La

Chymie, aujourd'hui ſi illuſtre, étoit auſſi dans une eſpece d'enfance; & prétendant tout faire par ſes remédes, elle négligeoit l'étude de la nature & en inſpiroit le dégoût. Elle a enfin ſubi le joug des hypotheſes elle-même; & ce n'eſt que depuis l'introduction des Mathématiques dans la Philoſophie, depuis l'étude de la Phyſique ſuivant les loix de Newton, qu'on a repris le goût de l'Obſervation. Ce renouvellement de la Phyſique eſt auſſi l'époque de la reſtauration de la Médecine. C'eſt dans les modernes que vous devez propoſer des modeles d'Obſetvations dans les deux claſſes dont nous avons parlé.

Les uns obſervent, & ſe contentent de tirer très-peu d'inductions de leurs Obſervations. Ce ſont preſque tous ceux qui, remplis de la doctrine d'Hippocrate & réſervés ſur la théorie, ont le plus de connoiſſance. Leurs noms ſuffiſent à leur gloire. Sans nous donner un recueil conſidérable d'Obſervations, ils nous ont cependant fait ſentir tout le prix de cette méthode. On peut mettre de ce nombre en France Piſon, Cheſneau, & tous ceux qui ſe ſont livrés aux travaux académiques; en Italie, Baglivi qui a eu le talent de ſéparer ſes Obſervations exactes de ſa fauſſe théorie. Tous ces grands hommes ne ſont pas moins utiles, & leurs noms ſont honorés de tous les Médecins, quoiqu'ils ne nous aient pas expliqué les ſymptômes qu'ils avoient obſer-

vés : on respecte aujourd'hui leur mémoire encore plus que celle des Médecins qui, en partant d'un seul fait, ont bâti des théories nouvelles qui n'étoient que des édifices enchantés, qui ont disparu avec l'enchantement.

La derniere classe contient assurément un grand nombre de noms célebres, qui ont fait beaucoup de bien à la Médecine, en réduisant les phénomenes dans leur genre, en divisant exactement les maladies, & en les ramenant à leurs causes. On peut compter parmi ceux-ci, en Angleterre, MM. Freind, Mead, Huxham, Glaff, Pringle, la célébre Société d'Edimbourg; en Hollande, Boerhaave, Gorter, Kloekoff; en Allemagne, Hoffman, Haller, & les Médecins de Breslau; en Italie, Ramazzini, Bianchi, Lancisi. Mais qui pourroit rapporter ici les fautes de la plupart des Auteurs illustres qui ont écrit en Médecine, & les volumes presqu'infinis qui ne sont pleins que d'erreurs! C'est une douce illusion pour l'esprit humain, que celle de se porter au-delà de ses bornes; mais quelque idée qu'elle donne de la grandeur du génie, j'ose vous prier de le répéter avec Hippocrate, elle n'est point permise aux Arts pratiques; elle devient, & l'écueil des Médecins, & le fléau de la Médecine.

PLAN qui pourroit ſervir de modele aux Médecins & aux Chirurgiens pour faire de bonnes Obſervations.

Par M. R ***, Docteur en Médecine, &c.

Rudis fuit Priſcorum vita atque ſine litteris ; non minùs tamen ingenioſam fuiſſe in illis Obſervationem apparebit, quàm nunc eſſe rationem. Plin. lib. 18, cap. 23, tom. 2, pag. 139, Edit. Hard.

Quelque intérêt qu'aient les Médecins & les Chirurgiens de ſuivre pas à pas les dérangemens de la nature, & quoiqu'ils devroient diriger toutes leurs vues du côté des maladies, il me ſemble qu'ils s'adonnent plus à la théorie, qu'à la pratique, & qu'ils connoiſſent beaucoup mieux l'homme en ſanté, que l'homme malade. On ne peut preſque rien ajouter à leurs connoiſſances du côté de la Phyſique, de l'Hiſtoire naturelle, de la Chymie & de l'Anatomie ; & il ne reſte que trop à déſirer pour la perfection de la partie la plus eſſentielle de la Médecine, qui eſt l'Art de guérir les maladies.

Le chemin le plus droit qui peut mener à la perfection de cet Art ſalutaire, c'eſt l'Obſervation. Toutes les autres voies ſont plus faciles, mais moins ſûres : elles paroiſſent ſemées de fleurs, elles découvrent à chaque

instant de nouvelles beautés ; mais elles sont glissantes, & elles vous conduisent à des ténebres où l'on s'égare, ou desquelles on ne peut se retirer qu'avec peine. Ceux qui douteroient encore de ces vérités importantes, peuvent trouver de quoi se convaincre dans l'Histoire de la Médecine de M. le Clerc, dans Baglivi, & sur-tout dans Hippocrate, qui a bien senti tous les avantages de l'Observation.

Mais il ne suffit pas d'être persuadé de la nécessité de l'Observation, il faut encore prendre les moyens convenables pour en tirer plus de fruit. Une Observation qui péche, ou par le détail, ou par l'exactitude, devient un travail inutile qui ne sert qu'à en imposer aux personnes peu instruites, auxquelles ces défauts échappent, ou à inspirer du dégoût aux Savans qui ne font aucun cas de ces Ouvrages imparfaits.

Pour éviter ces inconvéniens & remédier aux abus dont le Journal de Médecine deviendroit la cause innocente, je serois d'avis que les Médecins & les Chirurgiens se conformassent dans leurs Observations à des régles dont ils ne pourroient pas se départir. Je crois que l'on ne peut leur mettre devant les yeux rien de mieux que la Table de M. Cliffton. Elle a servi de modele à une illustre Société dont les excellentes productions font encore aujourd'hui l'admiration de tous les

Médecins. Ce n'eſt qu'en marchant ſur les traces de cette ſavante Compagnie, que l'on réuſſira à mettre de l'intérêt dans les Obſervations, & que l'on pourra travailler aux progrès & à l'avancement de notre Art.

Il eſt donc néceſſaire que tous ceux qui auront deſſein de publier quelques Obſervations dans le Journal de Médecine, ſuivent cette Table avec exactitude; qu'ils marquent jour par jour tout ce qu'ils trouveront digne d'être obſervé; qu'ils rangent les matieres dans leurs claſſes: par ce moyen, ils donneront à leurs Obſervations de l'ordre, de la préciſion & de l'exactitude.

Dans la premiere colonne, on diſtinguera avec ſoin l'âge, le ſexe, le tempérament, l'occupation & la façon de vivre du malade. Si l'on ignore toutes ces circonſtances, & que l'on néglige de rendre compte de toutes les différences qui peuvent ſe trouver réunies avec la maladie, l'Obſervation devient inutile, puiſqu'elle ne peut prouver que de la routine, & une routine aveugle & inexcuſable. C'eſt la méthode raiſonnée qui diſtingue le Médecin d'avec l'Empirique.

Suppoſons pour un inſtant un vieillard caduc & un jeune homme vigoureux, tous deux également attaqués d'une inflammation aux extrêmités, qui menace de gangrene; les évacuations & les topiques émolliens con-

viennent au jeune homme, les cordiaux & les escarotiques au vieillard.

Un homme & une femme d'un âge moyen, forts & bien portans, sont attaqués d'une hémorragie tout d'un coup, & sans qu'il ait précédé aucun symptôme remarquable. On saigne abondamment l'homme, on le tient à la diéte rafraîchissante, & on lui donne des astringens. La femme étant proche du tems de ses régles, il faut lui avancer cette évacuation naturelle qui guérira l'hémorragie.

Deux personnes de même sexe, du même âge, mais de tempérament différent, se trouvent attaquées d'une fiévre intermittente. Le sujet qui est pléthorique & robuste, demande d'être saigné & évacué; il faut à l'autre qui est délicat & affoibli par des maladies, une diéte nourrissante & des remedes corrobans & cordiaux.

Deux hommes sont atteints d'une maladie inflammatoire, dont l'un est accoutumé à une vie dure & laborieuse, & l'autre est élevé délicatement. Il faut saigner beaucoup le premier, & le mettre à une diéte très-rigoureuse. Le dernier doit être traité tout autrement.

Deux sujets de même âge & de même force, l'un desquels a vécu sobrement & d'une maniere réglée, & l'autre a bu cha-

que jour beaucoup de vin, ſont ſaiſis des fiévres. Le premier ſe trouve bien de l'uſage des émulſions rafraîchiſſantes ; & on doit accorder à l'autre un peu de vin.

Par le détail de ces cinq différentes circonſtances, on voit combien elles ſont importantes, & combien peu on doit compter ſur leurs Obſervateurs qui négligent d'en faire mention.

Dans la premiere claſſe de la premiere colonne, on fera attention aux variations de la ſaiſon. On doit prendre garde que la même maladie, la pleuréſie, par exemple, peut être inflammatoire, rhumatiſante, ou éryſipélateuſe ; que la petite-vérole, les péripneumonies, les rhumatiſmes, la goutte peuvent provenir d'autant de différentes cauſes dans des années différentes ; que dans les pleuréſies inflammatoires qui paroiſſent pendant les gelées & les vents du nord, on doit avoir recours à la guériſon antiphlogiſtique ; dans les pleuréſies rhumatiſantes qui ſe déclarent au commencement de l'automne, on doit un peu plus appuyer ſur les diaphorétiques. Je ne m'étendrai pas davantage ſur les autres claſſes : on voit par ce que je viens de dire, qu'il eſt néceſſaire de faire ſentir la plus légere différence en ce genre. Je dirai ſeulement, en faveur des Chirurgiens, qu'ils doivent faire une attention particuliere à la derniere claſſe qui contient l'air, les vapeurs, &c.

On voit tous les jours des Obſervations de Chirurgie, où l'on omet toutes ces circonſtances; & il arrive ſouvent que le malade meurt par le mauvais état de ſes humeurs, & aucunement par l'opération.

Dans la ſeconde & la quatrieme colonnes, il n'y a rien qui mérite un détail particulier.

La troiſieme colonne renferme la deſcription des ſymptômes; mais c'eſt ce qu'il y a de plus difficile à exécuter. C'eſt ici qu'il faut que le Médecin poſſede beaucoup de connoiſſances, qu'il ſoit familiariſé avec les bons livres, qu'il ait l'eſprit préſent à ce qu'il fait, & l'œil (*a*) obſervateur.

Pour bien remplir la cinquieme colonne, il faut préalablement avoir une connoiſſance exacte des précédentes & de toutes les parties de la Médecine. Si on a oublié de marquer dans l'Oſervation tous les ſymptômes qui exiſtoient, quand on a donné tel ou tel reméde, il eſt conſtant que l'on peut induire en erreur tous ceux qui liront cette Obſervation. Le quinquina, le plus ſouverain remede que la nature a produit, a été quelquefois funeſte, parce que l'on en a fait un abus, en ne prenant pas garde aux ſymp-

(*a*) Il y a dans le premier article de ce Journal un détail des qualités eſſentielles à un Obſervateur; c'eſt pourquoi nous avons ſupprimé une partie des réflexions que l'Auteur a faites à ce ſujet.

tômes qui accompagnoient les maladies. On nous vante avec enthousiasme l'agaric pour arrêter le sang des arteres. Je crois que c'est un très-bon remede ; mais quand produira-t-il cet effet ? Ce sera quand le sang ne sera pas putride, & quand le malade ne sera pas scorbutique. Ce champignon est excellent pour arrêter une artere coupée, pendant que le sang est sain : *Oleosus, verè vitalis, vitamque partibus quas alluit distribuens.* Ce n'est qu'en réfléchissant sur les symptômes présens de la maladie, que l'on peut bien appliquer un remede, & prévenir les suites funestes de l'empirisme qui fait malheureusement des progrès trop rapides.

La sixieme colonne est essentielle ; elle exige beaucoup de capacité, ou une connoissance parfaite de la Médecine. Il faut non-seulement marquer dans cette colonne les événemens salutaires ou mortels, mais les crises & les différens changemens des maladies. Quand la qualité des sueurs, du pus, des urines, des crachats, est bien détaillée dans la quatrieme colonne, on peut alors décider si la maladie a été bien ou mal terminée, & s'il n'y a pas de rechute à craindre. Voilà la raison pour laquelle il n'y a pas de traités plus pernicieux en Médecine, que les consultations. On ne voit jamais la fin de la maladie, jamais on n'y détaille les circonstances où le malade se trouve ;

cette maniere d'écrire n'étoit pas connue aux anciens Grecs ; elle n'est en vogue que depuis le renouvellement de la Médecine systématique.

Je crains de trop m'étendre sur des objets qui ne doivent pas être étrangers aux Médecins ; aussi ce n'est pas pour les Maîtres de l'Art que j'ai réuni tous ces préceptes sous un seul point de vue ; c'est pour ceux qui, avec des talens médiocres & beaucoup de connoissances, voudront se procurer les moyens nécessaires pour faire de bonnes Observations. Je souhaite pour le bonheur de la Médecine & pour l'avantage du Journal, que l'on suive le Plan que je viens d'indiquer, & que chaque Observateur ait perpétuellement devant les yeux ce beau passage d'Hippocrate, par où je finis : *Morbos dignoscimus edocti, ex communi omnium naturâ, & ex uniuscujusque propriâ, ex morbo, ex ægroto, ex his quæ offeruntur, ex eo qui offert. (Ex his enim & breviores & graviores redduntur,) ex totâ ac partiali constitutione cœlestium, & uniuscujusque regionis, ex victu, ex vitæ studiis, ex ætate cujusque, sermonibus, moribus, taciturnitate, cogitationibus, somnis vigiliis, insomniis, quibusdam & quando, vellicationibus, pruritibus, lachrymis, exacerbationibus, secessibus, urinis, sputis, vomitibus, & quæ ex quibus, in quos suc-*

cessiones morborum : & qui abscessus ad perniciem, & ad judicationem, sudor, rigor, frigiditas, tussis, sternutationes, singultus, spiritus, ructus, flatus silentes, strepentes sanguinis eruptiones, hæmorrhoides. Ex his autem, & quæ per hoc fiant, considerandum. Hipprocrat. Epid. l. 3. Vanderl. t. 1, p. 670.

LETTRE

Du Docteur Bassani, *Professeur en Médecine à Rome, adressée à M.* Bianchi, &c. *au sujet des expériences faites par M.* Haller *sur la sensibilité & l'irritabilité des parties des animaux.*

MONSIEUR,

Il est à présumer que vous n'ignorez pas des expériences nouvelles que MM. Haller, Castelli & Zimmermani viennent de publier. Elles tendent à prouver l'insensibilité des tendons, du périoste, de la plévre, de la dure-mere & des autres parties du corps humain. J'ai eu connoissance de ces phénomenes intéressans ; j'ai cherché à faire moi-même ces expériences, & je les ai trouvées telles qu'on les avoit annoncées. Le R. Pere Tosetti les a répétées en ma présence ; elles ont toujours eu le même succès. Je sais le

prix que vous donnerez aux chofes qui paffent par vos mains ; je connois jufqu'à quel point on fait cas de votre fagacité & de vos connoiffances en Médecine. Faites-moi donc la grace de me dire votre avis fur cette matiere, & de me communiquer le détail des expériences que vous avez faites fur une partie auffi importante de l'économie animale. J'attends de vous cette marque d'amitié ; vous pouvez compter fur la plus vive reconnoiffance.

J'ai l'honneur d'être, &c.

BASSANI, M. P.

A Rome ce 17 Mai 1755.

RÉPONSE

A la Lettre du Docteur Baffani, *par M.* Bianchi, *Préfident & Chef du Tribunal fouverain de Médecine du Roi de Sardaigne.*

MONSIEUR,

Vous favez que des douleurs très-vives aux pieds & aux mains me contraignent à garder la chambre depuis cinq ans : il ne falloit pas moins que votre Lettre pour me tirer du trifte état dans lequel je fuis. La grande confiance donc vous m'honorez eft pour moi

un aiguillon très-capable de réveiller mes esprits sur un sujet aussi intéressant, & qui fait tant de bruit dans la République des Lettres. Je comptois passer en silence le reste de mes jours ; mais je sens que je ne puis me refuser à vos empressemens, & que je dois faire un dernier effort pour remplir le désir que j'ai toujours eu d'être utile à ma profession, à ma patrie & au genre humain.

Les expériences que vous avez faites avec le R. Pere Tosetti, concernant les animaux, ne regardent pas les hommes. Le R. Pere Tosetti, qui est si recommandable par l'étendue de ses connoissances, avoue qu'il y a plusieurs personnes distinguées à Rome qui ne se rendent pas encore à ses expériences. Il ajoute même qu'il a vu des animaux en convulsion, quand on mettoit à nud le tendon, & qui ressentoient de la douleur quand on le piquoit. Pour moi, qui ai fait des Observations sur les hommes & sur les animaux, dont je vais vous rendre un fidele compte, je pense qu'il y a de la différence entre les sensations des hommes & celles des animaux ; qu'elles varient selon les circonstances, & qu'il est impossible de juger des unes par les autres.

Voici ce que j'ai remarqué. On prenoit des lievres, ou d'autres animaux vivans que l'on pouvoit trouver ; on mettoit leurs tendons à découvert, on les assujettissoit à des

clous, pour faire plus facilement la diſſection de leurs corps. Quelquefois j'ai obſervé ces animaux ſe ſecouer violemment, quand on en faiſoit l'ouverture, pouſſer de très-grands cris & entrer dans des convulſions violentes, quand on les attachoit par leurs tendons. Quelquefois auſſi ils ne faiſoient pas un ſeul gémiſſement, & ils ne ſe remuoient pas plus que ſi on ne les eût point touché.

Je me rappelle à ce ſujet, qu'en perçant les yeux des poulets pour faire ſortir l'humeur aqueuſe, & pour examiner comment elle ſe régénéroit, je voyois tantôt ces animaux très-ſenſibles à la douleur que leur cauſoit la plaie faite à la cornée, & tantôt ils donnoient des preuves de la derniere inſenſibilité.

Dans le commencement de mes expériences anatomiques, j'ai ſouvent piqué les tendons à des chiens qui faiſoient des cris terribles, ou qui éprouvoient des ſpaſmes violens : ſouvent ils eſſuyoient toutes mes épreuves avec la derniere tranquillité ; ils étoient cependant tous également pleins de vie.

Après avoir fait ſcier une partie du crâne à des chiens, & leur avoir découvert la dure-mere, j'ai verſé deſſus des liqueurs irritantes, comme de l'eſprit de nitre, de l'eſprit de vitriol, ou du vinaigre concentré. Les uns crioient très-fort & avoient beaucoup de convulſions, & les autres reſtoient tranquilles

quilles & ne paroiſſoient ſouffrir aucunement. Baglivi & ſon ami Pallilio ont trépané pluſieurs chiens, tant aux vertèbres du cou, qu'à celles du dos : ils pouſſoient l'extrêmité du trépan juſqu'à ce qu'ils euſſent atteint la moëlle allongée, & ces animaux ſouvent ne paroiſſoient pas en être affectés ; mais quand ils introduiſoient par ces ouvertures quelque inſtrument pointu & qu'ils piquoient la dure-mere, il ſurvenoit des convulſions. Quand on vouloit faire entrer de l'eſprit de vin par le trou que l'on avoit fait, l'animal paroiſſoit plus tranquille ; mais quand on y verſoit de l'eſprit de nitre, on cauſoit de très-vives irritations à la dure-mere, & l'on faiſoit naître des accidens très-fâcheux. Ces animaux périſſoient dans les ſpaſmes & les convulſions, & cette roideur dans tout leur corps ſe conſervoit juſqu'après leur mort. *Baglivi, cap. 5. de fibr. motri.*

On a ouvert devant moi le ventre à quelques chiens. J'ai fait diſſéquer chaque tégument ſéparément, & les membranes les unes après les autres, juſqu'à ce que le bas-ventre fût ouvert, & que j'euſſe vu ſortir les inteſtins & les viſceres. La plupart de ces animaux ſe débattoient très-peu, & ne crioient preſque point, tandis que quelques-uns pouſſoient des hurlemens affreux, quand le ſcalpel touchoit aux tuniques du bas-ventre, & ſur-tout quand on ouvroit le péritoine.

Le 2 de Juin de cette année, je choisis pour mes expériences une petite chienne assez forte. Elle ressentit des douleurs très-vives, quand on lui ouvrit la peau de la jambe de derriere; ce qui mit tout son corps en spasme. Pendant ces convulsions elle rendoit l'urine & les excrémens. On mit ensuite à découvert le tendon d'un des muscles extérieurs de la cuisse; on le piqua avec une lancette très-pointue, sans qu'il s'ensuivît aucun mouvement. Je laissai ensuite reposer l'animal pendant quelque tems. J'introduisis ensuite une épingle le long du tendon découvert, & je la dirigai vers le ventre du muscle; mais avant d'arriver aux fibres charnues, à peine eus-je touché au tendon qui étoit auparavant insensible, que l'animal commença à devenir convulsif & à faire des cris terribles. Je jettai plusieurs fois de l'eau-forte sur la partie du tendon qui avoit été piquée; elle occasionnoit toujours de très-vives douleurs, sur-tout lorsqu'après avoir fait plusieurs ouvertures au tendon dans toute sa longueur, l'eau-forte le pénétroit par-tout. On irrita ensuite le tendon, en le frottant rudement avec un instrument pointu. La petite chienne n'eut d'abord que de légeres douleurs, mais quelque tems après cette opération lui donna des convulsions très-violentes. Quand on disséquoit petit à petit les fibres de ce tendon, l'animal heurloit très-

fortement. Quand on cessoit de couper les fibres, & qu'on les laissoit pendre à demi disséquées, la petite chienne ne cessoit pas pour cela de se plaindre : elle faisoit ensuite ses efforts pour marcher dans la chambre, quoiqu'elle eût le tendon en si mauvais état ; mais il lui prenoit des foiblesses si fréquentes, qu'elle tomboit à chaque instant. On la reprit pour recommencer les expériences qu'elle avoit déjà éprouvées. Elle me parut alors avoir assez de force dans le reste du corps pour les soutenir ; mais les parties sur lesquelles on avoit opéré, étoient très-foibles, & les épreuves auxquelles elles avoient été soumises, leur avoient ôté le sentiment. On lui ouvrit ensuite la peau du crâne : elle ne faisoit pas de grands cris, sans doute parce que la douleur étoit trop vive ; mais elle avoit des tremblemens, des convulsions & jettoit une quantité considérable de salive. On donna pendant quelque tems du repos à l'animal, après quoi on tourna ses tentatives du côté du péricrâne : on le toucha avec une lancette, & on y laissa tomber ensuite de l'eau-forte. L'instrument ne parut d'abord produire aucun effet sensible ; on souleva après cela légérement une portion du péricrâne avec une épingle, & on versa dessus une goutte d'eau-forte ; sur le champ le cou, la jambe droite de devant & le reste du corps furent secoués vio-

lemment & agités par de très-fortes convulsions.

Le 8 du même mois on m'apporta un chat très-fort qui servit à mes expériences. Je lui fis ouvrir une portion des tégumens communs du bas-ventre & des muscles d'une partie supérieure de l'abdomen, pour mettre le péritoine à découvert. Au lieu de remarquer les signes d'une douleur très-vive, il survint une foiblesse & un anéantissement général, & l'animal resta dans cet état sans faire le moindre gémissement. On piqua le péritoine avec une épingle très-aiguë; ce chat commença pour lors à se réveiller & à gémir, quoique l'on eût ménagé les intestins & les muscles voisins; cependant tout l'abdomen étoit en contraction spasmodique. On versa ensuite sur le péritoine de l'eau-forte, un peu moins active qu'auparavant; car la premiere avoit fait des escarres dans les différens endroits où l'on en avoit répandu. Il survint dans les intestins des mouvemens convulsifs violens, & l'animal faisoit des cris épouvantables. On voulut faire quelques tentatives sous le péritoine, & l'on toucha quelques parties. Lanimal ne ressentit que de légers tremblemens; mais aussi-tôt que l'eau-forte commença à mordre, & qu'il se forma une escarre, le chat devint furieux, & miauloit comme s'il eût été enragé. Les convulsions occasionnées par la douleur fu-

rent si violentes, que le péritoine se rompit dans cet endroit, & qu'il facilita la sortie des intestins & des viscéres. On y appliqua une goutte d'eau-forte, sans que l'animal poussât un cri; mais il serra les dents, & fut saisi d'un spasme violent. On fit une piquure légere avec un épingle à un des ligamens du foie, l'animal fit les mêmes cris & les mêmes hurlemens qu'auparavant. La substance du foie, quand elle étoit piquée, ne faisoit faire aucun gémissement à l'animal. On observoit seulement que quand on piquoit la vésicule du fiel, la respiration étoit moins libre, & qu'elle étoit comme convulsive. Je fis réitérer nos expériences sur le mesentere avec les mêmes irritans, & j'observai à-peu-près le même dégré de sensibilité dans cette partie que dans l'estomac & les intestins. Je versai ensuite de l'eau-forte sur un des tendons fléchisseurs de la cuisse; elle produisit des douleurs aussi vives qu'auparavant. Il se faisoit dans le corps une secousse presqu'aussi violente que celle que l'on observoit quand l'eau-forte pénétroit par l'incision qu'on avoit faite au tendon. Lorsqu'on toucha un des ligamens qui sert à l'union du fémur avec l'os innominé, l'animal recommença ses cris, sur-tout dans l'instant qu'il sentoit la piquure. Je fis examiner ensuite l'état de la membrane cellulaire qui recouvre le cartilage des côtes; elle parut

très-peu ſenſible, mais j'obſervai un ſentiment plus grand dans la plévre; car toutes les fois qu'on la piquoit, on renouvelloit les douleurs, les tremblemens & tous ces accidens. Enfin je fis ſcier le crâne, pour répéter nos expériences ſur la dure-mere; mais l'animal fit des contorſions ſi violentes que je changeai de réſolution, & que je ne voulus pas pouſſer plus loin ces épreuves.

Comme il ne m'eſt pas poſſible, Monſieur, de donner moi-même le détail de toutes ces expériences qui ont été faites en préſence de pluſieurs illuſtres Médecins, & de rendre compte par écrit des réflexions qu'elles m'ont fait naître, j'ai prié quelqu'un dont le mérite & l'exactitude en anatomie me ſont connus, de vouloir bien m'aider en cette partie. M. Plazza, Chirurgien très-habile, & qui a d'ailleurs beaucoup d'acquis, a bien voulu ſe charger de ce ſoin. Ce fut lui, qui me fit apporter, quelques jours après, un mâtin de la forte eſpece, pour le ſacrifier à des expériences nouvelles. Pluſieurs Médecins célébres & quelques Curieux aſſiſtérent à l'opération: On commença d'abord par lui ouvrir la peau de la cuiſſe droite de derriere, ſans que l'animal donnât aucun ſigne de ſenſibilité. On élargit la plaie, enſuite on ſépara des parties voiſines le grand tendon de la jambe, & on le mit à découvert. A peine y eût-on enfoncé une épingle, que le chien

eut de très-vives convulsions. Quand on versa l'eau-forte, les mouvemens spasmodiques augmenterent, & l'animal redoubla ses cris & ses gémissemens. L'esprit de vitriol produisit les mêmes accidens. Quand on disséqua les fibres du tendon jusqu'à sa partie moyenne, l'animal fit des hurlemens pareils à ceux que lui causoit l'impression de l'eau-forte. Après ce début, on ouvrit la peau de la tête du chien, on la piqua; il ne le sentit presque pas. Il marqua un peu plus de sensibilité, quand on arriva au pannicule tendineux. L'Opérateur perça le péricrâne avec une aiguille, le déchira, fit une incision cruciale, le ratissa avec le scalpel, y versa de l'esprit de vitriol & de l'eau-forte; toutes ces épreuves n'augmentoient presque pas le sentiment. Quand on vint à scier le crâne, l'animal poussa quelques cris. Lorsqu'on parvint à la dure-mere, le chien parut être un peu sensible aux différentes irritations que l'on y excitoit. On voulut tenter quelques expériences, en avançant sous la dure-mére; mais il y avoit une si grande extravasion de sang, que l'on ne put rien observer de constant. Les épingles & l'eau-forte que l'on introduisit sur la substance corticale du cerveau, ne firent presque pas de mal à ce chien; mais quand on poussoit l'aiguille & qu'on insinuoit les liqueurs irritantes jusqu'à la substance médullaire, on excitoit des cris & des con-

vulſions. Lorſqu'on dirigeoit vers le cervelet ou la moëlle de l'épine un bout de plume chargée d'eau-forte, les ſpaſmes, les hurlemens étoient des plus violens. Après ces épreuves, le chien étoit encore envie; mais il avoit la reſpiration ſi foible, qu'il étoit à demi-mort. On le mit pour lors ſur le gâteau électrique. Il parut auſſi-tôt y reprendre la vie, la reſpiration, les forces, de façon qu'il ſe leva ſur ſes jambes, comme s'il eût voulu s'enfuir, quoiqu'on lui eût enlevé une partie de la cervelle; mais auſſi-tôt qu'on ne l'électriſoit plus, il tomboit dans l'agonie, ſans preſque aucune reſpiration : pour lors on l'électriſoit de nouveau, & on (*a*) lui donnoit par ce moyen une vie nouvelle. Cela nous a procuré l'occaſion de remarquer le pouvoir de l'électricité ſur les corps animés, & combien elle étoit propre à rendre les forces & par conſéquent la vie. M. Plazza a répété toutes ces expériences en préſence de MM. Gallo & Marini, fameux Médecins; elles ont encore mieux réuſſi, car les tendons ont donné encore de plus grandes preuves de ſenſibilité.

En voici aſſez ſur les animaux, paſſons à ce qui concerne l'homme. J'ai toujours ob-

(*a*) Cette eſpece de réſurrection tient un peu du miracle. Pour la rendre croyable, il ne faut pas moins que l'autorité reſpectable de l'immortel Auteur du Traité des maladies du foie, & le témoignage des Médecins illuſtres devant les yeux deſquels ce fait s'eſt paſſé.

fervé beaucoup de ſenſibilité dans toutes les parties du corps, dans la tête, dans la poitrine, dans le bas-ventre, dans les articulations, & ſur-tout dans les tendons, les ligamens & les membranes.

S'il arrive, par quelque accident que ce ſoit, qu'il y ait quelque eſquille d'os qui irrite la dure-mere, on voit naître ſur le champ des mouvemens convulſifs, ou des convulſions, qui tournent bientôt à la mort, ſi l'on n'enleve promptement la cauſe qui les occaſionnoit. Je me ſouviens, à propos de cela, de l'hiſtoire d'une payſane qui reçut un coup à la tête, dont elle mourut. On trouva des fragmens de l'os frontal & des temporaux qui s'étoient enfoncés dans les méninges. La dure-mere n'eſt pas ſeulement ſenſible au contact des corps ſolides; mais ſi quelque goutte de ſang, de lymphe, ou de quelqu'autre humeur ſe répand ſur cette membrane, l'expérience nous apprend qu'il n'en faut pas davantage pour exciter des convulſions. Ce que j'avance, c'eſt d'après les ouvertures des cadavres que j'ai eu occaſion de diſſéquer, ainſi qu'après celles qui ont été faites par Bonet, Vepfer, Tulpius, Blanchard, & une infinité d'autres: j'ai obſervé ſur-tout que parmi les obſervations de plaies ou de maladies de la tête rapportées par Bonet, les deux tiers des malades étoient morts par quelques dérangemens des membranes du cerveau.

Combien ne voit-on pas de convulſions, ſur-tout de celles qui ſont épileptiques, naître de l'irritation cauſée par quelque portion d'os fracturé qui porte ſur quelque membrane, ou ſur quelque tendon ? J'ai remarqué pluſieurs fois que tous les accidens ceſſoient, quand on enlevoit les eſquilles qui cauſoient tant de ravages.

Dans les migraines, on touche la peau, ſans cauſer aucune incommodité, & le malade ſent bien que le ſiege de la douleur eſt plus profond, & qu'il eſt ou deſſus le crâne immédiatemement, ou deſſous. Tous nos Chirurgiens aſſurent unanimement que quand ils ont fait l'opération du trépan, les malades ſouffrent aſſez patiemment l'ouverture des tégumens de la tête, mais qu'il n'en eſt pas de même des autres membranes. Quand on porte, par exemple, le ſcalpel ſur le péricrâne, ils ne peuvent s'empêcher de crier & de donner des preuves manifeſtes de la vive douleur qu'ils éprouvent.

Examinons ce qui concerne la poitrine. Si quelque goutte de lymphe ou de ſéroſité âcre ſe répand ſur la ſurface intérieure de la trachée-artere, que d'irritations, quelle toux n'excite-t-elle pas ? Quelle vive douleur ne cauſe pas aux pleurétiques le point de côté qu'ils reſſentent? On ne peut pas dire que la douleur ſoit dans les muſcles intercoſtaux, puiſque quand ces muſcles ſont enflammés,

indépendamment de la plévre, on ſent à la vérité une douleur gravative, ou diſtenſive; mais qui n'eſt jamais ſi vive, ni ſi aiguë, que celle que produit le point de côté dans la pleuréſie.

Conſidérons à préſent le bas-ventre. On reſſent dans la tympanite des douleurs exceſſives dans toute l'étendue de l'abdomen; & il eſt aiſé de reconnoître que cette irritation n'eſt occaſionnée que par la contraction ſpaſmodique du péritoine, & non par le moyen de la peau & des muſcles. Quand, dans la paracenteſe, le trocart perce le péritoine, quelquefois les malades ſouffrent patiemment l'opération; mais le plus ſouvent ils ne peuvent retenir leurs cris. Quant aux parties tendineuſes qui ſont ſituées ſur le bas-ventre, entre la peau & le péritoine, voici ce que j'ai obſervé, il y a très-peu de tems, dans cette Ville. Un domeſtique badinoit avec une ſervante. La fille tenoit un couteau à ſa main, dont elle donna un coup à ce jeune homme, ou méchamment, ou par mégarde. La plaie fut fort légere; elle avoit ſon ſiege à la ligne blanche, c'eſt-à-dire à la réunion des tendons des muſcles du bas-ventre. Sur le champ, ce pauvre malheureux entra dans des convulſions très-grandes, accompagnées d'une douleur très-vive & de beaucoup de gémiſſemens. Tous ces accidens ne ſe calmerent qu'à force de

jetter ſur cette partie de l'eau tiede en grande abondance. Je me rappelle à ce ſujet un malheur à-peu-près ſemblable qui arriva à un homme, qui reçut un coup d'épée à la gaîne d'un des muſcles droits du bas-ventre. Il éprouva les mêmes accidens que je viens de décrire, quoique le fer n'eût pas pénétré plus avant.

Voyons ce qui ſe paſſe dans la ſaignée. Si par malheur on pique l'aponévroſe du biceps, en voulant ouvrir la baſilique, il ſurvient des douleurs cruelles, une inflammation, une tumeur conſidérable, & ſouvent des convulſions. Pour prouver la ſenſibilité des tendons, je crois qu'il n'eſt pas hors de propos de citer ici la fameuſe expérience de Boerhaave, rapportée par van Swieten dans le Chapitre des plaies en général. Ce grand homme examinoit avec un Chirurgien le pied d'un homme de qualité, dont il ſuintoit une matiere ichoreuſe qui avoit rongé les muſcles & mis le tendon à découvert du côté de la malléole interne. Il avertit prudemment le Chirugien de prendre garde de toucher aucunement les tendons. Le Chirurgien paſſa outre & entama dans ſon ouverture les tendons, & par ce moyen il devint la cauſe des ſymptômes très-graves qui ſurvinrent, & de la mort du malade. Il y a un cas pareil dans le cinquieme livre des Epidémies d'Hippocrate à l'Hiſtoire

de Crinon. Voici encore une Obſervation toute récente que M. Raineri, Profeſſeur de Chirurgie a eu occaſion de faire dans l'Hôpital Royal de la Charité de cette Ville. C'eſt une amputation du doigt index de la main droite, faite à un homme âgé de cinquante ans. On fit une inciſion circulaire pour ſéparer d'abord les tégumens & les vaiſſeaux : le malade n'en ſouffrit preſque pas ; mais quand on commença à couper les tendons, il pouſſa des cris dignes de compaſſion. Ces douleurs augmenterent quand on coupa le tendon fléchiſſeur. Mais voici une preuve très-forte de la ſenſibilité des tendons & des ligamens dans l'homme. Il y a une eſpece particuliere de ſpanaris, dans laquelle on ne peut arrêter les convulſions & prévenir la mort, ſi l'on ne coupe le ligament annulaire du doigt ; ce qui prouve clairement que c'eſt le tendon qui eſt la ſource de tout le mal & de toute la douleur. Il ne faut que réfléchir ſur les différens accidens qui arrivent tous les jours, pour être perſuadé de la ſenſibilité des parties tendineuſes, ligamenteuſes & membraneuſes. Voici un fait que je tiens du Docteur Carburi, Profeſſeur de Médecine-pratique dans cette Univerſité. Il ſe préſenta dans ſon Hôpital de S. Jean une femme qui fut attaquée d'une maladie aiguë, accompagnée d'un ſommeil profond ; elle avoit tantôt les yeux

ouverts, & tantôt elle les tenoit fermés: quand on touchoit la cornée avec la tête d'une épingle, elle baissoit aussi-tôt la paupiere, qu'elle tenoit ouverte auparavant; cette femme cependant étoit dans un état si grand d'insensibilité, qu'on avoit beau crier, la secouer, la tourmenter, lui battre dans les mains, rien ne paroissoit l'affecter.

Puisque l'on trouve, Monsieur, tant de sujets d'incertitude dans les différentes expériences que l'on a faites sur les animaux, par rapport à la sensibilité, on doit, ce me semble, être fort circonspect sur le jugement que l'on doit en porter. Quand on aura fait des tentatives sûres, exactes & répetées sur les animaux, & que l'on aura bien observé ce qui se passe chez les hommes dans leurs plaies, on sçaura pour lors plus sûrement comment on doit décider. Mais, en attendant, je pense qu'il est imprudent de croire trop aveuglément des choses qui paroissent si merveilleuses, & contre lesquelles j'ai vu des expériences si décisives. Je vous fais part, Monsieur, de tout ce que je possede sur ce point important de la Médecine, charmé d'avoir trouvé l'occasion d'entretenir avec vous une correspondance qui m'est si chere & qui me fait honneur, & de pouvoir vous donner des preuves de la plus parfaite estime.

J'ai l'honneur d'être, &c. BIANCHI.

A Turin ce 10 Juin 1755.

MÉMOIRE SUR L'AGARIC,

Par M. FAGET, Conſeiller de l'Académie Royale de Chirurgie, Membre de la Société royale de Londres, ancien Chirurgien-Major de la Charité de Paris.

M. Broſſard, Chirurgien (*a*), vers la fin de l'année 1750, propoſa l'agaric pour arrêter le ſang, dont il dit avoir fait pluſieurs expériences heureuſes dans des amputations du bras & de la jambe.

La certitude qu'on avoit que ce remede ne pouvoit produire aucun mauvais effet ſur les hommes, fit permettre à M. Broſſard de l'employer aux Invalides dans une amputation de la jambe. Elle a très-bien réuſſi, le malade a guéri ſans accidens. Quelque tems après deux voituriers eurent les jambes écraſées par les roues de leurs charrettes qui étoient chargées de groſſes pierres. On tranſporta ces malades à l'Hôpital de la Charité. Comme je ne voyois de reſſource que dans l'amputation, je fis avertir M. Broſſard, qui appliqua ſon remede de la façon ſuivante.

(*a*) Quoique cette diſſertation ne ſoit pas nouvelle, nous croyons cependant que le Public nous ſçaura bon gré de l'avoir miſe au jour. L'agaric qui en eſt l'objet, eſt une matiere qui a été ſi long-tems diſcutée dans les différens Recueils de ce Journal, & ſur laquelle on nous envoie tant d'Obſervations, que nous eſpérons par ce Mémoire fixer tous les eſprits ſur ce point important de la Chirurgie.

Lorſque j'eus coupé la jambe, je relâchai le tourniquet pour voir la ſource du ſang. M. Broſſard appliqua ſur l'orifice des deux arteres deux morceaux de ſon remede, environ d'un pouce quarré long, attachés l'un ſur l'autre avec un ruban. Je reſſerrai enſuite le tourniquet, & M. Broſſard fit porter les deux rubans qui ſont attachés au deuxieme morceau de ſon topique, ſur le genou; il mit une bourſe de linge garni du même remede, réduit en poudre, ſur toute la plaie, & par-deſſus j'appliquai l'appareil ordinaire.

Après le panſement, je lâchai le tourniquet pour ſoulager le malade, & je l'ôtai deux heures après l'opération.

Quarante-huit heures après l'opération, à la levée du premier appareil, le topique tomba de lui-même, & la plaie ne donna point de ſang. M. Broſſard n'appliqua alors qu'un ſimple morceau de ſon remede ſur les vaiſſeaux, & je couvris le reſte de la plaie de plumaſſeaux chargés de digeſtif d'un emplâtre de ſtyrax, & je fis un bandage convenable.

Le troiſieme jour, le topique tomba auſſi de lui-même, au panſement que je refis à l'ordinaire. J'obſervai les mêmes choſes après l'amputation & le panſement du deuxieme malade.

L'un mourut le cinquieme jour, & l'autre le neuvieme; mais il n'eſt ſurvenu ni à l'un ni à l'autre aucune apparence d'hémorragie. Ainſi le topique a produit l'effet déſiré. Pour

conſtater l'effet du remede, les vaiſſeaux des cadavres étoient reſſerrés, comme s'ils euſſent été liés; dans les plus gros troncs, je trouvai un caillot de figure conique, qui avoit un pouce & demi de long. Le malade, qui mourut le neuvieme jour, avoit, de même que le précédent, les arteres fort reſſerrées; mais le caillot avoit au moins quatre pouces de long.

M. Morand a employé avec ſuccès le même remede, à la ſuite d'un coup d'épée au pli du bras. Je m'en ſuis ſervi auſſi pluſieurs fois, à l'occaſion de l'ouverture de différentes arteres, & toujours avec ſuccès.

Voilà donc un remede ineſpéré, auquel l'art n'avoit pu ſuppléer par aucun équivalent. La cruelle application du feu étoit la reſſource des Anciens: Paré ſecrut inſpiré, lorſqu'il inventa la ligature. Mais combien d'accidens n'en réſultent-ils pas? Accidens qui ſont quelquefois la cauſe de la perte des malades, & qui paroiſſent n'être plus à craindre par la découverte de ce remede, dont les expériences faites juſqu'à préſent annoncent le ſuccès le plus décidé.

L'agaric dont parle M. Faget, *eſt le* fungus igniarius, Caſp. Bauh. *Il eſt étonnant qu'un auſſi bon remede ſoit tombé en diſcrédit, après avoir été ſi bien connu autrefois. Voici ce qu'en dit* Dillenius, *en traitant de la morſure de la ſangſue :* Stillat inde ſanguis ad 24 horas, licet nulla conſpicua vaſa læſa

videantur, & licèt vulnuſcula fungo igniario muniantur. *Ephem. nat. cur. Centur. VII. Obſer. LVII. de hirud.*

NOUVELLES DÉCOUVERTES D'ANATOMIE,

Faites par M. BERTIN, Docteur-Régent & ancien Profeſſeur de Chirurgie de la Faculté de Médecine de Paris, de l'Académie des Sciences, &c.

Il eſt aiſé de démontrer les canaux maxillaires inférieurs, c'eſt-à-dire, ces conduits oſſeux qui tranſmettent aux dents inférieures leurs nerfs & leurs arteres; mais les canaux oſſeux qui donnent paſſage aux nerfs & aux arteres des dents de la mâchoire ſupérieure, ſont beaucoup plus difficiles à appercevoir.

Il y a deux principaux canaux oſſeux de chaque côté du viſage, qui tranſmettent les nerfs & les arteres aux dents ſupérieures. J'appelle un de ces canaux, canal maxillaire ſupérieur & antérieur; l'autre canal maxillaire ſupérieur & poſtérieur. Le canal maxillaire ſupérieur & antérieur eſt une branche du canal ſous-orbitaire; il eſt quelquefois double. Ce canal paſſe par la partie antérieure du plancher du ſinus maxillaire. En traverſant la cavité du ſinus, il n'eſt couvert que d'une lame oſſeuſe très-mince qui manque

assez souvent dans un espace assez considérable : il laisse apperçevoir le nerf & l'artere auxquels il donne passage; il se plonge, au sortir du sinus, dans la substance osseuse de la base de l'apophyse nasale ou montante. Là il perd sa forme de canal, il laisse courir au hazard le nerf & l'artere; ce nerf & cette artere marchent de cellule en cellule à travers la substance osseuse, & percent par des filets d'une finesse extrême les alvéoles des dents incisives & de la dent canine.

Les dents molaires reçoivent leurs nerfs & leurs arteres du canal maxillaire supérieur & postérieur. Ce canal est creusé dans la tubérosité maxillaire postérieure; il passe sur l'alvéole de la derniere dent molaire; il marche de derriere en avant un peu au-dessus du sinus maxillaire. Il se fait une route à travers le plancher de ce sinus, ainsi que l'antérieur; il n'est couvert que d'une lame mince dans la cavité du sinus, & cette lame ne le couvre pas si exactement qu'elle ne le laisse appercevoir; il se perd ensuite dans la substance diploïque de l'os maxillaire. Dans le trajet qu'il parcourt depuis la tubérosité maxillaire jusqu'à sa sortie du sinus, il lâche, en partant, sur les alvéoles des dents molaires, un rameau de nerf & un rameau artériel qui se plongent dans chaque alvéole, & pénetrent dans la substance de chaque dent par le petit trou dont la racine est percée à son extrêmité.

Il y a des ſujets où ce canal eſt très-petit, & dans leſquels il eſt impoſſible de le ſuivre auſſi loin que je viens de le décrire ; mais alors il ſe trouve pluſieurs petits canaux, dont le nombre ſupplée à la petiteſſe de ſon diametre. Il eſt même très-rare qu'il ſoit ſeul.

OBSERVATIONS SUR L'OPIUM ;

Par M. LORRY, Médecin.

Dans l'étude que l'on fait des médicamens, on ſe laiſſe ordinairement ſéduire par les titres pompeux qu'ils portent. Conſidérés indépendamment de leurs inconvéniens, ils paroiſſent prêter des ſecours proportionnés à la grandeur des maux qui aſſiégent de tout côté l'humanité. Mais lorſqu'un Obſervateur voit leur action ſur les malades, il eſt obligé d'avouer avec les Fondateurs de la Médecine dogmatique, que le grand Art de guérir conſiſte uniquement dans la méthode curative & dans l'application raiſonnée des remedes ; qu'un Empyrique chargé des ſecrets les plus merveilleux, devient un homme plus dangereux qu'utile, & incapable d'entrer en comparaiſon avec le moindre diſciple d'Hippocrate.

Il ſeroit à ſouhaiter que la plupart de ceux qui ont écrit ſur l'hiſtoire des médicamens, ne fuſſent pas tombés dans le défaut des Panégyriſtes, & qu'ils euſſent été auſſi féconds

dans les Obſervations médicinales, que dans les deſcriptions des médicamens. La Médecine auroit fait un profit plus réel, & auroit joint à tant de richeſſes étrangeres dont elle eſt ſurchargée, un fonds dont elle auroit retiré de plus grands avantages.

Parmi les médicamens les plus célebres en médecine, l'opium eſt un de ceux dont il eſt le plus eſſentiel d'apprécier les effets. Ce remede eſt calmant à petite doſe; ſouvent il donne de la gaieté, inſpire du courage & de l'intrépidité; les Turcs ſe préparent, dit-on, au combat, en prenant de l'opium. A une doſe une peu plus forte, il produit un ſommeil doux & paiſible. Si l'on en prend encore une plus grande quantité, le ſommeil, qui en eſt le fruit, devient apoplectique. Toutes les Obſervations des Auteurs ſe réuniſſent à conſidérer l'opium ſous ce ſeul point de vue, à le comparer au vin; il eſt vrai qu'il arrive quelquefois que cette liqueur produit des effets ſemblables à ceux de l'opium, comme on a vu l'opium conſoler les gens habitués aux liqueurs ſpiritueuſes, du peu d'uſage qu'ils pouvoient en faire.

Cependant, quand on conſidere de plus près ces deux ſubſtances différentes, on n'eſt point porté à croire qu'elles aient toutes deux la même action. Il faut encore beaucoup d'Obſervations avant que de prononcer ſur la façon d'agir des narcotiques, & l'on doit être

très-circonſpect dans l'application que l'on en doit faire, ſur-tout quand le malade le met en uſage pour la premiere fois (*a*). C'eſt là ſeule concluſion que je prétends déduire des obſervations & des expériences dont je vais faire le détail.

Je ſcais, ainſi que tous les Médecins, qu'il y des hommes très-ſenſibles à l'action de l'opium, qui s'endorment preſqu'auſſi-tôt qu'ils ont dans l'eſtomac un quart de grain de cette ſubſtance. J'ai vu un homme qui, ſe portant bien & s'occupant à verſer dans des vaſes nouveaux de l'opium non purifié que l'on avoit receuilli dans l'année, & qui étoit nouvellement arrivé de Conſtantinople, fut ſaiſi, ſans aucune gaieté précédente, d'étourdiſſemens violens qui ne ſe diſſiperent que par un léger ſommeil d'une demi-heure. D'un autre côté, quatre grains d'opium donnés en ma préſence à un homme qui ſouffroit des démangeaiſons inſupportables ne lui cauſerent ni ſommeil ni tranquillité; & peut-être par des obſervations répétées pourroit-on démontrer qu'il y a des douleurs ſur leſquelles l'opium n'a aucun effet, mais qui ſe calmerent par des ſubſtances toutes différentes. Au reſte cela doit faire l'objet d'un nouveau travail & de quelques autres Mémoires que je donnerai dans la ſuite.

Un homme qui jouiſſoit d'une bonne ſanté étoit fatigué d'une inſomnie produite par des

(*a*) *Non ſolùm communia, ſed propria intueri.* Celſ. præfat.

veilles ſuivies & par un travail conſidérable, continué pendant plusieurs nuits de ſuite. Il prit un demi-grain d'opium purifié le ſoir en ſe couchant, quatre heures après avoir mangé très-légérement. L'été étoit dans ſa plus grande chaleur; le ſujet, âgé de vingt-huit ans, maigre, avoit le front & le viſage couverts de boutons; il faiſoit habituellement peu d'exercice; au ſurplus il n'avoit aucun viſcere évidemment affecté. Cet homme s'endormoit ordinairement en ſe mettant dans ſon lit, & ſe réveilloit deux heures après, ſans pouvoir recouvrer le ſommeil dans le reſte de la nuit. Il obſerva qu'ayant pris de l'opium, il fut gai, mais agité pendant les deux premieres heures de la nuit qu'il paſſoit ordinairement en dormant; il changea ſouvent de ſituations dans ſon lit, ſans avoir aucune eſpece de douleur ni de mal-aiſe. Au bout de ce tems il s'endormit pour ſe réveiller trois heures après, mais avec une envie de dormir qui lui paroiſſoit inſurmontable, & qui n'étoit ſuivie d'aucun ſommeil réel : il étoit triſte & fatigué, il urina fort peu, eut un mal de tête qui lui dura toute la journée ſuivante, avec quelques maux de cœur qu'un peu de limonade diſſipa promptement. Il fut obligé de ſe promener beaucoup, pour détruire l'engourdiſſement général dont il ſe plaignoit. Il ne rendit point d'excrémens dans toute la journée, contre ſon ordinaire. Il s'endormit la nuit ſuivante,

auſſi-tôt qu'il ſe mit dans ſon lit; ſon ſommeil fut de ſept heures de ſuite, & il ſe réveilla ſain & léger.

Le même homme ayant pris la même doſe d'opium dans le mois deDécembre, obſerva à-peu-près la même choſe. Le ſommeil fut plus long & plus profond, les ſymptômes moins violens; la ſeconde nuit fut tranquille comme la premiere. Ce qu'il obſerva de particulier, fut une eſpece de peſanteur douloureuſe dans les deux cuiſſes qu'il n'avoit pas reſſentie dans l'été.

La même perſonne ayant une violente douleur cauſée par la carie d'une dent creuſe, y introduiſit un peu d'opium brut: à peioe cetteſubſtanceyproduiſit-ellelemoindreeffet, quoiqu'il comptât beaucoup ſur ſon action, & que l'imagination eût dû ſeconder ſon activité. La doſe étoit peut-être d'un demi-grain. l s'en fondit une partie qui, ſe mêlant avec laſalive,fut avalée. Il eut le lendemain, outre ſa douleur de dents, un mal de tête qni finit de même par une bonne nuit, ſuivie d'un réveil tranquille & ſans mal de dents. Il m'a été impoſſible d'examiner dans ce ſujet, par la balance de Sanctorius, le rapport du poids réel à la peſanteur apparente, pour conſtater la prétendue propriété qu'on accorde à l'opium d'augmenter la tranſpiration; c'eſt un de mes regrets. J'eſpere que quelqu'autre Médecin ſera plus heureux.

Je connois un autre homme fort âgé, Anglois de nation, dans lequel l'action de l'opium s'eſt toujours différée juſqu'au lendemain.

Ces Obſervations quadrent peu avec les hypotheſes reçues ſur l'action de l'opium & ſur l'analogie que l'on lui donne avec le vin; analogie que je ne voudrois pas détruire en tout, mais qu'il faut reſtreindre.

M. Mead obſerve que l'opium ne tranquilliſe point les maniaques. J'en ai un entre mes mains, à qui le vin donne du calme. Cet homme, âgé de trente ans, fou d'amour & de ſcrupules, ſe porte d'ailleurs fort bien; mais il a des accès de fureur toutes les nuits fort incommodes pour ceux qui le gardent. Voulant le calmer, je lui ordonnai une potion composée d'eau de tilleul, de gallium, de frai de grenouille, de ſel volatil, de corne de cerf, de gouttes anodynes d'Hoffman, de caſtoreum & de ſyrop de Nymphæa. J'étois parvenu à le tranquilliſer & à le faire dormir trois heures. Impatient de ſon peu de ſommeil & ſollicité par ceux qui étoient autour de lui, j'y ajoutai un grain d'opium, ſachant que dans cette eſpece de malades, il faut forcer les doſes de tous les remedes. Il eut la même nuit un accès de fureur plus violent que jamais. Le lendemain, ſans me décourager, j'en fis mettre deux grains: pour cette fois la fureur fut ſi grande, qu'elle jetta

la terreur dans l'eſprit des ſpectateurs ; le viſage eut pluſieurs mouvemens convulſifs. Dans la journée, le malade fut abattu, foible & tranquille ; mais on obſerva des ſoubreſaults dans tout ſon corps. La nuit ſuivante, la même potion ſans opium ramena le calme & le ſommeil pendant trois heures. Peut-être d'autres Médecins ont-ils obſervé la même choſe, peut-être ont-ils des faits différens. Une ſeule Obſervation ſans doute ne conclut rien, mais elle eſt matiere à réflexion ; c'eſt tout ce que je prétends en conclure. Suivons l'opium dans d'autres circonſtances.

Une Dame de trente-cinq ans, qui eſt en bonne ſanté, & qui, pour quelques coliques habituelles, prend aſſez ſouvent des gouttes anodines de Sydenham, ſans en ſentir d'autre effet que le calme & la ceſſation de la douleur, ayant fort mal aux dents, s'appliqua ſur la tempe une large mouche d'opium, qui pouvoit en contenir deux grains. A peine l'eut-elle appliquée, qu'elle fut ſaiſie d'un délire furieux accompagné de mouvemens ſpaſmodiques à la bouche, dont on attribua la cauſe à l'opium ; elle arracha & jetta ſon emplâtre : le délire & les convulſions ceſſerent promptement, il lui reſta un très-léger mal de tête, qui finit dès que la douleur de dents recommença. Car il eſt bon d'obſerver que cette douleur diſparut, quand le délire ſe fit ſentir. J'ai vu ces mouches appliquées aux

tempes, produire quelquefois un léger ſommeil ; je les ai vues le plus ſouvent calmer légérement.

Une jeune femme hyſtérique, ayant avalé deux grains de pilules de cynogloſſe par l'ordonnance d'un Médecin illuſtre, m'a dit lorſque je lui propoſois le même remede, que pour avoir pris deux grains de ces pilules elle avoit eu un délire violent qui n'étoit ceſſé qu'en les vomiſſant, encore enveloppées de la feuille d'argent qui les couvroit.

Tous les calmans agiſſent aſſurément ſur le genre nerveux. On a vu des hommes être obligés d'avoir recours à ceux qui produiſent ſur les perſonnes qui n'y ſont pas accoutumées, les effets les plus violens & les plus couvulſifs. L'habitude de l'opium a conduit à la néceſſité d'avoir recours à la cigue ; on en voit un exemple dans la perſonne dont Nicolas Fontanus nous a laiſſé l'Obſervation (*a*). Les narcotiques ſont d'un côté calmans & engourdiſſans ; de l'autre, irritans & convulſifs : ils contiennent *Viroſum quid*; & comme ils n'agiſſent pas ſur tous les maux & ſur tous les ſujets par leur vertu calmante, ils ne font pas ſentir de même dans tous les cas leur poiſon irritant. J'eſpere, par les expériences que je vais rapporter, rendre ces faits encore plus conſtans.

J'ai fait avaler à un chien de médiocre groſ-

(a) *Reſponſ. & curat. medicæ. pag.* 102.

ſeur & ſe portant bien, des doſes exorbitantes d'opium purifié en poudre. L'animal avoit une extrême répugnance pour cette drogue. Il fallut employer la force & lui faire avaler, en la pouſſant jusqu'au fond du goſier & en lui fermant fortement la gueule. Vingt grains d'opium faiſoient à peine ſur cet animal le moindre effet. Je n'ai pas pu parvenir à lui exciter du ſommeil avec un demi-gros de cette ſubſtance. A cette doſe ſuccédoit d'abord un tremblement léger dans tout le corps de l'animal, une eſpece de langueur dans les yeux qu'il tournoit de tous côtés : il portoit les oreilles baiſſées. Je lui remarquai auſſi une très-grande difficulté à remuer toutes les partiesde derriere. L'animal reſtoit tranquille, ſans dormir ni veiller, pour ainſi dire ; mais ce que j'ai obſervé particuliérement, étoit une quantité conſidérable de mouſſe écumeuſe blanche qu'il rendoit continuellement par la gueule, depuis le commencement des ſymptômes juſqu'à ce que la ſcene fût finie. L'état de ce chien ſubſiſtoit ainſi pendant cinq ou ſix heures ; après quoi il paroiſſoit ſain, buvoit & mangeoit : ce qu'il n'avoit pas fait pendant tout le tems de l'effet de l'opium.

J'ai ouvert pluſieurs chiens, après leur avoir fait éprouver ces expériences. J'ai remarqué que leur eſtomac étoit plus diſtendu que l'on ne le trouve ordinairement dans ces animaux. Il y avoit moins de mouvemens pé-

riſtaltiques dans la maſſe des inteſtins, comme MM. Kau Boerhaave & Simſon l'ont déjà obſervé. Lorſque l'on irrite l'extérieur des inteſtins avec la pointe du ſcalpel, on y excite moins de mouvemens ; lorſque j'en irritois l'intérieur, à peine y excitois-je de la douleur, quoique la douleur appartienne à l'intérieur de l'inteſtin, comme la mobilité à l'extérieur.

Cette expérience a été répetée pluſieurs fois, & l'on peut compter ſur ſon exactitude.

Ayant diſſous un demi-gros d'opium dans un demi-ſeptier d'eau, j'en emplis une ſeringue, & je l'injectai dans l'anus d'un chien d'une moyenne groſſeur. Je fus fort ſurpris de voir très-promptement paroître tous les ſymptômes que j'avois remarqués dans les premiers. L'animal ne rendit pas une goutte de ce lavement, il ſortit de même beaucoup d'écume : il trembla dans tout ſon corps, & les parties de derriere me parurent preſque paralyſées ; la tête ſe pancha, tomba comme d'elle-même, & l'animal la releva avec frayeur. Il ſe traîna avec les pieds de devant d'un lieu à un autre. On préſenta de l'eau à l'animal qui n'en voulut pas, mais ſans paroître en avoir horreur. Après l'avoir quitté en cet état, je le retrouvai le lendemain ſe portant bien. Cette expérience n'a été faite qu'une fois & demande à être répetée.

Curieux de voir ce qui arriveroit, en in-

jectant de l'opium dans les vaisseaux sanguins, je liai un chien assez gros sur une table ; & après avoir séparé dans une assez petite étendue la veine crurale des parties qui l'environnent, & laissé écouler autant de sang que je voulois faire entrer d'opium, j'en injectai environ trente grains dissous dans l'eau chaude à-peu-près à la température du sang. On est obligé, quand on veut faire de ces sortes d'injections dans un animal vivant, d'avancer petit à petit & avec beaucoup de précautions ; sans quoi l'eau toute seule suffit pour produire des symptômes violens. Lorsque cette premiere scene fut passée, l'animal délié, sa plaie bien bandée, j'apperçus un tremblement léger, un assoupissement passager, l'écume vint à la gueule ; mais tous ces symptômes furent beaucoup plus légers que ceux que j'avois observés dans les circonstances précédentes. Cette expérience a été répétée plusieurs fois, & je puis assurer que les effets de l'opium mêlé avec la masse du sang en mouvement n'a pas dans un chien des effets très-remarquables.

Enfin je fis une plaie à un chien de moyenne grandeur, transversalement sur la cuisse, & j'eus soin que la plaie ne pénétrât pas plus loin que le tissu cellulaire. J'y fis entrer vingt-quatre grains d'opium en poudre ; je refermai la plaie, je la bandai fortement, & je laissai aller l'animal. Les symptômes se dé-

clarerent promptement. Il marchoit d'abord avec les oreilles baſſes, la langue tirée, les yeux égarés; ſa gueule rendoit une quantité d'écume conſidérable. Enfin il tomboit aſſoupi, comme malgré lui, & paroiſſant vouloir réſiſter au ſommeil; puis il ſe relevoit avec des convulſions violentes, d'abord dans la queue, puis dans tout le corps; le ſommeil même étoit accompagné d'un tremblement. Je m'attendois à chaque inſtant à le voir mourir dans les couvulſions, mais les ſymptômes durerent trop long-tems. Après avoir obſervé les mêmes choſes avec patience pendant pluſieurs heures, je me retirai; & étant revenu quelques heures après, je le trouvai mort. L'eſtomac & les inteſtins étoient fort diſtendus d'air. L'animal étoit tout roide, quoique l'on ait prétendu que les Turcs ſe retrouvoient ſur le champ de bataille avec les articulations ſouples, par rapport à l'uſage habituel qu'ils font de l'opium. Le ſang ne me parut ni plus rouge ni plus fluide, que dans un autre animal mort. Cette expérience n'a été faite qu'une fois, mais nulles circonſtances ne peuvent en impoſer : ainſi je n'ai pas cru qu'il fût néceſſaire de la répéter.

Je pourrois ſans doute de ces expériences tirer des concluſions précipitées. Si on lit le Traité du ſçavant Docteur Mead ſur les poiſons, & que l'on faſſe attention aux expériences qui y ſont rapportées ſur le venin de

la vipere, on ſera plutôt tenté de regarder l'opium comme une ſubſtance qui agit ſur les nerfs, & qui, quandelle leur eſt appliquée immédiatement, a toute ſa force & toute ſon action. Puiſqu'après tout, quelles que ſoient les Obſervations que puiſſent fournir les phénomenes de l'opium mêlé avec le ſang, le poiſon du ſerpent à ſonnettes qui agit évidemment ſur les nerfs, ne produit pas de moindres effets ſur le ſang, quoique ces accidens ſoient ſecondaires à l'action dérangée du genre nerveux. Mais mon deſſein n'eſt pas de me livrer aux conjectures. J'aurai rempli mes vues, ſi de mes expériences on conclut combien il faut être attentif à l'uſage extérieur & intérieur de l'opium. L'approbation que l'on donnera à ces foibles eſſais, m'encouragera à communiquer quelques expériences que j'ai faites ſur d'autres médicamens, ainſi que ſur les corrections de l'opium.

RECUEIL PÉRIODIQUE
D'OBSERVATIONS
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

FEVRIER 1756.

TOME IV.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS DE MÉDECINE, *CHIRURGIE,* PHARMACIE, &c.

OBSERVATION

SUR L'HYDROCÉPHALE DE BEGLE.

Par M. CASTET, Docteur en Médecine & Secrétaire de l'Académie des Sciences de Bordeaux.

LA premiere description exacte & détaillée que l'on trouve de l'hydrocéphale, est dans les ouvrages d'Ætius. (*a*) Cette maladie, telle qu'elle paroît dans les enfans, y est distinguée en plusieurs especes, relativement aux causes qui la produisent, à la qua-

(a) *Tetr.* 2. *Serm.* 1.

lité de l'humeur épanchée, & au ſiége de la maladie. Ou bien l'humeur épanchée, dit cet Auteur, eſt compriſe extérieurement entre la peau & la membrane qui revêt le crâne, ou bien entre cette membrane & le crâne, ou bien intérieurement entre le crâne & la membrane qui enveloppe le cerveau. Il paroît qu'Ætius avoit obſervé lui-même ces trois ſortes d'hydrocéphales ; il décrit parfaitement les ſymptômes & les ſignes qui caractériſent chaque eſpece : enfin il parle d'une quatrieme eſpece que ſans doute il n'avoit pas eu occaſion de voir. Les Anciens, ajoute-t-il, diſent auſſi que l'humeur s'épanche entre le cerveau & la membrane qui l'enveloppe.

Cette derniere eſpece d'hydrocéphale dont Ætius ne parle que ſur le témoignage des Anciens, eſt cependant celle dont on trouve le plus d'exemple chez les Obſervavateurs modernes ; & ſuivant les deſcriptions qu'ils en donnent, on peut encore la ſous-diviſer en pluſieurs autres eſpeces. La premiere eſt, lorſque l'épanchement ne ſe fait que dans les ventricules du cerveau, ce qui arrive le plus ordinairement ; & alors l'humeur qui remplit les ventricules écarte en tout ſens le cerveau & le réduit ſouvent à l'épaiſſeur d'une ou de deux lignes, & quelquefois à la conſiſtance d'une membrane qui contracte adhérence avec la dure-mere,

& celle-ci avec le crâne. On en voit plusieurs exemples dans le Vesale (*b*), Zacutus (*c*), Fabrice Hildan (*d*), Tulpius (*e*), Kerckringius (*f*). Dans cette espece d'hydrocéphale on trouve le plexus choroïde chargé de grains comme glanduleux, blanchâtres, durs, la glande pituitaire squirrheuse, & enduite du côté de l'entonnoir d'une substance gélatineuse, & les vaisseaux du plexus presque fondus, comme ceux de l'épiploon dans l'hydropisie ascite. Ainsi la source de l'épanchement est semblable à celle de l'hydropisie ascite, & la cause qui retient l'humeur épanchée est l'obstruction de la grande pituitaire. Les symptômes sont l'accroissement de la tête par l'écartement des sutures, l'applatissement de la base du crâne & celui de la voûte de l'orbite, laquelle est le plus souvent jettée en dehors & rend les yeux saillans : enfin lorsque la compression devient trop forte sur la base du cerveau, il survient le vertige, la dilatation de la prunelle, & l'assoupissement plus ou moins fort, bientôt suivi de la mort. Ainsi les derniers symptômes de cette espece d'hydrocéphale sont les mêmes que ceux de l'apoplexie dans les adultes, où la compression

(b) *De hum. corp. fabr. l.* 1.
(c) *Prax. Med. admir. l.* 1.
(d) *Cent.* 1. *Obs.* 10.
(e) *Obs. Med. l.* 1. *cap.* 24.
(f) *Obs. Anat.* 46.

se fait immédiatement après l'épanchement, à cause de la résistance du crâne. Au reste l'humeur épanchée s'insinue quelquefois jusques dans le canal de l'épine, & forme au dos des tumeurs crystallines, d'où l'on peut, en ouvrant la tumeur, pousser le souffle jusqu'aux ventricules du cerveau.

La seconde espece, est lorsque l'épanchement est général, non-seulement dans les ventricules, mais même dans la substance du cerveau : alors cette substance est molle, aqueuse, quelquefois presque dissoute. Il y en a des exemples dans Fallope, Blanchard (*g*) Wepfer (*h*), dans les Transactions Philosophiques (*i*) & les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris (*k*). Les symptômes de cette espece d'hydrocéphale plus rare que la précédente, approchent plutôt d'un état convulsif, que d'un état apoplectique : ce n'est pas que la compression de la base du cerveau, si elle étoit suffisante, ne produisît l'assoupissement, de même que dans l'autre espece ; mais vraisemblablement le principe de la vie est détruit, à raison de l'altération du sang, avant que cette compression puisse avoir lieu ; & cependant l'humeur épanchée étant plus dis-

(g) *Collect. Phys. Med. Cent* 1. *Obs.* 73.
(h) *De apopl. hist.* 13.
(i) *N.* 256. *p.* 318.
(k) *Ann.* 1705.

poſée à l'acrimonie, excite quelques convulſions. Il eſt rare que ce cerveau diſſous ſe convertiſſe totalement en eau; je n'en ai trouvé qu'un ſeul exemple rapporté par Fabrice Hildan (*l*) d'un enfant à qui la tête commença, dit-il, à croître à l'âge de trois mois, d'une telle force, qu'avant l'âge de huit, elle étoit plus grande que celle d'un homme fait. L'intérieur de cette tête, continue Hildan, ſe trouva plein d'une eau limpide, la peau & le crâne étoient ſi tranſparens, qu'on pouvoit appercevoir l'eau, en oppoſant la tête à la lumiere d'une chandelle ou aux rayons du ſoleil. Henri Regius (*m*) parle auſſi d'un enfant de trois ans, dont la tête étoit édémateuſe & paroiſſoit tranſparente, lorſqu'on l'oppoſoit à la lumiere d'une chandelle. Mais cet exemple de Regius eſt d'une eſpece différente; & il paroît par ce qu'il ajoute dans ſa deſcription, que l'épanchement étoit entre le crâne & la dure-mere.

L'enfant hydrocéphale qui a été tranſporté depuis peu dans cette ville, me paroît reſſembler davantage à celui dont parle Hildan. Je vis pour la premiere fois le 29 Juillet dernier cet enfant né dans la Paroiſſe de Begle le 23 Avril précédent. Il me parut bien conformé & ſain dans toutes les

(l) *Cent.* 3. *Obſ.* 17.
(m) *Prax. Med. cap.* 13.

parties de son corps, excepté la tête qui étoit dès-lors, suivant la mesure exacte que j'en pris, à-peu-près aussi grande que celle d'un homme fait. La mere me dit qu'elle avoit commencé à s'appercevoir de cet accroissement extraordinaire huit jours après la naissance de l'enfant : j'appuyai fortement le doigt sur toutes les parties de cette tête; l'impression ne restoit nulle part; mais les intervalles des os qui étoient considérablement écartés, cédoient à cette impression, comme auroit fait une vessie bien pleine d'eau, & en frappant un coup dans quelqu'un de ces intervalles, on sentoit la fluctuation à la partie opposée. Par-tout ailleurs, c'est-à-dire, dans les parties qui doivent être naturellement osseuses, on éprouvoit de la résistance. En opposant la lumiere d'une chandelle, presque toute la tête paroissoit transparente, à l'exception des ailes de l'os sphénoïde qui formoient de chaque côté une portion opaque; on distinguoit facilement par ce moyen les parties osseuses & les membranes interposées qui avoient quelque chose de plus transparent. On voyoit distinctement les ramifications de plusieurs vaisseaux sanguins vers les tempes & toute l'étendue du sinus longitudinal. La transparence s'étendoit antérieurement jusqu'à la voûte des orbites, latéralement jusqu'au conduit auditif externe, au travers duquel & du cartilage

de l'oreille on appercevoit la lumière ; postérieurement la transparence diminuoit depuis la partie voisine du conduit auditif, le long & au-dessous des tentes du cervelet, lesquelles, comme on sait, se trouvent dans les enfans fort près du trou occipital, de sorte qu'on ne pouvoit rien appercevoir de l'état des parties comprises dans cet espace, savoir, les apophyses pierreuses, les sinus latéraux, le cervelet & la moëlle allongée. Je crus pouvoir assurer, par l'état assez naturel des yeux & par la variété des mouvemens de la prunelle, selon les différens dégrés de lumiere, que la base du cerveau étoit peu ou point du tout altérée. Etant allé revoir le même enfant le 14 d'Août, je remarquai que le globe de l'œil étoit tiré vers la paupiere inférieure, & que l'enfant faisoit de continuels, mais inutiles efforts, pour le relever. Je n'observai d'ailleurs aucun autre changement, sinon que la tête avoit un peu grossi, & que l'enfant étoit tourmenté d'une toux qui l'empêchoit de dormir ; ce qu'il foisoit auparavant, ainsi que toutes les fonctions dans la mesure convenable & ordinaire à cet âge. Le 20 du même mois, je voulus essayer si, malgré la destruction qui paroît avoir été faite des nerfs olfactifs, les odeurs feroient quelque impression sur son nez. Pour cet effet, je trempai un linge dans du vinaigre assez fort & qui frappoit vive-

ment mon odorat, & j'appliquai ce linge, ou pour mieux dire, le pere de l'enfant, qui avoit été prévenu contre cette expérience que je lui avois proposée la veille, voulut l'appliquer lui-même au nez de sa fille : il l'y tint long-tems, sans que l'enfant témoignât aucun sentiment ; ce qui l'engagea à tremper encore le linge & à l'appliquer de nouveau, mais ce fut avec aussi peu de succès. Enfin il exprima le linge dans l'intérieur du nez, ce qui fit tousser & éternuer l'enfant. Je voulus, pour une plus grande conviction, lui faire flairer quelques odeurs plus fortes ; mais il me fut impossible de l'obtenir du pere & de la mere. Je crois cependant que cette expérience suffit pour être persuadé que le véritable organe de l'odorat, c'est-à-dire la portion veloutée de la membrane interne du nez, dans laquelle portion les nerfs olfactifs se distribuent principalement, est privée de sentiment, & que l'irritation qui fut causée par le contact du vinaigre n'est point une preuve de l'exercice de l'odorat, mais un sentiment commun à toutes les parties du corps: ce sentiment exercé dans le nez de l'enfant par la portion du nerf maxillaire supérieur qui se distribue sur les conques & les autres parties internes du nez ; qu'ainsi le nerf olfactif est approprié à l'exercice de l'odorat, exclusivement à tout autre nerf, de même que le nerf ophthalmique

& le nerf auditif ſont appropriés à l'exercice de la vue & de l'ouie.

Je conjecture que les nerfs optiques, la moëlle allongée & le cervelet de cet enfant ſont encore aſſez ſains, & il eſt digne de remarque que c'eſt ce que l'on a preſque toujours obſervé dans les hydrocéphales, la léſion du cervelet & de la moëlle allongée étant ordinairement bientôt ſuivie de la mort. On trouve cependant quelques exemples du contraire, mais en fort petit nombre: M. Littre rapporte dans les Mémoires de l'Académie (*n*) celui d'un hydrocéphale, où tout ce qui reſtoit de cerveau étoit mol & humide, le cervelet ſquirrheux, ainſi que la moitié poſtérieure de la moëlle allongée, la moëlle de l'épine & les nerfs qui en ſortent, auſſi-bien que ceux de la moëlle allongée, plus petits & plus mols que de coutume; mais il s'étoit fait en même-tems dans les ſens & dans les autres facultés une altération proportionnée à ce dérangement. L'enfant avoit ceſſé de parler auſſi diſtinctement qu'auparavant, & il vint à ne donner preſqu'aucun ſigne de perception, ni de mémoire, ni d'odorat, ni d'ouie, ni même de goût; il mangeoit à toute heure & recevoit indifféremment les bons & les mauvais alimens; il dormoit fort peu, & crioit nuit & jour; il avoit la reſpiration foible

(n) *Ann.* 1705.

& fréquente, & le pouls fort petit, mais réglé; il digéroit assez bien, & a toujours été sans fiévre. Ainsi la lésion du cervelet & de la moëlle allongée, quoiqu'ordinairement suivie de la mort, ne la cause pas toujours nécessairement, & c'est lorsque la lésion de ces parties se fait insensiblement, & que la moëlle de l'épine peut suppléer à leur défaut & fournir le principe de la vie aux nerfs intercostaux & de la huitieme paire: car il faut nécessairement des nerfs pour l'exercice du sentiment & du mouvement, & non-seulement des nerfs, mais une origine qui leur fournisse sans interruption la substance, quelle qu'elle soit, nécessaire à cet exercice. Toutes les Observations bien faites confirment cette vérité; & s'il y en a quelques-unes qui paroissent contraires, c'est à la précipitation de l'Observateur qu'il faut s'en prendre: on en jugera par celle que je vais rapporter. On trouve dans les Transactions Philosophiques (*o*) l'Histoire d'un enfant venu au monde sans cerveau, ni cervelet, ni moëlle allongée, ni moëlle épiniere; M. Leduc, Chirurgien de Paris & Auteur de cette Observation, s'exprime en ces termes: le 3 Avril 1695, je fus appellé pour une femme en couches qui mit au monde un enfant bien conformé par-tout, excepté à la tête, dont le dernier étoit plat & tron-

(*o*) *N*. 226. *p*. 457.

qué, comme si on l'eût coupé avec un instrument tranchant. Il n'y avoit ni cerveau, ni cervelet, ni moëlle allongée, & à leur place on voyoit une substance noire & livide enveloppée d'une membrane qui pouvoit être la dure-mere & la pie-mere jointes ensemble. J'introduisis un stylet dans la cavité des vertebres où devoit être la moëlle épiniere, je ne trouvai point de résistance, & en effet il n'y avoit qu'une liqueur rougeâtre contenue dans les membranes. Cet enfant vécut une heure après sa naissance, & pendant ce tems-là il paroissoit un grand mouvement dans ses yeux ; mais je ne trouvai à la place des muscles & des nerfs, que quelques peaux & quelques filets incapables de contraction, mêlés avec une humeur corrompue ; de sorte que ce mouvent venoit sans doute des paupieres : j'avois vu auparavant trois sujets pareils à celui-ci. Il n'est presque personne qui, sur un récit aussi exact en apparence, ne se crût suffisamment autorisé à prononcer que la vie ne dépend point de l'origine des nerfs, ni peut-être des nerfs eux-mêmes. Mais écoutons ce que le Docteur Preston ajoute au récit de M. Le-Duc. J'étois, dit-il, présent à la dissection de cet enfant extraordinaire La substance qui tenoit la place du cerveau paroissoit être du sang caillé ; & au lieu des nerfs optiques, il n'y avoit en effet que quelques

petits filamens. Mais cet examen ne m'ayant point ſatisfait, je portai le ſujet à M. Duvernay, Profeſſeur d'Anatomie au Jardin du Roi à Paris. Il diſſéqua la huitieme & la neuvieme paire de nerfs, & le nerf intercoſtal; il ouvrit le canal des vertebres, trouva la moëlle épiniere tout le long de cette cavité & les nerfs vertébraux qui en ſortoient, auſſi-bien que les nerfs ſciatiques. Il eſt vrai que la moëlle épiniere n'avoit point la conſiſtance qu'elle a ordinairement dans les adultes, mais on pouvoit diſtinguer les quatre tuniques & les deux ſubſtances. D'où il paroît, continue le Docteur Preſton, qu'on peut vivre ſans cerveau & ſans cervelet, mais non ſans moëlle épiniere.

J'ai vu un enfant ſemblable à celui dont je viens de rapporter l'hiſtoire. M. Larrieu fils, Chirurgien de cette ville, eut la bonté de le faire porter chez moi & d'en faire la diſſection. Le caillot de ſang qui tenoit la place du cerveau, offroit un tiſſu cellulaire pareil à celui de la rate; & je ne trouve pas ſurprenant que M. Rouaut (*p*), Chirurgien de Paris, ait comparé un ſemblable caillot à un rognon de bœuf dont la mere prétendoit avoir eu envie pendant ſa groſſeſſe. L'enfant qui eſt le ſujet de cette Obſervation de M. Rouaut, vécut ſix heures, mais comme ſtupide, n'ayant que des mou-

(p) *Mém de l'Acad.* 1703.

vemens fort foibles. M. Rouaut en fit l'ouverture, il ne lui trouva ni cerveau, ni cervelet, ni moëlle allongée, & la moëlle de l'épine ne commençoit qu'à la troisieme vertebre du cou.

Il est vraisemblable que dans tous ces exemples, un coup violent, une chute de la mere, ou quelque accident semblable avoit fait extravaser le sang des vaisseaux du cerveau; ce qui non-seulement avoit empêché l'ossification du crâne, mais avoit fait corrompre ce qu'il y avoit de cerveau & de cervelet déjà formé. Une Observation rapportée dans les Transactions Philosophiques (*q*), semble prouver parfaitement ce que j'avance. Le Docteur Tyson, Auteur de cette Observation, dit qu'ayant été invité à voir un enfant extraordinaire qui étoit mort en venant au monde, il lui avoit trouvé depuis les sourcils le crâne entiérement enfoncé vers la base ou l'os sphénoïde, en sorte qu'il n'avoit point de front; il ouvrit le crâne en différens endroits, avant d'observer aucune trace de cerveau; enfin il trouva, proche le passage de la moëlle allongée, au canal de l'épine, une petite quantité de cerveau qui auroit pu tenir dans la coquille d'une noix, & qui étoit recouverte d'une substance semblable à du sang extravasé. Il conclut que ce dérangement avoit

(q) *N.* 228. *p.* 533.

été causé par un coup violent que la mere lui dit avoir reçu au ventre, étant grosse de cet enfant. On conçoit facilement qu'un pareil coup porté avant le commencement de l'ossification du crâne, peut produire les dérangemens observés dans les exemples précédens. Le cerveau & le cervelet une fois détruits, la corruption gagne la moëlle de l'épine ; & cependant le principe de la vie, sans être pour cela entiérement dissipé, est considérablement affoibli, & s'éteint enfin, lorsque la moëlle épiniere ne fournit plus assez de substance. Sur quoi je remarque qu'après la naissance, & lorsque le mouvement de la respiration est nécessaire à la circulation, il faut pour soutenir cette action, au moins l'existence du cervelet. Delà vient que lorsque le cervelet manque, l'enfant meurt peu de tems après la naissance ; au lieu que dans le ventre de la mere où le mouvement du cœur est entretenu sans le secours de la respiration, le fœtus pourroit encore vivre long-tems & peut-être jusqu'à la corruption totale de la moëlle épiniere. Du moins j'imagine que dans quelques autres Observations que l'on trouve dans les Mémoires de l'Académie (*r*) d'enfans venus au monde sans cerveau, ni cervelet, ni moëlle allongée, ni moëlle épiniere, la chose a dû se passer ainsi.

(r) *Ann.* 1711 & 1712.

Et

Et même après la naiſſance, ſi l'on trouve le moyen de ſuppléer au défaut de la reſpiration, la vie ſe ſoutient aſſez long tems ſans l'influence du cerveau ni du cervelet. M. Chirac ayant coupé la moëlle allongée à un chien, & l'ayant ſéparée de la moëlle épiniere, en introduiſant les ciſeaux entre la premiere vertebre & l'os occipital, le chien parut mourir ſur le champ; mais en ſoufflant dans les poumons, le cœur reprit ſon mouvement, & l'animal commença à remuer ſon corps. M. Chirac fit vivre de cette façon pendant vingt-quatre heures un autre chien, à qui il avoit enlevé le cervelet. Je n'entreprendrai point ici d'expoſer les raiſons pour leſquelles le mouvement de la reſpiration exige plus de ſecours que le mouvement du cœur; il me ſuffit d'avoir prouvé que ce dernier mouvement peut être entretenu, comme on le voit par ces expériences, & ſur-tout par celles de l'incubation, ſans l'influence du cerveau, ni du cervelet, ni même d'une partie de la moëlle épiniere. Lorſqu'on lie à un chien les nerfs intercoſtaux & ceux de la huitieme paire, avant leur entrée dans la poitrine, le chien continue de vivre deux ou trois jours: ainſi pour ſuſpendre le mouvement du cœur, il faudroit pouvoir lier tous les nerfs vertébraux, ou du moins les nerfs cardiaques, immédiatement avant leur entrée dans le

cœur ; & ordinairement lorſqu'on fait la ligature des nerfs intercoſtaux & de la huitieme paire, au lieu de la paralyſie, il s'excite des convulſions par l'irritation de la ligature.

Au reſte, quoique le mouvement du cœur ſoit ſi facile à entretenir, il faut cependant aux nerfs qui le produiſent une origine qui fourniſſe le principe de la vie ; & ſi par un vice de conformation il n'y avoit même pas de moëlle épiniere, il faudroit chercher cette origine quelqu'autre part. Il y en a un exemple ſingulier dans les Mémoires de l'Académie. (s) Une brebis mit au monde deux agneaux, l'un bien conformé, l'autre monſtrueux, ſans tête, ſans poitrine, ſans vertebres, ſans queue, ayant ſeulement une eſpece de ventre, au bout duquel étoient les cuiſſes, les jambes & les pieds de derriere. Dans l'intérieur de ce tronc étoit, avec quelques viſceres, un corps pyramidal qui tenoit lieu de cerveau, de cervelet & de moëlle épiniere, & étoit l'origine de tous les nerfs.

Je finis cette digreſſion déjà trop longue, mais qui ne m'a pas paru tout-à-fait hors de propos, pour revenir à l'hydrocéphale.

On a encore obſervé une troiſieme eſpece d'hydrocéphale interne compris au-deſſous de la dure-mere, c'eſt lorſque l'humeur épanchée eſt renfermée dans un kyſte

(s) *Ann.* 1703.

ou sac formé, soit par la duplicature de la dure-mere, soit par la pie-mere. On voit des exemples de cet hydrocéphale dans Zacutus (*t*) & dans Tulpius. (*u*) Alors si le kyste se trouve vers les parties extérieures du cerveau, il n'y a que cette portion de la tête qui est transparente. J'ai oui rapporter à un Chirurgien-Accoucheur l'observation qu'il avoit faite d'un cas semblable. Les symptômes sont l'assoupissement & la stupidité qui surviennent tôt ou tard par la compression qu'occasionne la tumeur sur la base du cerveau.

Je ne mets point au rang des hydrocéphales l'emphysême de la tête, quoique cette tumeur venteuse produise un effet semblable à celui de l'hydrocéphale externe, & grossisse prodigieusement la tête, sur-tout celle des enfans. Fabrice Hildan raconte qu'en 1593 on voyoit à Paris un enfant de quinze à dix-huit mois qui avoit la tête si excessivement grosse, qu'on alloit le voir comme quelque chose de monstrueux. Les Magistrats ayant soupçonné de la fourberie, firent arrêter le pere & la mere, & les convainquirent d'avoir cruellement sacrifié leur fils à une avidité barbare. Ces malheureux avoient fait à la peau une incision, au moyen de laquelle ils avoient soufflé le tissu

(t) *Prax. adm. l.* 1. *Obs.* 5.
(u) *Obs. med. l.* 1. *cap.* 25.

cellulaire, & peu-à-peu avoient forcé la peau de s'étendre. Ils expierent leur crime par un ſupplice bien mérité.

L'accroiſſement de la tête dans l'hydrocéphale interne eſt un ſymptôme propre aux enfans qui n'ont point encore les ſutures du crâne oſſifiées. Nous avons déjà dit que l'épanchement d'une humeur produiroit l'apoplexie dans les adultes, & que dans les enfans même, lorſque l'épanchement ne ſe fait que dans les ventricules du cerveau, il ſurvient enfin des ſymptômes ſemblables à ceux de l'apoplexie. Ainſi les mêmes cauſes qui produiſent l'apoplexie dans les adultes, peuvent produire l'hydrocéphale dans les enfans. On a pluſieurs fois obſervé que l'hydrocéphale eſt ſurvenu après la répercuſſion des petits ulceres qui viennent à la tête & aux joues des enfans; & il eſt évident par ce que nous avons obſervé de l'obſtruction de la glande pituitaire & de l'état du plexus choroïde, qu'une altération du ſang ſemblable à celle qui occaſionne les hydropiſies, peut occaſionner auſſi l'hydrocéphale. Outre ces cauſes purement internes, il y en a d'externes, telles que les coups, les ébranlemens de la tête, la trop grande compreſſion faite par l'Accoucheur, & quelquefois indiſpenſable dans les accouchemens laborieux. Ætius inſiſte ſur-tout ſur cette derniere cauſe qui pouvoit être plus fréquente

de ſon tems par la mal-adreſſe des Sages-Femmes ; car les hommes ne s'étoient pas encore adonnés aux accouchemens, Paul d'Egine étant le premier Accoucheur de profeſſion dont l'Hiſtoire faſſe mention. C'eſt-là ſans doute la raiſon pour laquelle Ætius, qui n'avoit vu aucun exemple de l'hydrocéphale interne compris au-deſſous de la dure-mere, maladie en effet aſſez rare, n'en parle que ſur le témoignage des anciens ; au lieu qu'il décrit avec beaucoup d'exactitude les deux eſpeces d'hydrocéphale, l'un externe, & l'autre interne compris entre la dure-mere & le crâne. Ce qui doit porter à croire que ces trois eſpeces d'hydrocéphales viennent le plus ſouvent de contuſion, & ne ſuppoſent point d'altération dans la maſſe du ſang. Il arrive encore aujourd'hui qu'après des accouchemens laborieux où la tête de l'enfant a été maltraitée, il ſe forme des tumeurs qui pourroient dégénérer en hydrocéphale, ſi l'on négligeoit d'en procurer la réſolution.

Cela poſé, il ſera moins difficile d'éclaircir une choſe aſſez obſcure, & cependant très-importante, ſur le traitement de l'hydrocéphale. Paule d'Egine, qui a copié Ætius dans la deſcription qu'il donne des trois eſpeces d'hydrocéphales décrites ci-deſſus, paroît s'éloigner de ſon original, en parlant de la cure, & déſaprouve la ponction, lorſque

l'épanchement est entre la dure-mere & le crâne, quoique, dit-il, quelques Chirurgiens l'aient pratiquée. Albucasis, copiste de Paul d'Egine, ajoute d'après sa propre expérience qu'il ne conseille pas une telle opération qu'il n'a jamais vu réussir ; il semble même ne pas encourager à l'opération dans l'hydrocéphale externe. Cependant Ætius non-seulement recommande la ponction dans les deux especes d'hydrocéphales externes, ce qui est approuvé des Modernes & confirmé par le succès : mais il paroît qu'il l'a pratiquée heureusement, même dans l'espece d'hydrocéphale interne qu'il décrit, savoir, lorsque l'humeur est comprise entre la dure-mere & le crâne; & si l'on fait attention que cette espece d'hydrocéphale peut venir de simple contusion, sans qu'il y ait d'autre altération dans la substance du cerveau, qu'une compression faite par l'humeur épanchée, & que l'humeur peut même avoir sa source dans les parties extérieures de la tête, & pénétrer par les sutures entre le crâne & la dure-mere, ce qui a été très-bien observé & décrit par Paul d'Egine, on concevra que l'opération faite à propos, non-seulement ne paroît pas devoir être mortelle par elle-même, mais peut devenir souvent aussi utile que le trépan dans les adultes; au lieu que dans les hydrocéphales compris au-dessous de la dure-mere, le

vice étant dans la masse du sang, dans la glande pituitaire, dans le plexus choroïde, ou dans la substance du cerveau, l'évacuation de l'humeur par la ponction ne sauroit tarir la source du mal; & le changement subit qui est produit dans le cerveau par cette évacuation, accélere la mort si certainement, que la plupart des Modernes effrayés de ce mauvais succès, ont blâmé l'opération indifféremment & sans distinction dans tout hydrocéphale interne. Ce changement fatal n'est autre chose qu'un épanchement nouveau, ou une dérivation d'humeurs qui se fait aussi-tôt que l'évacuation de l'humeur épanchée a diminué la compression qui empêchoit auparavant les vaisseaux ouverts ou relâchés de répandre leurs liqueurs avec la même facilité, ou d'en contenir une aussi grande quantité. Il arrive delà une défaillance semblable à celle que produit une saignée outrée, ou quelqu'autre évacuation qui désemplit subitement les vaisseaux : ainsi le danger est d'autant plus grand, que les vaisseaux sont plus relâchés. Delà vient que dans l'hydropisie ascite, l'opération de la paracentese est également funeste aux enfans, le relâchement des fibres, naturel à cet âge, donnant une issue trop facile aux liqueurs, & que la même opération n'est pas moins funeste aux adultes, lorsque les vaisseaux sont trop foibles, ou que le sang n'a qu'un

mouvement languiſſant, comme il arrive dans les perſonnes uſées par les maladies ou par l'âge. C'eſt pourquoi Hippocrate n'approuve la paracenteſe, que lorſque les forces ne ſont point épuiſées. Cette évacuation des vaiſſeaux peut être fort modérée, lorſque l'humeur épanchée eſt renfermée dans un kyſte, & qu'il n'y a qu'un petit nombre de vaiſſeaux qui la fourniſſent, & mieux encore lorſque l'humeur vient des parties extérieures, & que le cerveau n'étant que comprimé, peut ſe rétablir inſenſiblement de lui-même. Il eſt cependant à propos même alors d'uſer de la précaution recommandée par Fabrice d'Aquapendente, qui eſt de faire l'évacuation de l'humeur peu-à-peu & à différentes repriſes. Aquapendente paroît avoir pratiqué la ponction dans l'hydrocéphale, & avoir eu de bons & de mauvais ſuccès. C'eſt pourquoi, ſans la rejetter, il en fait connoître le danger, & propoſe de tenter d'abord l'évacuation inſenſible.

Je trouve la confirmation de ce que je viens d'établir dans une pratique que l'on obſerve en Suiſſe, à l'égard des bêtes à cornes. Wepfer (*x*) remarque qu'elles ſont fort ſujettes à l'hydrocéphale, ſans doute par la violence des coups qu'elles ſe donnent en bélinant. Les gens de la campagne connoiſſent, dit-il, cette maladie par le vertige qui

(x) *De apoplex.*

en eſt le ſymptôme conſtant, alors ils appliquent un trépan derriere les cornes. S'il n'y a d'humeurs extravaſées qu'à la ſurface, c'eſt-à-dire, entre le crâne & la dure-mere, l'animal guérit; mais ſi l'épanchement s'eſt fait dans le cerveau, l'opération n'a point de ſuccès; & ils en ont tellement fait l'expérience, qu'ils tuent l'animal ſur le champ.

Il réſulte de tout cela, que l'hydrocéphale de Begle eſt dans le cas le plus fâcheux, & véritablement déſeſpéré, & que la ponction ne feroit que hâter l'inſtant de ſa mort. S'il en falloit une nouvelle preuve, nous la trouverions dans l'hiſtoire de l'hydrocéphale ſemblable que j'ai rapportée d'après Fabrice Hildan. Le Chirurgien ayant voulu faire l'opération, dit cet Auteur, perça le pariétal droit, & tira d'abord environ une livre d'eau; il boucha l'ouverture avec une tente, & mit une emplâtre par-deſſus; mais comme il reſtoit encore une grande quantité d'eau, elle continua de couler malgré cela; ce qui affoiblit tellement les forces de l'enfant, qu'il mourut trente-ſix heures après.

Nota. *L'enfant dont M. Caſtet nous donne ici l'hiſtoire, eſt à préſent à Paris; je l'ai vu, & tout le détail m'a paru être très-exact. La tranſparence eſt la même; l'axe de la viſion eſt beaucoup plus dérangé; l'œil baiſſe encore plus vers la paupiere inférieure, & le volume de la tête, ſelon les apparences, eſt augmenté.*

OBSERVATION

Sur une Hydropisie ascite, compliquée avec une grossesse, guérie par M. GARNIER, Médecin du Roi.

Je fus appellé, le 2 du mois dernier, pour une femme âgée de vingt-sept ans, malade depuis quatre mois; ses regles lui manquoient depuis six. Jusqu'alors elle avoit toujours été bien réglée. La cessation de ses regles l'avoit persuadée qu'elle étoit enceinte. Les deux premiers mois de sa grossesse s'étoient passés sans accident; mais au bout de deux mois ayant eu de grands chagrins, elle perdit l'appétit, elle devint maigre, languissante, prenant peu de nourriture, la digérant mal. Peu-à-peu le ventre acquit un volume beaucoup plus grand que celui que peut produire une grossesse.

Je reconnus aisément qu'il y avoit des eaux épanchées dans la cavité de l'abdomen. La fluctuation en étoit sensible. Les jambes & les cuisses étoient tant soit peu œdémateuses. Les urines qu'elle rendoit en très-petite quantité, déposoient un sédiment rouge & copieux.

Son état étoit d'autant plus dangereux, qu'elle n'avoit jamais senti son enfant. Aussi me persuadai-je aisément qu'il étoit mort.

Elle se plaignoit de tems en tems de violentes douleurs dans le ventre. Il étoit difficile de décider si c'étoit des douleurs d'enfantement, la malade n'ayant jamais fait d'enfans, & n'ayant par conséquent là dessus aucune expérience, ou bien si elles étoient dépendantes du fond de la maladie ; car on voit souvent des hydropiques se plaindre de la même maniere.

Le danger étoit extrême & pressant. Je commençai par lui proposer l'opération de la paracentese. Elle la refusa. Je lui prescrivis des diurétiques ; mais en ayant usé pendant quelques jours sans aucun succès, elle se détermina à l'opération, qui fut faite le 8 du même mois en ma présence. On lui fit sortir environ six pintes d'une eau semblable à l'urine des personnes en santé, telle qu'on la retire ordinairement des ascites.

Avant l'opération, le volume des eaux ne permettoit pas de discerner l'état des visceres ; mais l'opération faite, je les trouvai tous fort souples, & dans leur état naturel, excepté la matrice, qui étoit moins grosse à la vérité, mais plus dure & plus rénitente qu'elle n'est ordinairement dans une grossesse de six mois.

Les muscles du bas-ventre délivrés du poids des eaux, sollicités à se contracter par les douleurs qui subsistoient, le firent si heureusement, que trente-six heures après l'opé-

ration, la malade accoucha de deux enfans mâles, morts, tenans à un seul arriere-faix commun aux deux fœtus.

La malade débarrassée de tous ces pesans fardeaux, il ne s'agissoit plus que de rétablir le cours des urines. Dans ces vues j'ordonnai qu'elle prît deux fois par jour demi-septier de lait de vache, coupé avec un gobelet de lessive de cendres de genêt. Dès les premiers jours les urines revinrent comme dans la meilleure santé. Le remede a été continué douze jours. La malade est parfaitement rétablie.

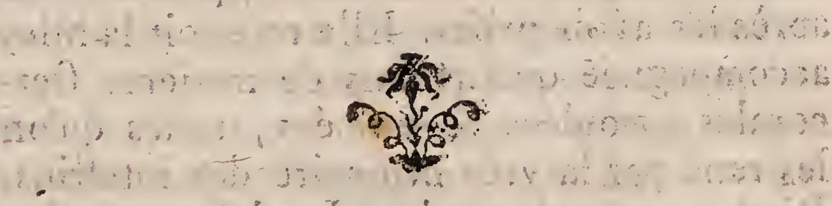
Tout le monde sait que la paracentese ne touche pas à la cause de l'hydropisie; elle n'en enleve que le produit; &, la cause subsistante, l'hydropisie se reproduit peu de jours après l'opération, à moins que, par l'usage des hydragogues, des apéritifs ou des diurétiques, on ne soit assez heureux pour détruire cette cause, comme je l'ai vu plusieurs fois arriver à Lyon, où j'ai exercé la médecine plus de trente ans.

Dans le cas présent, le sujet étant jeune, n'ayant aucune obstruction sensible dans les visceres, il se pourroit que la grossesse eût été la seule, ou du moins la principale cause de l'ascite, & que l'accouchement ayant suivi de près l'évacuation des eaux épanchées, le remede du lait & de la lessive ait été inutile ou superflu; car loin de vouloir en im-

poser, je suis fort éloigné de ce caractere.

Mais, quoi qu'il en soit, cette observation m'a paru digne d'être rapportée, parce que tout au moins elle nous démontre que l'on peut & que l'on doit pratiquer la paracentese dans les hydropisies compliquées avec l'état de grossesse. Si la malade dont je parle eût pu guérir sans le lait & la lessive, on ne peut au moins présumer qu'elle eût guéri sans le secours de la paracentese. La nature demandoit l'accouchement; elle tâchoit de manifester ses besoins par les douleurs de ventre vives & fréquemment réitérées; l'action des muscles se perdoit contre le volume des eaux. Il falloit donc évacuer ces eaux, pour que leur action eût son effet sur la matrice.

Je me propose de faire bientôt part au Public de plusieurs guérisons d'hydropisie opérées avec différens remedes, soit par mes soins, soit par ceux de mes illustres Confreres de Lyon.



OBSERVATION

Sur une affection iliaque dont une femme a été attaquée pendant sa grossesse, & qui a résisté à tous les remedes ordinaires, par M. HAZON, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris.

Une femme du commun, âgée de 30 ans, d'un tempérament sanguin & pléthorique, forte, bien constituée, & médiocrement replette, fut attaquée l'hiver dernier d'une passion iliaque des plus fâcheuses, qui se trouva compliquée avec une grossesse de cinq mois.

On m'appella plusieurs jours après que la maladie fut déclarée. Les accidens consistoient dans des douleurs énormes par-tout le bas-ventre, & sur-tout dans toute l'étendue des intestins grêles. La malade vomissoit toutes les boissons qu'on lui donnoit, peu de tems après les avoir prises. Elle rejettoit la bile, accompagnée quelquefois de matieres stercorales, moulées & formées, telles qu'on les rend par la voie ordinaire des intestins. Rien ne perçoit par bas. Les lavemens sortoient comme ils étoient entrés. Les douleurs étoient si vives, qu'elles étoient accompagnées de convulsions. Le pouls étoit

plein, & il y avoit beaucoup de fievre. J'examinai s'il y avoit quelque descente; je trouvai toutes les parties dans leur état naturel.

Pour arrêter le progrès d'une maladie si funeste, je fis multiplier les saignées; on en fit huit du bras & deux du pied. J'ordonnai des boissons avec de la graine de lin, des émulsions, des lavemens émolliens & anodyns, des fomentations d'herbes émollientes, des potions huileuses & calmantes; j'employai même en dernier lieu les eaux de Vichy. Le tout fut sans succès. Les vomissemens continuoient toujours: les forces cependant s'affoiblissoient beaucoup, & il y avoit tout lieu de craindre pour la vie de la malade.

Dans ces tristes conjonctures, me voyant presqu'au bout de toutes les ressources ordinaires, je me retournai d'un autre côté, & je conseillai les bains domestiques. Les deux premiers ne produisirent aucun effet; le quatrieme eut plus de succès. La femme accoucha d'un enfant mort. Les vuidanges prirent leur cours. Je crus pour lors que le vomissement se calmeroit; mais il n'étoit pas encore tems. Je fus contraint de faire continuer le même remede, qui réussit à merveille. Le jour même de la couche, on plongea cette femme dans le bain; j'ordonnai seulement que l'eau fût un peu plus chaude qu'auparavant. Avant que la malade ne fût accouchée, elle prenoit deux

bains par jour pendant l'espace d'une heure ; après l'accouchement elle n'en prit qu'un, dans leqnel elle ne restoit que trois quarts d'heure. En suivant cette méthode, les vuidanges continuerent à couler, le ventre se dégagea, le vomissement cessa, les douleurs se calmerent entiérement, après quoi je fis interrompre l'usage des bains. Je purgeai plusieurs fois la malade, pour emporter le germe de la fievre, qui auroit beaucoup retardé la guérison.

On trouvera peut-être cette pratique hardie, mais le mal étoit extrême. Le peu de succès qu'ont eu tous les différens remedes que j'ai employés, & l'analogie, m'ont déterminé à me frayer cette route.

Il y a quelques années que je vis une Demoiselle attaquée d'une affection hystérique, qui essaya de tous les remedes, & qui ne fut soulagée que par l'usage continué des bains domestiques. Cette Demoiselle les prenoit même pendant le tems de ses regles, qui par ce moyen venoient avec plus de facilité : quand on suspendoit les bains, les vapeurs recommençoient avec plus de violence.



OBSERVATION

Sur les fâcheux accidens occasionnés par la jusquiame mangée en salade, par M. VARNIER, Docteur en Médecine, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, & Membre de celle de Châlons-sur-Marne.

Je me trouvai, il y a quelques mois, chez M. le Comte de G.... J'apperçus sur une table une plante assez blanche que les gens de la maison prenoient pour du pissenlit ; je ne l'examinai pas sur le champ, & je n'en distinguai pas l'espece, parce que l'on me dit que les pissenlits blanchissoient ainsi dans les taupinieres, & qu'on les cueilloit avec grand soin pour les manger en salade.

Le Cocher de la maison, qui avoit ramassé de cette plante, en fit une salade, & en mangea. Il paya chérement son imprudence. Quelque-tems après il se sentit la tête très-embarrassée, la vue trouble ; il eut de plus un engourdissement si grand dans les bras & dans les jambes, qu'il ne pouvoit à peine se soutenir. Il voulut cependant sortir du Château, pour tâcher de dissiper ses inquiétudes ; il se sentit si foible, qu'il fut obligé de

retourner promptement chez ſon Maître, où à peine fut-il arrivé, qu'il tomba preſque mort.

Toute la maiſon accourut à ſon ſecours. Mademoiſelle de G.... y ſignala ſon zéle & ſa charité ordinaires. Quoique le malade fût dans une foibleſſe & une angoiſſe conſidérables, on parvint cependant, après bien des queſtions, à ſavoir de lui quelle étoit la cauſe d'un accident ſi fâcheux. Il avoua qu'il avoit mangé une ſalade de piſſenlits, qu'il avoit trouvés ſous des fagots dans la cour du Château. Mademoiſelle de G.... courut ſur le champ au lieu indiqué pour y chercher de cette plante. Elle en trouva, mais elle reconnut que c'étoit de la potelée ou juſquiame que le cocher avoit pris pour du piſſenlit. Cette mépriſe étoit pardonnable; car cette juſquiame étoit aſſez ſemblable, & par ſes découpures imitoit en quelque ſorte le piſſenlit ou la chicorée blanche.

Comme j'étois parti pour lors pour vaquer à mes affaires, on fut aſſez embarraſſé. On fit prendre du lait à ce pauvre malheureux; on lui donna l'émétique & de la thériaque par intervalles. Quand le malade eut beaucoup vomi, il ſe trouva conſidérablement ſoulagé. On lui fit boire du lait en abondance; il prit pluſieurs purgations, & inſenſiblement il ſe rétablit. Il reſſentit néanmoins quelque tems après des laſſitudes dans

les membres, des étourdissemens, des foiblesses continuelles, & ses yeux parurent enflammés pendant long-tems.

Aussi-tôt que je fus informé de cet événement fâcheux, je priai Mademoiselle de G.... de m'envoyer de cette plante qui avoit été si funeste à son cocher. Je l'examinai, & je reconnus que c'étoit la jusquiame noire, connue sous le nom de potelée ou d'hannebane. Cette plante, quoique blanchie, conserve néanmoins des caracteres distinctifs qui ne la laisseront jamais méconnoître aux personnes un peu versées dans la Botanique, mais dont il est bon que tout le monde soit instruit.

Il faut d'abord observer que cette plante, dans l'état de blancheur, est garnie, ainsi que la verte, d'une espece de duvet ou de poils qui la rendent douce au toucher. Elle a de plus une odeur fort singuliere qui devient peu de tems après désagréable & même insoutenable. Elle a une saveur douce & presque insipide qui pourroit en imposer & déterminer à l'avaler, sans laisser la moindre impression désagréable sur les organes du goût. Mais c'est précisément cette douceur fade qui doit particuliérement la faire distinguer des pissenlits & des chicorées, qui ont toujours de l'amertume. On doit aussi remarquer que de toutes les especes de jusquiames, celle qui a été employée en salade dans cette circons-

tance, est la plus dangereuse & la plus commune dans ce pays-ci.

Ce traitement que la charité avoit dicté pour le soulagement du malade, a eu des suites assez heureuses, parce que tout ce qu'on lui a donné paroissoit indiqué. Il auroit cependant été beaucoup plus sûr de commencer par l'émétique ; car au moyen de ce remede pris sur le champ, on auroit enlevé une grande partie du poison qui étoit encore dans les premieres voies. Mais comme dans toutes les maladies il est toujours important d'appliquer des remedes qui puissent satisfaire en même-tems à plusieurs indications, je pense que dans celui dont il s'agit, l'émétique le plus convenable auroit été l'oxymel scyllitique. Cet émétique végétal ne produit que des effets très-doux, & perce presque toujours par le bas. Les émétiques antimoniaux agissent souvent avec trop de violence. L'oxymel scyllitique a encore, dans cette circonstance, d'autres propriétés qui lui sont particulieres. Il peut, en vertu de l'acide vineux qu'il contient, remédier à l'impression de la jusquiame. Le célebre M. Geoffroy, ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, étoit si persuadé du pouvoir de cet acide végétal contre la vertu des narcotiques, qu'il nous a donné comme un excellent moyen de corriger la stupeur produite par l'opium, de

le préparer avec le vignaire. De plus le miel qui entre dans notre composition, en qualité de substance savoneuse, a la propriété de délayer l'humeur qui doit être évacuée. Les raisons que j'expose ici, étant fondées sur l'expérience, sont des motifs qui doivent faire donner la préférence à l'oxymel scyllitique sur les préparations antimoniales, lorsqu'il faut détruire la vertu des poisons de cette espece.

Les premieres voies une fois débarrassées des particules de la plante venéneuse, c'est alors le tems d'employer la thériaque & le lait ; mais ces remedes doivent être dirigés avec beaucoup de prudence. Par exemple, il est important d'observer, au sujet de la thériaque, qu'elle doit être fort ancienne ; car si elle n'avoit éprouvé une fermentation de plusieurs années, elle seroit elle-même narcotique, en vertu de la grande quantité d'opium qui entre dans cette célébre & admirable composition. Mais au moyen de ce mouvement intestin, longtems continué avec la quantité de précieux aromates qui entrent dans ce mêlange, la propriété stupéfiante de l'opium se trouve anéantie, & celle des aromates chauds est réprimée ; en sorte qu'il résulte d'une telle combinaison, qui paroît monstrueuse au premier coup d'œil, une mixtion tonico-sédative, avouée & reconnue excellente par

l'expérience d'un grand nombre de ſiecles.

Il faut encore avoir attention de preſcrire ce remede à des doſes d'autant plus petites, qu'elles doivent être plus répétées & plus long-tems continuées. Sans ces ſages précautions, ce médicament, au lieu de devenir ſalutaire, auroit des effets tout opposés à ceux que l'on en doit attendre en pareil cas, attendu que le poiſon narcotique de la juſquiame agit ſpécialement ſur le ſyſtême nerveux. En effet il ne ſeroit pas plus facile de concevoir les prompts & funeſtes effets de ce poiſon, que ceux des fleches empoiſonnées des habitans de la Riviere des Amazones, qui font périr en quelques minutes tout animal qui en a été piqué. Celui de la vipere, du chien enragé, & tant d'autres, préſenteroient la même difficulté, s'ils n'avoient une action particuliere ſur les principaux organes de tous les mouvemens vitaux.

A l'égard du lait que l'on doit employer en pareil cas, il ne peut être pris ni en trop grande quantité, ni trop long-tems, pourvu qu'il ne reſte dans les premieres voies aucun levain capable de l'altérer. Pour lors il faut, après avoir évacué ſuffiſamment, joindre encore au lait des abſorbans diapnoïques tirés des ſubſtances animales, de préférence aux abſorbans ſimplement terreux. Ceux de la première claſſe ſont les écailles, les pates d'écreviſſe, les coquilles d'œuf, la corne de

cerf, &c. les unes & les autres légérement calcinées. Ces remedes s'oppoſeront, d'une part, en vertu de leur propriété abſorbante, à la décompoſition du lait ; & au moyen de leurs parties animales à demi exaltées, elles ſeconderont les efforts que la nature fait toujours en pareil cas, pour expulſer les parties venéneuſes par les pores cutanés, ou par toute autre voie ſécrétoire.

Nos premiers Maîtres s'étoient certainement appliqués plus que nous à obſerver les différentes marches de la nature, ainſi que l'effet des remedes & des poiſons ſur l'économie animale. Nous ne pouvons donc mieux faire que de les conſulter ; nous verrons qu'ils rapportent très-exactement les ſymptômes que produiſent les poiſons narcotiques ſur nos corps, & qu'ils s'accordent preſque tous à preſcrire les moyens que nous propoſons, & à-peu-près dans l'ordre que nous déſignons ici, pour combattre les fâcheux effets de la juſquiame.

Nota. Malgré les réflexions judicieuſes de M. Varnier ſur la bonté du traitement que l'on a ſuivi, & malgré les excellentes vues qu'il nous donne, ne pourroit-on pas prendre une route plus courte & plus ſûre pour remédier aux effets du poiſon de la juſquiame ? Cette plante eſt dans la même famille que la morelle & la bella-dona, & par conſéquent elle a la même façon d'agir. Hocchſteterus, *Decad.* 7,

rapporte un fait très-propre à nous indiquer le remede que nous devons choisir pour détruire le poison de la bella-dona. Il dit que quelques domestiques d'un Cardinal, qui étoit à Rome, firent infuser de la bella-dona dans du vin de Malvoisie, & qu'ils donnerent de cette infusion à un Frere Quêteur, afin d'observer les symptômes qui en résulteroient. Il survint un délire violent, des ris immodérés, des mouvemens convulsifs, & une espece de fureur maniaque qui se termina par une stupeur qui rendit ce bon Frere hébêté. Le Médecin que l'on appella, ayant été informé du tour, fit avaler un verre de vingaire au malade qui fut soulagé sur le champ, & qui se rétablit en très-peu de tems. On ne doute plus à présent que les acides végétaux, comme le vinaigre & le suc de limon, ne soient les antidotes les plus sûrs du poison de la bella-dona, de la jusquiame & de toutes les plantes stupéfiantes de la même famille.

Il y a plusieurs exemples d'accidens semblables occasionnés par la jusquiame : on en trouve dans les Ephémérides (*a*) d'Allemagne & dans les Mémoires de l'Académie (*b*) des Sciences. Mais voici une Ob-

(a) *Ephem. Nat. Cur. Ann.* 4 *&* 5 *Decad.* 1 *Observ.* 124.
Decad. III. *Ann.* 9 *&* 10. *p.* 178. *in Appendice.*
(*b*) *Ann.* 7609 *&* 7037. *p.* 50. *&* 72.

servation

ſervation qui reſſemble beaucoup à celle de M. Varnier, dont Wepfer (*a*) fait mention, & qui, à ce que je crois, ne ſera point ici déplacée.

Le 25 Mars 1649, on ſervit pour la collation des RR. PP. Bénédictins du Couvent de Rhinow, de la ſalade que l'on croyoit être de chicorée blanche. Il étoit venu de la juſquiame dans la plate-bande de chicorée. Le Jardinier arracha les deux plantes, & eut le ſoin de les ſéparer l'une de l'autre. Un domeſtique qui n'en ſçavoit pas faire la diſtinction, les porta pêle-mêle à la cuiſine, où on les fit cuire, & on les ſervit à table. Les Religieux en mangerent avec beaucoup d'appétit. Auſſi-tôt qu'ils allerent ſe coucher, les ſymptômes du poiſon commencerent à paroître. Les uns étoient attaqués de vertiges, les autres avoient la langue & les lévres brûlantes, le goſier ſec : quelques-uns éprouvoient des douleurs cruelles d'entrailles, & un mal-aiſe dans toutes les parties de leur corps.

Quand l'heure de minuit fut venue, & qu'il fut queſtion d'aller à Matines, on vit une triſte métamorphoſe. Il y eut un de ces Religieux qui avoit un tranſport ſi violent, & qui paroiſſoit ſi foible, qu'il fallut lui adminiſtrer les Sacremens, comme à un homme déſeſpéré.

(a) *Tract. de cicut. aquat.*

Parmi ceux qui étoient allé au Chœur pour dire Matines, les uns ne pouvoient pas lire, ni ouvrir les yeux, ou bien ils entremêloient quelques verſets & quelques paroles qui n'étoient point de l'Office du jour; de ſorte qu'on fut obligé d'en renvoyer un ou deux. Quelques-uns voulant prier Dieu en particulier, en ouvrant leur livre, croyoient voir courir des fourmis.

Le matin, ce fut un ſpectacle aſſez plaiſant de voir un Frere Tailleur qui vouloit travailler. Il étoit aſſis ſur ſon établi: il n'y voyoit pas, & ne pouvoit enfiler ſon aiguille; & quand elle fut enfilée par ſon apprentif, elle lui parut avoir trois pointes; & il ſe piquoit à chaque fois les doigts ou les genoux, de façon qu'il étoit tout en ſang. Un petit nombre de ceux qui s'étoient apperçu de la différence du goût, laiſſerent les groſſes racines & ne mangerent que les petites, & ils conſerverent leur bon ſens. Telle fut la maniere dont quelques-uns furent agités juſqu'au jour, ſans ſçavoir l'origine de ce déſordre; mais comme ce mal étoit commun, on jugea qu'il venoit de la cuiſine. Enfin, après avoir bien cherché, on reconnut la mépriſe du jeune domeſtique.

On envoya de grand matin chercher un Médecin de Schafouſe qui les trouva encore dans leur manie; & leur ayant fait boire de l'eau diſtillée de geniévre, il les guérit

tous. Il félicita ces Religieux de ce que l'on avoit mêlé des racines de chicorée avec celles de jusquiame, & de ce qu'on avoit un peu diminué leur mauvaise qualité, en les assaisonnant avec du vinaigre; car sans cela ils auroient tous péris. L'un d'entr'eux qui avoit mangé beaucoup de racines de jusquiame, s'est plaint qu'il lui en étoit resté un obscurcissement dans la vue, de sorte qu'il étoit obligé de se servir de lunettes, au lieu qu'il avoit la vue fort bonne auparavant. Tout ceci est tiré de Wepfer.

On voit une différence marquée entre les symptômes qui se sont présentés dans les Religieux, & ceux que l'on a observés dans le Cocher de M. le Comte de G.... C'est sans doute les différences dans la dose & & dans l'assaisonnement qui ont produit ce changement dans les effets du poison. *Hæc planta vim habet insaniam excitandi, si paucâ copiâ sumatur, facit temulentiam; si mediocri, soporositatem; si majori, convulsionem; si nimiâ, certam mortem inducit: vim tamen habet anodynam, si folia cum aceto contundantur:* Boerhaave, Hist. plant. Londin. Pars I. pag. 309.



LETTRE

A l'Auteur du Journal, par M. DAVIEL, *Chirurgien ordinaire & Oculiste du Roi.*

MONSIEUR,

Je vous suis infiniment obligé d'avoir bien voulu me communiquer ce que M. de Vermale, premier Chirurgien de l'Electeur Palatin, vous a envoyé concernant ma nouvelle méthode pour l'extraction de la cataracte. Le dessein de mon illustre Confrere étoit de vous engager à mettre dans votre Journal un Recueil de Lettres qui lui avoient été écrites par feu M. Chicoineau & par M. la Martiniere, pour manifester à tout le monde combien cette opération étoit intéressante au genre humain. Mais comme ces Lettres sont toutes à ma louange, & que mon amour-propre en gagneroit trop, je vous prie, Monsieur, de n'en pas faire mention. Vous avez reçu aussi, de la part de M. de Vermale, une petite planche sur laquelle sont gravés les instrumens dont je me servois lorsque j'étois à Manheim ; il est inutile, à ce que je pense, de la rendre publique: car on trouve mes instrumens plus fidélement gravés dans le second Volume des Mémoires de l'Académie de Chirurgie.

Vous sçavez, Monsieur, que je n'oublie

rien de tout ce qui peut contribuer au succès de mes opérations, & j'ai toujours cherché à les rendre pratiquables par tous les gens de l'Art, en satisfaisant à toutes les objections, en ne dissimulant rien de ce qui concerne ma manœuvre, & en opérant toujours publiquement.

Vous avez été témoin, Monsieur, il y a peu de jours, de l'extraction que j'ai faite d'un crystallin cataracté. L'opération n'a été suivie d'aucun accident; le malade voit & se porte au mieux. Je crois que personne ne révoque en doute la bonté d'une si belle méthode; car sur trois cens cinquante-quatre personnes que j'ai opérées, trois cens cinq ont parfaitement réussi. Je suis si sûr du succès, que je n'ai aucun égard *à la maturité des cataractes: toutes les saisons me sont égales; les cicatrices de la cornée ne portent aucun préjudice à la vue, de même que l'issue de l'humeur vitrée.* Je m'en suis convaincu par l'expérience que j'en fais tous les jours, ce qui me fait espérer que mon opération va bientôt devenir une des plus intéressantes de la Chirurgie.

Qu'on ne s'imagine pas cependant que je puisse me flatter de réussir toutes les fois que j'opere. Il y a des accidens imprévus & des circonstances malheureuses qui surpassent les forces humaines.

Un accident assez ordinaire qui arrive à

la suite de l'extraction du crystallin, c'est lorsque les malades n'observent pas assez de tranquillité dans les premiers jours après l'opération; qu'ils remuent leurs yeux sous l'appareil, & qu'en ouvrant forcément les paupieres, ils déterminent les poils des cils à se renverser sur la conjonctive & la cornée; ce qui occasionne dans le moment des irritations considérables à tout le globe, une suppuration de la cornée transparente & de l'humeur vitrée. C'est alors que les malades qui avoient paru tranquilles les deux ou trois premiers jours, commencent à ressentir de petits élancemens dans les yeux, des douleurs sur le sourcil, derriere la tête, aux tempes, aux dents de la mâchoire supérieure, & aux oreilles: cet acident négligé peut avoir des suites fâcheuses; & on est toujours sûr de l'éviter, lorsque les malades veulent demeurer tranquilles, sans faire aucun mouvement de leurs yeux. Si la douleur venoit à persister, on emploieroit les saignées du bras & du pied, & les fomentations chaudes. Mais si on venoit à s'appercevoir que l'appareil fût dérangé, que la paupiere inférieure se renversât dans l'œil, on auroit soin de la contenir; & s'il y avoit quelque poil des cils tombé entre les paupieres, on l'ôteroit sur le champ, crainte qu'il ne causât une plus grande irritation. Le frottement des poils sur la cornée y occasionne souvent de petits boutons qui l'ob-

ſedent avec bien de la douleur ; mais lorſqu'on s'en eſt apperçu, le meilleur parti qu'il y a à prendre, eſt de les ouvrir, comme on fait dans la petite-vérole : par ce moyen tout ſimple, on fait ceſſer les douleurs, l'ophtalmie qui accompagne ces boutons, & on évite la perte de l'œil ; je ne balance pas à faire l'ouverture d'un bouton ſur la cornée. Inſtruit, comme je le ſuis, de tout le déſordre qu'il peut cauſer ; ſur-tout lorſqu'il eſt entre la ſeconde & la troiſieme lame, je l'ouvre juſqu'à la chambre antérieure, pour éviter que le pus ne faſſe quelques fuſées entre les lames de la cornée, & qu'il n'y occaſionne un hypopyon qui ſeroit pour le moins auſſi fâcheux que la cataracte. L'Obſervation ci-jointe achevera de prouver ce que je viens d'avancer.

Le 31 de Janvier 1752, je fis l'extraction d'une cataracte ſolide à l'œil gauche de la femme du Frotteur de Madame la Marquiſe de Château-Renaud. L'opération réuſſit fort bien d'abord, & ſans aucun accident; elle fut faite en préſence de MM. Benomont, Verdier, Sue, de l'Académie royale de Chirurgie. La malade vit fort bien après l'opération ; mais le 2 Février ſuivant, à neuf heures du ſoir, il lui ſurvint une douleur dans l'œil, comme un coup de piſtolet, avec des élancemens dans la tête, à l'occipital, aux ſourcils, aux tempes, aux oreilles & aux

dents de la mâchoire supérieure ; la malade avoit un bon pouls, une bonne langue, & la peau fraîche & souple. Je l'interrogeai sur ce qu'elle sentoit, & si elle n'avoit pas dérangé son appareil, ni remué ses yeux ; ce qu'elle m'avoua : je remis l'appareil, sans ouvrir l'œil. Cette malade fut saignée trois fois au pied, prit plusieurs lavemens d'eau tiéde, fut fomentée chaudement ; mais tout cela n'ayant pas été suffisant pour calmer la douleur, je pris le parti d'examiner l'œil : je trouvai les paupieres un peu œdémateuses, sur-tout vers le grand angle. La cornée me parut tachée dans sa partie inférieure, où j'apperçus une petite fusée de matiere blanchâtre qui partoit d'un petit bouton blanc, gros comme un grain de millet, & au-dessous de ce bouton, j'apperçus un poil des cils que je tirai sur le champ, & j'ouvris le bouton & la petite fusée avec la pointe d'une lancette. J'ouvris le dessus des paupieres, j'en sacrifiai l'intérieur, de même que la conjonctive ; ce qui me réussit si parfaitement, que la malade fut au mieux le lendemain matin, & le petit abscès cicatrisé quelques jours après l'opération, sans qu'il y soit resté qu'une légere marque imperceptible qui n'empêche aucunement l'œil de la malade d'en voir les objets ; & j'ose dire que cette petite opération a sauvé l'œil de la malade.

J'ai l'honneur d'être, &c. DAVIEL.

A Paris ce 12 Janvier 1756.

EXTRAIT du rapport de plusieurs ouvertures de cadavres faites par M. ROCHARD, Chirurgien-Major de l'Hôpital Militaire de Belle-Isle en mer, Correspondant de l'Académie Royale de Chirurgie, &c.

Il a régné l'été dernier à Belle-Isle en mer une maladie dont voici les symptômes. Un pouls petit, serré & fréquent, un point de côté, une peau toujours séche, des crachats teints de sang, une amertume dans la bouche, des envies de vomir & un sang coënneux. Les malades périssoient en très-peu de tems : ceux que l'on évacuoit promptement échappoient à la mort; les humectans, les béchiques, & sur la fin les diaphorétiques joints aux épispastiques achevoient la guérison. M. Rochard a observé que ces maladies de poitrine commençoient avec les vents de nord-ouest qui étoient très-préjudiciables à la transpiration, & qu'il n'y avoit que les soldats obligés de monter la garde & de rester exposés aux plus grands froids, qui étoient attaqués de cette fâcheuse maladie. Les Officiers, les Sergens, les Tambours en ont été garantis. Quand les vents changeoient, les accidens se calmoient & l'épidémie diminuoit. M. Rochard fait une

remarque qui me paroît mériter quelque attention. Quoique cette maladie paroissoit être une pleurésie par les symptômes qui l'accompagnoient, elle ne cédoit cependant pas aux remedes ordinaires. Les saignées multipliées n'avoient pas le succès qu'on auroit pu en attendre. L'émétique faisoit beaucoup mieux, sur-tout lorsqu'il étoit soutenu par les remedes propres à rétablir la transpiration supprimée par les vents qui avoient soufflé auparavant. Le sang coënneux n'est pas toujours une preuve d'inflammation. J'ai observé dans des vieillards & des adultes qui n'avoient aucun signe d'inflammation, un sang plus coënneux qu'il ne l'est communément dans la fluxion de poitrine. C'est pourquoi je crois que dans les maladies qui passent pour inflammatoires, on ne doit pas toujours tirer son indication de la qualité du sang, quand même ce signe se trouveroit réuni avec les symptômes qui paroissent caractériser l'inflammation. Il en est de même du sang mêlé avec les crachats; on voit tous les jours qu'il cede à l'effet de l'émétique placé avec intelligence. Au reste la réflexion de M. Rochard est conforme à la saine pratique. Ecoutons à ce sujet le plus grand Observateur moderne. *Et quantumlibet lateris dolor punctorius, spirandi difficultas, color detracti sanguinis, & reliqua signa pleuritidi familiaria,*

essentialem pleuresim subesse innuerent. Non aliam tamen medendi methodum postulavit hic morbus, quàm quæ febri hujus constitutionis quadrabat; ab illâ verò quæ veræ pleuritidi conveniebat, abhorrebat admodùm. Sydenham. Tuss. épid. an. 1675.

M. Rochard a ouvert plusieurs soldats morts de cette maladie. Il a trouvé aux uns les poumons squirrheux, sans adhérence à la plévre; dans d'autres, il a observé des adhérences considérables & une très-grande quantité de sanie purulente. Quelques-uns avoient dans les poumons une collection de pus tout formé; dans plusieurs autres, le pus étoit épanché dans la poitrine. M. Rochard dit aussi avoir remarqué dans certains sujets des gonflemens emphysématiques qui occupoient la substance du médiastin, comme si l'on eût soufflé le tissu cellulaire.

L'Observateur fait ici une petite digression, & nous rappelle un fait qu'il eut occasion d'observer autrefois. Un de ses cousins-germains mourut à Meaux, après avoir été affligé de palpitations de cœur, de difficulté de respirer, & ayant presque toujours le pouls vif & serré. M. Rochard fit l'ouverture de la poitrine, en présence de Médecins & de Chirurgiens. Il trouva le péricarde tout-à-fait charnu, fortement adhérent au cœur, ne pouvant l'en détacher, qu'en enlevant une partie des fibres de ce viscere. Cette

Observation prouveroit aux Anatomistes que le péricarde est réellement composé de fibres musculaires; mais cet état est contre nature, & l'on peut aisément prendre le change sur ce point. Voici ce que dit M. Senac, premier Médécin du Roi, dans son excellent Traité du Cœur: » Dans l'état naturel, on » ne sçauroit découvrir des fibres musculeuses » sur les membranes du péricarde: on ne » peut trouver quelque apparence de ces » fibres, que dans les péricardes altérés » par des maladies; mais cet état où les » membranes ont dégénéré, ne décide pas » de leur forme naturelle. Je ne sçais même » sur quel fondement on a osé assurer que » dans des péricardes malades, les fibres » étoient musculeuses ou tendineuses. La » couleur rouge n'est pas un signe caractéristi» que des muscles. La force des fibres ne » prouve pas qu'elles soient telles que les fi» bres des tendons. « *Vol. 1, pag. 22.*

OBSERVATION

Sur un Kyste trouvé dans le cerveau, par M. GONTARD, Conseiller-Médecin du Roi, à Ville-Franche en Beaujolois.

Une fille, âgée de dix-huit à vingt ans, étoit malade dans l'Hôpital de cette ville: elle avoit une fiévre continue avec redou-

blemens, accompagnée de tous les symptômes qui caractérisent les fiévres putrides ; des vomissemens bilieux, vermineux, la langue fort chargée, le pouls grand & fréquent, les urines troubles, les déjections fétides. Ce qu'il y avoit de particulier, c'étoit un écoulement de pus par le conduit de l'oreille droite, avec des douleurs de tête très-violentes. Il est bon d'observer que cette espece de suppuration avoit commencé long-tems avant cette fiévre putride, & que j'ignorois les symptômes qui auroient pu faciliter à en découvrir la cause ; car quand la malade fut amenée dans l'Hôpital, elle étoit si fort absorbée par la violence de la fiévre, qu'elle n'a jamais pu répondre à mes questions d'une maniere satisfaisante.

Elle mourut le 20 de Juin 1754. Nos Dames Hospitalieres m'engagerent à en faire l'ouverture. On enleva la calotte du crâne, en le sciant horizontalement, & de façon à emporter la partie supérieure des os des tempes, à peu de distance de l'apophyse pierreuse. La scie avoit déchiré la dure-mere du côté du temporal droit, & je fus surpris de voir, à travers cette ouverture de la dure-mere, que la substance du cerveau étoit jaune. Ayant enlevé la dure-mere, comme j'examinois cette portion du cerveau, dont la consistance, non plus que la couleur n'étoient pas naturelles, je découvris bientôt un

corps étranger, qui n'étoit renfermé dans cet endroit qui répondoit au temporal, que dans une lame du cerveau fort mince & jaune, comme je viens de dire. Je le mis tout-à-fait à découvert, & je l'enlevai avec les doigts & le plaçai dans la calotte du crâne. C'étoit un kyste oblong, cylindrique, du volume d'un gros œuf de poule, mollet, comme seroit à-peu-près une vessie qui ne seroit pas parfaitement pleine. Ce corps étoit enveloppé sans adhérence, comme dans une boëte, dans l'hémisphere droit du cerveau inférieurement, occupant une partie du lobe moyen & une partie du postérieur, appuyant par une extrêmité sur la tente du cervelet, & par l'autre sur l'apophyse pierreuse, n'y ayant qu'une lame fort mince du cerveau qui séparât ce corps de la tente & du rocher, de même que du reste du temporal. Cette lame étoit d'un jaune orangé, & toute la surface interne de la cavité dans laquelle le kyste étoit enchassé, étoit de la même couleur. Elle avoit aussi moins de consistance que la substance du cerveau n'en a naturellement; elle étoit comme dissoute, sans être fluide. C'étoit cette portion du cerveau ainsi corrompue qui fournissoit le pus à l'oreille, comme nous l'allons voir.

Non-seulement il ne paroissoit sur le kyste aucune ouverture par où l'huneur qu'il contenoit pût sortir, mais même l'ayant pressé

assez fortement, il n'en transpira rien ; preuve que le pus qui sortoit par l'oreille n'étoit pas fourni par le kyste, mais par les parties du cerveau qui l'environnoient, & auxquelles la suppuration avoit été occasionnée par la compression de ce corps étranger. Je l'ouvris avec un instrument, & je le trouvai plein d'une liqueur qui avoit presque la consistance d'un pus épais ordinaire ; mais d'un jaune foncé. La tunique avoit environ une ligne d'épaisseur, & étoit composée de deux lames. L'extérieure étoit une membrane lisse, polie & mince, comme celle qui revêt le foie & les autres visceres, ou la tunique externe des intestins. La lame interne étoit épaisse, inégale, spongieuse, de couleur noirâtre comme de sang caillé.

A la face interne du temporal, il y avoit une carie dont l'étendue sur la surface de l'os pouvoit avoir environ dix lignes de diametre, occupant la partie inférieure postérieure de la portion écailleuse & le commencement de la face supérieure du rocher, se portant jusques sur l'angle supérieur. Ce siége de la carie étoit le plus voisin de la partie corrompue du cerveau, & répondoit à l'endroit de la dure-mere qui avoit été déchiré par la scie ; ce qui empêcha de voir si elle étoit percée, ou corrodée par le pus. Toute la face postérieure du rocher étoit saine, de même que le conduit auditif in-

terne & le nerf auditif; ce qui fait voir que le pus qui venoit du cerveau, & qui sortoit par l'oreille, ne passoit pas par le conduit auditif interne.

Dans l'enfoncement formé par la portion écailleuse & le rocher, où étoit le centre de la carie, elle avoit fait un creux dont le diamétre étoit d'environ trois lignes, & la profondeur de deux lignes, situé presque perpendiculairement au-dessus de l'apophyse mastoïde, avec les cellules de laquelle il communiquoit. Ayant séparé avec une scie l'apophyse mastoïde & une portion de la caisse du tambour du reste de l'os, je trouvai toutes les cellules imbibées de pus & colorées de jaune. Je vis comment le pus qui avoit creusé l'os jusqu'aux cellules, se déchargeoit dans la caisse par l'embouchure de ces mêmes cellules, & sortoit par le conduit auditif externe, laissant intact le conduit interne & les autres organes de l'ouie.

Quelques jours avant la mort de la malade, le pus sortoit aussi par le nez, auquel il ne pouvoit être porté que par la trompe d'Eustache, sans doute lorsqu'elle étoit couchée sur le côté opposé.



OBSERVATION

Par M. VANDERMONDE, Auteur du Journal.

Cette Obſervation de M. Gontard m'en rappelle une autre que je fis ſur un cas ſemblable il y a cinq ou ſix ans. Un homme âgé de trente-cinq ans, aſſez ſobre, d'un tempérament ſanguin, des plus vigoureux, Frotteur de ſon métier, & qui par conſéquent menoit une vie peu réglée pour ſa nourriture & ſes actions, vint me conſulter pour un violent mal de tête dont il étoit attaqué. Cette douleur occupoit tout l'occiput & la majeure partie de la nuque. Ce mal étoit ſi violent dans l'accès, que ce pauvre malheureux faiſoit des cris dignes de compaſſion, & qu'il étoit dans des mouvemens convulſifs continuels; le pouls devenoit dur & ſerré, le ſang ſe mouvoit d'une rapidité ſinguliere; il avoit les yeux renverſés, & la bouche étoit agitée de mouvemens ſpaſmodiques ſi violens, qu'elle auroit coupé tout ce que l'on auroit préſenté au malade. Il n'y avoit pas d'écume à la bouche; le malade ne perdoit pas connoiſſance, & n'avoit que des mouvemens convulſifs, & non pas des con-

vulſions. Cette ſcene finiſſoit au bout d'une heure par un dénouement bien oppoſé; le malade tomboit dans un affaiſſement total, dans lequel il s'endormoit. Les accès dans les premiers tems ne ſe faiſoient ſentir que très-rarement, ils devinrent plus fréquens, & enfin ils reparurent tous les ſoirs. Dans le reſte de la journée, cet homme étoit tranquille, n'avoit aucune apparence de ſon mal : il alloit faire ſon ouvrage dans les différentes maiſons où il étoit néceſſaire; il ſe plaignoit ſeulement d'un écoulement de matiere ichoreuſe qui ſortoit par une de ſes oreilles. Feu M. Molin que l'on avoit conſulté, & moi, nous lui conſeillâmes tout ce que nous crûmes de mieux indiqué; tous les remedes ne faiſoient qu'irriter le mal. Après les ſaignées, les délayans, les calmans, les narcotiques, je preſcrivis les véſicatoires, pour tâcher d'attirer en abondance cette même matiere qui ſe faiſoit une iſſue par l'oreille. Les convulſions devinrent plus violentes. Le pauvre patient mourut enfin dans des douleurs & des contorſions inexprimables.

M. Joſnet, Docteur en Médecine de Reims, étoit pour lors à Paris; il aſſiſta à l'ouverture du cadavre, qui, au bout de douze heures, étoit auſſi chaud que ſi le malade fût mort après avoir été étranglé dans l'inſtant. Nous trouvâmes tous les viſceres du bas-ventre en très-bon état, ſans aucune appa-

rence d'inflammation ; la poitrine étoit ſaine, comme toutes les parties qu'elle contient. Après avoir ouvert le crâne, nous examinâmes avec la derniere attention les membranes qui couvrent le cerveau ; il n'y avoit pas de ſang épanché, ni engorgé dans les ſinus. On ouvrit la dure-mere, & on ſépara avec un raſoir le cerveau par couches ; nous n'y découvrîmes rien de particulier. Enfin nous nous tournâmes du côté du cervelet, dans lequel nous apperçûmes pluſieurs petites glandes dures, rénitentes, & comme ſquirrheuſes ; on les partagea en deux avec aſſez de peine, & nous n'y vîmes qu'une infinité de petits vaiſſeaux également obſtrués. La moëlle allongée ne ſe reſſentoit pas de ce déſordre particulier au cervelet.

OBSERVATIONS

DE CHYMIE,

Faites par M. CADET, Apothicaire-Major des Invalides, ſur l'Eau minérale de M. de Calzabigy, pour en tirer le Bleu, appellé communément Bleu de Pruſſe.

J'ai annoncé dans mon Analyſe des Eaux minérales de M. de Calzabigy, que ces Eaux m'avoient fourni un bleu que je prévoyois être fort utile. Je me ſuis engagé à donner

un Mémoire particulier ſur cet objet ; je ne crois pas devoir tarder davantage à m'acquitter de mon engagement.

La ſuite de mes premieres opérations m'a naturellement conduit à ce travail, qui d'ailleurs n'en étoit pas un nouveau pour moi. Le célébre M. Geoffroy pere, mon Maître en Pharmacie, s'étoit occupé long-tems de cette matiere ; il m'avoit communiqué les différens procédés dont il s'étoit ſervi. M. Macquer, de l'Académie des Sciences, à qui nous devons la parfaite connoiſſance de la théorie de cette opération, a bien voulu auſſi me faire part de ſon travail. C'eſt ſur les principes de cet habile Chymiſte, ainſi que ſur ceux de M. Geoffroy, que j'ai établi mes recherches.

Il a été démontré par les analyſes qui ont été faites de l'Eau minérale de M. de Calzabigy, que cette Eau étoit chargée d'un vitriol de Mars, d'un ſel ſéléniteux, &c.

Le bleu de Pruſſe n'eſt autre choſe qu'un fer très-diviſé, précipité par l'alkali fixe en une poudre qui ſe trouve changée, dans l'inſtant de la précipitation, par un principe ſulfureux, en un bleu plus ou moins foncé, ſuivant la portion de terre blanche alumineuſe qui s'y trouve mêlée ; la ſélénite ne différant d'ailleurs de l'alun, que par l'eſpece de terre qui eſt unie à l'acide vitriolique. L'Eau minérale dont il eſt queſtion m'a paru renfermer tous les matériaux propres à fournir un préci-

pité semblable au bleu de Prusse, en y joignant une lessive alkaline chargée d'un principe sulfureux extrait par le feu de matiere animale.

J'ai cru m'appercevoir que de tous les alkalis fixes, le sel de soude étoit celui qui a toujours le mieux réussi à M. Geoffroy dans les travaux qu'il a tentés sur le bleu de Prusse. Je l'ai préféré à tout autre sel fixe, à raison d'un principe sulfureux dont M. Geoffroy pense que le kali se charge pendant sa calcination. J'ai reconnu ce principe sulfureux bien sensiblement dans les différentes lessives que j'ai faites de ses cendres. J'ai observé que le sel produit de ces lessives par l'évaporation dans une marmite de fer, acquéroit différentes couleurs semblables à celle de la chaux de plomb; que dans le commencement de l'exsiccation, il prenoit souvent une couleur grise ainsi que le prend le plomb dans sa fusion, lorsqu'il perd son phlogistique pour devenir chaux; que ce sel poussé à un feu plus vif, devenoit d'une couleur jaune qui approchoit beaucoup de celle du massicot; & qu'ensuite le feu étant un peu augmenté, ce sel passoit à une couleur rouge, plus foncée que celle du minium ordinaire: ce sel parvenu à cette couleur, répand une odeur sulfureuse très-pénétrante, & jetté tout chaud sur un corps froid, il prend le jaune du massicot, comme l'éprouve le minium, qui perd sa couleur rouge après avoir

été chauffé un certain tems, pour repasser à la premiere couleur qu'il avoit avant d'être minium, qui est celle du massicot. C'est à M. Geoffroy le fils que nous avons obligation de ces découvertes sur le minium, dont l'opération ne nous étoit pas parfaitement connue. Il a donné plusieurs Mémoires sur l'analogie du bismuth avec le plomb, dans lesquels on voit les principes de cette opération très-bien développés.

Quelques Chymistes, tant anciens que modernes, ont avancé que le minium n'étoit autre chose qu'un massicot de plomb calciné au feu de réverbere, sur lequel on faisoit passer la flamme du bois, & que par le moyen de cette forte calcination, on lui donnoit la couleur rouge. Il y a lieu de croire que ces Chymistes n'avoient pas exécuté eux-mêmes l'opération, telle qu'ils l'ont décrite, car ils se seroient apperçus qu'elle ne leur auroit pas réussi.

Il est évidemment démontré que le massicot de plomb n'est changé en minium, que par un dégré constant de chaleur; ce dégré est le deux cent quatre-vingt-cinquieme du thermométre de *Fareinheit*; & si l'on outre-passe ce dégré de chaleur, on détruit insensiblement sa couleur rouge, pour le faire passer à sa prémiere couleur jaune.

J'ai perdu de vue pour un instant tous les phénomenes que j'ai remarqués dans la cal-

cination du ſel de ſoude : ce ſel, dans l'état de couleur rouge dont je viens de parler ci-deſſus, la perd inſenſiblement par la calcination avec cette odeur ſulfureuſe ſi pénétrante, & demeure d'une foible couleur jaune qui ſe démontre plus ſenſiblement lorſque ce ſel a pris l'humidité de l'air. Tous ces phénomenes méritent la peine d'être éclaircis. Je ne ſais ſi on ne pourroit pas en atrribuer la cauſe à la portion du fer qui a été démontrée dans la ſoude, & à une autre portion que la liqueur de ce ſel détache très-ſenſiblement de la marmite, lorſqu'elle a été concentrée juſqu'à un certain point. L'on ſait que le fer décompoſé par l'acide vitriolique, ſe trouve toujours ſous la couleur jaune ; ne pourroit-il pas ſe démontrer de même avec l'alkali de ſoude ? Cette même couleur jaune réverbérée ſous la mouffle, prend une couleur rouge. Toutes ces variations de couleurs dans le fer ne ſeroient-elles pas en partie la cauſe de celle que j'ai obſervée dans la calcination de ce ſel. C'eſt une choſe qui ne peut être démontrée que par un travail ſuivi.

Je me ſuis écarté encore de l'objet de mon travail ; mais ſouvent dans nos opérations, nous nous trouvons arrêtés par des phénomenes, auxquels nous ne pouvons nous refuſer. Je reviens donc à mon premier objet.

Le ſel de ſoude chargé de ce principe ſulfureux, me paroiſſant le plus propre pour

mon opération, & ne voulant pas m'éloigner des proportions décrites dans le Mémoire de M. Geoffroy, j'en ai pesé quatre onces que j'ai mêlées avec huit onces de sang de bœuf desséché, & je les ai calcinées dans un creuset au fourneau à vent. J'ai reconnu le point de calcination. Lorsque la matiere est devenue parfaitement rouge, & qu'elle ne rendoit presque plus de flammes, je l'ai tirée du creuset & je l'ai jettée toute rouge dans deux livres & demie d'eau bouillante. Après un demi-quart d'heure d'ébullition, j'ai filtré cette lessive; j'en ai versé peu-à-peu dix à douze onces sur deux pintes d'eau minérale très-chaude, observant, en la chauffant, les précautions décrites dans mon Analyse, art. 9, pour empêcher qu'elle ne se décomposât par la chaleur. Le résultat du mêlange de ces deux liqueurs a été un *coagulum* d'un vert obscur. Nullement satisfait de cette couleur, je me suis avisé d'ajouter à ce mêlange de nouvelle eau minérale: je me suis apperçu qu'à mesure que j'en versois, le mêlange prenoit par dégré différentes nuances, pour passer en dernier lieu à une belle couleur verte d'émeraude. La liqueur étant reposée, a conservé sa couleur verte, & a précipité en peu de tems une fécule qui m'a paru bleue: je l'ai lavée plusieurs fois avec de l'eau de puits filtrée; je l'ai fait sécher, & elle est restée d'une couleur noire qui, employée

employée dans la peinture avec un peu de blanc de plomb, a donné des nuances d'un vert de pré.

Cette opération m'a fait obſerver qu'il falloit employer très-peu de leſſive alkaline pour précipiter le fer & la ſélénite propre à fournir le bleu; qu'une plus grande quantité ne ſervoit qu'à précipiter de nouveau fer qui donnoit à ce *coagulum* ce vert obſcur. J'ai répété la même opération, en obſervant ſur-tout de mettre très-peu de leſſive alkaline; la liqueur a paſſé tout d'un coup à un beau vert tranſparent, en précipitant une fécule qui ne différoit point de la premiere. J'ai verſé quelques gouttes d'eſprit de ſel ſur cette fécule, qui a paſſé ſur le champ à une très-belle couleur bleue. J'ai imaginé delà que le vert n'étoit qu'accidentel; que la ſélénite & le fer contenus dans les eaux précipitées par l'alkali fixe, étant changés en bleu par le principe ſulfureux, ſuivant la théorie que nous en a donnée M. Macquer, il ne pouvoit y avoir qu'une ſurabondance de terre jaune ferrugineuſe qui n'avoit pu être changée en bleu, & qui avoit communiqué la couleur verte à la fécule, par la raiſon qu'avec du jaune & du bleu l'on fait du vert.

La ſuite de ce Mémoire va prouver que mes conjectures ont été juſtes. Pour ſéparer cette ſurabondance de fer, j'ai fait chauffer de l'eau minérale dans une marmite de fer

neuve; dès le commencement de l'ébullition, elle a pris une couleur jaune très foncée : j'ai saisi ce moment pour filtrer la liqueur, & il m'est resté sur le filtre cette terre jaune surabondante que je cherchois. Ma liqueur étant parfaitement claire & encore chaude, j'y ai versé peu-à-peu de ma liqueur alkaline sulfureuse : j'ai obtenu à l'instant une fécule d'un très-beau bleu, sans avoir eu besoin d'être *avivée par les acides ;* ce qui le rend supérieur au bleu de Prusse ordinaire qui s'écrase difficilement sous la molette, au lieu que ce dernier est doux au toucher, & très-facile à s'écraser sous les doigts : employé dans la peinture, il donne un beau bleu très-foncé. M. Boucher, Peintre, si connu par ses ouvrages, l'a employé avec succès. Je regarde aussi comme un avantage très-grand, de n'être point obligé de me servir des acides minéraux pour aviver ce bleu. Les Artistes qui emploient cette couleur dans leurs ouvrages, ne peuvent s'attendre à les voir conserver long-tems leur fraîcheur, tant qu'ils se serviront d'un bleu qui aura passé par les acides; car quelques précautions que l'on prenne pour le laver, il en reste toujours une petite portion, qui avec le tems attaque cette couleur & en détruit l'éclat.

Cette observation est de M. Geoffroy. M. Macquer a pourtant démontré que les acides minéraux ne dissolvoient, ni même

n'altéroient point le bleu de Prusse, par les différentes dissolutions qu'il en a tentées : il a remarqué seulement qu'ils lui donnoient plus d'intensité ; il ne prétend pas pour cela contredire le sentiment de M. Geoffroy, d'autant plus qu'il m'a dit n'en avoir fait aucun essai dans la peinture, & qu'il pense qu'il ne seroit pas impossible que l'action de l'air combinée avec celle de l'acide, ne pût à la longue produire une altération que l'acide seul n'occasionne pas d'abord. Certainement M. Geoffroy n'a avancé ce fait que d'après l'expérience.

Je crois devoir faire observer dans ce Mémoire, que pour obtenir la fécule bleue avec la liqueur alkaline sulfureuse, il est très-important de bien saisir l'instant de l'ébullition de l'eau minérale, où il se fait une séparation de terre jaune pour la filtrer, parce que si on laisse précipiter la sélénite, on n'obtient qu'une fécule tirant sur le noir. Cette opération prouve la parité & la nécessité de la sélénite ou de la terre de l'alun dans la composition du bleu. J'ai rendu le succès de cette opération encore plus certain, en ajoutant une dissolution d'alun à l'eau minérale, dont j'avois laissé précipiter la sélénite : à peine y ai-je versé de ma liqueur alkaline sulfureuse, que j'en ai obtenu une fécule d'un beau bleu, qui n'étoit pourtant pas aussi foncée que celle que j'avois tirée de mes dernieres opérations. J'ai attribué ce changement à une trop grande

quantité de terre alumineuse qui avoit été précipitée par l'alkali fixe, & qui avoit étendu davantage les particules de fer changées en bleu. J'ai recommencé l'expérience, en ajoutant moins d'alun à une portion de la même liqueur que j'avois réservée; ma liqueur alkaline sulfureuse y étant mêlée, j'ai obtenu un bleu beaucoup plus foncé & tel que je le désirois.

Mon objet, en traitant ce bleu, étant d'en abréger le travail & de chercher à donner plus de facilité à ceux qui voudront s'occuper de cette opération, j'aurois bien tenté le procédé de M. Macquer, en saturant ma liqueur alkaline sulfureuse de la partie colorante du bleu de Prusse, par le procédé qu'il a donné dans son Mémoire lu en 1752 dans une Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences; mais cette opération, quoique fort intéressante pour la théorie, devenant trop dispendieuse dans la pratique, j'ai imaginé d'extraire d'une façon plus aisée le bleu de ces eaux minérales, sans être obligé de séparer la terre jaune. J'ai pris pour cet effet environ deux onces d'alun grossiérement concassé, je l'ai fondu dans un demi-septier d'eau bouillante; j'ai mêlé cette dissolution avec deux pintes & chopine d'eau minérale chauffée sans précaution : j'ai filtré sur le champ, ensuite j'y ai versé peu-à-peu de ma liqueur alkaline sulfureuse, telleque je l'ai

décrite ci-dessus, à l'exception pourtant que j'en ai augmenté le poids du sang de bœuf de deux onces, afin de charger davantage ma liqueur alkaline de ce principe sulfureux qui donne le bleu au fer. J'ai obtenu de cette opération une fécule d'un assez beau bleu. Je ne désigne point le poids de la liqueur alkaline qu'il faut y faire entrer; il suffit d'en verser peu-à-peu & de cesser à l'instant qu'on s'apperçoit que le bleu qui se forme est moins beau que celui qui s'est précipité le premier. Le mouvement de l'effervescence étant fini, la liqueur étant parfaitement reposée, il faut avoir grande attention de la décanter de dessus la fécule, & d'en enlever le plus que l'on pourra. Il faut ensuite noyer la fécule dans une certaine quantité d'eau de puits, que l'on décantera de nouveau : dès qu'elle sera devenue claire, on peut alors mettre égoutter la fécule sur un filtre, & la porter ensuite au séchoir. Si l'on ne prenoit point toutes ces précautions, la premiere liqueur que l'on sépare de dessus la fécule ayant une couleur verte transparente, à raison d'une portion de vitriol de Mars dont elle est encore chargée, cette même liqueur, dis-je, déposeroit avec le tems une portion de terre jaune ferrugineuse qui se mêleroit avec le bleu, & qui en altéreroit plus ou moins la perfection.

Ce nouveau travail pourroit encore, s'il

étoit néceſſaire, ſervir de preuve à l'exiſtence du vitriol martial pur & de la ſélénite dans l'eau minérale de M. de Calzabigy. Je ne crois pas qu'aucun Auteur ait démontré auſſi ſenſiblement le fer contenu dans aucune eau minérale. Le fameux Henkel a bien démontré le fer dans la ſoude, par la petite portion de bleu qu'il en a tiré : M. Geoffroy lui-même, d'après le travail de ce fameux Chymiſte, a tiré des cryſtaux de ſel de Glauber coloré d'un très-beau bleu de ſaphir, en verſant de l'acide vitriolique ſur le ſel alkali de ſoude, cherchant à prouver que ſa baſe étoit la même que celle du ſel marin; mais tous ces travaux n'ont jamais fourni à ces célebres Chymiſtes une auſſi grande quantité d'un bleu auſſi parfait que celle que j'ai retirée de ces nouvelles eaux minérales.

Je n'ai point regardé comme inutiles dans ce Mémoire les détails dans leſquels je ſuis entré ; j'oſe me flatter que juſtement appréciés, ils pourront être de quelque ſecours à ceux qui s'occupent de la Chymie.



DESCRIPTION d'une Rougeole épidémique observée à Prague dans les années 1754 & 1755, par M. MAURICE MAYERSBACK, Docteur en Médecine, &c.

L'hiver dernier fut à Prague extrêmement froid. Les observations faites avec le thermométre ont prouvé que l'air étoit aussi vif & aussi piquant qu'en 1709. Pendant les mois de Janvier & de Février il a régné beaucoup de petites-véroles discretes, qui ont disparu vers l'équinoxe du printems. Le mois d'Avril a été assez chaud, & il y a eu très-peu de maladies. Il n'en a pas été de même du mois de Mai, qui a été très-froid, & qui a occasionné beaucoup de pleurésies & de dyssenteries. Dans le mois de Juin le thermomètre de Farenheith étoit à dix-sept ou dix-hut dégrés sur le midi; ce fut à peu-près dans cette température, que les rougeoles commencerent à se déclarer. Les enfans y étoient sur-tout extrêmement sujets. Ces maladies se manifestoient d'abord par un frisson suivi de chaleur. Le second jour la fievre survenoit avec un malaise général, des nausées fréquentes, souvent des vomissemens, une diarrhée, une soif ardente & un dégoût marqué. La langue

étoit féche & blanche; les malades étoient incommodés d'une petite toux, d'une pesanteur considérable autour des yeux, & d'une très-grande propension au sommeil. Cet état soporeux a continué même jusqu'après l'éruption, sur-tout dans les malades auxquels il n'étoit pas survenu de diarrhée. Ceux qui n'avoient pas épouvré d'évacuations abondantes par les selles, devenoient sours pendant plusieurs jours. Ce symptôme diminuoit proportionellement à l'éruption, qui étoit très-tardive.

La saignée n'a point (a) réussi. Les enfans auxquels on tiroit du sang, n'avoient aucune éruption & devenoient sourds; quand la toux & la foiblesse du pouls augmentoient considérablement, les malades ne guérissoient qu'au bout d'un mois ou de quarante jours. Ceux qui étoient d'un tempérament pituiteux, éprouvoient alternativement tous les accidens de cette maladie, & n'avoient que peu ou point d'éruption. Les tempéramens sanguins se tiroient d'affaire plus promptement; mais avec une éruption abondante.

Les rafraîchissans que quelques personnes ont employés, on fait beaucoup de mal,

(a) Il n'est pas étonnant que les saignés aient été contraires à cette espece de rougeole, puisque le froid étoit si violent. Si l'épidémie eût paru dans une année plus chaude, les saignées auroient peut-être été nécessaires, comme elles le sont dans ce pays, où le climat est assez tempéré, & où les fibres sont plus tendues & les températments plus vifs.

ainsi que les adoucissans. Ceux qui ont voulu hâter l'éruption par le moyen des épispastiques & des cordiaux, ont changé la maladie en pourpre, ou en fiévre maligne, accompagnée de symptômes mortels. Tous ceux qui ont été traités de ces deux manieres périssoient au bout de huit jours.

Après avoir évacué mes malades avec les émétiques, je les ai réduits à une tisane faite avec le contrayerva & la serpentaire, qui a toujours produit de très-bons effets. J'ai ordonné quelquefois des lavemens pour tempérer l'âcreté de l'humeur, & j'ai fait prendre les narcotiques de deux jours l'un. Après la guérison, il restoit un larmoiement opiniâtre qui n'a cédé qu'aux purgations les plus vives, très-souvent répétées. L'épidémie continue encore à présent (13 Novembre 1755;) mais avec moins de violence.

EXTRAIT de la These sur l'Inoculation que M. MORISOT DES LANDES a soutenue aux Ecoles de Médecine de Paris, le 23 Novembre 1755, sous la présidence de M. Millin, D. M. P.

L'INOCULATION DE LA PETITE-VÉROLE CONVIENT-ELLE AUX PARISIENS?

Pour établir la nécessité de commuuiquer la petite-vérole aux Parisiens, en les inocu-

lant, M. Morisot, Auteur de la These, emploie des argumens directs & des indirects. Il tire ses preuves de l'insuffisance de toutes les méthodes connues pour la guérison de la petite-vérole; & les avantages de l'inoculation fondés sur la raison & l'expérience, l'engagent à se déclarer en faveur de cette nouvelle méthode, & lui présentent des armes pour repousser les traits de ses Adversaires.

M. Morisot fait voit d'abord que les Médecins n'ont rien oublié pour arrêter les progrès d'une maladie si cruelle, & qu'ils ont eu la douleur de voir échouer leurs efforts, tant à cause de la violence du mal, que par rapport aux nouvelles faces qu'il présente dans ses quatre périodes différens.

On a donc été forcé d'avoir recours à l'Observation qui nous apprend que presque tous les hommes sont attaqués de la petite-vérole: que ceux qui l'ont eue une fois, en sont rarement attaqués une seconde: que la disposition à contracter ce mal ne peut être détruite que par la petite-vérole elle-même: enfin que la maladie est bénigne dans les enfans qui sont sains, lorsque le tems & la constitution de l'air sont favorables; qu'elle est maligne au contraire dans les circonstances opposées. Ces quatre caracteres, dont les trois premiers sont propres à la petite-vérole, servent de base à l'inoculation. L'Auteur, com-

me l'on voit, eſt conduit naturellement à l'expoſition de ſon ſujet ; & il demande ſi l'inoculation qui donne une petite-vérole bénigne par le choix qu'elle fait des circonſtances, n'eſt pas le meilleur remede des petites-véroles ſpontanées.

Dans le ſecond paragraphe, l'Auteur expoſe les cauſes qui rendent inſuffiſantes les meilleures méthodes. Selon les calculs de M. Jurin, il périt un quatorzieme de ceux qui ont la petite-vérole, & un ſeptieme, quand les épidémies ſont mauvaiſes ; parce que la petite-vérole qui eſt toujours bénigne, quand elle eſt ſimple, ſe trouve ſouvent compliquée avec des cauſes qui en font le danger. Ces cauſes de complication ſe tirent du ſujet qu'elle attaque, ou de l'état de l'air. La petite-vérole eſt ordinairement confluente dans les adultes. Le pléthoriques, les gens robuſtes ſont plus expoſés aux petites-véroles pourprées, & les perſonnes foibles aux petites-véroles cryſtallines. On ne doit pas attendre une petite-vérole d'une bonne eſpece dans ceux dont les humeurs ſont infectées d'un vice vénérien, ſcorbutique, &c. ni dans ceux que la maladie ſurprend tout-à-coup, lorſque le corps eſt affoibli ou échauffé par quelque excés. La petite-vérole eſt ſouvent mortelle pour les femmes pendant leur groſſeſſe, ou dans leurs couches. Enfin il y a des tems & des conſ-

titutions de l'air qui augmentent le danger de la maladie. C'eſt à ces cauſes ſi puiſſantes, quelquefois ſi obſcures, & qui préſentent tant d'indications différentes & ſouvent des contre-indications, qu'il faut attribuer l'incertitude du diagnoſtic d'une maladie auſſi compliquée, l'infidélité du pronoſtic, & l'inefficacité du meilleur traitement.

Les habitans de Paris ſont très-expoſés à l'action de toutes ces cauſes. La petite-vérole ſe développe plus tard à Paris, & il y a à proportion plus d'adultes qui en ſont attaqués. Les Pariſiens ont ordinairemeut la fibre foible : cette foibleſſe eſt augmentée par la mauvaiſe éducation qu'on donne aux enfants & par le peu d'exercice de la plupart des adultes. L'air épais de Paris n'eſt pas propre à donner du reſſort & de la force aux fibres. Ce ſont ces cauſes qui rendent ſi fréquentes à Paris les affections des nerfs, les fievres malignes & les petites-véroles cryſtallines. La maniere dont on vit dans cette ville, contribue encore à augmenter le danger des petites-véroles.

On voit dans le troiſieme paragraphe que les Inoculateurs, en donnant la petite-vérole, ſe rendent maîtres des circonſtances, en ne choiſiſſant que celles qui peuvent être favorables. Ce paragraphe commence par une hiſtoire abrégée de l'inoculation ; ce détail hiſtorique eſt ſuivi de la pratique de

cette méthode, qui se réduit à trois points : à la préparation du sujet avant l'insertion du pus ; à l'insertion du pus ou l'inoculation proprement dite ; à l'histoire de la maladie, avec les précautions & les remedes qu'elle exige, soit pendant son cours, soit quand elle est finie. Parmi les précautions, l'Auteur a soin de recommander qu'on évite l'automne à Paris pour cette opération ; le printems lui paroît la seule saison favorable. Quoique tout ce qui est dit au sujet de la pratique de l'inoculation, fasse sentir qu'il n'est point de maladie plus critique, il est de la derniere importance que la direction en soit confiée aux conseils d'un Médecin sage & éclairé ; car autrement on n'en garantit pas le succès.

Le quatrieme corollaire a pour objet de faire voir la bénignité de la petite-vérole artificielle. La distance énorme qui se trouve souvent entre la petite-vérole naturelle & l'artificielle, dépend de plusieurs causes étrangeres à cette maladie. Cette différence se fait encore mieux sentir par ses effets. L'Auteur les a tracés dans deux tableaux : le premier renferme ce que les petites-véroles confluentes, pourprées & crystallines présentent de plus affreux ; l'autre n'offre que des traits gracieux, & rien qui n'inspire de la confiance. Six ou sept jours après l'insertion du pus variolique, on voit paroître les

ſignes avant-coureurs de la petite-vérole ; mais ces ſymptômes n'ont rien d'effrayant. La fievre qui s'y joint ne dure que pendant le tems de l'éruption, à laquelle deux jours ſuffiſent ordinairement. Le tems de la ſuppuration ſe paſſe ſans orage. Les puſtules ſont élévées, arondies, de couleur de roſe à leur baſe, & remplies d'une matiere douce, blanche & épaiſſe ; elles jauniſſent inſenſiblement, ſe deſſéchent & tombent en écailles, ſans laiſſer ſur la peau la moindre marque. La cauſe de ces avantages eſt ſenſible. Les miaſmes contagieux, ſelon M. Goth, n'agiſſent que relativement à la diſpoſition du corps dans lequel ils ſont reçus : or on inſere le pus de la petite-vérole à des enfans ſains dont les humeurs ſont douces & les ſolides ſouples. Si on inocule des adultes, par la préparation on rapproche leur corps de celui de l'enfance, c'eſt-à-dire, qu'on a tellement adouci les fluides, que le virus variolique trouve peu de particules auxquelles il puiſſe s'aſſimiler, & les ſolides ſont mis dans l'état le plus favorable pour opérer la ſecrétion & l'excrétion de la matiere morbifique, la ſuppuration & le deſſéchement des puſtules.

La bénignité de la petite-vérole artificielle eſt confirmée par des expériences ſans nombre faites en différens pays depuis quatre-vingts ans & par les ſuffrages des plus ha-

biles Médecins de l'Europe ; tels ſont Hoffman, Boerhaave, MM. Heiſter, Haller, Van Swieten, Tronchin, Helvetius, Falconet, Vernage, &c. Après avoir rapporté quelques faits récens, bien favorables à la nouvelle méthode, l'Auteur conclut que ſi elle a eu tant de ſuccès dans des climats auſſi opposés que le ſont le climat de Conſtantinople & celui des pays ſeptentrionaux, l'inoculation doit être au moins auſſi heureuſe à Paris, où le climat eſt tempéré (*a*).

L'Auteur donne une nouveau poids à tout ce qu'il dit en faveur de l'inoculation, en répondant aux objections. Il tâche de prouver que cette opération n'a rien d'abſurde ; qu'il n'y a point de témérité de prévenir la petite-vérole, en la donnant ; qu'on ne répand point la contagion dans les endroits où cette pratique eſt établie ; qu'on ne communique point le germe de quelqu'autre maladie avec le pus variolique, & que la récidive n'eſt point à craindre, quand l'inſertion du pus a donné la petite-vérole.

On objecte que, de l'aveu des Inoculateurs, il périt au moins un inoculé ſur mille qui ſe ſont ſoumis à cette opération, & qu'elle eſt ſuivie d'abſcês, de cachexies, de fiévres

(*a*) M. Geoffroy, Médecin, a rendu compte l'année derniere dans une des Aſſemblées de la Faculté de Médecine de Paris, des ſuccès qu'ont eu les inoculations auxquelles il a préſidé, & nous a donné des preuves completes de la bonté de cette nouvelle méthode à Paris.

lentes qui conduisent les inoculés au tombeau. L'Auteur, en accordant que ces malheurs ont pu arriver quelquefois, nie qu'ils doivent être imputés à la méthode perfectionnée, comme elle l'est de nos jours. Toutes les fois qu'il est arrivé quelque événement fâcheux, on s'est convaincu par l'examen, qu'il venoit ou de la témérité & de l'ignorance de l'inoculateur, ou de la faute de l'inoculé. Si ces accidens ne pouvoient être évités, est-il vraisemblable que les Médecins s'obstinent en Angleterre à inoculer, & que les peuples se soumettent à une opération dont les suites sont si fâcheuses?

Nota. *Cette These nous a paru très-bien écrite. L'Auteur y répand par-tout de l'ordre, de l'élégance, & des preuves de beaucoup d'érudition. Nous croyons devoir engager les Médecins à recourir à l'original; on y trouvera des beautés dont un extrait n'est pas susceptible.*



RECUEIL PERIODIQUE
D'OBSERVATIONS
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

MARS 1756.

TOME IV.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



RECUEIL PÉRIODIQUE *D'OBSERVATIONS* DE MÉDECINE, *CHIRURGIE*, PHARMACIE, &c.

SECONDE LETTRE

De M. BIANCHI, *Président & Chef du Tribunal souverain de Médecine du Roi de Sardaigne, sur la sensibilité & l'irritabilité des parties des hommes & des animaux, adressée au Docteur* Bassani, *&c.*

MONSIEUR,

DEPUIS que j'ai eu l'honneur de vous faire part de mes nouvelles expériences, on m'a envoyé la Dissertation de M. Haller, imprimée à Lausanne : je l'ai lue avec

plaisir. Voici à quoi se réduisent les découvertes de ce grand homme. Il y a, à ce qu'il dit, dans les animaux des parties insensibles, comme l'épiderme, le tissu cellulaire, la graisse, les tendons, les membranes qui recouvrent les visceres & les articulations, la dure & la pie-mere, les ligamens, le périoste, le péricrâne, les os, la moëlle, la cornée & la partie de l'œil que l'on nomme l'iris : selon lui, les arteres & les veines ne sont pas totalement sensibles. Il admet aussi des parties irritables, & quelques-unes qui ne le sont pas. Parmi les premieres, il place le cœur, les muscles, le diaphragme, l'estomac, les intestins, les vaisseaux lactés, le canal thorachique, la vessie, la matrice & les parties de la génération. Les nerfs, l'épiderme, la peau, les membranes, les arteres, les veines, le tissu cellulaire, les visceres ne sont pas irritables. L'Auteur accorde cependant un peu de sensibilité aux conduits excrétoires. Il prétend ensuite que *les parties qui sont tout à la fois irritables & sensibles, sont celles où l'on trouve des nerfs & des fibres musculaires.* Il met de ce nombre les muscles, le cœur, l'œsophage, le diaphragme, la vessie, la matrice, le vagin, les parties génitales : il assure de plus qu'il est le premier qui ait fait toutes ces découvertes.

Je désirerois sincérement que tout ce que

M. Haller avance fût d'accord avec les faits. Quant à la ſenſibilité, je crois avoir ſuffiſamment prouvé dans ma premiere Lettre, par mes expériences & par mes raiſonnemens, que toutes les parties des animaux, ſi l'on excepte l'épiderme, ſont plus ou moins ſenſibles ; néanmoins je vais entrer dans un plus grand détail à ce ſujet.

Notre ſavant Auteur accorde avec tous les Médecins, que les nerfs ſont le ſiege & les inſtrumens de toutes nos ſenſations. Pour ſuivre leurs différentes ramifications avec plus d'exactitude, remontons à la ſource même de notre vie, c'eſt-à-dire, à l'inſtant de la conception. On ſait par les expériences que l'on a faites ſur l'incubation, que les premieres parties qui ſe forment dans l'animal, ſont celles qui tiennent ou qui avoiſinent à la moëlle épiniere ; que ce ſont ces parties qui ſont la baſe & le point d'appui de toute la machine, comme le ſiege & le principe des nerfs. Il eſt donc conſtant d'abord, que toutes les parties des animaux ne ſont que des nerfs dans le commencement de leur formation.

Il eſt aiſé encore de prouver que tout notre corps n'eſt qu'un compoſé de nerfs, en développant le mécaniſme de la nutrition. Quand on fait une ligature à un nerf, la partie dans laquelle il ſe porte, ne ſe nourrit plus, ſe deſſéche, tombe en maraſme &

quelquefois en mortification. Cette diſtribution générale des nerfs dans tous les endroits de notre corps a ſi fort frappé deux grands hommes, Clopton Havers & M. Petit, qu'ils prétendoient expliquer par ce moyen les douleurs que l'on reſſent quelquefois dans la moëlle des os. Mais je ne pouſſerai pas ſi loin mes prétentions ; je me borne ſeulement à croire qu'il y a des nerfs dans toutes les parties, excepté dans l'épiderme, parce que cette ſurpeau ſe forme dans l'animal long-tems après la génération. Le placenta & les membranes étant des parties du fœtus, ſont pourvus de nerfs comme le reſte de ſon corps.

Quoique les Névrologiſtes, tels qu'Euſtachi, Veſale, Willis, Vieuſſens aient pouſſé leurs découvertes autant loin qu'il eſt poſſible de le faire, il s'en faut cependant de beaucoup qu'ils ſoient arrivés aux dernieres ramifications nerveuſes ; les diviſions des nerfs ſont pour lors ſi petites, qu'il en réſulte une très-grande confuſion dans l'eſprit. On voit par les planches que nous ont donné ces grands hommes, qu'il n'y a point de partites charnues dans le corps humain où l'on ne trouve des nerfs, ſur-tout lorſqu'on les irrite avec la pointe d'une aiguille. De plus, comme tous les Anatomiſtes accordent aux vaiſſeaux une membrane nerveuſe, & comme tout notre corps eſt un compoſé de vaiſſeaux, il en

résute donc que tout notre corps est fourni de nerfs.

Le savant Auteur de la Dissertation, qui fait cet axiôme aussi ancien que la Médecine, *Que ce sont les nerfs qui rendent les parties sensibles, & qu'il y a du sentiment par-tout où y a des nerfs*, me permettra à présent de lui demander quelles seront les parties dans le corps humain qui ne seront pas sensibles? Que M. Haller soutienne qu'elles ont plus ou moins de sentiment, selon les circonstances, cela est vraisemblable; mais qu'elles n'éprouvent aucune sensibilité, ce jugement me paroît hazardé, & cela n'arrive que dans certaines maladies ou après la mort. Vouloir priver de sentiment les parties dans l'état de santé, c'est vouloir renverser les principes de la vie. Ce n'est que le sentiment qui distingue le vivant d'avec le cadavre.

On lit dans cette Dissertation que les membranes, qui recouvrent les glandes & les visceres, ne sont pas sensibles. A quoi donc servent tant de faisceaux de nerfs qui se distribuent dans les membranes & qui entrent dans leur composition? Quelles douleurs violentes ne ressent-on pas dans les membranes du foie & dans la substance de ce viscere dans l'hépatitis? Que de spasmes n'éprouvent pas les malades, quand on vient à toucher les parties? On voit tous les jours

les tourmens cruels qu'excitent les pierres de la véſicule du fiel. Les inflammations de la rate occaſionnent des douleurs très vives, comme l'éprouvent les enfans qui courent avec trop de vîteſſe; le pancréas, le poumon même eſt ſenſible. Dans les inflammations des reins, ou dans les abſcès de ces viſceres, on ſait combien les malades ſouffrent.

L'omentum, qui eſt une membrane ſi molle & ſi graiſſeuſe, eſt cependant ſenſible : on en a des preuves, quand il eſt enflammé, & quand, après quelques bleſſures, on eſt obligé d'en couper une partie qui gêne pour faire la réduction des inteſtins. Je me reſſouviens d'un enfant qui mourut de conſomption occaſionnée par des douleurs très-vives qu'il éprouvoit depuis quatre mois à la région épigaſtrique & à la région ombilicale, & qui lui devenoient inſupportables, lorſqu'on vouloit le toucher. On lui trouva, après l'ouverture, l'omentum rempli d'une grande quantité de tubercules & d'une matiere verdâtre; toutes les autres parties étoient très-ſaines.

Quant aux glandes, il n'y a peut-être pas de parties plus ſenſibles. Les femmes ne l'éprouvent que trop ſouvent, lorſqu'elles portent quelque cancer au ſein. On ſait combien on ſouffre, quand des bubons, des parotides viennent à s'abcéder.

S'il

S'il eſt vrai que lorſque l'on lie, que l'on coupe un nerf, ou qu'il y a quelques obſtacles qui nuiſent à ſes fonctions, la partie dans laquelle il ſe diſtribue perd le ſentiment; & s'il eſt conſtant d'un autre côté que la plus ou moins grande ſenſibilité dépend de la quantité & du nombre des nerfs qui ſe répandent dans les différens endroits du corps, pourquoi M. Haller a-t-il placé *le cœur* dans les parties ſenſibles de la premiere claſſe, & *le perioſte*, *le péricrâne*, *la plévre*, *le péritoine* dans les parties inſenſibles? L'Anatomie nous apprend cependant que le cœur eſt de tous les viſceres celui qui contient le moins de nerfs ſenſibles, & qu'il y en a dix ou vingt fois plus dans les membranes dont nous venons de parler.

Cette différence dans la diſtribution des nerfs eſt encore bien plus ſenſible dans le méſentere, où il y en a cent fois plus que dans le cœur. Le plexus des nerfs méſentériques eſt le plus fort de tous les plexus nerveux, & le centre de tous ceux qui ſe diſtribuent dans le bas-ventre. Qui pourroit ſe perſuader à préſent que M. Haller prétende que cette membrane eſt inſenſible?

Je ſuis convaincu, Monſieur, que vous ne tarderez pas, après tout ce que je viens de dire, à tirer une conſéquence juſte & déciſive, qui eſt que les animaux ayant donné

des preuves de ſentiment ou d'inſenſibilité dans les différentes expériences qu'ils ont éprouvées, il ne s'enſuit pas qu'il en eſt de même des hommes. La ſenſation des hommes & celle des animaux eſt bien différente. Dans l'homme, le ſentiment eſt beaucoup plus vif, parce qu'il a beaucoup plus de cerveau à proportion, & beaucoup plus de nerfs: vous ſçavez, par rapport à cela, que l'on a toujours obſervé que dans les plaies des hommes il ſurvenoit plus de douleurs & des ſymptômes plus graves que dans les bleſſures faites aux animaux.

Voici ce qui concerne la ſenſibilité des parties des animaux, qui eſt, à ce que je crois, ſuffiſamment réfuté. Paſſons à l'irritabilité, qui eſt le ſecond article de la Diſſertation.

Le ſçavant M. Haller attribue à un certain nombre de parties des animaux une vertu qui leur eſt naturelle, & qu'il nomme irritabilité avec Gliſſon & pluſieurs autres Médecins. Cette propriété eſt commune à toutes les parties, & a été connue juſqu'ici de tout le monde.

Pour prouver d'abord que tous les Médecins connoiſſoient avant M. Haller ce que c'étoit que l'irritabilité, choiſiſſons, pour faire nos réflexions, les nerfs & les vaiſſeaux que l'Auteur prétend ne pas être irritables. Quant aux nerfs, examinons ce qu'ils nous

font apperçevoir. Si par hazard, ou par quelque occasion que ce soit, un nerf se trouve à moitié coupé, la partie qui reste intacte occasionne des douleurs terribles & des convulsions si grandes, que si on ne le coupe en entier promptement, le malade est en danger de périr dans les convulsions. Quand cette séparation a été faite, les deux extrêmités du nerf se retirent sur le champ, & se rapprochent : pour lors le malade est calme & tranquille. Voici ce qui se passe à présent, par rapport aux vaisseaux, parmi les animaux. Quand une femelle met bas ses petits, elle déchire avec les dents le cordon ombilical ; aussi-tôt les arteres qui forment le cordon se resserrent, se crispent de façon qu'il ne peut plus sortir une seule goutte de sang, & que quelque tems après les vaisseaux se consolident entiérement.

Dans les amputations du bras, de la jambe, des cuisses, les arteres qui sont ouvertes depuis les plus grosses jusqu'aux plus petites, se resserrent comme les arteres ombilicales : il ne faut seulement pour cet effet que mettre autour du moignon une vessie assez forte, & appuyer pendant quelque-tems la main dessous, afin d'arrêter l'impétuosité du sang qui vient du cœur, qui pourroit mettre obstacle à la consolidation. Boerhaave & Van-Swieten rapportent à ce sujet l'histoire mémorable d'un paysan, à qui l'on coupa

avec un couteau l'artere axillaire ſous l'aiſſelle. La bleſſure fut ſuivie d'une hémorragie conſidérable ; mais à la fin l'artere ſe referma, ſans autre ſecours que celui de la nature, & la plaie ſe cicatriſa. L'illuſtre Commentateur de Boerhaave fait mention, dans ſon Traité des Plaies, d'un fait propre à confirmer ce que j'avance. On coupa à un homme le pouce du pied : il y avoit aux deux côtés de la bleſſure deux arteres qui excédoient environ d'une ligne géométrique la ſuperficie de la plaie ; mais quelque-tems après, quand il y eut beaucoup de ſang répandu, ces deux vaiſſeaux ſe replierent ſur eux-mêmes, de façon qu'on n'en appercevoit plus les extrêmités & que le ſang ne couloit plus. Ce que je dis de la conſtruction des arteres, doit auſſi s'entendre des veines par proportion, & des vaiſſeaux excrétoires qui donnent tous des preuves de ſenſibilité. On obſerve la même choſe dans le tems des regles des femmes : dans le commencement, les veines de la matrice s'allongent, ſe préſentent ſous la forme de papilles délicates ; & quand les regles ceſſent, les vaiſſeaux ſe retirent. C'eſt ainſi que les ureteres chaſſent dans la veſſie les pierres qui ſe ſont formées dans les reins ; ce qui ne peut ſe faire que par leur irritabilité naturelle qui les porte à ſe contracter. S'il eſt vrai, comme le dit M. Haller, que le canal thorachique & les vaiſſeaux

lactés soient irritables, pourquoi le canal cholédoque, ceux qui viennent du pancréas & des glandes salivaires, ne le sont-ils pas? Ils ont cependant des membranes plus fortes; & les liqueurs qui coulent dans leur cavités, ont beaucoup plus de vîtesse que celles qui coulent dans les vaisseaux lactés. Cette vérité a déjà été presque démontrée dans une Thése soutenue aux Ecoles de Médecine de Paris, sous la présidence de M. de Magny.

Comment peut-on douter de l'irritabilité du péritoine, puisqu'on voit tous les jours qu'il s'étend prodigieusement dans la grossesse & dans les différens cas d'hydropisie, & qu'après l'accouchement ou l'évacuation des eaux, il reprend (*a*) son étendue naturelle. J'ai déjà fait voir dans ma premiere Lettre, que la cornée étoit sensible; mais je puis rendre encore cette vérité plus constante par une expérience toute simple. Il suffit d'ouvrir forcément les paupieres d'un enfant qui vient de naître, d'irriter subitement la cornée transparente; alors on voit le blanc de l'œil qui se raccourcit & qui se contracte. Puisque la cornée est aussi sensible, peut-il se faire qu'elle ne soit pas irritable? Quoique l'on n'ait pas de preuves

(*a*) Ne pourroit-on pas attribuer à l'élasticité des fibres cette action que M. Bianchi croit provenir de leur irritabilité?

certaines de la ſenſibilité de l'iris, on ſçait cependant qu'elle a la faculté de ſe contracter & de ſe relâcher, ſelon la force & la quantité des rayons lumineux qui entrent dans l'œil: c'eſt ce que l'on voit arriver dans le grand jour ou dans la nuit. Dans le premier cas, l'iris ſe contracte; dans l'autre, elle ſe relâche.

Mais enfin qui peut ignorer l'irritabilité dont nous parlons? Les Bouchers voient tous les jours les inteſtins des agneaux & des bœufs qu'ils tuent, s'agiter & ſe remuer pendant un très-long tems; c'eſt ce mouvement que les Médecins appellent vermiculaire. Ne voit-on pas tous les jours palpiter les chairs des animaux, quoiqu'elles ſoient coupées par morceaux? On obſerve auſſi quelquefois que les bras, les jambes des cadavres ſe contractent & ſe remettent dans leur poſition naturelle. Je me ſouviens, à propos de l'irritabilité des parties génitales, d'avoir obſervé un fait particulier. Une jeune Dame mélancolique, vive & emportée, entra dans un mouvement de jalouſie & de colere ſi violent, qu'elle ſentit prodigieuſement enfler ſa matrice dans le moment: on fut obligé de la mettre dans ſon lit; mais ce gonflement étoit ſi conſidérable, que l'on voyoit la courte-pointe s'élever & s'abaiſſer de telle ſorte, que l'on auroit cru qu'il y avoit un ſoufflet qui faiſoit un vent perpé-

tuel. Le ſifflement qui venoit de cette partie, ceſſa inſenſiblement ; mais il fut bientôt ſuivi du bruit que fit un vent conſidérable qui y étoit renfermé, & qui ſortit avec une très-grande impétuoſité.

Il eſt tems de finir, Monſieur ; j'en ai dit aſſez, pour que vous ne doutiez plus de mes ſentimens à ce ſujet. Je ne puis cependant m'empêcher d'avouer que la Diſſertation de M. Haller eſt écrite avec beaucoup de préciſion, d'eſprit & d'érudition, & que les raiſonnemens qu'il fait d'après ſes expériences paroiſſent ſi plauſibles, qu'ils entraînent preſque les ſuffrages de tout le monde. Comme je ſuis trop vieux & trop infirme, je ne me ſerois pas mêlé dans cette querelle littéraire, ſi je n'y avois été, pour ainſi dire, forcé par des motifs très-puiſſans. Le premier étoit de vous répondre & de ſatisfaire votre empreſſement ſur ce ſujet ; le ſecond, c'étoit l'honneur de ma patrie dont j'ai voulu prendre la défenſe : j'ai cru, en troiſieme lieu, qu'étant à la tête de la Médecine dans ce pays, je devois me ſacrifier pour elle ; enfin, ce qui me détermine entiérement à entrer en lice, c'eſt l'amour de la vérité qui doit guider tout homme de bien.

J'ai l'honneur d'être, &c.

BIANCHI.

A Turin ce 24 Juillet 1755.

OBSERVATION

SUR L'HEMERALOPIE.

Par M. FOURNIER, Médecin de l'Hôtel-Dieu de Montpellier.

L'héméralopie, qu'on rend fort bien en Latin par *viſus diurnus*, & en François par *vue de jour*, eſt une maladie très-rare, & ſi peu connue, que j'ai été obligé de me former moi-même le plan de ſon traitement, lorſque ces héméralopes ſont venus à l'hôtel-Dieu. Ils ont commencé à s'y préſenter vers la fin du mois de Janvier de cette année; ils étoient au nombre de trois qui ſervoient dans le Régiment de Briqueville: je ne les vis qu'à la viſite du ſoir. Après les avoir examinés, ſans penſer à leur héméralopie, je leur trouvai la fiévre, une grande douleur de tête, la langue chargée, la bouche mauvaiſe, l'eſtomac plein, tourmenté d'inquiétudes, avec des envies de vomir. J'allois d'abord ſuivre ces indications, lorſque ces ſoldats ajouterent qu'ils avoient encore à ſe plaindre d'autres accidens qui les empêchoient de faire leur ſervice; qu'il n'y avoit point de lumiere ni d'objets pour eux le matin & le ſoir, & qu'ils ne les appercevoient qu'aux

grands rayons du ſoleil, même avec quelque confuſion & d'une maniere peu diſtincte.

J'eus peine à revenir de la ſurpriſe où m'avoit jetté cette dépoſition. Je les fis cependant approcher d'une grande fenêtre de la ſalle, pour voir ſi je ne pourrois pas découvrir quelque vice dans les portions du globe de l'œil qui peuvent être à portée de l'examen; mais je n'apperçus rien à quoi l'on pût raiſonnablement imputer ce phénomene. Voici ce que j'obſervai; 1° que les yeux des malades étoient bleus; 2° que la portion antérieure de l'œil étoit un peu chargée d'humidités; 3° que la cornée n'avoit rien perdu de ſa tranſparence, & qu'elle étoit par-tout dans ſon état naturel; 4° que l'humeur aqueuſe étoit limpide, comme elle doit l'être & qu'elle ne donnoit au globe que l'extenſion qu'il doit avoir, ſans le faire excéder en aucun point; 5° que la papille étoit plus dilatée: je remarquai au reſte qu'elle ſe reſſerroit & ſe dilatoit ſenſiblement; mais je trouvai pourtant que ces mouvemens de dilatation & de contraction s'exécutoient plus lentement; 6° que l'iris étoit dans ſon état ordinaire & n'avoit rien de changé dans ſa couleur; 7° enfin que le cryſtallin avoit exactement ſa tranſparence, & la figure qu'il doit avoir.

Toutes ces conſidérations une fois combinées, me firent très-sûrement juger que la

cause de l'héméralopie de ces soldats ne résidoit point dans les parties antérieures de l'œil, & qu'il falloit nécessairement pour la trouver, s'adresser aux parties postérieures, qu'on ne sçauroit voir.

Je compris fort bien que l'état des membranes de l'œil étoit cause que les rayons de lumieres ne pouvoient y faire dans cette occasion une impression assez forte pour produire la vision. Mes soupçons se tournerent donc & tomberent tous sur la rétine; & c'est à cette membrane que je m'arrêtai, pour y fixer la cause de la maladie que j'avois à combattre, ne croyant pas comme certain que la vision se fasse sur la choroïde.

Je crus en conséquence que les fibres de la rétine devoient être embarrassées d'une lymphe trop grossiere qui y circuloit avec peine ou avec trop de lenteur, ou bien qu'elles étoient relâchées par des sérosités qui devoient avoir diminué leur tension, leur ressort, les avoient rendues par-là moins susceptibles de l'impression qu'y excitent les rayons visuels.

C'est à cette derniere idée que je m'arrêtai pour faire saigner ces malades du bras; & prenant en considération les autres indications, je leur fis donner l'émétique & appliquer un vésicatoire au derriere de chaque oreille.

Je trouvai le lendemain, à la viſite du matin, ces ſoldats beaucoup mieux à tous égards : ils m'aſſurerent qu'ils commençoient à voir les objets, ce qui ne leur étoit point arrivé depuis leur maladie; l'émétique avoit très-bien réuſſi, & les véſicatoires avoient fait couler une quantité ſurprenante de ſéroſités.

Cependant la tête ſe trouvoit encore lourde & embarraſſée: l'eſtomac étoit moins chargé, mais les malades y ſentoient encore un poids; & les envies de vomir n'étoient point entiérement diſſipées, quoiqu'elles fuſſent moins fortes & moins fréquentes, les indications ſe trouvant par-là dirigées du côté du dégagement de la tête & de l'eſtomac. J'inſiſtai ſur les premiers moyens qui avoient été employés avec tant de ſuccès, & je revins à une ſaignée au pied & à l'émétique, faiſant ſoutenir conſtamment le véſicatoire aux deux oreilles.

Cette derniere tentative emporta les autres accidens & le reſte des embarras qu'il pouvoit y avoir dans la tête: ces trois ſoldats me proteſterent qu'ils voyoient auſſi parfaitement qu'ils avoient vu auparavant. On abandonna alors les véſicatoires, & ils partirent quelques jours après, très-bien portans, pour ſe rendre à leur Quartier. A peine y furent-ils arrivés, qu'ils publierent leur guériſon ; ce qui engagea d'autres hé-

méralopes à ſe rendre dans notre Hôpital : il en vint tout-à-coup huit dans le même état que les premiers, & qui ne pouvoient faire aucun ſervice.

On s'étoit trop bien trouvé de la méthode dont on s'étoit ſervi avec les autres, pour ne pas y revenir dans les mêmes circonſtances; on en fit donc encore uſage avec les modifications convenables à leur tempérament & aux autres accidens qui ſe trouvoient joints à leur héméralopie, & on eut avec eux le même ſuccès qu'on avoit eu avec les autres. Depuis ce moment, les héméralopes ſe ſont ſuccédés à l'Hôpital : ils y ont été tous traités & guéris de même, au nombre de plus de ſoixante-dix, qui ſont venus des Régimens de Briqueville, Flandre, Hainault, Trainel, Royal Navarre ; mais, les Régimens de Briqueville, d'Hainaut & de Trainel ſont ceux qui en ont le plus envoyé.

Un accident arrivé à un ſoldat de ce premier Régiment, a beaucoup contribué à me confirmer dans l'idée où j'étois que la cauſe antécédente de cette maladie étoit dépendante d'une tranſpiration répercutée par les grands froids, la neige, les vents & les brouillards. Ce ſoldat ayant été guéri de ſon héméralopie, comme les autres, fut rejoindre ſa Compagnie cantonnée ſur les bords du Gardon ; comme il étoit parfaitement rétabli,

il ne s'occupa pas beaucoup des ménagemens qu'on doit observer dans toutes les convalescences, & sur-tout dans celles qui intéressent un organe aussi délicat que celui de la vue. Il fit différens excès, & en jouant avec ses camarades, il eut si chaud, qu'il jetta son chapeau & quitta son habit pour être plus à son aise, quoiqu'il fît assez froid & beaucoup de vent; mais il fut bien surpris, quelques momens après, de ne voir que foiblement les objets, & enfin de ne les plus voir du tout. Alarmé au-delà de tout ce que l'on peut dire, il se rendit à Nîmes, ville la plus prochaine, où l'on décida que tout étoit consommé pour lui, qu'il avoit les deux yeux cataractés, & qu'il n'y avoit plus d'autre moyen de changer son état, que celui de l'opération, toujours douteuse, & très-certainement bien éloignée des momens où on lui désignoit ce secours. Ce langage affligeant porta dans le cœur de ce jeune homme le coup le plus sensible; mais il ne se découragea pas entiérement: il se hâta de partir pour notre Hôpital. J'examinai ses yeux avec beaucoup d'attention; & n'ayant rien trouvé de changé dans les crystallins, je compris qu'il avoit été alarmé mal-à-propos par des gens qui n'avoient pas connu son état, que je regardai comme un retour de sa premiere héméralopie, plus forte à la vérité, & poussée plus loin que

dans la premiere circonſtance, mais dans le cas pourtant d'être emporté par les mêmes remedes qui avoient été déjà employés. Le ſuccès répondit à nos eſpérances; le jeune homme ſortit quelques jours après bien portant, jouiſſant de tous les avantages de la lumiere, & alla joindre avec bien de la joie ſon Régiment.

---

*EXTRAIT du Journal des Expériences qui ont été faites ſur pluſieurs Vérolés, pour conſtater les effets d'*un mercure particulier préſenté à la Faculté de Médecine de Paris, *comme ayant tout l'avantage & nul inconvénient de celui dont on ſe ſert communément pour la guériſon des maladies vénériennes.*

On ſait que le mercure eſt le remede approprié à la cure de la vérole, & que la meilleure maniere de l'adminiſtrer eſt de le faire entrer par les pores de la peau, ou par la voie des frictions: on ne peut, comme on ſait, eſpérer d'en obtenir la guériſon, que lorſqu'on fait rouler à la fois une certaine quantité de mercure dans le corps; mais cette quantité déterminée & néceſſaire pour la deſtruction du virus vénérien, peut difficilement s'introduire dans la machine;

ſans être accompagnée d'accidens, ou ſuivie d'inconvéniens qui retardent la guériſon, & la rendent incommode & douloureuſe. C'eſt dans l'intention d'obvier à ces accidens, qu'on met en uſage toutes les précautions & toutes les préparations néceſſaires, avant de faire entrer un malade dans les frictions. Ces préparations ſont-elles eſſentielles? Le remede doit-il néceſſairement agir d'une façon ſenſible & tumultueuſe; & n'eſt-on sûr de ſa guériſon, qu'autant qu'on a ſouffert dans le traitement? Voilà autant de propoſitions ſur leſquelles les perſonnes peu inſtruites prononcent aſſez témérairement; mais les obſervations & les réflexions ſuſpendent la déciſion des perſonnes de l'Art. Il n'eſt pas rare en effet de rencontrer des malades que le régime le plus ſévere, les préparations les plus exactes, ſa ſalivation la plus abondante n'ont pas guéris; comme auſſi d'en voir d'autres qui ont guéri ſans toutes ces attentions, & que l'Art même n'a pu faire ſaliver. La ſalivation n'eſt donc pas toujours eſſentielle au traitement; ce n'eſt donc pas elle qui guérit toujours: il eſt donc permis de la regarder comme l'effet d'un remede qu'il n'eſt pas poſſible d'employer à une certaine doſe, & à la doſe néceſſaire pour guérir, ſans l'exciter en général. C'eſt en partant de ce principe, que pluſieurs perſonnes ont cherché depuis quelques an-

nées à préparer & à donner le mercure de façon qu'on pût, dans l'eſpace de vingt-cinq ou trente jours ; & par la voie des frictions, en introduire la quantité néceſſaire pour guérir la vérole, ſans faire éprouver au malade aucun des inconvéniens ordinaires à ce remede, qui ne hâtent, ne font, ni ne conſtatent la guériſon du mal.

MM. Mauflatre & Querenet, perſuadés par des expériences particulieres, qu'ils avoient rempli ces vues, ſouhaiterent avoir pour témoins de leurs ſuccès des Juges compétens : ils s'adreſſerent donc au mois d'Avril dernier à la Faculté de Médecine de Paris, & ils la ſupplierent de vouloir bien leur donner des Commiſſaires qui ſuiviſſent leur remede dans ſes effets.

MM. Querenet & Mauflatre n'annoncerent pas leur remede comme ne devant jamais porter à la bouche, à quelque doſe, par quelque main, & en quelque court eſpace de tems qu'il fût donné ; ils le préſenterent comme un mercure tellement préparé, que la doſe où il pouvoit exciter la ſalivation, étoit bien au-deſſus de celle qui eſt néceſſaire pour la guériſon ; en ſorte que ce mercure adminiſtré par la voie des frictions, guériſſoit dans l'eſpace de vingt-cinq jours (compris la préparation) les véroles ordinaires & non compliquées, ſans qu'il fût néceſſaire que le malade gar-

dât la chambre ou fût aſſujetti à un régime bien gênant.

La Faculté donna des Commiſſaires aux Supplians, auxquels on ne pouvoit faire d'autre reproche, que celui de faire pour lors un ſecret de la façon de préparer ce mercure. Elle chargea MM. Majault, Ferret, Vieillard, Cantwel, Bourdier de la Mouliere, Maloët & Macquart de ſuivre les effets de ce mercure, & de lui en rendre compte par la ſuite dans une aſſemblée qui ſeroit indiquée à cet effet.

Le mercure fut apporté chez un des Commiſſaires, & en préſence de tous, on en fit ſur le champ la pommade à parties égales de mercure & de graiſſe. La pommade faite fut remiſe entre les mains d'un des Commiſſaires.

L'expérience ſe fit d'abord ſur ſept hommes. Les difficultés que MM. Querenet & Mauſlatre rencontrerent de la part des Hôpitaux, leur firent louer un appartement dans la rue des Rats, & ne leur permirent pas d'être auſſi délicats qu'ils auroient ſouhaité l'être ſur le choix des ſujets. De ces ſept hommes, trois ne ſortirent pas de la chambre, & les quatre autres vaquoient à leurs affaires.

Nous allons d'abord rendre compte des trois qui ne ſortirent pas pendant tout le traitement.

PREMIERE OBSERVATION

Le premier nommé Jean ***, âgé de vingt-cinq ans, portoit ſon mal depuis un an; il avoit commencé par un chancre qui lui étoit venu ſur le gland : ce chancre mal traité fut ſuivi d'une dureté du ſcrotum. Le chancre avoit paru quatre jours après le commerce impur, & la dureté du ſcrotum quatre mois après. Ces ſymptômes furent traités très-ſuperficiellement; trois mois après, il eut de nouveau commerce avec une femme vérolée : il en eut une gonorrhée qui fut accompagnée des ſymptômes les plus violens.

Voici l'état où il ſe trouvoit le 20 Juin, le jour où il fut préſenté à MM. les Commiſſaires de la Faculté.

La couronne du gland étoit entourée de chancres, le gland couvert d'éruptions véroliques, menues, preſſées les unes contre les autres, & excédant à peine la pointe de l'aiguille la plus fine. Le prépuce étoit enflé & éryſipélateux; il y avoit de plus un phymoſis occaſionné par la ſuppuration de quelques chancres ſitués à la racine du gland. Le teſticule droit étoit douloureux & plus gros que le gauche; le ſcrotum étoit dur, ſur-tout la portion gauche.

A la marge de l'anus, on voyoit un condylôme enflammé, de la longueur d'un pouce & de la largeur de quatre lignes, ou environ.

Il avoit la peau couverte de pustules rougeâtres, tantôt séches & tantôt humides; il portoit de plus des taches rouges, séparées de la largeur d'un demi-pouce, répandues çà & là : ces taches paroissoient sur-tout sur les épaules & sur la poitrine. Le front & les tempes étoient couronnés de boutons rouges, calleux & circulaires, ce qu'on appelle vulgairement le *chapelet*.

La voûte du palais étoit enflammée & prête à suppurer; ce malade n'avaloit qu'avec beaucoup de peine : il se plaignoit d'une insomnie perpétuelle, de douleurs vives & aiguës dans toutes les articulations, mais surtout dans les bras & dans les épaules. Il étoit dans le marasme, avoit le teint plombé, la poitrine en mauvais état, & paroissoit toucher à la phthisie.

Le malade fut saigné le 20 Juin; le lendemain, il fut purgé avec les pilules mercurielles : les 22 & 23, on lui fit prendre une pinte de bouillons appellés communément bouillons rafraîchissans. Les bouillons étoient faits avec le veau & les plantes nitreuses.

Le 25, Jean *** fut frotté pour la premiere fois, & on employa trois gros de pommade : il prit une pinte de bouillons rafraîchissans, comme ci-dessus, mangeoit de la viande à dîner & de la soupe le soir. Les 26, 27, 28 & 29 il fut aussi frotté avec

la même quantité de mercure, & toujours soumis à la même diéte.

Le 26, les urines augmenterent considérablement ; le condylôme dont il est parlé dans le détail historique de la maladie, devint plus douloureux, & il en sortit deux autres petits.

Le 27, les urines continuerent de couler très-abondamment : le malade crachoit plus souvent ; mais la salive étoit limpide & sans odeur, les ulceres du palais se cicatrisoient.

Le 28, le ventre devint plus mou, le palais étoit dans le plus bel état du monde ; le petit crachement qu'on avoit remarqué les deux jours précédens, étoit entiérement cessé ; les condylômes s'applatissoient, les douleurs étoient moindres, & le malade reposoit la nuit.

Le 29, les selles furent encore copieuses, mais elles n'étoient accompagnées d'aucune douleur : le malade avaloit sans peine & prenoit des alimens solides ; les ulceres ou chancres du gland se cicatrisoient.

Le 30, on laissa reposer le malade. Le premier Juillet, on lui administra une friction d'une demi-once de pommade : il eut des sueurs copieuses, des urines abondantes avec la liberré du ventre toujours fort souple ; il se mettoit sur un siége sans douleur, & dormoit toute la nuit.

Le 3, il ne fut pas frotté : il eut un crachement assez considérable ; mais ce qu'il rendoit, ne ressembloit en rien à ce qui arrive dans la salivation. Il ne ressentoit aucune douleur dans la bouche, ni dans le palais, & on n'y appercevoit ni chancres, ni ulceres.

Le 3, il reçut une friction d'une demi-once de pommade ; les urines étoient très-abondantes, le crachement continuoit, mais toujours comme le jour précédent : on crut en voir la cause dans une dent cariée.

Le 4, il ne fut pas frotté : il se plaignoit d'une grande douleur de poitrine ; il crachoit du sang par intervalles, & il éprouvoit de petites sueurs dans différens endroits du corps, mais sur-tout sur la poitrine.

Le 5, on lui donna une friction d'une demi-once de pommade sur le dos ; & aux bouillons rafraîchissans, ainsi qu'à sa nourriture ordinaire, on substitua l'usage du lait : les dijections furent fréquentes & mêlées d'un peu de pus & de sang.

Le 6, il ne reçut pas de friction ; tout le reste se passa comme ci-dessus. Il n'étoit plus question de condylômes, de chancres, ni de boutons ; tout le mal paroissoit être dans la poitrine, & devoit se rapporter à la mauvaise constitution de cette partie.

Le 7, il eut une friction de quatre gros ; la poitrine étoit en meilleur état.

Le 8 & le 9 on le laiſſa tranquille, & le 10 il reçut une friction de quatre gros de pommade.

Le malade ainſi frotté & mis entiérement au lait, ſe repoſa juſqu'au 15 Juillet, qu'il ſortit & vint aux Ecoles de Médecine pour faire conſtater ſon état.

Il avoit reçu dix frictions dans l'eſpace de quinze jours, & ces dix frictions avoient abſorbé trente-cinq gros de pommade.

Voici comme étoit ce malade le 15 Juillet, jour où il fut examiné par MM. les Commiſſaires.

Le condylôme du 20 Juin étoit entiérement détruit, ainſi que ceux qui étoient ſortis pendant le traitement : les douleurs des bras & des jambes étoient diſſipées; on ne voyoit pas la trace des dartres véroliques, non plus que celle des boutons qui formoient le chapelet. Les taches rouges étoient preſque éteintes, la toux étoit calmée, le ſommeil revenu, & le palais en bon état : cependant on voyoit encore au gland quelques légeres excoriations qu'on ne pouvoit réputer pour chancres; le prépuce étoit adhérent au gland. On conſeilla à ce malade l'uſage & la continuation du lait, & on remit un ſecond examen à la quinzaine.

Ce malade vint trouver quelques jours après MM. Querenet & Mauflatre, ſe plaignant d'une douleur au fondement. Il avoit

rendu entérieurement & pendant le traitement, du pus & du ſang ; on l'examina avec attention, & on trouva à la marge de l'anus un petit trou qu'on dilata, & on en retira un épi de bled.

Le 16 Août ce malade vint retrouver MM. les Commiſſaires : il paroiſſoit jouir d'une ſanté parfaite, il avoit de meilleures couleurs ; les éphélides étoient entiérement diſſipées, ainſi que les excoriations du gland.

SECONDE OBSERVATION.

Antoine ***, âgé de vingt-trois ans, étoit malade depuis ſix mois : ſa maladie a commencé par un chancre ſur le gland, auquel chancre ont ſuccédé des engorgemens dans les glandes des aînes. Pour combattre ces accidens, on a employé ſix onces d'onguent gris.

Voici l'état où il étoit le 20 Juin. Les parties de la génération, non plus que celles qui y ſont adjacentes, ne préſentoient aucune maladie ; le mal s'étoit répandu & avoit gagné plus haut. Le malade avoit deux ulceres chancreux, placés de chaque côté entre les piliers de l'arcade de la voûte du palais, une partie de la voûte enflammée ; ce qui occaſionnoit un crachement perpétuel : il avoit de plus à la partie ſupérieure du coronal un ſarcôme dartreux, ulcéré, de la largeur de la paume de la main, & élevé de

trois ou quatre lignes, quelques pustules dartreuses à la tête & des engorgemens considérables dans les glandes situées près de l'apophyse mastoïde droite.

Il ne pouvoit reposer ; il se plaignoit de douleurs vives dans toutes les articulations. Ces douleurs augmentoient considérablement la nuit ; il les sentoit plus fortes dans l'articulation du cubitus & du radius avec l'humérus, ainsi que dans celle de l'humérus avec l'omoplate.

Il a été saigné le 20 Juin, purgé le lendemain avec les pilules mercurielles. Les 22 & 23, il a pris une pinte de bouillons rafraîchissans : le 24, il a été repurgé, comme ci-dessus ; & le 25, il est entré dans les frictions.

Ce malade a reçu sa premiere friction le 25 Juin, sa dixieme & derniere le 10 Juillet : ces dix frictions données dans l'espace de quinze jours, ont consommé trente-quatre gros de pommade.

A la seconde & troisieme friction, le crachement a paru augmenter ; les frictions l'ont fait disparoître entiérement, & il n'a plus paru, depuis la parfaite cicatrice, des ulceres des piliers.

Le régime d'Antoine *** a été le même que celui de Jean ***, à l'exception qu'on insistoit moins sur les pectoraux & sur le lait, qu'on ne le faisoit à l'égard de Jean ***. Il n'a

n'a pas toujours été bien docile ſur l'article de la diéte ; ce qui lui a occaſionné des indigeſtions qui ont rendu pendant quelques jours ſon traitement déſagréable, mais qui n'ont cependant pas fait ſuſpendre les frictions. Le ſarcôme conſidérable de la tête étoit touché avec l'eau mercurielle & panſé enſuite avec le ſtyrax & la pommade des frictions.

Il eſt bon d'obſerver que l'état du ſarcôme paroiſſoit dépendre de celui de l'eſtomac, & celui de l'eſtomac de la ſituation du ſarcôme, au point que les indigeſtions fréquentes retardoient la cure de la tumeur, & que le mauvais état de celle-ci influoit ſur l'eſtomac. Ce phénomene eſt arrivé deux ou trois fois ; & la date du rétabliſſement de l'eſtomac a été celle de la bonne ſuppuration & de la guériſon du ſarcôme.

Antoine *** a été viſité aux Ecoles de Médecine le 15 Juillet.

Les ulceres des piliers étoient pleinement cicatriſés, les engorgemens des glandes diſſipés, & il ne reſtoit qu'une marque rouge à la place du ſarcôme qui étoit ſitué à la partie ſupérieure du coronal ; les puſtules dartreuſes de la tête étoient diſparues ; le malade avoit un bon viſage & un air de ſanté : il dormoit toute la nuit, & ne ſentoit aucune douleur.

Le 16 Août, ce malade revint : MM. les Commiſſaires l'examinerent ; on le trouva

dans un état parfait. Il étoit très-engraiſſé ; & du mal paſſé, il ne reſtoit que la place du ſarcôme que l'hiver ſeul peut entiérement effacer.

TROISIEME OBSERVATION.

Jacot ***, âgé de vingt-quatre ans, étoit malade depuis ſept mois : ſa maladie a commencé par un chancre qui lui eſt ſurvenu à la partie ſupérieure de la verge, quinze jours après avoir habité avec des femmes. Ce chancre brûlé par l'eau ſtyptique, a été traité enſuite avec le ſuppuratif : deux mois après, un nouveau commerce l'a réduit dans l'état ſuivant.

Les bourſes, la verge, le prépuce & le gland étoient couverts de chancres & de porreaux ; l'anus environné de cinq condylomes enflammés qui en faiſoient tout le tour : ces condylomes étoient parſemés de fics & de verrues, & de la marge de l'anus pendoit une crête conſidérable.

Il y avoit à la partie ſupérieure du triceps un condylome calleux, fort élevé.

L'extrêmité du voile du palais du côté droit étoit un peu ulcérée.

Ce malade buvoit, mangeoit & dormoit aſſez bien : il marchoit avec peine, & ne le pouvoit faire qu'en écartant la cuiſſe droite, dans le pli de laquelle ſe trouvoit le condylome calleux énoncé ci-deſſus.

Le malade étoit roux, avoit les gencives délicates, la peau très-fine, & paroiſſoit

avoir beaucoup de disposition à saliver.

Voilà l'état où il parut à MM. les Commissaires le 29 Juin. Le jour même il fut saigné, le 30 purgé, & le Mardi premier Juillet il reçut sa premiere friction: son traitement finit le 14 Juillet, qu'il reçut sa derniere. Dans cet intervalle, il a reçu trente-un gros de la pommade faite en présence des Commissaires, & déposée chez l'un d'eux, lequel étoit chargé de l'apporter toutes les fois qu'on en faisoit usage. Il est à propos de faire observer que ce malade s'est donné lui-même toutes ces frictions, à l'exception de celle des reins.

Le 15 Juillet, Jacot *** vint aux Ecoles de Médecine pour être visité: voici ce qu'on observa.

Son palais & sa bouche étoient dans le meilleur état du monde; les condylomes, les crêtes, les fics & les verrues de l'anus étoient entiérement dissipés, les chancres de la verge disparus; il restoit au filet du gland deux porreaux, & le condylome calleux du triceps. Ce malade rétif & peu docile, ne voulut pas absolument qu'on lui coupât ces corps étrangers qui résistent souvent & presque toujours au mercure.

Jacot *** étoit à la même diete qu'Antoine ***, à l'exception cependant qu'il a toujours mangé de la viande deux fois le jour.

Ces trois malades, de l'état desquels on vient de rendre compte, ont gardé la cham-

bre pendant tout leur traitement ; ils ont été ſuivis & viſités pluſieurs fois le jour par MM. les Commiſſaires qui faiſoient réguliérement le bulletin de tout ce qui arrivoit : ce ſont ces bulletins ramaſſés & joints aux procès-verbaux qui forment le Journal dont on donne aujourd'hui l'extrait. Il paroît, en combinant tout ce qui s'eſt paſſé chaque jour, que le mercure qu'on adminiſtroit à ces malades prenoit la voie des urines & des ſueurs ; que les ſymptômes s'adouciſſoient dès les premieres frictions ; que le ventre étoit toujours très-libre, & qu'en général ils avoient pluſieurs évacuations moins liées que celles qu'on rend dans une ſanté parfaite ; que ces évacuations ſe faiſoient ſans douleur & ſans tranchée : enfin que la bouche étoit en bon état ; que le crachement qui eſt arrivé pendant deux ou trois jours, n'étant accompagné ni de chaleur, ni de couleur, ni de chancres dans la bouche, ne pouvoit être regardé comme ſalivation, puiſqu'il s'arrêtoit de lui-même, ſans qu'on fût obligé de ſuſpendre les frictions, & qu'il n'empêchoit pas les malades de prendre des alimens ſolides.

Comme le détail de ces expériences eſt très-long, nous avons pris le parti de le partager. Nous rendrons compte dans les deux Journaux ſuivans du ſuccès des autres tentatives que l'on a faites avec le mercure de MM. Mauſlatre & Querenet.

NOUVELLES OBSERVATIONS ANATOMIQUES,

Sur la marche du médiastin le long de la face interne du sternum, par M. IMBERT, Professeur royal à Montpellier.

Voulant connoître avec précision & par mes propres expériences la marche du médiastin le long du sternum, j'ai fait sur trois cadavres différens la manœuvre suivante.

J'ai séparé les cinq vraies côtes supérieures des cartilages qui les unissoient au sternum; j'ai coupé lesdites côtes, tant du côté droit que du côté gauche: par-là j'ai mis à découvert le médiastin, sans changer sa situation naturelle, le sternum n'ayant été ni soulevé, ni tiraillé en aucun sens. Ensuite j'ai mesuré les distances qu'il y avoit des cinq bords latéraux du sternum correspondans aux cinq espaces intercartilagineux supérieurs du côté droit jusqu'à la lame droite du médiastin, & des cinq bords latéraux supérieurs du côté gauche jusqu'à la lame gauche de cette cloison. J'ai cru pouvoir connoître bien exactement par cette méthode si le médiastin biaise de droite à gauche, comme l'ont prétendu, après M. Winslow, tous les Anatomistes, & quel est le dégré de cette obliquité.

PREMIERE EXPÉRIENCE.

Cette premiere expérience a été faite ſur le cadavre d'un adulte d'une taille moyenne, & qui avoit le devant de la poitrine fort large.

Du premier ou du plus ſupérieur bord latéral du ſternum du côté droit à la lame droite du médiaſtin...	30 lignes	Diſtances du côté droit.
Du ſecond bord à ladite lame	20	
Du troiſieme bord à ladite lame	25	
Du quatrieme bord à ladite lame	30	
Du cinquieme bord à ladite lame	40	
Du premier bord latéral du côté gauche à la lame gauche du médiaſtin	25	Diſtances du côté gauche.
Du ſecond bord à ladite lame	15	
Du troiſieme bord à ladite lame	20	
Du quatrieme bord à ladite lame	25	
Du cinquieme bord à ladite lame	35	

SECONDE EXPÉRIENCE.

Du premier bord latéral du ſternum du côté droit à la lame droite du médiaſtin...	9 lignes	Diſtances du côté droit.
Du ſecond bord à ladite lame	6	
Du troiſieme bord à ladite lame	8	
Du quatrieme bord à ladite lame	10	
Du cinquieme bord à ladite lame	5	
Du premier bord latéral du côté gauche à la lame gauche du médiaſtin	6	Diſtances du côté gauche.
Du ſecond bord à ladite lame	4	
Du troiſieme bord à ladite lame	près de 6	
Du quatrieme bord à ladite lame	environ 6 & demie	
Du cinquieme bord à ladite lame	environ 2	

Cette ſeconde expérience a été pratiquée ſur le corps d'un adulte qui étoit fort gras. Après avoir ouvert ſa poitrine, je m'apperçus

par le tact, qu'une grande quantité de graisse séparoit les deux lames du médiastin dans sa marche sur le sternum, mais sur-tout supérieurement & inférieurement.

TROISIEME EXPÉRIENCE.

Du premier bord latéral du sternum du côté droit à la lame droite du médiastin...	15 lignes	Distances du côté droit.
Du second bord à ladite lame	9	
Du troisieme bord à ladite lame	15	
Du quatrieme bord à ladite lame	20	
Du cinquieme bord à ladite lame	15	
Du premier bord latéral du côté gauche à la lame gauche du médiastin	10 lignes	Distances du côté gauche.
Du second bord à ladite lame	environ 6	
Du troisieme bord à ladite lame	envir. 10	
Du quatrieme bord à ladite lame	envir. 14 & demie	
Du cinquieme bord à ladite lame	envir. 10	

Le cadavre ſur lequel j'ai pris ces dernieres meſures, étoit fort maigre, & il n'y avoit point d'écartement entre les lames du médiaſtin le long du ſternum; le devant de la poitrine étoit fort étroit.

Réflexions ſur les Expériences ci-deſſus.

Il ſuit de ces expériences, 1° que le médiaſtin n'eſt pas dans tous les ſujets également éloigné des bords latéraux du ſternum, mais que cet éloignement doit varier, ſuivant le plus ou le moins de largeur de cet os, ſuivant le plus ou le moins de graiſſe qui ſe trouve entre les deux lames du médiaſtin, en un mot, à raiſon des différentes cauſes qui peuvent rapprocher les lames du médiaſtin des bords latéraux du ſternum, ou les en éloigner; 2° que conſtamment & dans tous les ſujets les lames du médiaſtin ſont plus près des bords gauches du ſternum, que des bords droits; ce qui confirme cette vérité anatomique: *Que la cavité droite de la poitrine eſt toujours plus grande que la cavité gauche.*

Mais voici ce qui m'a paru mériter le plus d'attention dans les expériences que je viens de rapporter. Si l'on compare dans ces trois expériences les diſtances qu'il y a des cinq bords droits du ſternum au médiaſtin, & les diſtances des cinq bords gauches à cette même cloiſon, on trouvera que le médiaſtin ne ſe rapproche point du côté gauche, en

biaiſant ſur le ſternum & par une ligne oblique, comme le diſent tous les Anatomiſtes, mais que ſa marche ſur cet os eſt véritablement perpendiculaire.

Pour être bien convaincu que, des meſures que j'ai priſes ſur ces trois cadavres, il s'enſuit que le médiaſtin ne ſe détourne point ſur la face interne du ſternum, mais qu'il y marche perpendiculairement, on peut faire trois figures qui repréſentent les trois ſternum des cadavres indiqués, partager ſelon leur longueur chacune de ces trois figures par une ligne moyenne, & enſuite tirer cinq lignes tranſverſales qui indiquent les largeurs dans nos cinq points donnés correſpondans aux cinq eſpaces intercartilagineux ſupérieurs du ſternum: ſi après cela on veut déterminer, ſuivant les meſures que nous en avons données, la poſition du médiaſtin ſur les cinq lignes, on trouvera que dans chacune de ces trois figures en particulier, le médiaſtin s'éloigne de la ligne moyenne & ſe rapproche du bord gauche de la figure, de telle ſorte qu'il eſt dans tous ces points à égale diſtance de ladite ligne moyenne, à une ou deux demi-lignes près. Or cette uniformité ou égalité dans laquelle le médiaſtin reſte éloigné dans tous ſes points de la ligne moyenne de la figure, ne ſçauroit avoir lieu, ſi la marche de cette cloiſon étoit oblique.

Il eſt donc néceſſaire de conclure que le

médiaſtin, en deſcendant des clavicules vers le diaphragme, ne ſe porte point obliquement ſur le ſternum, comme on l'a prétendu, mais perpendiculairement.

On doit d'autant plus compter ſur ces concluſions, que je ne les avois du tout point en vue, lorſque j'ai pris les meſures dont je viens de parler, ne faiſant pas attention pour lors à la largeur variable du ſternum qui pouvoit m'induire en erreur ſur la véritable poſition du médiaſtin. C'eſt ſans doute parce que les Anatomiſtes ont voulu, pour déterminer cette poſition, ſe ſervir des meſures des diſtances des cinq bords latéraux du ſternum au médiaſtin, qu'ils ont cru que cette cloiſon ne deſcendoit pas perpendiculairement, mais qu'elle inclinoit à gauche, ne faiſant point attention à la largeur variable du ſternum.

Nota. De ce que j'ai obſervé ſur la poſition du médiaſtin de trois cadavres ſeulement, je n'oſerois en tirer une concluſion générale & en faire une loi en Anatomie. Je me propoſe par des expériences réitérées d'élaircir dans la ſuite cette matiere.



LETTRE

De M. RECOLIN, *de l'Académie de Chirurgie, à l'Auteur du Journal.*

MONSIEUR,

J'ai lu dans le Journal du mois de Novembre dernier de votre Prédéceſſeur, une Obſervation faite par M. Deſpuech, Maître en Chirurgie. Il s'agit d'une artere piquée dans une ſaignée faite à une Demoiſelle. M. Deſpuech dit que *le bras devint ſur le champ extrêmement enflé*; qu'on y fit d'abord une forte compreſſion, & qu'on déploya tout autour une grande quantité de bandes, ſans pouvoir arrêter le ſang. C'eſt alors qu'on manda M. Deſpuech: il leva auſſi-tôt l'appareil, & appliqua ſur l'ouverture de l'artere un morceau d'agaric, avec deux compreſſes & un bandage. La plaie fut guérie au bout de huit jours, ſans aucun accident. Tel eſt l'expoſé du fait.

Les épreuves que nos grands Maîtres ont faites de l'agaric, ne permettent pas qu'on doute de ſon efficacité pour arrêter le ſang des arteres ouvertes; mais leurs Obſervations doivent être adoptées avec des reſtrictions Quelque reſſource qu'on trouve dans l'agaric, ſon

uſage ne s'étend pas indiſtinctement à tous les cas, & ſon utilité dépendra ſouvent de l'habileté de celui qui en fera l'application, & qui ne s'en ſervira que dans les circonſtances où il peut réuſſir. Il en eſt ainſi de tous les remedes; ceux auxquels on accorde la qualité de ſpécifiques, ceſſent d'être infaillibles, & deviennent même quelquefois dangereux, lorſqu'ils ſont employés mal-à-propos.

Je ne prétends pas faire aucune application de ce que je dis à l'Obſervation de M. Deſpuech; mais comme ſon autorité pourroit trop augmenter l'enthouſiaſme des partiſans outrés de l'agaric, & que d'un autre côté elle ne raſſureroit peut-être pas aſſez ceux qui ont adopté une opinion contraire, il eſt à propos de faire quelques remarques ſur la cure de M. Deſpuech. Elle préſente un phénomene nouveau. Le bras de la Demoiſelle, après la ſaignée, ou même pendant qu'on la ſaignoit, *devint extrêmement enflé*. M. Deſpuech n'a employé autre choſe dans un cas auſſi grave, qu'un morceau d'agaric ſur l'inciſion de la ſaignée, deux compreſſes, & n'a fait que *déployer* un bandage pour ſoutenir l'appareil; la plaie a été guérie en huit jours, ſans accidens. De l'expoſé même de M. Deſpuech, il s'enſuit que toute l'action de l'agaric s'eſt paſſé ſur la peau, à l'ouverture de la ſaignée. Ne ſeroit-il pas permis de conclure delà qu'il n'a pas plus fait dans cette occaſion, que ce

qu'auroit produit un morceau de papier mâché qu'on a toujours employé avec ſuccès dans des cas pareils. La ceſſation de l'hémorragie a été abſolument l'effet de la compreſſion qui s'eſt oppoſé à la ſortie du ſang, & non pas de l'agaric, qui ne touchoit point du tout à l'orifice de l'artere ouverte. L'application de l'agaric ſur la petite inciſion de la peau, ſans un point de compreſſion capable de réſiſter à l'impulſion du ſang, n'auroit pas empêché l'iſſue au dehors & l'extravaſation de ce fluide dans les cellules graiſſeuſes : on attribue donc fauſſement à l'agaric tout le bien que la compreſſion a opéré.

Mais il reſte encore deux points fort importans à réſoudre, & je me flatte que M. Deſpuech voudra bien m'éclaircir ſur les difficultés que je vais lui propoſer; ſon habileté & ſon zele pour la perfection de la Chirurgie doivent l'engager à diſſiper tous les doutes qu'il peut avoir fait naître.

Qu'eſt devenu le ſang qui, par ſon inſinuation dans les cellules du tiſſu graiſſeux, avoit rendu le bras *extrêmement enflé*? Croira-t-on que M. Deſpuech ait regardé cette circonſtance comme un détail indifférent pour le Lecteur? La ſaine pratique nous apprend qu'il faut avoir recours aux ſaignées révulſives, plus ou moins abondantes, ſuivant les forces du malade & l'étendue de l'engorgement; qu'il faut faire des fomentations ca-

pables de détendre & de résoudre l'enflûre du bras: toutes ces attentions sont nécessaires pour éviter que le sang infiltré ne séjourne dans la partie, où il acquerroit bientôt une disposition gangréneuse qui pourroit entraîner la perte du membre, & peut être des suites plus funestes. Voici une autre difficulté.

La malade a été parfaitement guérie au bout de huit jours ! En pareille conjoncture, les jeunes Chirurgiens feront bien d'observer avec grande attention; que la guérison n'est pas parfaite, lorsqu'il peut survenir des accidens fâcheux: or la guérison d'une artere ouverte n'est qu'apparente au bout de huit jours. L'on a fréquemment vu, faute d'une consolidation assez affermie, un anévrisme survenir, pour n'avoir pas continué la compression au-delà de trente ou quarante jours. M. Despuech peut consulter à ce sujet les Remarques de M. Monro dans les Observations de la Société d'Edimbourg, celles de M. Foubert sur les anévrismes, insérées dans le second volume des Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie, & surtout l'article *Anévrisme* que M. Louis a donné dans le premier volume de l'Encyclopédie. Voilà des sources dans lesquelles on pourra s'instruire du danger d'une cure abandonnée au bout de huit jours. Je crois, Monsieur, qu'il est convenable au bien public, que vous avez si à cœur, de publier ce correctif. J'ai l'honneur d'être, &c.

OBSERVATION

Sur un abſcès au périnée, par M. BONTÉ, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, à Coutances.

Le jeune homme qui fait le ſujet de cette Obſervation, eſt âgé de vingt-deux à vingt-trois ans : il y a près de dix mois qu'il lui ſurvint une tumeur au périnée, de la groſſeur d'une noix médiocre. Cette tumeur s'enflamma & ſuppura, elle s'ouvrit d'elle-même : il en ſortit pendant quelque tems une humeur purulente ; peu-à-peu l'ulcere ſe cicatriſa, une petite dureté reſta ſeulement au-deſſous de la cicatrice. Cette incommodité ne lui parut d'aucune conſéquence. Six mois après la même tumeur reparut : elle fut pendant quelques jours indolante ; ſon volume augmenta par dégrés ; l'inflammation devint en peu de tems aſſez violente pour occaſionner une fiévre aiguë, une douleur de tête aſſez vive, avec des inſomnies. Je fus alors appellé pour voir le malade avec M. Deſlandes, Chirurgien fort expérimenté dans ſon Art. Nous crûmes que la fiévre préſente n'étoit que ſymptomatique & cauſée par l'inflammation de la tumeur. Je fis faire une ſaignée ; le malade fut réduit aux bouil-

lons, & à la tiſane; on lui donna quelques lavemens; on appliqua ſur la tumeur des cataplaſmes émolliens & maturatifs: en peu de jours on y ſentit fluctuation. Perſuadé que dans ces ſortes d'abſcès le retardement à les ouvrir ne peut être que préjudiciable, le Chirurgien ſe diſpoſa à l'ouvrir, après avoir examiné s'il n'y avoit aucune dureté du côté de l'anus, & ſi on n'y appercevoit point de fluctuation ſenſible. Cet examen exact ne fit rien découvrir qui pût faire ſoupçonner de fuſées vers l'inteſtin. On ouvrit l'abſcès, & l'ouverture fut prolongée juſqu'à deux lignes près du fondement; il ſortit une matiere ſtercorale mêlée avec le pus, qui par ſon odeur frappa également tous les aſſiſtans. Nous pensâmes alors qu'il y avoit fiſtule complette. On appliqua ſur la plaie un appareil ſimple; on remit au lendemain à l'examiner & à faire l'opération. Le malade fut ſondé couché ſur le ventre & ſur le côté: dans toutes ces attitudes on ne découvrit aucune trace de fiſtule; en vain on chercha au fond de la plaie quelques ſinus, au moyen des ſtylets les plus déliés. Ces épreuves nous raſſurerent; mais non contens encore de ces tentatives, nous fîmes donner au malade quelques lavemens où on avoit ajouté du miel. Les plumaſſeaux qu'on retira le lendemain n'avoient aucune odeur. On

injecta inutilement dans la plaie de l'eau tiéde ; elle ne trouvoit aucune issue. Après ces différens essais, le Chirurgien coupa quelques brides qui étoient au fond de l'ulcere dénué de toutes callosités. Il le pansa comme un ulcere simple : en peu de tems les chairs sont revenues ; à la faveur d'une louable suppuration, la cicatrice s'est formée & le malade a guéri parfaitement.

Cette Observation donne lieu à plusieurs réflexions qui peuvent être de quelque considération.

Les abscès situés à la marge de l'anus, ont toujours été regardés comme dangereux par leurs suites ; ils ont leur siége dans des parties graisseuses où le pus forme facilement des clapiers : souvent, malgré l'attention qu'on a de les ouvrir promptement, ils donnent lieu à des fistules qui intéressent des parties essentielles, & qui demandent des secours puissans pour leur guérison.

Dans l'Observation précédente, il est constant que l'abscès a eu communication avec l'anus ; les excrémens mêlés avec le pus en sont une preuve évidente. On n'a, à la vérité, aucuns signes antécédens pour connoître si l'abscès s'est d'abord formé dans l'intestin & étendu ensuite jusqu'au périnée, ou si ayant eu d'abord son siége dans cette partie, le pus s'est pratiqué une issue

dans l'anus ; mais quelle qu'ait été l'origine de cette fiſtule, elle a conſtamment exiſté, & la nature ſeule en a procuré la guériſon. Nous nous ſommes propoſé d'expoſer les cauſes qui nous ont paru avoir le plus de part à cet heureux événement.

Premiérement, le bon tempérament du ſujet, la force, la vigueur de ſon âge, la bonne conſtitution des humeurs exemptes de toute acrimonie, de virus ſcorbutique, écrouelleux & vérolique ; n'eſt-ce pas en effet à ces bonnes qualités dans les humeurs, que l'on doit les guériſons les plus ſurprenantes, les ſuccès ineſpérés dans des plaies, les ulceres de la plus grande conſéquence ? La meilleure, la plus ſage application des topiques blanchit dans bien des cas, ſi on ne corrige la dépravation des humeurs : ſans cette précaution, on ne peut obtenir de guériſon dans les ulceres de la plus petite importance en apparence.

Secondement, le défaut de calloſités ; leur préſence oblige d'avoir recours à des ſections réitérées pour les emporter. Les cauſtiques, les eſcarotiques ſont employés pour les détruire ; le traitement ſe trouve ainſi prolongé ; d'ailleurs, malgré tous ces ſoins, il s'en forme de nouvelles qui rendent la régénération des chairs difficile ou

de mauvaiſe qualité, & les fiſtules ſouvent incurables.

Troiſiémement, la pente de l'ulcere eſt une des conditions les plus favorables pour procurer ſa guériſon : delà l'attention qu'on apporte dans l'ouverture des abſcès, on choiſit toujours l'endroit le plus déclive ; les contre-ouvertures dans les fiſtules ſont fondées ſur le même principe. Dans l'abſcès dont il a été queſtion, l'extrêmité la plus élevée de l'ouverture faite avec l'inſtrument, répondoit au ſphincter de l'anus ; la premiere que le pus avoit pratiquée de lui-même, en occupoit le milieu : la cicatrice en marquoit la trace ; elle étoit donc fort déclive, reſpectivement à l'orifice interne de la fiſtule alors exiſtante. Tout devoit donc conſéquemment favoriſer l'écoulement des matieres purulentes, procurer la réunion : les ulceres ſitués dans tout autre endroit à la marge de l'anus, n'ont pas le même avantage.

Quatriémement, le ſiege de l'abſcès eſt encore une circonſtance favorable pour le malade. Nous venons de voir que ſon ouverture déclive avoit beaucoup contribué à la guériſon de la fiſtule ; la ſituation dans une partie moins graiſſeuſe que celles qui entourent le reſte du rectum, n'a pas été moins heureuſe : en effet la graiſſe n'eſt pas

si abondante vers le périnée, elle y est beaucoup plus ferme ; le raphé tend la peau en cet endroit, & raffermit le pannicule adipeux qui céde d'autant moins, que les cellules dont il est composé sont plus serrées, & la graisse qu'elles renferment moins fluide. Par cette disposition particuliere, la fonte des graisses est plus difficile ; les cellules sont moins propres à se décomposer, & résistent davantage à l'acrimonie purulente qui tend à les dissoudre.

Cinquiémement, on peut faire valoir l'action des muscles voisins. Les bandages compressifs & expulsifs qu'emploient les Chirurgiens dans les fistules, les pressions successives dans les pansemens sont des moyens propres à prévenir les désordres qui naîtront du séjour des matieres purulentes. Lorsque des abscès ouverts sont situés dans le voisinage des muscles puissans & qui sont mis souvent en action, la nature a moins besoin de ces secours empruntés ; elle se suffit souvent à elle-même. Si le pus dans certaines occasions s'étend fort loin, lorsqu'il n'a point d'issue, par l'action seule des muscles adjacens, il est aussi facile de concevoir que cette même force dans des ulceres déclives peut en procurer la cicatrice, en facilitant la sortie du pus. L'abscès dont il est fait mention dans l'Obser-

vation communiquée, a été ſoumis à l'action des muſcles ſouvent agiſſans & aſſez puiſſans; les muſcles accélérateurs & triangulaires ont eu dans bien des cas part à l'expreſſion de la matiere purulente. Dans les déjections de l'urine & des matieres ſtercorales, n'a t-il pas été ſoumis à des compreſſions réitérées? Dans tous les cas où le *niſus expiratorius* a eu lieu, n'a-t-il pas partagé les efforts? Si l'on joint à cette action celles des muſcles releveurs de l'anus qui retiennent le rectum dans ſa ſituation naturelle, tout n'a-t-il pas concouru à chaſſer & exprimer le pus de ces parties, à rapprocher les parois de l'ulcere? Si dans les premiers tems l'ouverture extérieure avoit été ſuffiſamment dilatée, la guériſon auroit été opérée d'une façon complette par la nature ſeule; elle étoit trop étroite, & elle s'eſt fermée trop tôt: une partie du pus le plus groſſier avec quelques matieres ſtercorales a reſté, delà cette dureté au-deſſous de l'ancienne cicatrice. Ces matieres ont demeuré quelque tems dans l'inaction, faiſant peu de compreſſion dans l'endroit où elles étoient iſolées; d'ailleurs leur défaut de communication avec l'air eſt une autre raiſon de leur retardement à occaſionner un nouvel abſcès qui eſt enfin ſurvenu, lorſqu'elles ont acquis un dégré

d'acrimonie plus considérable, & donné par-là occasion aux parois du sac qui les renfermoit, de s'enflammer.

On peut inférer, en forme de corollaire, de l'Observation communiquée & des Réflexions que nous y avons ajoutées, 1° *que la nature opere souvent seule des guérisons singulieres; qu'elle a chez elle des moyens puissans pour le faire, dont on apperçoit les effets en y faisant attention.* 2° *Que le mêlange des matieres stercorales avec le pus dans les abscès situés à la marge de l'anus, n'est pas toujours un signe certain de fistule complette existante, malgré le sentiment unanime des Auteurs à ce sujet.* 3° *Que les abscès au périnée, toutes choses égales, sont moins sujets, lorsqu'ils sont ouverts, que les autres, à dégénérer en fistules à l'anus.*



DESCRIPTION d'un Anglois d'une espece singuliere, que l'on appelle communément The porcupine man, *ou* l'Homme Porc-épic ; *par M. ASCANIUS, Docteur en Médecine & de la Société Royale de Londres.*

Si la nature est merveilleuse dans l'ordre & l'harmonie qui accompagnent ses productions, elle ne l'est pas moins dans l'irrégularité & l'espece de désordre que l'on observe quelquefois dans ses ouvrages: d'un côté elle prouve sa puissance, de l'autre elle manifeste sa fécondité. La moindre altération qui se fait en elle, produit pour nous des phénomenes, dignes de la plus grande attention ; & si cette variété nous donne le désagrément de voir croître nos travaux, elle nous dédommage par la douceur que nous trouvons à voir augmenter nos connoissances.

Le corps humain, qui est un des plus parfaits ouvrages du Créateur, n'est pas un de ceux qui soit le moins sujet au changement. On a vu des fœtus monstrueux, des hommes nés avec trois jambes, des enfans réunis ensemble par le dos ; en un mot, la plupart des hommes sont exposés, en venant au monde, à naître avec toutes sortes de défectuosités,

fectuosités & de superfluités. Mais de tous les exemples que l'on puisse citer pour prouver les caprices de la nature, je ne crois pas qu'il y en ait où ils soient marqués avec autant de singularité que dans l'homme dont je vais publier l'histoire.

Celui qui fait le sujet de cette observation, s'appelle communément en Angleterre *The porcupine man*, ou *l'Homme Porc-épic*. Les Anglois n'ont point trouvé de meilleure expression pour dépeindre cet homme singulier. Il y a environ trente ans qu'il trouve le moyen de subsister en Angleterre, & surtout à Londres, des aumônes que lui donnent ceux à qui il se fait voir. Je me trouvai l'année derniere à Londres, & je le vis avec beaucoup d'étonnement. Cet homme est né de parens sains & bien conformés. Il a eu des freres & des sœurs, mais qui n'avoient rien de difforme, & qui étoient tout-à-fait différens de lui. Quand sa mere fut enceinte de lui, elle n'éprouva aucun accident fâcheux, ni de corps, ni d'esprit. Il naquit sain & bien constitué. Ce ne fut qu'après cinq ou six semaines, qu'on apperçut sur son corps une infinité de petites excroissances que l'on prit pour le fruit de quelques maladies cutanées, semblables à celles auxquelles les enfans sont très-sujets. Insensiblement on découvrit que c'étoit des soies qui avoient une consistance de corne. On tenta toutes sortes

de remedes pour en arrêter le progrès, ou pour les faire changer de nature; ce fut en vain: elles prirent croissance, & firent échouer toutes les ressources de l'art. C'est depuis ce tems que tout son corps est garni de pointes de corne, à l'exception de la tête, de la paume de la main & de la plante des pieds, qui ne sont pas recouverts de ces sortes de soies: quand elles commencent à pousser, elles ressemblent à des tuyaux de plumes, comme on peut le voir sur la volaille, quand elle est plumée. Elles ont six lignes de longueur & deux ou trois de grosseur, & elles sont implantées perpendiculairement dans la peau, comme on l'observe dans les hérissons. La couleur en est livide; & quand on les oppose à la lumiere, elles semblent transparentes. Lorsque l'on plie la peau, & que les soies sont couchées horizontalement, elle paroît blanche, tandis qu'elle est noirâtre dans tous les autres endroits du corps. Quand cet homme est habillé & qu'il a des gants, il ressemble à un autre homme: il a la barbe & les cheveux noirs, il est bien fait & d'une figure intéressante, de façon qu'il peut aisément à l'extérieur en imposer au sexe, & exciter même ses désirs. Il ne ressent aucune incommodité; mais un phénomene bien singulier, c'est que tous les automnes ses soies tombent, & renaissent après, de façon que l'on peut dire que cet

homme ressemble à une bête par les poils & par la mue. Il a eu un morceau de chair emporté à la jambe ; la place est encore nue, & n'est couverte d'aucune de ces soies. A l'âge de vingt ans, il fut attaqué d'une petite-vérole confluente : tout son corps se dépila en très-peu de tems ; mais après sa guérison, les soies repousserent comme auparavant. Du reste il a presque toujours été en bonne santé. Il a passé deux fois par les grands remedes, & a souffert la salivation sans aucun amendement ; c'est ce qui fait que l'on a cessé tous les remedes, ne connoissant pas la cause cachée qui avoit pu produire un si grand changement. Mais qui pourroit le croire ? Cet homme sauvage est devenu amoureux, & a su rendre sensible une jeune fille, à laquelle il s'est uni par les nœuds du mariage. Est-ce l'amour, est-ce la curiosité qui a fait décider cette fille en faveur de cet homme ? *Quidquid sit, tota superficies penis setosa est, sed setæ minores molliboresque quàm alibi, præsertim tempore decidentiæ.* Il a eu de ce mariage six enfans, tant filles que garçons : tous étoient constitués comme lui, & également couverts de corne. Le sort a disposé de cinq ; il ne reste plus qu'un garçon qui ressemble parfaitement à son pere.

Nota. Le Docteur Sloane rapporte ce fait dans les Transact. Philos. *n° 424, p. 299* : on y lit aussi une observation donnée par

M. George Ash, Secrétaire de la Société de Dublin, année 1685, au ſujet d'une fille qui avoit des excroiſſances de corne dans toutes les articulations; mais il paroît que ce n'étoit que des verrues extrêmement ſeches qui avoient pris cette conſiſtance.

Ne pourroit-on pas dire que l'obſervation précédente favoriſe beaucoup le ſentiment de M. de Buffon ſur les particules organiques? Comment peut-on expliquer la reſſemblance parfaite de ces enfans à leur pere par le moyen du ſyſtême des œufs? Y a-t-il de la vraiſemblance à ſoutenir que le Créateur a formé des œufs de cette eſpece? Ce phénomene me paroît mériter l'attention de tous les Savans, & c'eſt aux vrais Savans que je laiſſe la gloire d'en trouver l'explication. Cette obſervation me rappelle un fait d'une nature bien ſinguliere, qui paroît auſſi prouver la force des parties organiques. Ce fait eſt rapporté par M. de Reaumur, *art. de faire éclorre les poulets*, tom. II, pag. 377; & c'eſt de M. Godeheu de Riville, Commandeur de Malthe, que M. de Reaumur le tient. Cet illuſtre Académicien, après avoir parlé d'une eſpece de poules particulieres qui a cinq doigts à chaque patte, nous fait obſerver que cette ſinguliere variété ſe trouve auſſi dans les hommes. Il donne la relation d'une famille qui eſt dans un village de l'Iſle de Malthe, où

un homme né avec ſix doigts aux mains & aux pieds, a communiqué, en ſe mariant, cette variété à quelques-uns de ſes enfans; qu'un de ceux qui n'étoit pas conſtitué de même, avoit donné le jour néanmoins à des enfans qui avoient également ſix doigts aux pieds & aux mains : cela s'eſt bien ſoutenu dans trois branches juſqu'à la ſeconde génération; on attend avec impatience quel ſera le produit de la ſeconde ſouche, & ſi les enfans de la troiſieme génération naîtront avec ſix doigts : peut-être cette eſpece ſe détruira-t-elle, ainſi que celle de l'homme Porc-épic. Il faudroit, pour les perpétuer, allier ces hommes extraordinaires avec des femmes de même race : pour lors on rendroit peut-être cette eſpece conſtante. On dit qu'il y a à Liege un phénomene qui ſemble autoriſer cette conjecture. C'eſt une race diviſée en pluſieurs familles de perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, qui ont ſix doigts aux pieds & aux mains; on les appelle vulgairement les *Dodô*, parce que, dit le peuple, ce vice de conformation ſubſiſte dans Liege depuis le meurtre de S. Lambert, Patron du pays, qui fut aſſaſſiné par un nommé *Dodô* que l'on prétend être celui d'où émane toute cette famille ſinguliere. Comme l'homme Porc-épic eſt le premier de ſon eſpece, on doit déſirer que ſon fils en ſoit le dernier; car autrement il y auroit à craindre

que cette race, en ſe multipliant en Angleterre, ne rendît un jour la plupart des Anglois de véritables Porc-épics.

LETTRE

De M. MARTEAU, Docteur en médecine, & Médecin de l'hôpital d'Aumale, à M. Raulin, Docteur en médecine à Nérac, au ſujet de pluſieurs maux de gorge gangréneux & épidémiques.

MONSIEUR,

Depuis quelques années, on remarque à Aumale & dans le voiſinage une eſpece d'eſquinancie qui ſe termine par la gangrene : la rapidité de ſes progrès eſt effrayante ; elle fait périr les malades en quatre, cinq ou ſix jours au plutard. Depuis trois ans, j'en ai vu ſept ou huit qui m'ont appellé dans les derniers momens, & quand tout étoit déſeſpéré : deux ſeulement m'ont demandé à tems ; & des deux, l'un eſt mort, l'autre s'eſt tiré d'affaire. Cette cruelle maladie fait bien du ravage dans nos cantons : j'appréhende que les brouillards de Novembre ne nous ramenent cette épidémie ; trois en ſont déjà morts depuis un mois. Comme cette mala-

die eſt nouvelle dans ce pays-ci, permettez-moi, Monſieur, qu'après vous avoir fait l'hiſtoire de celui qui vient de mourir entre mes mains, je vous demande vos conſeils.

Nous ſommes dans une vallée ouverte au nord & au ſud; elle eſt ombragée à l'oueſt, au ſud & au ſud-eſt par des bois ſpacieux. Nous avons eu des brouillards épais les 21, 22, 23 & 24 Octobre: le voiſinage des bois les empêche de ſe diſſiper auſſi facilement que dans la plaine, & nous éprouvons d'une maniere plus durable l'impreſſion qu'ils font ſur nos corps.

Le Lundi 21 Octobre, Pierre Maillet, âgé de dix-huit à dix-neuf ans, ſe ſentit frappé d'un mal au col qui l'empêchoit de tourner la tête. Il ſoupa, il dormit; le lendemain, il travailla juſqu'à huit heures du matin. La parotide gauche & le col parurent ſubitement gonflés comme un œuf de dindon. Le malade fut en même tems ſaiſi d'un grand friſſon, d'un mal de tête lancinant & d'un mal de gorge aigu. La fievre s'alluma: il appliqua ſur la tumeur des cendres chaudes; c'étoit ſon remede ordinaire dans les maux de gorge habituels de ſa jeuneſſe. La difficulté d'avaler étoit grande. Il fut ſaigné du bras le mercredi matin, le ſoir, & le jeudi matin. Je fus averti le jeudi à midi. Il n'y avoit eu ni nauſées, ni vomiſſemens, ni rapports, ni dégoûts.

Je trouvai la voix rauque & nasillarde, le visage pâle, les yeux mornes & blafards, le col un peu tuméfié, sur-tout du côté gauche, la respiration gênée, la langue gonflée, la parole embarrassée, le pouls plein, sans dureté, prompt, sans fréquence, le ventre & l'estomac mollets, la déglutition plus facile que le premier jour, & la pente au sommeil presqu'invincible. Le nez bouché distilloit une sérosité ichoreuse blanchâtre, dont l'acrimonie picotoit, enflammoit & gonfloit toute la levre supérieure. Le malade avoit continuellement des envies de se moucher; mais les efforts qu'il faisoit pour y réussir, étoient inutiles. Le mal de tête étoit à-peu-près dissipé.

Je passai à l'examen de la bouche; le malade ne pouvoit l'ouvrir qu'à demi. La langue chargée d'une crasse blanche étoit si tuméfiée, que j'eus peine à découvrir le fond de la gorge. L'amygdale gauche étoit grosse comme un marron, d'un rouge violet; la luette du volume d'une grosse aveline, étoit traînante de gauche à droite; l'amygdale droite paroissoit aussi gonflée, mais moins que l'autre. La tuméfaction de toutes ces parties masquoit tellement le fond de la bouche, qu'il fut impossible, pendant toute la maladie, de l'appercevoir : je remarquai entre la luette & l'amygdale gauche un fil-

lon blanc qui fusoit vers le pharinx. Je conseillai une saignée du bras, & le gargarisme d'eau-rose avec le sel de Saturne.

Le soir, la fievre étoit médiocre. Je remarquai que l'aphte couvroit toute l'amygdale gauche. Je ne doutai plus alors que ce ne fût l'esquinancie gangréneuse. J'ordonnai un gargarisme fait avec le syrop de limon & l'huile d'amandes douces camphrée : je prescrivis le nitre camphré intérieurement; je fis répéter une cinquieme saignée du bras, & j'ordonnai un remede d'eau dans la nuit.

Le Vendredi matin, la fievre étoit peu considérable; la luette étoit aussi couverte d'une tache blanche assez large; le sillon blanc que j'avois apperçu entre la luette & l'amygdale gauche, s'étoit converti en une chair baveuse & noirâtre qui paroissoit s'étendre derriere la luette vers l'arcade postérieure. Alarmé d'une progression si rapide, je fis mettre sur le champ une ventouse à la nuque : je fis scarifier légérement l'épiderme; je réitérai la ventouse, & ensuite l'emplâtre vésicatoire. Je fis encore ouvrir la veine au bras : on continua toujours les gargarismes & le nitre camphré; le sang paroissoit dissous.

Le soir, les vésicatoires, avec beaucoup de sérosités, avoient attiré beaucoup d'humeurs purulentes : j'en augurois d'autant mieux;

que le malade s'étoit ſenti vivement piqué ; cependant la gangrene avoit gagné le voile palatin, & l'amygdale droite étoit marquée d'une tache un peu plus que lenticulaire.

Le ſamedi matin, tout le fond de la gorge n'étoit qu'un aphte ; la baſe de la langue paroiſſoit de couleur olive : les boiſſons paſſoient avec d'autant plus de facilité, que la gangrene devenoit plus univerſelle. Un remede émollient avoit entraîné trois vers : j'eus auſſi tôt recours à la tiſane de kina camphrée, dans laquelle je trouvois un antiſeptique vermifuge (*a*).

Le ſoir, la gorge étoit au même état ; mais il n'y avoit plus de fievre. La nuit, il y eut ſaignement de nez à pluſieurs repriſes & goutte à goutte ; il parut encore quelques vers par le fondement.

Le Dimanche matin, à mon arrivée, le malade étrangloit ; la gorge étoit très gonflée aux deux angles de la mâchoire : la langue ſortoit, la bouche écumoit, les yeux étoient convulſifs. Avec tout cela, choſe étonnante, le pouls ſe ſoutenoit & étoit régulier, ſans la moindre apparence de fie-

(*a*) Voyez dans le neuvieme Volume de l'Abrégé des Tranſactions Philoſophiques, p. 369, l'Extrait du Mémoire de M. Shipton ſur l'uſage du kina dans les mortifications qui procedent de cauſe interne.

Je puis ajouter aux exemples de M. Shipton deux obſervations que j'ai eu lieu de faire de l'excellence du kina dans deux gangrenes produites, l'une par une humeur de goutte, l'autre par un rhumatiſme.

vre. Les momens étoient précieux : j'appliquai deux ventouſes au-deſſous des clavicules ; la parole revint avec une reſpiration moins étouffée. Je fis auſſi-tôt ſaigner au pied ; la ſuffocation diminua : le manche d'une cuiller ſépara la moitié de l'eſcarre de la luette & de l'amygdale gauche. Je les laiſſai flottans & tenans au grand eſcarre. Il n'eût pas été prudent de les arracher ; ils adhéroient par des pédicules trop forts : le deſſous étoit d'un rouge bien vif.

Dans le jour, le ſaignement de nez revint par intervalles : ſur les deux heures après midi, je réitérai la ſaignée du pied, & j'appliquai un véſicatoire, ſuivant la méthode de Fothergill ; les eſcarres étoient encore fort adhérens par leur baſe.

L'haleine exhaloit une odeur fade : elle fut plus forte le ſoir ; cependant le voile palatin, la moitié de la luette & de l'amygdale gauche ſe trouvoient nettoyés ; mais le reſte étoit toujours en très-mauvais ordre. La fievre ſe réveilla ſur les cinq heures : quelques heures après, la gorge commença à faire des ſifflemens ; le pouls devint petit, concentré, fréquent, irrégulier. Il mourut le Lundi 28 Octobre ſur les cinq heures du matin, conſervant la connoiſſance juſqu'au dernier inſtant.

Quatre heures après la mort, j'obtins du Juge de Police une Ordonnance & main-forte

pour faire faire l'ouverture du cadavre qu'on me refusoit. Au premier coup d'œil, il fut aisé de juger que les poumons étoient sphacelés dans toute leur substance, à l'exception d'une portioncule du lobe droit, de la largeur d'un écu de six francs, qui conservoit sa couleur rouge pâle. Quelques coups de scalpel donnés au lobe droit, firent jour à une sanie purulente que la moindre pression exprimoit de tous ses vaisseaux. Le lobe gauche étoit rempli d'un sang noir & dissous : il s'en épancha beaucoup dans la poitrine ; ce n'étoit qu'une sérosité noirâtre & fort salée, s'il en faut croire un Chirurgien, dans la bouche duquel il en sauta quelques gouttes. Le cœur & le péricarde étoient sains, les ventricules vuides ; les oreillettes contenoient quelques petits grumeaux de sang caillé ; la membrane interne de la trachée artere s'exfolia d'un bout à l'autre sous nos doigts, comme l'épiderme s'enleve dans une brûlure ; la glotte se dépouilla de même : l'une & l'autre dépouillées étoient de couleur gris-cendré ; la luette toute noire & racornie vint en pourriture sous les doitgs de l'un des Chirurgiens. Les amygdales paroissoient rongées par des ulceres sordides que couvroient encore en partie des croûtes blanches ; la base de la langue & le voile du palais étoient d'un gris tirant sur le noir : l'œsophage ne paroissoit pas éloigné de l'état naturel ; le

centre nerveux du diaphragme étoit un tant soit peu violet. *L'estomac, les intestins grêles & le foie étoient très-sains.* La vésicule du fiel étoit à demi pleine : la rate un peu gonflée, ressembloit à un petit pain rond; les gros intestins étoient gangrénés, pleins de vers d'environ un pied de long, & d'une infinité de petits, longs de deux pouces, tous vivans. Jusques-là l'odeur du cadavre n'avoit été que fade: l'ouverture du colon répandit une exhalaison si infecte, qu'il ne fut pas possible d'y tenir davantage & de pousser plus loin nos observations.

Le lendemain 29 Octobre, mourut dans la même maison un enfant de douze ans, attaqué d'une coqueluche qui regne épidémiquement depuis six mois sur les enfans de ce canton. La veille au soir, un Chirurgien lui avoit trouvé à la nuque un phlegmon livide : après la mort, toute cette partie parut sphacelée, noire & pourrie à tomber par lambeaux entre les mains. Cet enfant étoit toujours auprès du lit de Maillet. Cette maladie seroit-elle contagieuse ?

Je ne doute pas d'un instant qu'elle ne dépende en partie des variations de l'atmosphere ; mais ne pourroit-on pas aussi accuser la putridité vermineuse comme cause conjointe? Les intestins gangrénés par la présence des vers, ne confirment-ils pas cette conjecture ? J'ai encore vu au mois de Juin

dernier une fievre maligne vermineuſe, ſe terminer par une parotide prodigieuſe & la gangrene univerſelle au dos & au col. J'imagine que l'air humide affoiblit le ton des parties de la gorge; que la matiere vermineuſe s'y porte, parce qu'elle y trouve moins de réſiſtance; qu'elle s'y engage; qu'elle pourrit & s'y mortifie.

Si la putridité vermineuſe y influe pour beaucoup, blâmeriez-vous l'oxymel ſcyllitique avec l'huile d'amandes douces, comme vomitif? Il attaque le ſolitaire, & les autres vers n'y réſiſtent guere. Déſapprouveriez-vous de tems en tems quelques cuillerées de ſuc de joubarbe, les infuſions de kina avec l'écorce de mûrier & la racine de fougere? Ne pourroit-on point pratiquer ici, comme dans les eſquinancies inflammatoires, la ſaignée des ranules, & même celle de la jugulaire, par préférence à celle du pied? Il me paroît qu'en rompant l'équilibre de la colonne inférieure, le ſang que rapportent les jugulaires, doit ſe précipiter avec impétuoſité ſur les poumons : ce ſang chargé & comme foulé du virus gangréneux qu'il a pris en paſſant par les parties de la gorge, le dépoſe dans un viſcere mou, foible, dont le reſſort eſt preſqu'anéanti par l'humidité de l'air. La ſaignée de la jugulaire dégorgeroit de plus près, & d'une maniere plus ſûre, la partie affectée : elle détourneroit une partie

du venin morbifique que la ſaphene peut attirer ſur les poumons. Ce ne ſont ici que des vues, & je les ſoumets à la ſageſſe de vos déciſions : je les recevrai avec toute la confiance que mérite l'Auteur de l'excellent *Traité des maladies qui dépendent des variations de l'air.*

J'ai l'honneur d'être, &c.

MARTEAU.

RÉPONSE

De M. RAULLIN, *Docteur en médecine à Nérac, à M.* Marteau, *&c.*

MONSIEUR,

Je viens de faire une longue abſence. A mon arrivée, j'ai trouvé chez moi la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ſur la maladie gangréneuſe qui s'eſt manifeſtée à Aumale depuis quelque tems. Je ſuis très-flatté de la confiance dont vous m'honorez : je voudrois pouvoir y répondre ſelon vos déſirs, & ſeconder en cela votre zéle pour votre Profeſſion.

Aumale eſt ſitué dans une vallée ouverte au nord & au ſud, ombragée à l'oueſt, au

ſud & au ſud eſt par des forêts ſpacieuſes; il y fait ſouvent des brouillards, &c.

Ceux qui en jetterent les fondemens, ignoroient ſans doute les ſages réglemens des Anciens, leurs précautions & leur exactitude pour rechercher des ſituations ſaines, quand ils avoient des villes ou des maiſons à bâtir. Il faut, dit Hippocrate, que le ſoleil éclaire une ville, ſans obſtacle de tous côtés, & qu'elle ſoit expoſée à tous les vents Il regarde enſuite comme très-mal ſaines celles qui ne reçoivent que des vents chauds & froids : telle étoit autrefois Mitylene, qui n'étoit jamais exempte de maladies, quand les vents du Septentrion ne ſouffloient pas : Vitruve nous l'apprend.

L'air d'Aumale doit être de toute néceſſité trop humide : il n'y circule pas, parce que les différents vents n'y ſont pas libres; d'ailleurs les endroits montagneux abondent en vapeurs, les montagnes & les bois les attirent & en empêchent la diſſipation par les vents. Les brouillards qui y paroiſſent ſouvent, ſont des vapeurs qui abſorbent l'air, qui détruiſent ſon élaſticité, qui empêchent la tranſpiration; & cet air ainſi imbibé, relâche toutes les fibres animales : s'il eſt échauffé par le vend du ſud, il produit encore un plus grand relâchement; & en diminuant les forces truſives des ſolides, il doit occaſionner la ſtagnation & la putréfaction

des fluides avec toutes les maladies qui dépendent de l'état lâche des fibres. C'eſt le ſentiment des plus grands Médecins, de Boerhaave, d'Haller, d'Hippocrate, d'Arbuthnot, &c.

Hippocrate remarque que ce défaut de circulation dans l'air étoit la cauſe des maladies peſtilentielles qu'il décrit dans le troiſieme Livre des Epidémies. Le vent de ſud eſt encore ſouvent chargé d'exhalaiſons & de vapeurs nuiſibles; c'eſt cette mauvaiſe qualité qui lui fait produire tous les ans vers le mois de Juin les maladies épidémiques de l'Egypte, qui ne ceſſent que lorſque les vents aliſés paroiſſent, & s'oppoſent aux mauvais effets des premiers. Les forêts peuvent retenir les vapeurs viciées que les vents vous ont portées, & empêcher leur évaporation. Votre poſition n'eſt pas ſans exemple. Les premiers habitans de l'Amérique étoient très-incommodés par l'air de ce nouveau pays, & la mortalité continua juſqu'à ce qu'ils euſſent brûlé la plus grande partie des forêts qui les couvroient; ce qui purifia l'air, & le rendit plus ſalubre.

Craignez toujours, Monſieur, le vent de ſud, ſur-tout quand il n'a pas de débouché: c'eſt ce vent qui ravagea Agrigente, ville de Sicile, par une peſte horrible qu'Empedocle fit ceſſer, en faiſant fermer une gorge dans les montagnes qui lui donnoit paſſage;

Varron termina les maladies de sa flotte dans le Port de Corcyre, en fermant toutes les fenêtres du côté du sud ; & ce fut en embrasant les forêts du côté du Midi, qu'Hippocrate préserva la Grece de la peste qui ravageoit l'Illyrie.

Voilà, Monsieur, une des causes de putréfaction qui doit avoir eu lieu dans votre pays ; sa situation vous l'annonce : votre sagacité & votre exactitude dans les Observations vous feront découvrir la vérité. Ne vous lassez pas de la rechercher : car il est certain que les affections gangréneuses que vous décrivez dans votre Lettre, en dépendent. Quoique ces maladies ne paroissent pas toutes de la même nature, elles proviennent de la même cause : car il est confirmé par un grand nombre d'Observations, que la maladie régnante communique son caractere à toutes les autres. Il n'est pas surprenant que dans les maladies qui dépendent des vices de l'air, la gorge & les poumons soient plus généralement affectés que les autres visceres, par rapport au double commerce qu'ils entretiennent avec cet élément.

Vous me demandez, Monsieur, si la putridité vermineuse ne pourroit pas être une cause conjointe de vos maladies, & si les intestins gangrénés par la présence des vers ne confirment par cette conjecture ?

Laissons les Naturalistes se cécider sur la

véritable cauſe de la génération des inſectes, & tenons-nous-en à des Obſervations conſtantes. Depuis très-long-tems on fait provenir les vers de la corruption, ou comme matrice, ou comme cauſe, parce que ſans elle point de vers. Les vers de vos malades doivent être un effet du vice de l'atmoſphere & de la putridité des humeurs; ils peuvent éclorre dans celles-ci au dégré de la chaleur animale, & celle-là a lieu dans toutes les cavités des corps des animaux: on voit plus généralement des vers dans les inteſtins qu'ailleurs, parce que les alimens ſont corrompus dans ces viſceres par les vices de l'air, des liquides & des ſolides; ces alimens dépravés y augmentent la corruption & ſes effets. Il ſemble même qu'un air corrompu affecte par préférence les organes de la digeſtion; & cela n'eſt pas ſurprenant, parce que, ſelon la remarque d'Haller, nous ne pouvons avaler une dragme d'eau, ni une bouchée d'alimens, que nous n'avalions autant d'air; & de ſavans Maîtres ſoutiennent qu'on ne ſeroit jamais attaqué de la peſte, ſi l'on n'avaloit pas l'air peſtilentiel avec la ſalive. On remarque encore que dans les petites-veroles épidémiques, le ventricule eſt toujours le premier affecté, parce qu'on avale avec la ſalive le venin contagieux qui eſt répandu dans l'air. Si l'air agit puiſſamment, ſelon ſes différentes qualités, dans les organes des

premieres voies, il ne ſera pas ſurprenant que dans une conſtitution putride de l'atmoſphere, la putridité étant très-abondante dans l'eſtomac & dans les alimens, il s'engendre des vers dans les inteſtins.

Je crois, Monſieur, qu'il ſeroit eſſentiel d'éclaircir vos forêts, d'y faire du côté des différens vents de grandes ouvertures, pour que les exhalaiſons renfermées & retenues puſſent mieux ſe diſſiper, & d'allumer enſuite de grands feux de diſtance en diſtance, quelque tems avant, & même pendant la saiſon où les maladies gangréneuſes ont coutume de paroître. C'eſt ainſi qu'en s'en prenant à la cauſe générale, on pourroit ſe préſerver de ſes effets, & conſerver des hommes & des citoyens.

Vous demandez encore, Monſieur, que je vous diſe mon ſentiment ſur l'uſage des vermifuges & ſur la ſaignée dans cette malaladie; voici ce que j'en penſe.

Comme les vers ſont un effet de la corruption générale, en donnant des remedes contre l'une, vous en donnez contre les autres. Les amers ſont les meilleurs ſpécifiques contre les matieres vermineuſes. Ramazzini n'en trouva pas de plus ſouverain que le quinquina dans la conſtitution épidémique de 1689, où il dit lui-même qu'on ne vit jamais tant de vermine: *Verminatio nunquam aliàs major fuit.* Cependant, comme

les mêmes remedes ne réuſſiſſent pas toujours également, on peut en tenter d'autres, le citron, la racine de gentianne : ces remedes attaquent la corruption en général & en particulier, je veux dire la corruption & ſes effets.

La qualité du ſang décide toujours (ſurtout, Monſieur, ſous les yeux des perſonnes éclairées comme vous,) de la quantité qu'il en faut tirer. On doit être attentif à conſerver & entretenir un juſte concours entre les liquides & les ſolides. Un pouls fort plein, vîte, tendu, avec une violente chaleur, & un ſang denſe, coënneux, &c. indiquent des ſaignées réitérées. Mais ſi, comme il arrive ſouvent dans des conſtitutions lâches de l'atmoſphere, le pouls eſt petit, mou, fourmillant ou déprimé, on ne doit pas ſaigner ; ou ſi l'on ſaigne, ce doit être avec beaucoup de précautions. Huxhan remarque qu'une petite peau mince & bleuâtre ſur le ſang, avec une eſpece de gelée molle & verte immédiatement deſſous, (le corps du ſang étant lui-même livide, lâche & mou, avec un ſérum trouble, rouge ou vert) eſt un ſigne que la conſtitution du ſang ſe diſſout, & qu'il n'eſt pas à propos d'en tirer une grande quantité. Ce liquide eſt auſſi menacé de putréfaction, quand il eſt fleuri, clair & diviſé, & qu'il ne rend que peu de ſéroſité, après avoir repoſé quelque tems.

C'eſt un cas où il faut ſe tenir en garde contre les copieuſes ſaignées ; une ſeule ſuffit ordinairement : car à la ſeconde, on apperçoit dans ce ſang une couleur livide ; il eſt lâche, il nage dans une ſérosité trouble & jaune, ou verte, ou rougeâtre ; & à la troiſieme, il eſt purulent & preſque noir, ce qui eſt un ſigne mortel. Il en eſt de même, quand ce liquide eſt clair & diſſous : dans cet état du ſang, les hémorragies n'indiquent pas la ſaignée ; au contraire elle ne ſauroit être que nuiſible : car ces hémorragies ſont un effet de l'âcreté & de la diſſolution générale de la maſſe des liquides.

Il eſt certains tempéramens qui, dans les mêmes conſtitutions épidémiques où le ſang tend à la putréfaction, & avec les mêmes maladies, ont d'abord des ſymptômes qui ſemblent indiquer la ſaignée ; mais après la premiere, ou la ſeconde tout au plus, le pouls tombe, les forces s'abattent, & ſouvent on ſe repent d'avoir ſaigné.

Dans une conſtitution putride aqueuſe de l'atmoſphere, le ſang n'eſt pas moins vicié que les ſolides ; la fibre perd ſenſiblement ſon reſſort, ſes globules tendent à une diſſolution générale. Dans l'état naturel, un globule de ſang eſt composé de pluſieurs autres globules ; dans cet état de putréfaction, ce globule perd de ſa quantité, à meſure qu'il ſe pervertit, juſqu'à ce qu'il ſoit décomposé:

delà, une diminution ſenſible dans la réſiſtance du ſang à la preſſion des ſolides; & ceux-ci affoiblis de plus en plus par un déſordre général, quel bon effet pourroit-on attendre de la ſaignée? S'il eſt des cas qui l'exigent, comme des ſuffocations inévitables par ailleurs, il faut ſaigner, comme vous ſaignâtes votre malade, à cauſe de ſon eſquinancie qui le menaçoit d'une mort prochaine: l'on peut prendre pour modele d'une ſaine pratique tous les ménagemens que vous obſervâtes dans cette occaſion.

Voilà, Monſieur, les réflexions que j'ai faites ſur votre Lettre; je vous ſerai bien obligé de m'inſtruire du progrès de cette maladie & des remedes qui vous réuſſiront.

J'ai l'honneur d'être, &c.

RAULLIN.

Nota. *Il paroît qu'il y a trois principales indications qui ſe préſentent à remplir dans cette maladie. Arrêter le progrès de la pourriture; détruire celle qui eſt établie, & ſoutenir les forces de la nature. On ſatisfait à la premiere & à la derniere indication par le quinquina, la myrrhe, les acides, en un mot, les anti-ſeptiques & les corroborans: le ſecond objet demande des évacuations répétées, mais modérées, & toujours aidées des corroborans. A l'égard des*

ſaignées, la pratique nous apprend qu'elles ſont très-ſouvent contraires au mal de gorge grangréneux, ainſi qu'aux autres maladies putrides. On peut conſulter l'excellent ouvrage du ſavant Anglois Jean Fothergill ſur cette matiere : il ſe tient perpétuellement en garde contre les ſaignées.



RECUEIL

RECUEIL PÉRIODIQUE
D'OBSERVATIONS
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

AVRIL 1756.

TOME IV.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

SUITE

De l'Extrait du Journal des Expériences faites en présence de MM. les Commissaires nommés par la Faculté de Paris, au sujet d'un Mercure particulier, *&c.*

NOus passons à présent aux malades, qui, sortant pendant tout leur traitement, se rendoient aux jours & aux heures indiquées, rue des Rats, où MM. les Commissaires s'assembloient.

PREMIERE OBSERVATION.

Le premier s'appelloit Julien***, âgé de vingt-six ans, malade depuis six, ayant eu

des chancres & plusieurs chaudes-pisses négligées & mal suivies : après avoir passé par les remedes à différentes reprises, il se présenta le 20 Juin avec les accidens suivans.

Il avoit à la racine du gland plusieurs chancres, mais entr'autres un très-considérable, qui a résisté à tous les remedes, & qui menaçoit même de la perte totale du gland; il avoit plusieurs poreaux le long de la verge & un gonflement douloureux aux bourses.

Il ne pouvoit pas dormir ; il avoit des vertiges fréquens, se plaignoit de douleurs dans les bras & dans les jambes, lesquelles douleurs devenoient plus vives & plus insupportables par la chaleur du lit.

Julien*** a été saigné Vendredi 20 Juin, purgé le lendemain avec les pilules mercurielles : les 22 & 23, il a pris une pinte de bouillons faits comme ci-dessus ; les 24 & 25, il est entré dans les frictions.

A l'exception du vin qu'on lui défendoit, & d'une pinte de bouillons qu'on lui faisoit prendre le matin, on le laissoit maître de son régime : il a reçu sa premiere friction le 25, & sa dixieme & derniere le 15 Juillet ; ces dix frictions données dans l'espace de quinze jours, ont consommé trente-quatre gros de pommade. Il est bon d'observer encore que ce Julien frottoit les autres.

Le chancre a toujours été panſé avec le ſtyrax & l'onguent mercuriel : ce malade n'étoit pas docile & n'obſervoit pas toujours le régime qu'on lui preſcrivoit. Il a donné occaſion d'obſerver encore combien il eſt néceſſaire que l'eſtomac ſoit en bon état, pour obtenir une bonne cicatrice. Le chancre conſidérable qui faiſoit craindre la chute entiere du gland, étoit, ſi l'on oſe le dire, le thermometre du régime & de la ſageſſe du malade : auſſi-tôt qu'il s'échappoit, le mal faiſoit des progrès, & l'ouvrage des jours précédens étoit détruit.

Ce malade a été viſité aux Ecoles de Médecine le 13 Juillet.

Les petits chancres qui étoient autour du gland, étoient entiérement diſparus : le principal, qui réſiſtoit depuis pluſieurs années & qui avoit fait beaucoup de progrès, étoit entiérement & parfaitement cicatriſé ; les poreaux étoient tombés, & l'on en voyoit à peine la place.

Les étourdiſſemens & les vertiges de ce malade étoient entiérement diſſipés ; il dormoit parfaitement bien, & il paroiſſoit même plus gras, que lorſqu'il étoit entré dans les remedes.

Le gonflement des bourſes ſubſiſtoit, mais ſans aucune douleur.

SECONDE OBSERVATION.

Sebaſtien***, âgé de quarante-deux ans, a eu en 1734 en Italie un poulain à l'aîne droite, & deux chancres à la partie ſupérieure du prépuce. Les chancres ont paru huit jours après le commerce ſuſpect : on les a traités d'abord avec le vitriol & la charpie, on les a panſés enſuite avec le ſuppuratif ; quinze jours après & pendant leur traitement, eſt ſurvenu le poulain.

Le malade prit alors, par le conſeil de quelqu'un, un verre de vin rouge, dans lequel on avoit fait infuſer une pomme de coloquinte. Ce remede n'eut pas l'effet qu'on lui en avoit fait eſpérer : alors il prit de la glace pour répercuter le poulain. L'application de la glace fit paſſer la douleur pour un moment ; mais peu d'inſtans après, il y ſurvint douleur vive, chaleur & tenſion. Il ne fut plus queſtion de tenter la réſolution de la tumeur : on l'amena à maturité ; on l'ouvrit, & on la fit ſuppurer, à la vérité, aſſez peu de tems. Les chancres qui avoient diſparu, reparurent alors ; on les panſa comme ci-deſſus, & on en obtint la cicatrice.

Cet homme hypocondriaque, fortement perſuadé qu'il avoit la vérole, n'avoit cependant à l'extérieur aucun ſigne, & ne reſſentoit rien qu'on puiſſe dire particulier à la maladie qu'il croyoit avoir ; les douleurs

vives dont il se plaignoit, sur-tout la nuit: dans les cuisses, dans les jambes, dans les bras, & dans les muscles du dos & des lombes, paroissoient devoir être plutôt regardées comme rhumatismales, que comme véroliques.

Le sujet en question a été long-tems dans le Service; & en le quittant, après quinze années, il s'est mis dans le Guet à pied. Ce malade se plaignoit d'un nuage devant les yeux & d'un tintement d'oreille: l'imagination frappée qu'il avoit la vérole, il demanda avec instance qu'on le fît passer par les remedes; plusieurs personnes de l'Art lui avoient même conseillé, & il étoit déterminé à aller à Bicêtre.

Toutes ces considérations engagerent MM. les Commissaires à recevoir ledit Sébastien au nombre des malades qu'on devoit soumettre à l'opération du mercure.

Si MM. Mauflâtre & Querenet n'avoient eu qu'une proposition à prouver, sçavoir, qu'ils guérissoient la vérole par leur mercure, on auroit rejetté ledit Sébastien; mais comme leur objet est double, & que leur intention n'est pas seulement de prouver que leur mercure guérit la vérole, mais encore qu'il la guérit en peu de tems & sans salivation, quoique donné à dose plus forte qu'on ne le fait même dans les méthodes ordinaires, MM. les Commissaires ont cru devoir

ſe rendre aux ſollicitations de ce malade, puiſqu'il pouvoit au moins ſervir à prouver la ſeconde partie de la propoſition, laquelle n'eſt pas la moindre.

Sebaſtien, après avoir été purgé & ſaigné, a reçu ſa premiere friction le 28 Juin, & ſa derniere le 10 Juillet: en treize jours, il a reçu dix frictions qui ont formé trente gros de pommade.

Le 15 Juillet il fut examiné. Il diſoit que ſes douleurs étoient moins vives & moins générales: il aſſuroit qu'il avoit la vue plus nette, qu'il étoit délivré de ſon tintement d'oreille; raſſuré & fort content, il ſe préparoit à aller prendre avec confiance les Eaux Thermales.

TROISIEME OBSERVATION.

Joſſe***, malade depuis ſeize mois, fut préſenté à MM. les Commiſſaires le 23 Juin. Sa maladie avoit commencé par deux chancres au prépuce: ces chancres avoient paru quinze jours après le commerce impur, & avoient été traités avec le ſuppuratif animé par l'onguent mercuriel. Trois ſemaines après ſortirent des aînes deux groſſeurs qu'on fit diſparoître par des frictions locales faites avec l'onguent mercuriel; les chancres réſiſtoient toujours, & rien ne pouvoit les cicatriſer d'une façon ſtable. Les fêtes de Pâques dernier, il fut ſurpris de voir un écoulement ver-

dâtre très-douloureux, une vraie gonorrhée cordée, quoiqu'il n'eût aucun reproche nouveau à se faire. Au bout de dix jours, cette gonorrhée s'arrêta d'elle-même, & alors succéderent des douleurs dans les bras, douleur & enflûre dans les jambes.

On prit alors le parti de le faire passer par les remedes. Après avoir été saigné & purgé, il fut frotté avec deux gros de pommade mercurielle: cette friction se fit à une jambe; deux jours après, survint une salivation abondante & douloureuse qu'on arrêta avec des purgatifs réitérés.

Voici l'état où étoit Josse le 23 Juin.

Il ne pouvoit faire la moindre course, sans se sentir extraordinairement fatigué, ne reposoit pas la nuit, & les douleurs des articulations augmentoient alors considérablement; il ne pouvoit porter le bras droit à son chapeau. Après quatre bains qu'il avoit pris depuis quatre jours à Bicêtre, où il s'étoit déterminé à se faire guérir, la gonorrhée cordée étoit revenue, avec des douleurs aussi vives que celles qu'il avoit éprouvées aux fêtes de Pâques. Ce malade avoit les gencives spongieuses & scorbutiques; elles saignoient fréquemment. Il avoit des taches ou plaies jaunes par tout le corps, qu'on pouvoit qualifier d'éphélides commençantes; ces taches étoient plus étendues & en plus grande quantité au visage.

Ce malade a été ſaigné le 27 Juin, purgé le lendemain, & le 29 il a reçu ſa premiere friction ; le 13 Juillet, ſa derniere : en treize jours on lui a adminiſtré trente-trois gros de la pommade.

Au lieu de prendre, comme les autres, les bouillons dont il eſt parlé plus haut, il en prenoit d'anti-ſcorbutiques : on lui faiſoit mâcher du cochléaria crud, ainſi que du creſſon.

Les gencives ſe rétablirent de jour en jour, malgré les frictions.

Ce malade examiné le 15 Juillet, diſoit ne ſentir aucun mal, dormir toute la nuit, porter ſans peine ſa main à ſon chapeau, & acquérir des forces de jour en jour : ſes taches & ſes boutons étoient entiérement diſparus ; ſes gencives étoient raffermies & dans le plus bel état du monde.

QUATRIEME OBSERVATION.

François ***, âgé de vingt-un ans, eſt le ſeptieme malade qu'on ait préſenté à MM. les Commiſſaires. Il portoit depuis trois ans ſon mal, qui avoit commencé par une chaude-piſſe qui parut trois ſemaines après qu'il eut vu des femmes. Cette chaude-piſſe mal traitée fut accompagnée, au bout de deux mois, de cinq chancres, dont deux étoient placés à la partie latérale du frein, & les trois autres le long de la partie inférieure de la verge.

Ces cinq chancres furent mal traités, ou plutôt ne le furent pas du tout. Un an après, il lui est survenu à l'aîne droite un bubon, qu'on a fait disparoître par le moyen d'un emplâtre répercussif. Il est bon d'observer que tous ces accidens étoient accompagnés d'insomnies perpétuelles, & de douleurs vives dans toutes les articulations.

Voici dans quel état étoit ce malade le 25 Juin.

Il n'avoit ni chancres, ni poulains; mais il ressentoit toujours les douleurs vives dont nous avons parlé, malgré le régime exact auquel il s'étoit mis. Il ne pouvoit prendre de sommeil la nuit; il avoit des maux de tête violens; il éprouvoit des ardeurs d'urine insupportables. Son urine se partageoit en deux jets, lorsqu'elle sortoit de l'uretre: on remarquoit à son linge des taches jaunes, & il suintoit continuellement quelque chose du gland. Ce malade se plaignoit de douleurs & de démangeaisons continuelles au fondement: il disoit y avoir senti des éminences & des excroissances douloureuses; son corps étoit couvert de boutons.

Ce malade saigné le 27 Juin, purgé le 28, reçut sa premiete friction le 29: son traitement finit le 13 Juillet; & depuis le 29 Juin jusqu'au 13 Juillet inclusivement, il reçut trente gros de pommade.

Ce malade fut examiné le 18 Juillet aux

Ecoles de Médecine. Les boutons qu'il avoit ſur tout le corps, étoient entiérement diſparus, ainſi que le reſte de l'écoulement qui ſortoit par la verge: il diſoit ne rien reſſentir au fondement, s'aſſeoir & prendre des remedes ſans douleurs; il dormoit parfaitement bien; il n'éprouvoit plus ces fatigues & ces laſſitudes dont il ſe plaignoit, & il n'étoit plus queſtion des douleurs dans les bras & dans les jambes qu'il avoit depuis un an.

Ces quatre malades ont vaqué à leurs affaires pendant tout leur traitement: on leur donnoit le régime qui étoit preſcrit à ceux qui ne ſortoient pas, & Julien *** & Joſſe *** n'ont pas été toujours dociles à le ſuivre. Ils venoient tous les jours, rue des Rats; ils y prenoient leurs bouillons, & étoient frottés en préſence des Commiſſaires: le mercure prenoit ſa route du côté des urines & des ſueurs; le ventre étoit toujours libre, & la bouche ne préſentoit pas la moindre pente à la ſalivation; on n'apperçut pas même ce petit crachemeent qu'on avoit remarqué pendant un jour ou deux aux trois premiers dont on a publié l'hiſtoire.

Dans le Journal ſuivant, on donnera l'Extrait des mêmes expériences faites ſur des femmes.

OBSERVATION

Sur une suppression totale & continuée des urines & des selles, dans une fille attaquée de vapeurs hystériques; par M. POMME le fils, Médecin à Arles.

Louise Bourbonne, âgée de dix-huit ans, d'un tempérament bilieux & très-ardent, fut attaquée dans le mois d'Août de l'année 1754, à l'arrivée de ses régles, d'une colique hystérique & convulsive. Le sang menstruel n'ayant pu pénétrer à travers les vaisseaux de la matrice, y forma un engorgement, & procura à la malade une tension douloureuse au ventre, accompagnée de suffocation & des autres symptômes hystériques ordinaires. Elle fut saignée plusieurs fois au bras & au pied, sans amendement. Il survint une insomnie; la malade perdit l'appétit, de sorte qu'elle resta fort longtems sans prendre aucun aliment. Elle maigrit, & donna tout lieu de craindre pour sa vie; car au retour périodique de ses regles, il survint des crachemens de sang & des vomissemens très-considérables, joints à des accidens hystériques si violens, que l'on les prenoit souvent pour des vapeurs épilepti-

ques. Elle resta plusieurs mois dans cet état, abandonnée de la Médecine, soit qu'on crût que son mal fût trop rebelle, ou qu'elle éloignât elle-même tout secours par opiniâtreté à se soumettre aux ordonnances des Médecins. Huit mois s'écoulerent ainsi dans cette alternative de chutes & de rechutes : son ventre fut toujours tendu ; la suffocation devint continuelle, ainsi que tous les autres accidens. A tous ces différens symptômes il s'en joignit un autre plus extraordinaire, qui réveilla enfin l'indolence des personnes aux soins desquelles elle avoit été confiée : ce fut une suppression totale d'urine & des selles. Je fus alors appellé pour y remédier. J'examinai la chose avec attention & avec toute la vigilance qu'exigeoit un pareil cas. On sonda la malade plusieurs fois, sans qu'on trouvât jamais une goutte d'urine dans la vessie ; & ce ne fut qu'après des épreuves multipliées & faites sous mes yeux, que je commençai à reconnoître la vérité. Ce symptôme, unique dans son espece, me parut provenir de la sécheresse extraordinaire du sang, qui ne séparoit point d'urine, faute de liquide. La suppression des selles ne me surprit pas tant ; car j'ai vu des personnes qui avoient resté long-tems constipées. Les veilles & le peu de nourriture que prenoit la malade, ayant beaucoup contribué à dessécher la

maſſe du ſang & des autres humeurs, je crus que je n'avois d'autre remede à lui preſcrire que les bains tiédes : elle les prit un mois de ſuite, au bout duquel tems elle rendit dans l'eau une quantité d'excrémens très-fétides, avec des vers & des grumeaux de ſang, mais ſans urine. Elle continua de faire uſage des mêmes bains pendant deux mois entiers ſans effet, pendant lequel eſpace de tems elle prit deux lavemens par jour, ſans en rendre aucun ; ſa boiſſon fut toujours composée d'eau de poulet : elle fit uſage de pluſieurs apozemes laxatifs & rafraîchiſſans, de potions huileuſes, & ne ſe nourrit que d'alimens les plus humectans. Comme on étoit alors en été, je m'imaginai que la tranſpiration naturelle mettoit obſtacle à l'écoulement des urines, puiſqu'elle emportoit le peu d'humide que je faiſois pénétrer dans le ſang. Combattu dans mes idées ſur l'explication d'un phénomene ſi extraordinaire, je fis aſſembler tous mes Confreres, qui d'abord doutoient beaucoup de la vérité de cette hiſtoire. Il fallut en venir aux preuves. La fille fut gardée à vue, & enſuite enfermée à clef dans une chambre qui n'avoit point d'iſſue : on lui donna à boire & à manger pendant huit jours, au bout deſquels il fallut avouer qu'elle n'avoit fait aucune fonction. La réalité du fait ne pouvant plus être conteſtée, on fut d'avis

de continuer les bains ; mais comme les chaleurs de l'été devenoient plus fortes, la transpiration & la sueur mettoient toujours obstacle à l'efficacité du remede. J'y suppléai alors par le bain froid, pour augmenter la résistance du côté de la peau & obliger le sang à se décharger sur les reins. Celui-ci opéra pour lors : la fille évacua de nouveau, & elle urina. Je lui fis continuer ce remede pendant deux mois entiers, restant dix heures par jour dans l'eau ; & pour la rendre plus froide, on y jettoit de tems en tems des morceaux de glace ; ce qui augmentoit alors l'évacuation de l'urine & en diminuoit l'ardeur. Par ce moyen, j'eus la satisfaction de voir rétablir entiérement les fonctions de cette fille : sa guérison graduée, & les circonstances qui l'ont accompagnée, m'ont encore plus assuré de la vérité de tout ce dont j'avois été le témoin.

Qu'il seroit à souhaiter que cette Observation pût déciller les yeux de quelques Médecins sur la cure des maladies hystériques ! J'ose avancer que si elles ont été rebelles jusqu'aujourd'hui, c'est parce qu'on veut trop les combattre avec les remedes volatils, qui ne font qu'irriter les solides & dessécher les liquides. Un nombre d'expériences faites à ce sujet, me prouvent évidemment l'efficacité des seuls humectans.

OBSERVATION

Sur une conſtipation qui a duré deux ans, par M. DEVILLIERS, Maître-ès-Arts & en Chirurgie au Mans.

M. Minier, Curé de Mezieres-ſous-Lavardin, Diocèſe du Mans, mourut, il y a quelques années, d'une fluxion de poitrine. Dix ans avant ſa mort il eut une maladie aſſez ſinguliere : il fut conſtipé à un tel point, que pendant plus de deux ans il ne fut pas à la ſelle, telle choſe qu'on mît en uſage pour y réuſſir. Il mangeoit médiocrement, vomiſſoit, & ne rendoit par bas que l'urine & les lavemens, tels qu'il les recevoit : au bout de ce tems ſon ventre, qui ſembloit ne devoir jamais faire ſes fonctions, s'ouvrit tout-à-coup, comme dans l'état naturel, & le malade fut guéri ; mais il eſt à obſerver qu'il fut ſujet depuis aux vomiſſemens, pour le peu qu'il ſe dérangeât, & qu'il devint depuis valétudinaire.



LETTRE

De M. DARLUE, Docteur en Médecine à Caillan, à M. Molinard, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université d'Aix, sur la rage & la maniere de la guérir.*

MONSIEUR,

Vous avez vu combien le mercure s'est acquis de célébrité depuis quelque tems, en devenant par une heureuse application le vrai préservatif de la rage, mal terrible, contre lequel la Médecine ne connoissoit encore aucun remede assuré, ainsi que s'exprimoit anciennement un Poëte fameux :

Nec formidatis ulla medetur aquis. (Medicina.)

Nous devons cette découverte aux lumieres de notre siecle, où la saine Physique éclairée du flambeau de la raison & de l'expérience, a fait tant de progrès. L'illustre Boerhaave a pu voir de ses jours l'accomplissement de sa prophétie ; mais comme ce n'a été qu'après des tentatives réitérées qu'on y est parvenu, vous conviendrez qu'il nous en reste encore beaucoup d'autres à

faire, ainſi qu'un nombre d'erreurs à éviter & des préjugés à détruire, pour donner à ce remede une authenticité ſuffiſante. Je ſerois trop heureux, ſi je pouvois réuſſir par mes propres obſervations, à répandre un nouveau jour ſur la théorie & le traitement de cette maladie cruelle, & ſi par les bons & mauvais ſuccès que j'ai éprouvés, j'avois le bonheur d'apprendre dans de certains cas à marcher avec certitude, & dans d'autres à s'armer de défiance.

Une louve enragée ſe jetta ſubitement, la nuit du 22 Juin 1751, au milieu d'une foule de moiſſonneurs, qu'elle trouva endormis dans les champs du Puget : elle en mordit la plus grande partie au viſage. Deux Pélerins Italiens qu'elle rencontra couchés ſur le bord du grand chemin de Fréjus, en furent encore plus cruellement maltraités : le plus jeune eut tout ſon corps criblé de coups de dents, & les feſſes dévorées. On la vit la nuit ſuivante traverſer à la nage la riviere d'Argents, s'élancer dans la cabane du Batelier, y mordre Claude Abeille, ſon fils, ſur la main & le bras nu, & ſon frere à travers des parties vêtues ; un Muletier Catalan en eut le viſage déchiré. Elle ſe précipita enſuite à une lieue delà dans une grange de S. Raphaël, y déchira Emmanuel Bœuf à la bouche, lui emporta d'un ſeul coup pluſieurs dents molaires, & traita auſſi inhumaine-

ment trois ou quatre de ſes compagnons. Cet animal furieux dévora des chiens, égorgea tout ce qu'il rencontra d'animé, juſqu'à ce qu'enfin on vint à bout de le tuer.

Toutes les perſonnes mordues, au nombre de quinze à ſeize, excepté les deux fils du Batelier d'Argents, qui ne prirent d'autre précaution que de laver ſubitement leurs plaies dans le vin bouillant, & de ſe baigner pluſieurs jours de ſuite dans la mer, furent le lendemain à l'Hôpital de Fréjus, où l'on ſe contenta de leur mettre pour tout appareil un digeſtif animé, & de les aſſujettir à quelques doſes réitérées de la poudre de Palmarius. On voulut cependant bien ſe donner la peine d'appliquer pour quelques inſtans l'emplâtre de noix pilées que conſeille Paul Æginette, ſur les feſſes rongées du Pélerin.

Ayant appris que dans de pareilles circonſtances on ne ſe preſſoit pas d'employer des ſecours plus efficaces, que le bruit même ſe répandoit encore ici que la louve, qu'on avoit vu manger & traverſer pluſieurs fois la riviere, n'étoit pas enragée, je crus que l'humanité m'obligeoit à me donner quelques mouvemens pour garantir tant de malheureux d'une mort que je prévoyois aſſurée. J'étois d'ailleurs enflammé du déſir de connoître par des expériences réitérées, ſi le mercure me réuſſiroit auſſi favorablement

que vous l'avez vu dans mes Obſervations précédentes, & ſi, par l'annonce d'un ſuccès conſtant, je pourrois détruire à la fin le préjugé de ceux qui refuſent de s'en ſervir. Quelle occaſion plus favorable que celle de tant de perſonnes mordues preſque toutes au viſage, partie ſi dangereuſe, comme l'on ſait, & dont les plaies ont été juſqu'ici conſtamment ſuivies de l'hydrophobie! Quelle heureuſe tentative pour le progrès de la Médecine! Je fis offrir à ceux qui en avoient la direction, de traiter charitablement tous ces malheureux : je ne voulus l'entreprendre qu'avec les Médecins & les Chirurgiens qui les viſitoient, & travailler de concert avec eux ſur une matiere auſſi intéreſſante pour la ſociété. Je ne fus pas aſſez heureux pour obtenir ce que je demandois.

Il fallut peu de tems pour cicatriſer les plaies de toutes ces perſonnes : on les vit bientôt vaquer à leurs affaires, à l'exception des deux Italiens qui avoient été les plus maltraités; aucun d'eux ne ſe doutoit du funeſte accident qui l'attendoit dans la quarantaine.

Quelques jours après cet événement, Cauvi, Berger du Reveſt, qui avoit été mordu à la levre intérieure, me fit appeller. Je trouvai la plaie déjà fermée; le Chirurgien à qui il s'étoit d'abord confié, avoit

réuni la partie avec deux points de ſuture. J'ordonnai qu'on frottât rudement la cicatrice avec un linge imprégné de vinaigre & de ſel, pour la rouvrir, s'il ſe pouvoit, & je preſctivis au Chirurgien la maniere que je jugeai la plus convenable pour préſerver cet homme de la rage, lui enjoignant de le ſaigner, de le baigner même, de l'évacuer pluſieurs fois avec le turbith minéral, & d'inſiſter ſur les frictions mercurielles tout le tems néceſſaire pour la guériſon. Vingt jours après, le Chirurgien croyant avoir fait tout ce qu'il devoit faire, le renvoya chez lui. La rage commençoit déjà à ſe développer à Fréjus.

Le premier qui mourut hydrophobe, fut un des jeunes Italiens ſi maltraités. Au vingtieme jour, il eut un rebut marqué pour la boiſſon. Comme il avoit les mœurs douces, que ſon âge étoit des plus tendres, ayant à peine dix ans, les ſymptômes de l'hydrophobie ne parurent pas violens. On ne le crut pas atteint d'une maladie peu connue dans cet Hôpital, & dont on ſe formoit apparemment d'étranges idées. On aima mieux attribuer ſon état à la gangrene qu'on diſoit être à ſes plaies multipliées : peut-être même ne répandit-on ce bruit, que pour ne pas alarmer les compagnons de ſon infortune; mais nombre de chiens & de beſtiaux ayant péri ſucceſſivement de la rage, on ne put diſſimuler alors la cauſe

de leur mort. La consternation devint générale parmi ceux qui restoient : trois des plus alarmés vinrent me trouver à Grimaud, où j'étois pour lors.

Je connus bientôt à leur aspect sombre & triste, aux cicatrices de leurs plaies, accompagnées d'une douleur sourde, que l'hydrophobie tarderoit peu à se déclarer. Je voulus les retenir auprès de moi, pour y veiller attentivement ; mais n'ayant pu les y résoudre, je leur fis distribuer charitablement la pommade mercurielle dont ils avoient besoin, avec l'instruction nécessaire pour s'en servir, leur recommandant très-instamment de n'avoir rien de plus pressé que de mettre en exécution ce que je leur ordonnois, s'ils vouloient obvier au danger imminent qui les menaçoit. Deux d'entr'eux avoient été mordus en plusieurs endroits du visage ; & le nommé Emmanuel Bœuf dont j'ai parlé ci-dessus, en avoit eu cinq à six dents molaires emportées, la commissure des levres & les gencives déchirées. Sa plaie étant encore ouverte, je vous laisse à penser, Monsieur, si je ne devois pas être inquiet de les voir partir, les sçachant si voisins de leur perte.

Emmanuel Bœuf fut le seul qui, frappé du danger que je leur avois fait entrevoir, quitta tout pour s'administrer les frictions que je lui avois prescrites. Il y mit tant de zele,

& chargea même si souvent sa plaie de la pommade mercurielle, que la salivation suivie d'un gonflement aux glandes de la gorge, ainsi qu'aux muscles de la déglutition, ne tarda pas à paroître. Il auroit convenu de faire précéder auparavant les remedes généraux ; mais à l'approche d'un danger inévitable on doit souvent brusquer les malades. Etonné de ce symptôme, qu'il crut être la rage, & sur lequel pourtant je l'avois prévenu, il vint à l'Hôpital de Fréjus, où ayant été heureusement saigné & purgé, il fut pris d'une salivation bien conditionnée qui lui dura une vingtaine de jours. Son compagnon d'infortune ayant négligé de mettre les mêmes secours en usage, périt hydrophobe cinq jours après mon entrevue, ainsi que son épouse.

Cauvi, sur lequel j'avois lieu d'être tranquille, Cauvi que j'avois assujetti à des frictions graduées, qui avoit resté plus de vingt jours dans les linges, paroissoit alors tout-à-fait exempt d'un pareil malheur. Je le pensois de même. Mais quel fut mon étonnement, lorsque son pere vint m'avertir qu'il étoit depuis deux jours dans la rage, de laquelle il ne s'étoit pourtant apperçu que par une difficulté qu'il éprouva tout-à-coup en buvant, n'ayant cependant aucune aversion décidée pour les solides & les liquides, & s'étant baigné ces deux jours-là à la mer.

Je quittai tout, & je volai à ſon ſecours. Arrivé à Sainte Maxime, où il étoit, je connus, en l'examinant, qu'il avoit le genre nerveux dans un éréthiſme violent : il trembloit, frémiſſoit, & les tendons de ſes bras ſouffroient des ſoubreſaults & des treſſaillemens convulſifs. Il ſe plaignoit depuis deux jours de ſentir une douleur à la gorge, qui s'étoit manifeſtée tout-à-coup ſur le bord d'une fontaine où il venoit de boire : il avoit de la fiévre ; ſon pouls étoit un peu fréquent & dur, & ſa chaleur modérée.

Je le fis ſaigner amplement. Le ſang n'avoit pas la moindre goutte de ſéroſité ; il parut conſtamment d'un rouge foncé & entiérement coagulé, ſe figeant même en tombant dans la poëlette. Une heure après nous témoignant qu'il vomiroit volontiers, pour expulſer, diſoit-il, quelque choſe qui le faiſoit ſouffrir en buvant, il prit quatre grains de turbith minéral délayé dans un peu de ſyrop, & but par-deſſus un verre d'eau par repriſes, en héſitant à chaque gorgée, & prenant des précautions pour les avaler d'un ſeul trait. Le turbith qu'on réitéra même quelque tems après à plus forte doſe, ne lui donna pas la moindre nauſée. La nuit approchant, je le fis conduire à la mer, dont il n'étoit éloigné que de quelques pas, &

j'eus ſoin d'engager qu'on l'y jettât malgré lui, & qu'on l'y plongeât ſouvent. On auroit dit, en le voyant marcher, qu'il n'étoit pas malade; cependant entraîné au milieu de l'eau, on le vit ſouffrir, pouſſer des plaintes & des gémiſſemens continuels, s'élancer pluſieurs fois avec fureur pour en ſortir; il y reſta une heure, mais avec des mouvemens violens & convulſifs.

De retour du bain, il but beaucoup de lait coupé avec une eau d'orge. Interrogé pourquoi il prenoit tant de précautions en buvant, il répondit qu'il avoit peur d'étouffer; qu'il ne pouvoit avaler le liquide que par gorgées; qu'il ſentoit ſes douleurs augmenter alors par le contact immédiat de l'eau, laquelle une fois deſcendue dans l'eſtomac, ne lui cauſoit pas la moindre douleur. Du reſte il paroiſſoit fort tranquille; il avoit cependant des frémiſſemens & un priapiſme continuels. Au milieu de la nuit, il ſe plongea de lui-même dans un bain d'eau tiéde qu'on lui avoit préparé; mais il s'en élança deux fois avec violence, & en ſortit un quart d'heure après, quelque effort qu'on fît pour l'y retenir.

Le lendemain matin, nous ayant demandé encore à vomir, en ſe plaignant d'avoir la gorge inondée de quantité de glaires épaiſſes qu'il ne crachoit qu'avec peine, nous lui don-

nâmes encore plusieurs grains de turbith minéral placés de distance en distance dans un véhicule convenable, & aidés à la fin d'une forte dose de tartre stibié. Il but plusieurs verres d'eau chaude : il s'introduisit les doigts dans la bouche, s'irrita le gosier ; & après mille vains efforts, il ne rendit que quelques cuillerées de bouillon qu'il avoit prises auparavant.

A deux heures après midi, son pouls s'éleva davantage ; il parut tout couvert de sueur, & fut pris subitement d'accidens convulsifs. Il trembla, se jetta par terre, comme un épileptique, s'y roula long-tems sans connoissance, murmura entre ses dents, & rendit de l'écume par la bouche. Revenu de cette attaque, il ne marchoit plus qu'en chancelant dans la chambre, comme un homme ivre. Excité par les assistans à boire, il s'en versa lui-même ; mais à la premiere gorgée, il recula sa main avec horreur, heurla, fit des contorsions affreuses : il fit plusieurs fois les mêmes tentatives, & dit qu'il boiroit la cruche entiere ; mais après d'inutiles efforts, il fut contraint de changer de résolution. Les accidens le reprirent de nouveau, pour ne plus le quitter. On vit son gosier s'enfler par intervalles, les muscles intercostaux se tendre violemment, sans que la respiration parût offensée ; s'agitant continuellement de la sorte

depuis quatre heures du ſoir juſqu'au lendemain matin, où il fut étouffé en parlant. Nullement ſecondé par les aſſiſtans & les parens même, qui s'enfuirent tous, dénué encore des ſecours les plus communs, dans un ſi petit bourg qu'eſt Sainte Maxime, je ne pus qu'être le triſte ſpectateur de ſes maux. *Comme ce Berger étoit épileptique depuis ſa tendre jeuneſſe, il ne faut pas s'étonner ſi ſa mort fut précédée de tous ces accidens convulſifs, que le virus de la rage fit d'autant plus déclarer, qu'il ſemble agir directement ſur le genre nerveux.*

Après cette mort, où je m'attendois le moins, je n'augurois plus rien de favorable pour Emmanuel Bœuf; mais l'ayant ſçu dans les diſpoſitions de ſe laiſſer conduire encore par mes ſoins, j'inſiſtai vivement qu'on lui adminiſtrât quelques nouvelles frictions, pour ranimer ſon flux de bouche: ce que les Sœurs de l'Hôpital ayant exécuté avec ardeur, le ptyaliſme reparut encore pour quelques jours; ſa plaie ſe conſolida; & après avoir vu mourir dans toutes les horreurs de la rage treize à quatorze de ſes compagnons qu'on amenoit ſucceſſivement à ſes côtés, à meſure qu'ils devenoient hydrophobes, il en fut préſervé, & vit encore aujourd'hui, ainſi que tout Fréjus pourroit vous l'atteſter. Son fils, qui n'avoit été mordu

que fort légérement ſur le métacarpe de la main droite, mourut trois mois après de la rage, malgré la poudre de Palmarius & quelques légeres frictions qu'on fit trois ou quatre jours de ſuite ſur la partie offenſée, & que le dernier accident arrivé à ſon pere lui fit diſcontinuer trop tôt. L'hydrophobie fut encore précédée ici par une douleur ſubite, qui s'élevant diſtinctement ſous la cicatrice preſque oblitérée de ſa plaie, parcourut peu-à-peu tout le long du bras, & fut s'arrêter à la gorge, d'où la mort s'enſuivit au troiſieme jour.

Claude Abeille, qui avoit été mordu à l'avant-bras, indépendamment du vin bouillant dans lequel il le plongea peu de momens après, ſe croyoit exempt de tout danger, depuis près de neuf mois que tous les compagnons de ſon infortune étoient péris ſucceſſivement; mais ayant reçu par hazard un coup d'un morceau de bois qu'il jettoit dans la riviere, ſur la cicatrice de la morſure, elle ſe rouvrit dans le moment. Le virus amorti ſe développa : il ſentit des ſpaſmes réitérés, de vives douleurs dans les muſcles du bras, qui, ſe fixant bientôt à la gorge, amenerent l'hydrophobie & la mort. Pareil événement arriva à un ſecond, né à Caillan, qui mourut dans la même ſemaine. Sa plaie n'avoit été qu'une ſimple

égratignure faite à la joue par la dent de la louve; elle devint tout-à-coup douloureuse, & la rage s'ensuivit presqu'aussi-tôt. Je le vis un quart d'heure avant qu'il expirât. L'histoire de son accident, le rebut qu'il avoit depuis trois jours pour toute sorte d'alimens & de boissons, les convulsions qui l'agitoient alors, ses tremblemens & ses contorsions affreuses, lorsqu'on lui présentoit à boire, ainsi que sa prompte mort, me déterminerent à faire ouvrir son cadavre.

Nous observâmes dans les visceres des marques plutôt d'une putréfaction gangréneuse, que d'une vraie inflammation. L'estomac & l'intestin duodénum étoient considérablement météorisés, molasses au toucher, d'une couleur livide & cendrée, ainsi que l'œsophage, dont les glandes nous parurent farcies d'une lymphe écumeuse; les muscles de la déglutition étoient amincis & presque détruits. Nous trouvâmes le foie d'un volume plus gros qu'à l'ordinaire, pâle & livide; la vésicule du fiel remplie d'une sérosité rougeâtre, & ses tuniques membraneuses teintes de la même couleur; la rate petite, livide & cendrée; la plévre & les poumons presque dissous, s'en allant en lambeaux, & laissant échapper de leurs vaisseaux une sérosité ichoreuse & corrompue, le péricarde rempli de cette même sérosité;

le cœur pâle & vuide de ſang que nous trouvâmes ſi diſſous dans les grands vaiſſeaux, que les garçons Chirurgiens qui nous aidoient, ayant percé la médiane pour s'exercer à la ſaignée, le ſang jaillit encore aſſez loin, & tomba enſuite goutte à goutte tout le tems qu'on la tint ouverte, quoique cet homme fût mort depuis près de dix heures. La dure-mere étoit extrêmement deſſéchée & collée à la ſuperficie du crâne; la pie-mere au contraire nous parut très-engorgée, & ſes vaiſſeaux conſidérablement diſtendus & remplis d'un ſang fluide & diſſous.

RÉFLEXIONS.

Sur cet expoſé, pourrons-nous conclure aujourd'hui que le mercure eſt le ſeul préſervatif aſſuré que nous connoiſſions contre la rage; & la mort de Cauvi qui en fit uſage, ne ſemble-t-elle pas détruire un peu le dégré de confiance que tant d'obſervations & de ſuccès conſtans lui avoient déjà ſi bien méritée? Cette mort inattendue, loin de nuire à la réputation de ce préſervatif & d'en décréditer l'emploi, nous fournit encore mieux les moyens d'établir d'une maniere invariable ſon adminiſtration. Cauvi mordu à la levre inférieure, abandonne le ſoin de ſa plaie à un Chirurgien

qui la réunit aussi-tôt. Je lui prescris vainement huit jours après de la rouvrir, & de pousser les frictions jusqu'à la salivation; tout cela ou n'opere rien, ou est mal exécuté. J'apprends que le Chirurgien se décharge de ce soin-là sur la mere du Berger; que la pommade mercurielle composée à la hâte fut à peine battue quelques minutes: ajoutez que Cauvi sortoit journellement; qu'il ne saliva point, malgré deux ou trois doses de turbith minéral qu'il prit pendant le cours du pansement. Il est mort, parce qu'il n'a pas pris la dose suffisante du mercure, ainsi que le fils d'Emmanuel Bœuf, & parce que sa plaie trop tôt fermée n'a point été pansée avec la pommade, tandis que Senequier (*a*), son Berger, & Emmanuel Bœuf doivent sûrement leur vie à la longueur du tems que leurs plaies de visage, beaucoup plus considérables que celles de Cauvi, ont resté ouvertes & pansées avec la pommade mercurielle, ainsi qu'au flux de bouche occasionné par cette manœuvre; ce qui peut nous servir de regle pour combattre de pareils accidens à l'avenir.

Il auroit été à souhaiter qu'une main habile en ces sortes de cas eût traité ceux qui furent mordus à Fréjus; leur guérison n'au-

(*a*) Voyez les Observations insérées dans le Journal de Septembre 1755.

roit plus rendu l'application du mercure douteuse. Une occasion si favorable aux progrès de la Médecine, sera toujours à regretter pour les vrais amateurs de l'Art. Cependant nous avons des preuves assez constantes pour ne plus rejetter témérairement ce remede. Les bons & les mauvais succès commencent à lui donner aujourd'hui toute la certitude dont il avoit besoin. Le nombre des plaies, leur éloignement de la tête, leur situation sur cette partie, le genre de l'animal qui les a causées, nous indiquent encore mieux la façon de les combattre. Je crois, Monsieur, qu'on peut poser comme certains les corollaires suivans, naturellement émanés des Observations que je vous ai citées, en attendant que tout bon Praticien les appuie par un nombre d'autres également assurées.

Les loups, moins exposés à nos recherches que les chiens, dont on connoît par des symptômes avérés les périodes d'une rage commençante & développée, nous offrent déjà les accès de cette maladie bien avancés, lorsqu'ils sortent des bois. Il est à présumer qu'elle leur prend à-peu-près comme aux chiens : ils n'ont cependant aucun rebut pour les alimens; ils traversent les rivieres sans horreur de l'eau.

Un préjugé qu'il faut détruire, c'est de penser communément, comme on fait, que

le loup doit avoir la même aversion pour les liquides qu'on remarque dans l'homme hydrophobe. Rien n'est plus faux que cette assertion. Le loup qui mordit tant de personnes à Meynes en 1718 (*a*), fut trouvé dévorant le matin un gros chien de troupeau. Celui de Cogolin mangeoit tranquillement une chevre, lorsqu'on le tua. Celui de Fréjus traversa plusieurs fois de grandes rivieres à la nage. On peut donc être certain que, lorsque le loup, qui craint l'homme naturellement, sort du bois pour courir les champs & pour mordre tout ce qu'il rencontre d'animé, est véritablement enragé, quoiqu'il mange & n'ait aucune horreur de l'eau.

Une plaie reçue à la bouche, au visage, à travers les joues, est toujours plus dangereuse que quantité d'autres sur les parties inférieures.

On a moins à craindre, lorsqu'on a été mordu sur des parties vêtues. Les morsures de la main & d'autres parties découvertes ont été suivies constamment de la mort.

La bave du loup enragé renferme un venin plus actif & plus exalté que celui du chien, qui donne moins de tems pour y remédier. Trois jours de vie ont été la courte durée de tous ceux qu'il a jettés dans l'hydrophobie.

Le virus met plus ou moins de tems à se

(*a*) Voyez la These de M. Astruc sur l'Hydrophobie.

développer, ſuivant l'inſertion que la dent de l'animal en a fait dans les diverſes parties du corps. Quarante jours ſont le terme ordinaire des plaies de la tête pour amener l'hydrophobie : le terme eſt plus court, lorſque la bave s'eſt mêlée avec la ſalive, qu'on en a avalé, que les plaies ſont nombreuſes ; les accidens ſe manifeſtent plus tard, s'il n'y a qu'une ſimple morſure.

Il faut au virus plus de tems aux parties inférieures : trois mois ſont l'époque ordinaire de ſon développement, rarement plus ; nous en avons vu cependant ne mourir qu'au neuvieme : ſi l'on vit juſqu'au-delà, c'eſt une exception à la regle commune. Le cas n'eſt pas ſans exemple, tel que celui dont M. Chirac fait mention.

On remarque une affinité particuliere entre le virus & la mucoſité des glandes voiſines de la gorge : il agit par prédilection ſur les nerfs & ſur les parties de cet organe, ainſi que le venin des cantharides ſur la mucoſité de la veſſie ; par-tout ailleurs il reſte ſans action des mois entiers. A peine y eſt-il porté, qu'il donne des marques de ſa préſence : les laſſitudes, l'abattement, la triſteſſe, des ſentimens alternatifs de froid & de chaud, des douleurs momentanées ſous la cicatrice de la plaie en ſont les préludes ; ce ſont autant de ſpaſmes lents & preſqu'inſenſibles que le virus amene dans les par-

ties qu'il irrite. La perte d'appétit, la douleur de la gorge, la difficulté ſubite d'avaler les liquides, marquent qu'il y eſt déjà parvenu.

Dans une plaie de la tête, on devient ſouvent hydrophode au terme expiré, ſans aucun préliminaire qui annonce le développement du virus, ſans le ſoupçonner même; le trajet eſt ſi court, qu'à peine l'impreſſion du virus eſt-elle ſenſible en ſe portant à la gorge. La difficulté inſtantanée d'avaler la boiſſon, l'horreur des liquides, voilà preſque la ſeule époque d'un mal qui ſe manifeſte au moment.

Dans les plaies des parties éloignées de la tête, l'hydrophobie eſt ſouvent précédée par les ſymptômes énoncés ci-deſſus; des élancemens, des douleurs paſſageres au fond de la plaie; les contractions ſpaſmodiques, la ſuffocation & l'étranglement s'enſuivent auſſi-tôt.

Rarement la cicatrice de la plaie ſe rouvre-t-elle; plus rarement encore laiſſe-t-elle échapper une humeur ſanieuſe: nous ne l'avons jamais obſervé aux plaies de la tête, & moins encore aux hydrophodes qui avoient été mordus à des parties éloignées; ils ſe plaignoient ſeulement quelquefois d'y ſentir de la douleur.

La rage dans l'homme a pluſieurs ſignes caractériſtiques; les douleurs à la gorge, l'é-

tranglement, des contractions suffocantes, une difficulté d'avaler les liquides, une horreur décidée pour l'eau en sont les symptômes ordinaires; les attaques d'épilepsie, les convulsions, l'éréthisme du genre nerveux, l'écume à la bouche, les douleurs d'entrailles, le vomissement de glaires verdâtres en sont les suites. Le priapisme, la fievre ardente, les sueurs, dépendent de la variété des tempéramens.

L'envie ou la fureur de mordre n'est pas si rare que l'ont pensé quelques-uns; la raison & l'éducation la corrigent toujours : nous ne l'avons observé qu'une fois. Les gens de la campagne, élevés durement, les Bergers, en sont plus susceptibles que tout autre.

L'hydrophobie commençante connoît rarement des remedes, moins encore lorsqu'elle est déclarée : les bains réitérés, les mercuriels associés avec les anti-spasmodiques, viennent de la guérir nouvellement en Angleterre; ils l'adoucissent même jusqu'à un tel point, qu'à peine les symptômes en sont-ils remarquables. (*a*)

Il semble qu'on peut prévenir cette affreuse maladie par un pansement régulier de la plaie avec la pommade mercurielle & le

(*a*) Voyez le Traité de l'Hydrophobie, par M. Nugent, Médecin à Bath; les Mémoires de l'Académie des Siences, année 1748.

digestif ordinaire, & par des frictions réitérées qu'on fait plus ou moins de tems sur les parties mordues. Il est bon de tenir les plaies long-tems ouvertes, d'en réprimer les chairs qui poussent trop vîte, & d'entretenir la suppuration au-delà de la quarantaine, si l'on veut réussir plus sûrement.

Le nombre, l'étendue des plaies exigent plus ou moins de frictions. Ce n'est pas une plus forte dose d'onguent qui doit nous régler alors. Un léger flux de bouche entretenu quelque tems, suffit pour prévenir la rage dans un sujet qui aura été criblé de coups de dents, tandis qu'on n'y parviendra point par une plus grande dose dans un autre, qui à peine aura été mordu à la bouche, si l'on ferme trop tôt la plaie.

Les morsures de la tête semblent nécessairement exiger un léger flux de bouche, pour prévenir la rage. Une longue suppuration des autres plaies peut y suppléer. Si la plaie est déjà fermée, quand on emploie le spécifique, il est prudent de la rouvrir encore avec une ventouse qu'on scarifiera profondément, pour que la pommade mercurielle agisse directement sur la partie offensée. Si le cas n'est pas praticable, ou que l'on ne puisse vaincre le refus de la personne mordue, l'on doit réitérer les frictions, au moins deux ou trois fois le jour, & avoir recours au turbith minéral, dont l'action

vive & prompte ſur les glandes & les nerfs de la gorge peut amener une ſalivation ſalutaire.

La poudre du cinabre factice & naturel, mariée au camphre, priſe à petite doſe, n'eſt pas à négliger : elle réuſſit tous les jours à la Chine ; M. Nugent l'a employée avec ſuccès dans l'hydrophobie déclarée. Le mercure joint à la vertu anti-ſpaſmodique du camphre & d'autres calmans qu'on peut y aſſocier, préviennent heureuſement les convulſions dangereuſes & les ſpaſmes fréquens que le virus occaſionne dans tout le genre nerveux.

Je laiſſe expliquer à préſent à ceux qui ſont curieux des hypotheſes en Médecine, de quelle nature particuliere peut être ce virus ; s'il a quelque analogie avec la plupart des autres venins, & avec le virus vérolique, ainſi que le ſavant M. de Sauvages le prétend dans ſa Diſſertation ingénieuſe ; pourquoi ſon affinité avec la mucoſité & les nerfs de la gorge ? D'où vient qu'il agit en ſi peu de tems, lorſqu'il s'eſt inſinué immédiatement dans cet organe ? Pourquoi ſon inſertion dans un autre endroit exige-t-elle un plus long-tems pour y parvenir, ſans que le ſecours ſi prompt de la circulation puiſſe lui ſervir ? Quel eſt ce dégré de volatilité qu'il acquiert dans ces parties éloignées, dégré dont il n'a

pas besoin pour communiquer son infection, lorsqu'on avale immédiatement de cette bave venimeuse, ou qu'elle s'est mêlée avec la salive ? Pourquoi enfin un léger ptyalisme en empêche-t-il l'action sur les muscles de la déglutition, sur les glandes de la gorge, & les nerfs de cette partie, lors même qu'encore endormi au fond de la plaie, il n'y est point parvenu, ou qu'il n'a point encore infecté les humeurs, comme veulent quelques-uns ? Ce seroit beaucoup, si, par une théorie déduite des principes clairs & évidens, toujours fondée sur l'expérience & les détails intéressans de l'Observation, nous parvenions quelque jour à la connoissance de ces causes.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DARLUE.

A Caillan ce premier Janvier 1756.



OBSERVATIONS D'ANATOMIE.

Trois Obſervations anatomiques, faites par le Docteur TARGIONI TOZZETTI, *Aggrégé au College des Médecins de Florence, Profeſſeur de Botanique, de l'Académie Impériale des Curieux de la Nature, &c.*

PREMIERE OBSERVATION

Sur un ſujet qui n'avoit pas d'épiglotte.

La certitude dans laquelle on eſt que la maladie peut détruire quelques parties du corps, ſans cauſer un dérangement ſenſible à la machine, ne doit pas peu contribuer à raſſurer les malades à qui il arrive de pareilles diſgraces. Les Phyſiologiſtes ont regardé juſqu'à préſent l'épiglotte comme une partie preſqu'indiſpenſable, & dont la fonction principale eſt de contribuer à l'organe de la voix, & d'empêcher que les alimens qui doivent enfiler l'œſophage, n'entrent dans la trachée-artere, où ils cauſent ordinairement des accidens très-fâcheux. On auroit donc tout lieu de penſer que le défaut de l'épiglotte devroit néceſſairement entraî-

ner le dérangement des fonctions & la destruction du corps ; mais j'ai eu l'occasion de faire une Observation qui me prouve le contraire. Je faisois la préparation des parties qui concourent à former le mécanisme de la voix, afin de les démontrer aux Etudians qui venoient m'entendre. Le sujet sur lequel je fis ma dissection, pouvoit avoir cinquante ans ; c'étoit un homme du peuple, qui étoit mort à l'Hôpital d'une maladie aiguë, mais qui n'avoit jamais éprouvé la moindre difficulté à parler, ni à faire la déglutition des alimens. Lorsque je commençai à mettre ces parties à découvert, je fus extrêmement surpris de voir le larynx sans épiglotte ; ce qui étonna beaucoup aussi tout mon Auditoire. On ne pouvoit pas dire que je l'eusse coupée par mégarde ; car il n'y avoit aucune marque qu'elle eût été enlevée, d'autant plus que j'étois sûr d'y avoir apporté tous mes soins. J'observai que les muscles arythénoïdiens étoient beaucoup plus gros qu'à l'ordinaire, & qu'ils étoient situés de façon qu'ils couvroient la glotte, comme on le remarque dans plusieurs oiseaux. Je fis macérer le larynx, & j'y apperçus distinctement une cicatrice à l'endroit où devoit être l'épiglotte : delà je conçus que ce ne pouvoit être qu'une maladie qui avoit pu produire ce défaut de conformation. Cet homme fut plus heureux que celui dont Se-

verinus rapporte l'hiſtoire. Il dit qu'un homme perdit l'épiglotte à la ſuite d'une vérole, & que chaque fois qu'il vouloit faire la déglutition des ſolides ou des liquides, il couroit riſque de perdre la vie: après ſa mort, on trouva le péricarde rempli d'eau, & les poumons étoient flaſques & d'une couleur livide.

SECONDE OBSERVATION

Sur un ſujet qui n'avoit pas de véſicule du fiel.

En ouvrant un cadavre, dans le tems que je faiſois mes préparations Anatomiques à Piſe, je me ſouviens d'avoir trouvé un foie ſans véſicule du fiel: mais j'obſervai que les pores biliaires étoient plus conſidérables à proportion; que le conduit hépatique étoit beaucoup plus grand qu'il ne l'eſt ordinairement; qu'il s'uniſſoit au conduit pancréatique, & que delà il alloit ſe terminer à l'inteſtin duodénum, au lieu où ſe fait communément ſon inſertion.

TROISIEME OBSERVATION

Sur deux conduits pancréatiques.

En faiſant mes démonſtrations Anatomiques à Piſe, je fis l'ouverture d'un tambour Eſpagnol qui fut tué en duel par un autre ſoldat. L'eſtomac & les inteſtins étoient d'une

grandeur prodigieuse, & je trouvai deux conduits pancréatique; l'un des deux s'unissoit à l'ordinaire au conduit biliaire; l'autre beaucoup plus grand s'ouvroit dans le duodénum, à deux doigts au-dessus de l'insertion commune.

OBSERVATION

SUR UNE PLAIE DE TÊTE.

Par M. BEAUREGARD, *Lieutenant de M. le premier Chirurgien, à la Rochelle, ci-devant Chirurgien Major de l'Hôpital de la Charité dans la même ville.*

On nous amena, il y a plusieurs années, à l'Hôpital un grenadier fort & vigoureux, âgé de vingt-cinq à vingt-six ans, qui, en se battant avec un de ses camarades, reçut un coup de sabre à la partie moyenne latérale gauche du coronal: la plaie étoit de la grandeur & rondeur d'une piece de douze sols; les tégumens & une petite lame de l'os fort mince étoient enlevés. Le malade ne perdit point connoissance, n'eut ni vomissemens, ni aucun autre accident qui donnât lieu de soupçonner que cette plaie fût compliquée.

Cependant le blessé fut mis à la diete la plus austere, & fut saigné deux fois; la plaie

fut traitée comme une plaie ſimple. Comme il s'étoit paſſé quelque tems depuis qu'il avoit reçu le coup, quand il vint à l'Hôpital, il y eut un peu d'enflûre à la circonférence de la plaie, qui ſuppura en peu de jours; l'on attendoit qu'il ſe pourroit faire quelques légeres exfoliations ſenſibles ou inſenſibles. Il fut juſqu'au dix-neuvieme jour ſans aucun accident, pas même le moindre mouvement de fievre, ni la moindre douleur de tête.

Comme j'avois toujours eu beaucoup de circonſpection pour les plaies de tête, quoique celle-ci, qui m'avoit été confiée, ne me parût pas accompagnée d'aucun accident, je ne laiſſai pas cependant d'y donner toute l'attention poſſible. Je tins le malade dans une diete ſi réguliere, que le dix-neuvieme jour au matin il diſoit qu'il auroit dévoré un pain entier.

Deux heures après ce détail, l'homme tomba dans des mouvemens convulſifs: en peu il perdit connoiſſance, & mourut en deux heures dans des convulſions horribles, malgré deux ſaignées du bras, une du pied & une de la jugulaire que je lui fis en ces deux heures. Il mourut ſur le midi.

J'attendis avec grande impatience le tems de l'ouvrir; ce que je fis ſur les dix à onze heures de la nuit, avec un garçon Chirurgien qui reſtoit avec moi.

L'on porta le cadavre dans une petite

ſalle où l'on met les morts, qui eſt au nord de la ſalle des malades. Nous y fîmes l'ouverture de la tête : nous ne découvrîmes rien de particulier entre les tégumens; nous n'obſervâmes aucune altération ſur le crâne. Nous enlevâmes enſuite la calotte oſſeuſe, & nous examinâmes l'intérieur de la tête : nous ne remarquâmes aucune fente, ni fracture, ni altération à l'os, ni aucun épanchement ſur la dure-mere; mais nous fûmes bien ſurpris de trouver la dure-mere d'une couleur de vert-brun, ſous laquelle nous apperçûmes que la ſubſtance du cerveau étoit liquide & diſſoute. Impatient de ſçavoir ce que c'étoit que ce fluide, je fis une inciſion au droit de la faulx; tout le fluide que nous avions ſenti, s'écoula, en la quantité d'une pinte & demie, qui exhala une odeur ſi infecte & ſi puante, que mon collegue ſe trouva mal, & que j'eus à peine le tems de me ſauver. Deux garçons de ſalle, qui veilloient les malades, vinrent à mes cris, & enleverent ce pauvre garçon, qu'on crut mort. Il fut quatre heures ſans connoiſſance, & pendant plus d'un mois languiſſant. Je reſtai moi-même pluſieurs heures tout étourdi.

A en juger par la quantité de fluide qui s'épancha ſur la table & à terre, il y a tout lieu de croire que toute la ſubſtance du cerveau étoit en diſſolution.

Nous n'avions trouvé aucune altération

au crâne, aucune fracture à l'une ni à l'autre table, ni épanchement ſur la dure-mere ; ce que nous examinâmes ſoigneuſement, avant que de faire l'inciſion au droit de la faulx ; car nous n'aurions pas pu le faire après l'inciſion.

La premiere réflexion qui ſe préſente, eſt de ſçavoir comment cet homme a pu aller juſqu'au dix-neuvieme jour de ſa bleſſure, ſans qu'il ſe ſoit manifeſté aucun accident.

Une diſſolution & putréfaction pareilles ont-elles pu ſe faire, ſans qu'elles aient été ſuivies de fievre & des autres ſymptômes ?

Pourroit-on ſuppoſer avec quelque vraiſemblance que cette diſſolution de toute la ſubſtance du cerveau & cette putréfaction ſe ſont faites dans dix heures de tems qu'il y a eu de la mort à l'ouverture que j'ai faite du cadavre?

C'eſt ce que je laiſſe aux Savans à décider.



OBSERVATION

SUR UNE FRACTURE AVEC ÉCRASEMENT.

Par M. TRECOURT, Chirurgien-Major de l'Hôpital Militaire de Rocroy.

Le 6 Septembre 1755, plusieurs Maçons étoient sur le dernier échafaud d'un pignon d'environ cinquante pieds de haut, lorsque ce pignon écroula. Ils tomberent, & furent très-vivement maltraités. Je fus appellé pour leur procurer du soulagement. Ils étoient tous fort mutilés, mais sur-tout le nommé Guillaume, âgé d'environ quarante-cinq ans, d'un tempérament sec & bilieux, à qui je trouvai le bras fracassé dans son articulation avec l'avant-bras; la partie inférieure de l'humérus, ainsi que la partie supérieure du radius & du cubitus étoient écrasées. Cette fracture étoit compliquée d'une plaie vis-à vis du condyle externe de l'humérus & de l'apophyse postérieure du cubitus, laquelle plaie laissoit sentir & appercevoir plusieurs portions d'os que je fis ensorte de réunir à leur corps, malgré le sang que fournissoit avec assez d'abondance une artere, & que j'arrêtai par le moyen d'une petite pelotte de charpie séche. Je con-

tins

tins le tout avec le bandage à dix-huit chefs. Le bleſſé fut ſaigné pluſieurs fois, & ne fut panſé que le ſurlendemain. Je trouvai le bras & l'avant-bras dans un état ſi avantageux, que dès ce moment j'augurai bien de la cure; car juſqu'alors je comptois être obligé d'en venir à l'amputation. Mon bleſſé fut attaqué, dès le lendemain de ſa chute, d'une fluxion de poitrine cauſée par la contuſion qu'avoient ſouffert les muſcles intercoſtaux, la plevre, & peut-être les poumons, puiſque l'expectoration purulente a été abondante depuis le 4 de la bleſſure juſqu'au 15. Je mis le bleſſé à l'uſage d'une tiſane vulnéraire pectorale qui fit tout le bien poſſible. Il fut panſé réguliérement toutes les quarante-huit heures avec un digeſtif compoſé de térébenthine, de baume d'arcenus, d'huile d'hypéricum, & de teinture de myrrhe & d'aloës. Au troiſieme panſement, la petite pelotte de charpie tomba d'elle-même, & il ne parut plus de ſang. Le 15 de la bleſſure, j'eſſayai de faire faire le mouvement de flexion à l'avant-bras : je ſentis encore de la crépitation, & le lendemain la main ſeulement ſe trouva fort tuméfiée; ce qui me rendit plus circonſpect. Six jours après, je tentai la même manœuvre, mais avec plus de ſuccès. Enfin le quarantieme jour le bleſſé faiſoit lui-même une demi-

flexion. Il ne paroissoit aucune parcelle d'os, & il a été guéri.

La fracture par elle-même sembloit exiger l'amputation. On voit cependant que par une méthode bien simple je suis parvenu à conserver ce membre, & épargner au blessé bien de la douleur & beaucoup de dangers ; ce qui prouve que dans des cas pareils, on ne doit rien précipiter.

DESCRIPTION d'une Momie très-ancienne conservée avec toutes ses parties entieres & intactes, nouvellement découverte à trois lieues de Clermont-Ferrand, en Auvergne ; par M. STROPE, Chirurgien & Apothicaire à Maringues.

Le 11 Février dernier des paysans, en fouillant la terre, découvrirent un tombeau situé dans un canton appellé le *Terroir de Jarlot*, à deux lieues de Maringues, & à trois lieues de Clermont-Ferrand, en Auvergne. Ce terrein qui compose un vaste champ, est un bien qui appartient à la maison de Canillac. Ceux qui firent cette découverte, se hâterent de visiter l'intérieur du tombeau, où ils trouverent un cercueil & un corps embaumé qu'ils exhumerent, & qu'ils jetterent à l'abandon, ne cherchant qu'à enle-

ver ce qui pourroit leur être profitable. Cette nouvelle se répandit bientôt dans un village voisin. Le Curé en fut informé, vint à l'endroit où étoit la momie, & ordonna qu'on la remît dans son cercueil, & la fit transporter dans sa grange. Le lendemain & les jours suivans, il vint un si grand concours de monde pour voir cette momie, qu'il ne me fut pas possible d'en approcher. On publia par-tout que l'on venoit de trouver un Saint; ce qui détermina M. l'Evêque de Clermont à donner des ordres pour empêcher qu'on y touchât aucunement. A la fin on fut désabusé, & j'obtins la permission d'en faire l'examen : voici ce que j'ai observé.

Le tombeau étoit disposé en arcade, & avoit 7 pieds 6 pouces de longueur sur 3 pieds 8 pouces de largeur : il y avoit 2 pieds 10 pouces de hauteur de la base à l'endroit le plus élevé de la voûte. Ce petit édifice étoit d'un pied d'épaisseur, & étoit composé de façon qu'il formoit des deux côtés une pente qui faisoit l'office d'une gouttiere propre à faire écouler les eaux qui pouvoient s'y rassembler. Il y avoit dans le tombeau un corps de pierre qui formoit une espece d'urne de 7 pieds de longueur & de 3 pieds de largeur : cette piece & le tombeau étoient construits avec de la pierre de grès qui se réduisit en poussiere lorsqu'on voulut y toucher. Le cercueil de

plomb, qui pesoit environ 400 livres, se trouva renfermé dans l'urne : il avoit 4 pieds 6 pouces de longueur & 15 pouces de hauteur. Le couvercle du cercueil n'étoit pas soudé, & emboëtoit comme une tabatiere.

On a trouvé cette momie dans la terre, à un pied & demi de profondeur ; à 10 ou 12 pas, il y avoit un petit ruisseau qui envoyoit continuellement de l'eau dans la fosse que l'on a été obligé de faire pour dégager le tombeau. Comme on a creusé la terre au-dessous du niveau du ruisseau, les travailleurs avoient de l'eau jusqu'aux genoux. Il est probable que ce corps embaumé a été enterré à une plus grande profondeur ; mais la pluie & les orages ont sans doute enlevé une partie du terrein, & ont mis le tombeau plus à découvert.

La momie reposoit dans son cercueil. Le sujet m'a paru être un jeune homme de 13 à 14 ans, d'environ 4 pieds de hauteur : tout son corps m'a semblé assez bien proportionné, à l'exception de la tête qui étoit un peu plus grosse qu'elle ne l'est ordinairement à cet âge, & de son pied qui étoit fort petit. Je lui trouvai du baume appliqué sur son corps, en forme de cataplasme, de l'épaisseur d'un pouce ; le tout étoit soutenu avec des bandes & des compresses : chaque extrêmité avoit son bandage particulier, & il y avoit un bandage universel

qui recouvroit toutes les parties du corps. La tête portoit un bonnet de toile qui servoit à contenir les baumes dont cette partie étoit couverte, & par-dessus on avoit mis un autre bonnet de soie. Les deux bras étoient croisés vers le poignet, renfermés dans une bourse, & fixés ensemble avec des rubans. Cette momie avoit de plus deux chemises, l'une sur l'autre, qui se trouvoient immédiatement dessous une couverture faite avec du gros fil. Tous les linges extérieurs étoient trempés dans du goudron, pour les garantir de l'humidité.

Tout ce détail ne présente presque rien de particulier & de nouveau ; mais certaines circonstances qui accompagnoient cet embaumement, me paroissent mériter l'attention des Savans : au moins j'avouerai qu'elles ont réveillé mon admiration. La peau avoit la souplesse & le coloris qu'elle a coutume d'avoir dans un sujet qui vient d'expirer ; elle étoit cependant plus brune & plus roide au visage, & à la partie chevelue. Les doigts s'étendoient d'eux-mêmes, quand on les avoit fléchis ; le bas-ventre étoit souple & mollet. Les cheveux étoient chatains, & on ne pouvoit les arracher qu'avec peine. Les yeux sortoient des orbites, & leurs humeurs étoient entiérement desséchées. Le nez étoit fort écrasé vers sa base ; ce qui me fit croire que l'on auroit pu tirer le cerveau par cette partie : j'insinuai ma sonde par les narines,

pour m'assurer si l'on avoit brisé l'os ethmoïde; mais je trouvai tout dans l'état naturel. La langue étoit aussi fraîche & aussi souple, que si le sujet eût été encore vivant. La poitrine & le bas-ventre n'offroient rien de remarquable; le scrotum étoit seulement fort applati, le membre viril fort apparent : l'anus ne paroissoit avoir souffert aucune dilatation, par où l'on pût soupçonner qu'on ait fait sortir les intestins, ou les injecter avec des liqueurs balsamiques. Comme je ne trouvai pas de sutures, je fis une ouverture sur le bas-ventre, vers la région épigastrique : j'enfonçai mon doigt avec force dans la capacité de l'abdomen; il sortit sur le champ de l'air qui n'avoit aucune odeur. Je retirai par l'ouverture une portion de l'épiploon, qui avoit une bonne consistance & qui étoit de couleur blanchâtre; j'enlevai ensuite une partie du duodénum & du jéjunum : ma surprise fut grande, quand, après les avoir soufflé, je n'apperçus aucune suture, & que je vis que toutes les parties avoient été embaumées avec les excrémens, sans qu'il se soit fait aucune altération, aucune marque de pourriture. Je ne trouvai dans les intestins aucune liqueur résineuse propre à les conserver; j'y apperçus seulement au commencement du jéjunum une matiere qui ressembloit à du miel, & que je pris pour de véritables excrémens, tant

par sa couleur & sa consistance, que parce que je la fis fondre dans de l'eau. Quoique je n'aie pas ouvert le crâne, parce qu'on ne me l'a pas permis, il y a tout lieu de penser que le cerveau n'en a point été enlevé, & qu'il y a été conservé en entier.

La matiere que l'on a mise en usage pour faire cet embaumement, ne m'est pas connue (*a*) : quoique je sois un peu versé dans la Pharmacie, tout ce que je puis assurer, c'est que l'odeur en est si forte, que tous les paysans du village voisin en ont été incommodés, & qu'elle a servi à faire découvrir l'endroit où l'on avoit jetté cette momie. Comme j'avois été obligé de manier ces substances résineuses pour faire mes observations, mes mains en ont été si fortement tachées, que j'ai eu toutes les peines du monde à les rendre nettes. Je me suis lavé à l'eau du ruisseau; cela n'a fait que la blanchir, sans me rendre plus propre. Je me suis frotté avec du sable inutilement; à peine ai-je pu réussir, avec de l'esprit-de-vin, à me bien nettoyer.

Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup d'exemples d'embaumemens de cette espece; car

(*a*) M. Strope nous a envoyé de la substance balsamique qui avoit été employée dans cet embaumement. M. Bernard de Jussieu & M. Rouelle, à qui nous l'avons fait voir, croient que ce n'est qu'un mêlange de poix & de poudres aromatiques, parmi lesquelles dominent la canelle, l'encens, le méum, la valériane.

il est difficile de concevoir comment tous les viscéres ont pu être maintenus incorruptibles pendant un si long-tems. On n'a rien de positif sur l'origine de cette momie ; mais on croit qu'elle doit avoir au moins 500 ans, par les caracteres inintelligibles qui étoient dans le tombeau, & parce que l'on présume qu'il y a eu autrefois dans cet endroit une Ville qui a été entiérement détruite. On a trouvé sur les bandes des caracteres singuliers, tels qu'un grand G barré, un grand Y, & d'autres lettres qui se trouvoient presqu'entiérement défigurées par l'avidité de ceux qui avoient découvert cette momie, qui ont déchiré tous les linges pour les emporter.

Cette momie est à présent dans l'hôpital de Riom, où on la fait voir à tout le monde au profit des pauvres. Il seroit à souhaiter que MM. les Médecins de Riom voulussent bien donner au Public les particularités de cet embaumement, & tâcher de découvrir comment un corps conservé de cette espece, a pu rester dans la terre, à l'abri de la pourriture, pendant un si long-tems.

Nota. Si ce phénomene se fût passé dans un pays extrêmement chaud, comme l'Egypte ou le Sénégal, il y auroit tout lieu de penser que la chaleur du climat auroit pu préserver ce corps de la pourriture, en desséchant toutes les parties ; mais la tem-

pérature de l'air de l'Auvergne & la maniere dont cet embaumement a été pratiqué, rendent cette momie extrêmement précieuse au yeux des connoisseurs. Quoique l'art des embaumemens ait été mieux connu des Anciens, que de nous, il ne paroît pas, par le rapport des Historiens qui ont traité de cette matiere, que les momies Egyptiennes fussent conservées avec toutes leurs parties entieres & avec les excrémens, sans aucune préparation intérieure, comme on l'a observé dans celle de Maringues. M. le Comte de Caylus, qui a rapporté & discuté amplement, dans un Mémoire qu'il a lu à l'Académie des Inscriptions, les différens sentimens des Auteurs au sujet des embaumemens, ne paroît pas avoir eu connoissance de cette façon particuliere d'embaumer.

M. Rouelle, de l'Académie des Sciences, à qui nous sommes redevables d'avoir mis dans tout son jour la théorie de l'art de conserver les corps incorruptibles après la mort, ne fait pas mention d'aucun embaumement de cette espece. Il rapporte seulement un passage d'Herodote, dans lequel cet Historien fait voir que l'on injectoit quelquefois le bas-ventre avec des seringues pleines d'une liqueur onctueuse tirée du cédre, & que l'on bouchoit ensuite le fondement, pour empêcher que l'injection ne sortît par cette voie. L'embaumement de la momie nouvellement

découverte est différent, puisqu'il n'y avoit pas la moindre preuve que l'on eût injecté quelqueliqueur balsamique dans les intestins: au surplus le grand talent dans cet art consiste à bien dessécher les corps, & à les couvrir de matiere qui ne soit pas dissoluble dans l'eau, comme les baumes & les résines: voici comment s'y prenoient les Anciens. On remplissoit la premiere indication, en tenant les corps 40 jours dans le *natrum*, qui n'est que le sel marin mêlé avec une petite portion du sel de Glaubert, & chargée d'un peu plus de base que le sel marin ordinaire. Après que le sel avoit mordu sur la graisse & sur la lymphe, on lavoit les corps, pour que le sel ne fît pas plus de progrès, & qu'il n'endommageât pas les chairs: on les faisoit sécher, après quoi on les couvroit de baumes & de matieres résineuses: on se donnoit bien de garde d'y mettre des poudres aromatiques, comme on le fait à présent dans nos embaumemens; ces substances végétales sont de véritables éponges qui attirent perpétuellement l'humidité, & qui ne peuvent que hâter la putréfaction. Si les poudres aromatiques que l'on avoit choisies pour faire l'embaumement de la momie de Maringues, n'eussent pas été unies très-étroitement aux résines, elles auroient sûrement favorisé la putréfaction. Les Anciens paroissent employer pour leurs différens em-

baumemens le bitume de Judée, la liqueur du cédre, ou le mêlange de ces deux substances unies à des matieres résineuses très-aromatiques. Comme le Mémoire de M. Rouelle inséré dans ceux de l'Académie des Sciences n'est point assez répandu dans la Province, où quelquefois il peut se présenter des embaumemens à faire, nous avons cru devoir en figurer ici l'extrait, afin d'éviter les fautes grossieres que l'on pourroit commettre dans cette partie importante de la Pharmacie.

PRÉCIS
DES EMBAUMEMENS,

Par M. ROUELLE, Apothicaire à Paris, de l'Académie Royale des Sciences, & Démonstrateur Royal de Chymie au Jardin du Roi

Afin de rendre plus sensible l'art des embaumemens Egyptiens, je vais en faire un tableau court & précis. Les embaumemens commençoient par vuider le cerveau, en faisant une ouverture au crâne par les narines, se servant pour cet usage d'instrumens convenables; ils vuidoient ensuite les viscères par une ouverture faite du côté des flancs: ils lavoient le corps avec soin; en-

ſuite ils le ſaloient avec le *natrum*. Ils ſaloient auſſi le corps, ſans enlever les viſceres; mais avant cela, ils injectoient le *natrum* diſſous par le fondement, à la faveur de quelques inciſions, afin qu'il pût pénétrer dans la capacité du bas-ventre: ils faiſoient encore quelques autres inciſions à la poitrine & au bas-ventre, afin de pouvoir injecter toute la capacité intérieure du corps; ſans cela il n'auroit pas été poſſible de conſumer les viſceres.

Le corps ayant été ſalé pendant le tems requis, ils le lavoient avec ſoin, pour lui enlever les reſtes de liqueur & de *natrum*: ils le faiſoient ſécher à l'air; ce qui étoit facile dans un pays tel que l'Egypte, ou à la faveur d'une étuve. Ce corps ainſi ſéché faiſoit, ſuivant Hérodote, une eſpece d'embaumement, mais que je crois être le moins cher.

Ils appliquoient ſur tout le corps & ſur les membres ſéparément des bandes de toiles, en les enduiſant de gomme; enſuite ils emmaillotoient avec un bandage également gommé les bras croiſés ſur la poitrine & les jambes réunies enſemble. C'eſt une deuxieme eſpece d'embaumement.

Le troiſieme embaumement, qui coûtoit beaucoup plus que les précédens, & qui eſt proprement un vrai embaumement, conſiſtoit à remplir la tête, la poitrine & le ven-

tre de matieres résineuses & bitumineuses, & en couvrir toute la surface du corps; & pour retenir les matieres ils employoient un grand nombre de tours de bande de toile: sans doute qu'ayant appliqué une couche de bandes sur tout le corps, ils l'enduisoient ensuite avec la matiere de l'embaumement fondue & chaude, en se servant pour cela d'une espece de pinceau ou de brosse; après quoi ils recouvroient le tout par de nouveaux tours de bandes, & ainsi successivement ils donnoient l'épaisseur convenable.

Il est très-difficile de décider lequel du mêlange de bitume de Judée avec le *cédria*, ou du bitume de Judée seul, étoit l'embaumement inférieur: car la momie de sainte Genevieve est embaumée comme celle des Célestins avec le *pissasphalte;* mais elle a des bandes de toile plus fine, & elles sont en plus grand nombre que dans les autres. Il faudroit avoir vu davantage de momies pour en décider; cependant puisque parmi les momies que j'ai vues, le plus grand nombres sont embaumées avec le mêlange de bitume de Judée & de *cédria*, qu'on peut appeller le *pissasphalte*, on peut croire que c'étoit l'inférieur. Le corps ainsi préparé, on lui croisoit les bras sur la poitrine; on lioit les jambes ensemble, & on l'emmaillotoit avec des bandes de toile que l'on pouvoit coller ensemble avec de la gomme, comme

le dit Herodote. Ce troisieme embaumement devenoit une quatrieme espece par la dépense, en donnant une caisse à cette momie. Ce n'est pas sans fondement que je regarde la caisse de sycomore comme une suite d'un embaumement cher ; c'est que ces caisses ont dû être d'un grand prix, même sans ornemens, à cause de la rareté du bois. Ces caisses sont d'une seule piéce ; elles sont creusées à l'*outil* : il a donc fallu avoir des troncs de ces arbres d'une grosseur considérable. Les motifs de Religion, l'opulence de l'Egypte & même la vanité ont dû rendre ce bois rare, & par conséquent très cher. Les momies de sainte Genevieve & des Célestins font voir qu'il y avoit encore des divisions de cet embaumement, par rapport à la dépense des bandes, qui aux uns sont de toile fine, & aux autres de grosse toile.

On peut en faire d'une nouvelle espece, en employant pour le dernier bandage des bandes peintes de caracteres hiéroglyphiques & d'écriture : on peut encore joindre la dépense qu'on feroit en amulettes, en idoles & en peintures pour la caisse.

Enfin il y avoit un dernier embaumement qui étoit le plus cher de tous, & qui étoit fait avec une composition balsamique, telle que celle qui a été trouvée dans les chambres des momies conservées dans un vase ; mais cet embaumement a pu avoir encore

des variétés, comme le fait voir l'examen que j'ai fait de la momie des Petits-Peres : joignez à cette matiere balsamique les soins de l'art, la finesse des bandes de toile, & toute la suite de la magnificence du deuxieme bandage, soit par ses écritures, ou par les dorures. On a trouvé des momies dont les ongles étoient dorés : la caisse a dû avoir part aussi à cette magnificence par la beauté de sa peinture.

Des momies que j'ai vues, il n'y a que celle des Petits-Peres qui soit de ce dernier ordre : cet embaumement n'a été en usage que pour les personnes très-riches. Il est facile de conjecturer qu'il y avoit encore un dernier embaumement, qui étoit réservé pour les Rois. N'est-il pas naturel de penser que les Souverains voulant accréditer un dogme de Religion, & donner l'exemple, se sont aussi distingués par leurs embaumemens ? La matiere balsamique qui y servoit, étoit composée avec les aromates les plus précieux, & le raffinement de l'art dans toutes les parties de l'embaumement étoit poussé à sa derniere perfection : joignez à cela des caisses de porphyre ; mais ce qui les distingua le plus des riches, ce fut la magnificence de leurs tombeaux qui nous étonnent encore aujourd'hui.

Toutes les toiles des momies, qui sont sans matiere résineuse, que j'ai eu occasion

d'examiner, sont toutes de coton; les morceaux de linge dont les oiseaux embaumés sont garnis, afin de leur donner une figure plus élégante, sont également de coton: ces morceaux de linge sont de forme & de grandeur toute différente, tels que sont les linges ou drapeaux que ramassent nos chiffonniers dans Paris. Le lin des Egyptiens étoit-il le coton? ou le coton étoit-il consacré par la Religion pour les embaumemens?

OBSERVATION

SUR LE CORRECTIF DE L'OPIUM,

Par M. GARNIER, Médecin du Roi.

Les Observations sur l'opium insérées dans le Recueil périodique du mois de Janvier dernier, mettent en évidence les dangers auxquels on est exposé en usant de ce remede.

L'opium, quoique pris modérément, peut causer des douleurs & des pesanteurs de tête; il peut aussi exciter des délires, & plus souvent encore des mouvemens spasmodiques: enfin s'il étoit donné en trop grande dose, il produiroit un sommeil apoplectique. M. Lorry finit ses judieuses Observations en nous faisant espérer qu'il nous

fera part des expériences qu'il a faites ſur la maniere de corriger l'opium : je ſuis perſuadé qu'elles ne laiſſeront rien à déſirer ſur un ſujet ſi intéreſſant.

En attendant, je puis aſſurer qu'une expérience conſtante m'a appris que le caſtoreum eſt un excellent correctif de l'opium. Sans entaſſer ici une grande quantité de faits, je me bornerai à en rapporter deux d'autant plus remarquables, qu'ils ſe ſont paſſés chez deux Dames de la premiere qualité, aſſez connues pour pouvoir s'informer aiſément de la vérité, ſi l'on révoquoit en doute mon témoignage.

Madame la Comteſſe de R..., d'un tempérament délicat, attaquée d'un teneſme, prit inutilement différens remedes pendant quinze jours : enfin on ſe flatta de la guérir radicalement par un lavement chargé de narcotique. Ce remede lui cauſa des ſpaſmes dans les inteſtins & dans l'eſtomac ; ils n'étoient interrompus que par des vomiſſemens, & quelquefois par des ſyncopes qui faiſoient craindre pour ſa vie. Quelqu'un appellé pour rémedier à ce déſordre, lui fit prendre de la limonade, & enſuite du ſuc de citron ſaturé de ſel d'abſynthe ; quoique ce remede ſoit fort bon en pluſieurs occaſions, il fut donné pour lors ſans aucun ſuccès. Enfin, ayant été appellé, j'ordonnai vingt gouttes de teinture de caſtoreum dans

une cuillerée d'eau de fleurs d'orange ; ce qui diſſipa ſur le champ tous ces fâcheux ſymptômes.

Madame la Marquiſe de R . . . avoit une douleur de rhumatiſme à l'occiput, pour s'être expoſée par mégarde à un air froid & humide ; la douleur la privoit du ſommeil : on lui donna pendant cinq jours de ſuite dix gouttes de teinture anodine de Sydenham. Ce remede lui procura chaque fois un ſommeil aſſez long & tranquille ; mais à ſon réveil, outre la douleur de rhumatiſme qu'elle reſſentoit à l'ordinaire, elle avoit une peſanteur de tête ſi incommode, qu'elle étoit preſque tentée de renoncer à l'opium : la peſanteur duroit une grande partie de la journée. Ayant été conſulté, je fis mêler les gouttes de Sydenham avec parties égales de teinture de caſtoreum : le ſommeil fut auſſi tranquille que lorſqu'on donnoit la teinture anodine ſans caſtoreum, & au réveil la tête fut auſſi libre que ſi l'on n'avoit point donné de narcotique. On réitéra ce mêlange chaque jour, & avec le même ſucès, juſqu'à ce que la douleur rhumatiſante fût entiérement diſſipée par l'uſage d'un parfum de karabé, que l'on employoit deux fois par jour.

Ces expériences & pluſieurs autres ſemblables me font ſouhaiter que l'on change la recette du laudanum liquide, & même

celle des fameuſes gouttes anodines d'Angleterre. Dans la premiere, l'opium n'eſt corrigé qu'avec la canelle, le girofle & le ſafran; dans la ſeconde, on fait entrer la racine de cabaret : le ſaſſafras & le bois d'aloës n'y ajoutent pas une grande vertu; ce qu'il y a de meilleur, c'eſt le ſel volatil. Ne pourroit-on pas ſuppléer à ces deux préparations par la ſuivante?

℞.	Opii ſelecti taleolatim ſecti	℥iij
	Caſtor. craſſiuſculè pulverati	℥ij
	Croci oriental. pulverat.	a ℥j
	Cinnamomi pulverat.	
	Cariophyllor. pulverator.	
	Sal. volat. canii humani	℥j
	Spiritûs vini rectificati	℔j

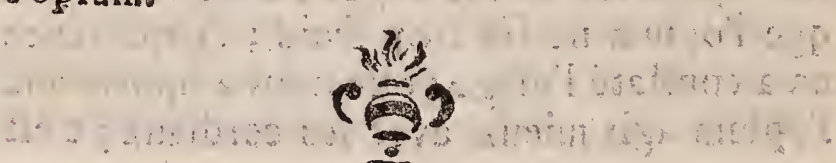
Digere balneo maris per 20 dies. Decanta & ſerva.

Je regarde le caſtoreum comme le meilleur, & peut-être l'unique correctif de l'opium : Etmuller l'appelle le bézoard de l'opium. Je laiſſe le ſafran, les girofles & la canelle, moins comme correctifs, que comme cordiaux & ſtimulans, c'eſt-à-dire, que je les mets par les mêmes raiſons que les ſels volatils. Les Anciens peuvent avoir fait ces ſortes de mêlanges, dans la crainte que l'opium ne fût trop froid; l'expérience en a conſtaté l'uſage : elle nous a appris que l'opium agit mieux avec les cordiaux; c'eſt

pourquoi je les fais entrer dans la formule que je viens de tracer.

J'avoue qu'il n'y a aucun inconvénient à laisser subsister les formules du laudanum liquide & des gouttes Anglicanes anodines, telles qu'on les a décrites jusqu'à présent, parce qu'il est aisé de corriger ces compositions, en y ajoutant de la teinture de castoreum, lorsqu'on les ordonne pour des personnes délicates, dont le genre nerveux trop sensible pourroit être affecté par les narcotiques, s'ils étoient donnés seuls; mais il faut travailler pour l'humanité en général.

Je conviens de bonne foi que je n'ai jamais vu l'opium causer le délire dont parle M. Lory; mais puisqu'étant associé avec le castoreum, il ne produit aucun des autres maux qu'il peut procurer, quand on le donne seul, on doit présumer que le castoreum a aussi la vertu de préserver de ces sortes de délires; & que donné seul, il les guériroit, comme il guérit les maux de tête & les spasmes causés par l'opium. Le castoreum dompte sans doute ou détruit le *virosum quid* que M. Lorry observe dans l'opium; & il paroît qu'il n'attaque que ce *virosum*, sans toucher à la vertu somnifere de l'opium.



OBSERVATION

Sur l'effet du ſuc de pavot, à l'occaſion d'une piquure d'abeille, par M. DELAISTRE, *Apothicaire à Vitry-le-François.*

Les Obſervations de M. Lorry ſur l'opium m'ont rappellé un fait aſſez ſingulier pour le rendre public.

Un enfant de dix à onze ans, étant dans un jardin, fut piqué en ma préſence fort vivement par une abeille ſur la main droite près du pouce : il ſe plaignit à l'inſtant d'une douleur conſidérable & ſi aiguë qu'il en pleuroit. J'apperçus devant moi des pavots blancs : *papaver album hortenſe ;* je m'imaginai d'en piquer un avec une épingle, & faire couler ſur la piquure du ſuc laiteux qui en ſortoit : la douleur ſe calma ſur le champ, l'enflure ne ſurvint pas, comme il arrive communément, lorſque l'irritation continue. Quelques Naturaliſtes penſent que c'eſt une liqueur que l'abeille inſinue par le moyen de ſa trompe dans l'ouverture qu'elle fait, qui cauſe tous les accidens qui ſurviennent. Quoi qu'il en ſoit, ce garçon fut guérit très-promptement, ſans qu'il ſe ſoit reſſenti d'aucun accident. Ce fait ne s'eſt preſenté qu'une ſeule fois ſous mes yeux : ſi par hazard il

arrivoit à quelqu'autre qui voulût prendre la peine de le ſaiſir, cela ne pourroit qu'en augmenter la certitude.

L'opium appliqué ſur les tempes avec ſuccès dans les rages de dents, ne produiroit-il pas ici les mêmes effets, à moins que le ſuc laiteux du pavot n'ait cette vertu ſingulièrement ? M. Lorry rapporte des effets contradictoires de l'opium (*a*) ſur différens ſujets ; ce qui prouve qu'on ne doit compter ſur les vertus des médicamens, que relatiment aux tempéramens, aux diverſes conſtitutions, aux cas & aux circonſtances où on les emploie : c'eſt à l'Obſervation à conſtater ces vérités. Il ſeroit à ſouhaiter que M. Lorry continuât de faire part au Public de ſes Obſervations ; elles ne peuvent que lui mériter les ſuffrages des Connoiſſeurs.

(*a*) Voyez le Recueil de Janvier, à l'article de *Pharmacie.*



DESCRIPTION d'une espece de fievre putride épidémique, observée à Carrouge, en Normandie, par M. GERARD, Docteur en Médecine.

Carrouge est un bourg où l'on peut compter quatre cens habitans. Il a été le théatre d'une maladie épidémique qui commença à se faire sentir dans les premiers jours du mois de Janvier de l'année 1754. Cette maladie exerça ses ravages pendant neuf mois, & il y eut plus de la moitié du bourg qui en fut attaquée : ce ne fut pas assez ; l'épidémie pénétra dans plusieurs hameaux voisins, & s'y répandit avec autant de cruauté que dans l'endroit d'où elle sortoit : ce qui jetta une désolation considérable dans tous les esprits, & qui m'engagea à redoubler mes soins pour arrêter les progrès d'un mal si funeste.

La fievre qui commençoit la maladie n'étoit pas extrêmement violente : mais elle étoit précédée de frissons, de malaises & de courbatures. Le pouls paroissoit petit, foible & irrégulier. la Langue n'étoit pas chargée dans le principe de la maladie ; ce n'étoit que sur la fin que l'on pouvoit observer ce symptôme, qui étoit pour lors accompagné d'une sécheresse considérable dans

la bouche & d'une ſoif ardente. Les malades ſe plaignoient de nauſées, & de douleurs vagues avec inſomnie, & d'un abatement de forces conſidérables. Les déjections étoient fréquentes, ſéreuſes fétides & vermineuſes : les urines pâles dépoſoient un ſédiment glaireux, de couleur brune. Le ſang que l'on tiroit dans les poëlettes, étoit quelquefois entiérement diſſous ; quelquefois auſſi on y voyoit un coagulum flottant dans beaucoup de ſéroſité. On appercevoit ſur la peau des malades des taches rouges ou de petits boutons blancs, & aſſez ſouvent il s'en formoit de l'une & de l'autre eſpece tout à la fois. La maladie ſe terminoit en quinze ou vingt jours par la diminution de tous ces ſymptômes, quelquefois elle alloit juſqu'au trentieme ; j'en ai vu qui ont été alités plus long-tems. La mort s'annonçoit dans les uns par quelques apparences de guériſon, & dans les autres par des contractions ſpaſmodiques dans le larynx, qui ſembloient étrangler le malade, l'empêcher de parler & le ſuffoquer.

Parmi les malades, les uns rendoient des urines pâles & huileuſes ; dans d'autres elles étoient troubles, épaiſſes & blanchâtres ; quelques-uns avoient le pouls dur, vif & convulſif, éprouvoient des douleurs de tête & de reins violentes, des abattemens, des angoiſſes, des agitations, du délire, des inquiétudes

quiétudes insupportables, des engourdissemens dans les membres, des douleurs dans les articulations; leur sang étoit d'un rouge de corail & extrêmement sec; le ventre étoit douloureux & paresseux. Dix ou douze jours décidoient de ces sortes de malades.

Le nombre des morts n'a pas été aussi grand qu'on pourroit l'imaginer: seize ou dix-sept personnes seulement en sont mortes, tant hommes & femmes, qu'enfans: car cette épidémie n'a épargné ni âge, ni sexe, ni tempérament.

Telle est l'histoire de l'épidémie de Carrouge, qui, comme on le voit, étoit un vrai Protée, que l'on ne pouvoit lier. De quelque nature qu'en fut la cause, il est évident qu'elle portoit son action sur les nerfs & sur la masse des humeurs, & qu'elle produisoit tous ces désordres, en formant, entretenant & favorisant la pourriture.

Quant à ce qui regarde le traitement, il étoit difficile de bien saisir l'indication, à cause de la nouveauté & de la violence du mal, & à cause des faces différentes sous lesquelles il se présentoit tous les jours. C'est ici où le plus habile Praticien se trouve embarrassé, où les momens sont chers, les tentatives critiques, & où le jugement est souvent hazardé. Inutilement voulut-on d'abord combattre cette maladie par des saignées multipliées, on ne tarda pas à en re-

connoître l'insuffisance ; on fut même obligé de les exclure du traitement, dans les cas où elle présentoit des signes certains de colliquations d'humeurs. Ce remede n'alloit pas à la cause, il ne combattoit que quelques effets qui se reproduisoient continuellement, peut-être même par la seule situation indispensable des malades réduits dans les bornes d'une atmosphere mal saine : ce fut aussi à l'aide des observations qu'on abandonna bientôt le parti qu'on avoit pris de faire usage des remedes échauffans, bien convaincu que ces remedes étoient plus propres à troubler la nature, qu'à tourner à son avantage dans ces circonstances.

En un mot, de tous les différens remedes, tant internes que topiques mis en usage, ceux dont on tiroit le plus d'avantage, étoient le tartre stibié, le sel sédatif de Homberg & les vésicatoires : lorsqu'il y avoit colliquation d'humeurs, on employoit le tartre stibié à très-petite dose dans une décoction de tamarins ; on donnoit aussi chaque jour quelques prises de sel sédatif, & l'on prescrivoit pour boisson le petit-lait, ou l'eau pannée, chargée de crystal minéral ou de sel de nitre. Lorsqu'il n'y avoit aucune apparence de colliquation, on pratiquoit quelques saignées du bras, & on avoit recours ensuite à l'usage suivi des vésicatoires appliqués aux jambes, & du sel sédatif qu'on

donnoit dans une décoction de bardane, qui servoit de boisson à ces malades.

Il me reste à faire remarquer que cette épidémie avoit été beaucoup plus funeste pendant la rigueur du froid & les grandes chaleurs de l'été, qu'en tout autre tems de l'année.

L'ouverture des corps morts de cette maladie auroit sans doute répandu un grand jour dans la théorie d'une telle maladie, & tracé à l'Observateur une voie plus sûre pour la pratique; mais en vain auroit-on voulu entreprendre de le faire, une certaine antipathie mal entendue ne l'auroit pas permis: ce préjugé, tout nuisible qu'il est à l'art de guérir, ne s'étend malheureusement que trop pour le bien des hommes; les Médecins, sur-tout ceux qui travaillent à la campagne, où ce mal s'accroît & se fortifie davantage, n'auroient besoin de rien moins que de la puissance & de l'autorité du Souverain pour le déraciner & le détruire.



EXTRAIT de la These qui a été soutenue le 29 Janvier aux Ecoles de Médecine, par M. DANIÉ DESPATUREAUX, sous la présidence de M. MISSA, D. M. P.

SI L'ON DOIT FAIRE USAGE DU MERCURE CAMPHRÉ DANS LE TRAITEMENT DE LA VÉROLE.

La vérole, que l'on regarde avec raison comme la peine attachée à l'impureté, & comme le fléau du libertinage, a toujours été pour les hommes un objet de crainte, & un sujet de recherches pour les Médecins. Cette maladie cruelle s'est présentée sous tant de faces différentes, que les hommes en ont long-tems souffert, avant que la Médecine ait trouvé des armes pour la combattre. Enfin le hazard a offert le contre-poison; la nature s'est rendu favorable, & le remede est sorti du sein de la terre, comme le mal étoit sorti du sein de la volupté. Le mercure, dont on ignoroit encore presque toutes les propriétés, & qui passoit pour un poison redoutable, devint le plus précieux de tous les mixtes : on se crut pour lors à l'abri de toutes injures, & on commença à regarder ce fléau avec impunité; mais ce

remede que l'on ne connoiſſoit pas, fit dans le corps des ravages preſqu'auſſi grands que la maladie même, & les premiers hommes payerent chérement les premieres épreuves qu'ils en firent. L'Obſervation inſtruiſit les Médecins ; ils ſe réformerent, & ils apprirent à varier, diriger, placer, doſer, graduer ce remede. On vint enfin à bout de s'oppoſer aux progrès de cette maladie funeſte ; néanmoins les ſymptômes dangereux qui accompagnent la guériſon de la vérole, ont déterminé les Médecins à faire un dernier effort pour tâcher d'y remédier. La ſalivation, qui a été regardée très à tort juſqu'ici comme la route la plus ſure pour détruire le virus vénérien, eſt au contraire un ſymptôme funeſte & un des plus grands inconvéniens du mercure, puiſqu'elle retarde la guériſon, & qu'elle laiſſe après elle des maladies rebelles. Ce ſont ces conſidérations qui ont engagé M. Danié, Auteur de la Theſe, à propoſer aux Savans une préparation du mercure avec le camphre, par le moyen de laquelle il guérit la vérole, ſans faire ſaliver.

L'Auteur de la Theſe, après avoir prouvé que la découverte du mercure avoit attiré un brigandage condamnable dans le traitement des maladies vénériennes ; que beaucoup de ceux qui ſe mêloient de les traiter, ignoroient la nature du mal & la maniere

d'employer le mercure; que chacun se vantoit d'avoir des secrets; qu'en un mot on accordoit aveuglément sa confiance à des Charlatans qui faisoient quelquefois le bien par routine, & le mal souvent par ignorance, il donne les signes qui caractérisent cette maladie, & entre dans le détail des causes qui peuvent la produire. Il fait voir ensuite l'insuffisance des méthodes que l'on a employées pour la cure de la vérole, & propose le camphre comme le meilleur correctif qu'il y ait pour détruire la vertu qu'a ce mercure de porter à la bouche. M. Danié appuie son sentiment par un passage d'Hoffmann, qui vante beaucoup le camphre dans la cure des maladies vénériennes. Les six premiers jours, l'Auteur conseille de ne faire prendre que deux gros de mercure unis au camphre: il avertit que l'on peut le donner jusqu'à demi-once dans la suite du traitement, pourvu qu'on ne le fasse que de deux jours l'un. M. Danié prétend même que quand la salivation se déclare, il suffit d'ajouter au mercure une nouvelle dose de camphre, ou simplement d'en mâcher une petite quantité. L'Auteur fait mention dans sa These d'une poudre composée de plusieurs plantes aromatiques, qu'il conseille d'associer avec le mercure camphré, & dont il se réserve la connoissance, pour éviter les abus qui en pourroient résulter entre les mains

des Charlatans. Au reste M. Danié parle pour les gens de l'Art, qui sçavent toutes les précautions qui doivent précéder, accompagner & suivre le traitement des maladies vénériennes.

M. Danié finit sa These par la réfutation des objections qu'on pourroit lui faire, & il met le sceau à toutes ses preuves par sa propre expérience. On sçait qu'un Médecin qui a écrit sur les maladies vénériennes, & qui est fort partisan de la salivation, se déclare ouvertement contre les effets que l'on attribue au mercure camphré. M. Danié ne répond aux mécréans que par des Observations de personnes attaquées de maladies vénériennes qu'il a guéries avec le même remede, conjointement avec plusieurs Médecins de la Faculté, sans avoir jamais excité la moindre salivation. En voici le précis.

Sur la fin du mois de Juin de l'année 1755, M. Danié se chargea du traitement d'un jeune homme de vingt-trois ans, d'un tempérament bilieux. Il avoit une gonorrhée virulente depuis huit jours, accompagnée de dysurie, & deux bubons durs, rénitens & sensibles. On le prépara : il prit par les frictions douze onces de mercure camphré ; & au bout de deux mois il fut parfaitement guéri, sans avoir salivé. M. Danié fait aussi l'histoire d'une femme d'un très-bon tempérament, qu'il eût occasion de traiter au

O iv

mois de Septembre dernier : elle avoit tous les signes d'une vérole bien décidée. La malade avoit passé les grands remedes à Bicêtre à plusieurs reprises, sans aucun succès, & avoit salivé abondamment. Elle reçut par les frictions dix-huit onces de mercure camphré : quoique cette dose soit exorbitante, elle ne saliva point, excepté pendant ses régles, où la salivation commença à se déclarer ; mais elle se dissipa avec les menstrues, & la guérison de la malade a été le garant de la bonté du traitement. En partant d'après ces expériences, il semble que l'on est en droit de regarder le camphre comme un remede propre à enchaîner la fougue du mercure ; mais plusieurs célebres Médecins doutent encore de l'efficacité de ce nouveau mêlange, & nous croyons que l'on doit attendre des succès plus multipliés pour prononcer sur cette vertu singuliere du camphre, & pour adopter ce remede exclusivement dans le traitement des maladies vénériennes.

RECUEIL PÉRIODIQUE
D'OBSERVATIONS
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

MAI 1756.

TOME IV.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

EXTRAIT du Journal des Expériences faites sur six femmes vérolées, pour constater de nouveau les effets du mercure présenté à la Faculté de Médecine de Paris, par MM. QUERENET & MAUFLATRE.

MESSIEURS Mauflatre & Querenet, après avoir rempli leurs engagemens sur sept hommes, prierent MM. les Commissaires de la Faculté de vouloir bien suivre encore les expériences qu'ils alloient faire sur six femmes: ces Messieurs s'y déterminerent d'autant plus volontiers, qu'ils penserent que si le peu de sagesse & l'indocilité de l'espece de sujets soumis aux expériences, pou-

voient bien ne pas donner à MM. Mauſlatre & Querenet toute la ſatisfaction poſſible, elles ſerviroient à apprécier au juſte, & la valeur du remede qu'on préſentoit, & les précautions qu'il exigeoit dans ſon adminiſtration.

On procéda le 15 Juillet à l'examen & à la réception des ſujets propoſés pour les épreuves.

Tous préſentoient des maladies dont les ſymptômes preſſans exigeoient un traitement prompt; mais en même tems preſque tous n'offroient que des tempéramens uſés & ſans reſſource.

PREMIERE OBSERVATION.

La premiere femme, nommée Marianne***, âgée de ſeize ans, portoit depuis ſix mois ſa maladie, qui avoit commencé par une gonorrhée & par des chancres: tous ces accidens avoient été traités ſuperficiellement, & ſans que la malade abandonnât les exercices qui les avoient occaſionnés.

Voici comme elle étoit le 15 Juillet.

Les grandes levres enflammées, très-gonflées & garnies de chancres, ne pouvoient s'ouvrir ſans de vives douleurs: à la partie ſupérieure & interne de la lévre gauche étoit un poireau conſidérable, douloureux, figuré en chou-fleur. Le périnée étoit rongé par les chancres, au point qu'au pre-

mier coup d'œil on auroit cru que le rectum & la vagin communiquoient ensemble ; les urines passoient avec cuisson, ardeur très-vive, & elles étoient suivies & accompagnées d'un écoulement virulent.

La malade avoit de chaque côté un poulain très-dur, dont il étoit difficile d'annoncer au juste qu'elle pourroit être l'issue.

Tout le gosier étoit enflammé & érésipélateux : elle ne pouvoit avaler rien de solide, sans une grande difficulté ; elle avoit aussi la gale.

Elle se plaignoit de douleurs aux bras, aux jambes & à la tête : elle avoit des vertiges & des étourdissemens fréquens, & elle ne pouvoit reposer. Il est bon d'observer qu'elle avoit le genre nerveux très-sensible, & qu'elle étoit sujette à des attaques de vapeurs considérables.

Le 15 Juillet, la malade fut saignée. Le 16, on lui fit prendre une pinte de bouillons faits avec le veau & les plantes nitreuses.

Le 17, on la purgea avec le séné, la manne & le syrop de pommes.

Le 18, on commença les frictions : la premiere se fit sur une cuisse, & elle absorba deux gros de pommade. La malade prenoit le matin une pinte des bouillons énoncés ci-dessus, dînoit à son ordinaire, mangeoit du rôti le soir. On avoit

ſoin de lui faire boire dans la journée quelques verrées d'une tiſane adouciſſante & diurétique. On lui faiſoit encore recevoir pluſieurs fois dans le ſoir la vapeur des plantes réſolutives & émollientes pour diminuer l'inflammation des grandes lévres, & rendre plus aiſé & moins douloureux l'écoulement virulent.

Le 19 elle reçut une friction de deux gros de pommade ſur l'autre cuiſſe : le 20 elle ſe repoſa. Le régime & les remedes étoient les mêmes que ci-deſſus.

Le 21 elle reçut une friction de deux gros, & le 22 une de trois gros de pommade.

Alors les urines augmentoient conſidérablement ; le ventre étoit libre, les grandes lévres revenoient à leur état naturel, la gonorrhée couloit ſans douleur.

Le 23 la malade ſe repoſa : le 24 & le 25 elle reçut une friction de deux gros ; & le 26 elle n'eut pas de friction.

Le régime étoit toujours le même, mais elle n'étoit pas exacte à l'obſerver. Les urines étoient abondantes, le ventre libre, la bouche paroiſſoit vouloir s'échauffer.

Le 27 elle eût une friction de deux gros de pommade : le 28 on lui en adminiſtra une de trois gros.

Alors aux bouillons rafraîchiſſans on ſubſtitua une chopine de lait par jour ; les uri-

nes diminuoient, le ventre se resserroit, la bouche étoit plus douloureuse, & la malade éprouvoit des attaques de vapeurs, auxquelles on a déjà dit qu'elle étoit sujette.

Le 29 on ne la frotta point; elle continua l'usage du lait.

Le ventre commençoit à s'ouvrir, les urines n'étoient pas encore bien abondantes, les mouvemens spasmodiques cédoient à quelques prises de thériaque, la bouche étoit moins douloureuse, le crachement plus fréquent.

Les 30 & 31 elle reçut une friction de trois gros.

Tout étoit comme ci-dessus; les symptômes de la maladie disparoissoient de jour en jour; la malade dormoit toute la nuit.

Le premier Août la malade ne reçut aucune friction.

Les 2 & 3 elle en reçut une de quatre gros: le 4 elle se reposa, & le 5 on lui administra une friction d'une demi-once de pommade.

La chaleur & la douleur de la bouche étoient cessées.

Le 6 elle reçut une friction d'une demi-once de pommade. Outre ces frictions qu'on lui donna, elle s'administra elle-même plusieurs petites frictions locales, par lesquelles elle employa six gros de pommade.

Le 7 on lui coupa les poireaux qui n'étoient pas tombés, à l'exception de deux petits ſitués près de la marge de l'anus, qu'elle ne voulut point qu'on coupât.

Le 8 elle ſortit pour quelques affaires qu'elle ſuppoſa, & le 9, elle s'en alla le matin, ſans en demander même la permiſſion. On la fit chercher ; on la retrouva le 11, & elle avoit déjà repris ſon ancien commerce : on la ramena donc, & elle fut examinée par MM. les Commiſſaires.

L'inflammation des lévres étoit entiérement diſſipée ; on ne ſentoit plus que la place de ce grand poireau en forme de chou-fleur placé à la partie ſupérieure & interne de la lévre gauche. Les poulains étoient répercutés entiérement ; les chancres étoient détruits ; la gonorrhée paroiſſoit même arrêtée ; les urines couloient ſans peine ; la gale étoit auſſi diſparue. La malade aſſuroit ſe porter au mieux, ne reſſentir aucun mal, dormir toute la nuit, & reprendre des forces de jour en jour.

On la congédia, & on lui ordonna de repaſſer dans quelques jours pour un nouvel examen, ſuppoſé qu'elle ne ſe mît pas dans le cas de le rendre inutile. Cette malade a reçu, dans l'eſpace de vingt-deux jours, quarante-cinq gros de pommade, ſans ſaliver.

SECONDE OBSERVATION.

Félicité *** est la seconde malade qui fut présentée à MM. les Commissaires.

Cette femme, âgée de trente-trois ans, avoit eu le malheur de gagner, il y avoit huit mois, la maladie de son mari, qui s'étoit déclarée deux jours immédiatement après ses couches : l'enfant dont elle avoit accouché paroissoit se porter bien. Le mal vénérien avoit commencé par des boutons au fondement : quelques jours après il en étoit survenu un considérable & calleux à la poitrine, lequel avoit dégénéré en une herpe dartreuse qui s'étendoit alors sur le cartilage xiphoïde. La poitrine, le col, le dos & la partie supérieure de la tête étoient remplies de pustules dartreuses. Elle avoit au menton des fics calleux, réunis, élevés de plusieurs lignes, & occupant l'espace d'un pouce en tous sens.

L'anus étoit environné d'une masse de poireaux mous, douloureux & enflammés : cette masse, qu'on auroit pris au premier coup d'œil pour un condylome fort large, faisoit le tour de l'anus ; élevée de trois lignes ou environ, elle occupoit un espace de plusieurs pouces. Dans cette masse paroissoient confondus çà & là de petites verrues vénériennes, qui étoient en plus grand nombre

fur la marge de l'anus, de laquelle s'élevoient encore trois crêtes confidérables.

La partie interne des grandes levres enflammées & douloureufes étoit couverte de chancres prêts à fuppurer; le périnée & les parties adjacentes, de condylomes & de *thymus*. Le linge de cette malade étoit taché d'une humeur verdâtre, & fes urines lui caufoient dans le paffage beaucoup de douleur & de cuiffon.

Cette malade fe plaignoit d'une infomnie perpétuelle, de vertiges & d'étourdiffemens fréquens, de douleurs vives dans toutes les articulations, mais fur-tout dans les genoux, qu'elle ne pouvoit plier fans beaucoup de peine : elle ne pouvoit s'affeoir, ni fe préfenter à la garde-robe, fans fouffrir confidérablement.

Cette femme étoit d'un bon tempérament, fufceptible de raifon & de fentiment : elle étoit prefque la feule fur la docilité & le régime de laquelle on ait pu compter.

Cette malade faignée le 15, purgée le 17, entra dans les frictions le 18.

Son régime étoit en tout le même que celui de la malade qui fait le fujet de la premiere Obfervation.

Les 18 & 19, Félicité *** reçut une friction de deux gros de pommade.

Le 20 elle fe repofa : les 21 & 22 elle reçut une friction de deux gros chaque jour.

Les douleurs diminuoient déjà confidérablement, les urines étoient abondantes, mais le ventre étoit refferré.

Le 23 la malade ne fut pas frottée: les 24 & 25 on lui adminiftra une friction de deux gros de pommade, & le 26 on la laiffa repofer.

Les fymptômes s'adouciffoient; la maffe des poireaux diminuoit, & étoit moins fenfible; les urines étoient abondantes, le ventre toujours pareffeux; la bouche s'échauffoit un peu.

Les 27 & 28 on adminiftra à la malade une friction de deux gros.

Aux bouillons rafraîchiffans on fubftitua le lait & le riz.

Les utines étoient abondantes, le ventre toujours ferré, le crachement plus fréquent, la bouche plus échauffée. La malade attribuoit cette chaleur de la bouche à la liqueur forte dont on touchoit les fics qu'elle avoit au menton.

Le 29 la malade fe repofa: les 30 & 31 elle reçut une friction de trois gros.

Le fommeil étoit plein & facile; les urines couloient fans peine & abondamment.

Les condylomes étoient prefque diffipés. La malade s'afféyoit fans peine, & les excroiffances du fondement étoient prefque fondues. La malade étoit toujours refferrée; le petit crachement continuoit, mais fans cha-

leur, ſans douleur, ſans ulcéres à la bouche.

Le premier Août, la malade ne fut pas frottée, & les 2 & 3 elle reçut une friction de quatre gros.

Le crachement ceſſoit, la malade ſe remettoit à la nourriture ſolide; les urines couloient toujours abondamment, mais le ventre étoit toujours opiniâtre.

Le 5 elle ne fut pas frottée : les 6 & 7 elle reçut une friction de quatre gros.

Le 8 elle ſortit à pied & par la pluie, pour des affaires qu'elle avoit.

Outre ces frictions, qui abſorberent trente-neuf gros de pommade, elle s'adminiſtra elle-même pluſieurs petites frictions locales, pour leſquelles on lui donna une demi-once de pommade; ainſi c'eſt quarante-trois gros de pommade qu'elle a reçu dans l'eſpace de vingt-deux jours.

Elle fut examinée le 16 Août; & voici dans quel état elle fut trouvée.

Les tubercules, les crêtes, cette maſſe de poireaux qui faiſoient le tour de l'anus, étoient entiérement diſſipés, ſans qu'on eût été obligé d'employer le fer ou le cauſtique. Les fics du menton étoient guéris; la herpe dartreuſe avoit cédé aux frictions, & toute la peau étoit nette. Les urines couloient ſans peine; l'écoulement verdâtre & âcre étoit changé en un écoulement blanc & ſans acrimonie. Le ſommeil étoit revenu; la

malade reprenoit des forces & de l'embonpoint : elle étoit à sa nourriture ordinaire. Sa bouche & ses gencives étoient dans le plus bel état du monde.

TROISIEME OBSERVATION.

Genevieve *** est la troisieme malade dont nous rendrons compte dans le Journal de ce mois.

Cette fille, âgée de vingt-un ans, fut présentée à MM. les Commissaires le 15 Juillet. Après un commerce impur commencé à l'âge de douze ans, elle accoucha à treize d'un enfant pourri. Les symptômes vénériens se déclarerent aussi-tôt son accouchement, & quelque tems après elle alla passer les remedes à Bicêtre. Elle en sortit, n'ayant plus qu'un écoulement blanchâtre ; mais cet écoulement n'a pas resté long-tems sans devenir virulent, & il l'est devenu à plusieurs reprises. Au mois de Mai dernier, à cet écoulement qui subsistoit encore se joignirent deux bubons : on sentoit de la fluctuation dans celui qui étoit du côté droit ; l'autre étoit dur, & ne paroissoit pas disposé à suppurer.

Cette malade alloit fréquemment à la garde-robe, avec des tranchées & des douleurs vives dans le ventre ; on appercevoit de tems à autre dans ses déjections un pus mêlé de sang

Cette malade avoit des éphélides répan-

dues par tout le corps, mais en plus grande quantité sur les fesses.

Le voile du palais étoit éréſipélateux, & la malade ne pouvoit prendre d'alimens solides.

Elle reſſentoit dans toutes les articulations des douleurs vives que l'approche de la nuit & la chaleur du lit augmentoient encore. Elle ſe plaignoit d'une douleur ſourde à la racine du nez ; laquelle douleur augmentoit conſidérablement, lorſqu'elle ſe mouchoit : elle avoit des vertiges & des étourdiſſemens fréquens. Depuis près d'un mois elle avoit toujours la fiévre, le teint pâle & plombé, la couleur & la carnation ſcorbutiques ; & depuis près de deux mois un ptyaliſme conſidérable qu'elle datoit d'une friction de deux gros de pommade mercurielle ; mais ce ptyaliſme paroiſſoit plutôt ſcorbutique. La bouche de cette malade étoit douloureuſe & enflammée, ſes gencives ſpongieuſes & vraiment ſcorbutiques ; ſes dents vacillantes & découvertes ne pouvoient rien mâcher de ſolide.

Cette fille étoit très-difficile à conduire, indocile & incapable de ſuivre en entier le régime, quoiqu'aiſé, qu'on lui preſcrivoit.

Genevieve ***, ſaignée & purgée, reçut une friction de deux gros de pommade les 18 & 19 ; elle ſe repoſa le 20.

Au lieu des bouillons raffraîchiſſans, on lui faiſoit prendre les ſucs anti-ſcorbutiques le matin, & dans la journée quelques cuillerées de ſyrop anti-ſcorbutique du *codex*.

Le ptyaliſme étoit moindre qu'il ne l'avoit été les jours qui avoient précédé les frictions. Le ventre étoit mou & très-aiſé.

Le 21 elle reçut une friction de deux gros: elle ſe repoſa les 22 & 23.

Les ſueurs étoient abondantes ; le ventre ſe fermoit avec opiniâtreté ; les urines n'étoient pas copieuſes ; la ſalivation, ſans être plus abondante, étoit plus douloureuſe. On avoit ouvert le bubon où l'on ſentoit de la fluctuation ; la plaie étoit belle.

Le 24 la malade ne reçut pas de friction : le 25 elle en reçut une d'un gros & demi. Les urines étoient très-abondantes, & le ptyaliſme étoit fort doux.

Le 26 elle ſe repoſa. On lui fit quitter les ſucs & le ſyrop anti-ſcorbutique, & on la mit au lait.

Le 27 elle reçut une friction de deux gros de pommade.

Le 28 elle ne fut pas frottée.

Les urines étoient abondantes, les déjections faciles & moins fréquentes, le ptyaliſme doux, & même moins conſidérable que lorſque la malade s'étoit préſentée ; les douleurs des articulations donnoient beaucoup de relâche. La malade commençoit

à prendre du repos & du sommeil la nuit,

Le 29 elle reçut une friction d'une demi-once de pommade.

Le 30 elle ne fut pas frottée.

Le 31 elle reçut une friction de trois gros de pommade.

Les symptômes vénériens se dissipoient de jour en jour; le ptyalisme étoit un peu plus considérable & plus douloureux que les jours précédens.

Le premier Août la malade se reposa.

Les 2 & 3 elle reçut une friction d'une demi-once de pommade.

Le ptyalisme diminuoit, & la bouche cessoit d'être échauffée.

Depuis le 3 jusqu'au 16 Août, on travailla à fortifier cette malade par de bonnes nourritures & par un régime proportionné à l'état où elle se trouvoit.

Voici comme elle étoit le 16, jour de l'examen.

Le bubon gauche avoit disparu, & on n'avoit pas été obligé d'y faire aucune opération; la cicatrice de celui qu'on avoit ouvert étoit parfaite: les éphélides & taches répandues sur tout le corps, étoient dissipées. La malade dormoit parfaitement, ne ressentoit aucune douleur; la bouche se remettoit de jour en jour, & le ptyalisme étoit beaucoup moins fort qu'avant qu'elle entrât dans les remedes.

Ce teint plombé & scorbutique s'évanouissoit; mais il demandoit encore la continuation des remedes anti-scorbutiques. Il restoit à cette malade un écoulement blanchâtre, sans odeur & sans acrimonie. Elle a reçu vingt-quatre gros de pommade.

Dans le Journal suivant on finira l'Extrait des mêmes expériences faites sur des femmes.

LETTRE

A l'Auteur du Journal, au sujet d'une fureur utérine, accompagnée d'une abstinence périodique; par M. DEVILLIERS, Maître-ès-Arts & en Chirurgie au Mans.

MONSIEUR,

La lecture de l'observation sur une abstinence extraordinaire, insérée dans votre Journal d'Octobre dernier, m'a rappellé un fait assez singulier pour ses récidives, & dont j'ai été témoin lorsque j'étois Chirurgien en chef des Hôpitaux du Mans.

En 1732 ou 33, une fille âgée de dix-huit ans, de la Paroisse de S. Vincent du Mans, fut transférée à notre Hôpital-général, & mise dans une loge au quartier des

fous. Etant tombé dans une aliénation d'esprit des plus considérables, suite d'un délire qui fut caractérisé de manie ou de *fureur utérine*, parce que cette fille gardoit très-peu de retenue en ses paroles, & parce qu'elle étoit furieuse, déchirant ses habits, se tenant pour la plupart du tems toute nue, sans en être incommodée.

On lui fit à l'Hôpital tous les remedes généraux usités en pareils cas, tels que les saignées copieuses & réitérées du pied, de la jugulaire, de la temporale : on lui administra les potions rafraîchissantes & tempérantes, purgatives & émétisées, les émulsions, les bains froids & tiedes; tout fut mis en usage sans aucun succès. Cette pauvre fille est restée en ce triste état jusqu'en 1746, qu'elle y est décédée.

Quant au corps, cette fille étoit très bien faite, jouissant d'un très-bon & bel embonpoint, ayant la peau très-blanche & étant assez réglée.

Deux & quelquefois trois fois chaque année, tantôt avant ses régles, tantôt après, vers le printems & vers l'automne, la folie de cette fille augmentoit de telle sorte, qu'elle parloit, crioit & chantoit sans cesse, devenant dans ces parexismes plus furieuse, ne s'assoupissant que par longs intervalles & très-peu de tems; & ce qui étoit extraordinaire, c'est qu'elle ne vouloit ni boire ni

manger, de telle maniere que la Sœur Infirmiere s'y prît, ſoit de force ou de gré. Ces accès d'abſtinence ont duré quelquefois vingt à vingt-cinq jours, pendant lequel tems ſon embonpoint dépériſſoit & fondoit conſidérablement ; il ne ſe faiſoit que très-peu de tranſpiration, d'excrémens & d'urine. Sa peau, de belle & blanche qu'elle étoit, devenoit ſeche, jaunâtre & chagrinée; ſa bouche ſe deſſéchoit conſidérablement: les levres, la langue & les dents étoient noires & arides ; ſa voix devenoit rauque. Ce tems paſſé, cette pauvre miſérable commençoit à reprendre de la nourriture, & ſe calmoit un peu ; les ſécrétions reprenoient leur cours ; le ſomeil revenoit peu-à-peu, ainſi que ſon embonpoint, ſans pour cela que ſa folie l'ait quittée qu'à la mort.

Si une ſage modération dans le boire & dans le manger bien concertée, tant pour la qualité des alimens, que pour la quantité, eſt reconnue de tous les Médecins pour être un des meilleurs conſervatifs de la ſanté de l'homme, l'abſtinence immodérée lui devient d'autant plus préjudiciable, puiſqu'elle eſt capable d'uſer le tempérament le plus fort, & de conduire le plus robuſte à la mort ; c'eſt ce qu'a éprouvé la fille qui fait l'objet de cette Obſervation.

La cauſe de ces abſtinences outrées vient-

elle du vice organique de l'estomac & du resserrement du pilore, ou de la dépravation des sucs qui doivent concourir à la digestion & à la chylification ? Pour l'explication de ces phénomenes, nous l'attendons de MM. les Médecins. La différence que nous observons entre ces deux filles, dont l'une fait l'objet de l'Observation d'Octobre dernier, & la nôtre, c'est que la derniere n'a pas gardé l'abstinence si longue ; mais ces accès ont été réitérés, & par son délire continuel & maniaque elle devoit dissiper davantage que la premiere, quoiqu'elle fût agitée de convulsions.

On ne manque pas d'exemples d'abstinences, au nombre desquelles ne pourroit-on pas joindre ces léthargies & sommeils extraordinaires rapportés dans l'*Histoire de l'Académie Royale des Sciences, années 1712, 1713, 1719 & 1739 ?*

Outre les Ouvrages de *Citesius* & de *Pechlin*, ne peut-on pas rappeller avec la These de M. *Combalusier*, celle qui fut soutenue aux mêmes Ecoles en 1601, sous la présidence de M. *le Gros*, où la conclusion fut : *Potest homo ultrà septem dies, nullo assumpto alimento, vivere.*

De nos jours n'a-t-on pas vu & connu *Dom Leauté*, Religieux de la Congrégation de S. Maur, qui passoit plusieurs Ca-

rêmes ſans avoir rien bu ni mangé que ce qu'il prenoit en célébranr la Meſſe.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DEVILLIERS.

OBSERVATION

A M. Bureau, Docteur en Médecine à Nantes, ſur une eſpece nouvelle de vers ſortis des inteſtins; par M. GEFFROY, Docteur en Médecine à Noirmoutier.

C'eſt pour ſatisfaire à l'obligation que nous avons contracté, mon cher Confrere, & pour vous donner une preuve authentique de ma reconnoiſſance, que je vous envoie, par la voie de ce Journal, le détail exact & circonſtancié d'une maladie qui m'a paru auſſi ſinguliere par les accidens rares & multipliés qui l'ont accompagnée, que dangereuſe par l'opiniâtreté de ces mêmes ſymptômes. Elle ne fera peut-être pas un ſemblable effet ſur ces Médecins à qui une pratique heureuſe & ſolidement établie ſur mille expériences ne laiſſe preſque rien ignorer : ce n'eſt point pour eux que j'écris, mais pour ceux qui, comme moi, dans le commencement de leur exercice médicinal, cher-

chent, en s'occupant, à s'inſtruire par le moyen des Obſervations dont la répétition ne fut jamais nuiſible. C'eſt la route en effet que nos prédéceſſeurs ont frayée de tous les tems avec autant d'exactitude que de fruit, & qui dès le principe de la Médecine, ainſi que dans ſes progrès, les a conduits comme par la main à ces belles & utiles connoiſſances, qui donnent aujourd'hui lieu à de nouvelles découvertes, non moins ſalutaires aux malades, qu'honorables pour ceux qui méritent leur confiance.

Le ſuccès preſqu'ineſpéré de cette cure n'eſt pas la ſeule raiſon qui m'engage à en faire part au Public; la ſingularité du fait n'a pas peu contribué à m'y déterminer.

La malade dont il s'agit eſt une fille de quatorze à quinze ans, d'un tempérament robuſte & ſanguin, ayant joui jusqu'alors d'une aſſez bonne ſanté, ſans toutefois avoir eu les évacuations naturelles à ſon ſexe. Cette fille fut attaquée le 6 de Juin dernier d'une fievre continue, avec des redoublemens deux & trois fois par jour, qui dura juſqu'au 10 incluſivement, ſans qu'on ſongeât en aucune façon à ralentir ſes effets. Le 11, la mere de cet enfant, ſoit par tendreſſe, ſoit par pitié, ou par ennui, chercha enfin du ſecours, non chez ceux qui par état ſont prépoſés pour en donner, & le pouvoient en pareil cas, mais chez ſa voiſine, à qui cette

mere affligée alla faire ſa complainte. *Nunc ut olim, hic ut ubique vulgus vult decipi, & decipitur.* La bonne dévote s'attendrit, devint compatiſſante par néceſſité, & penſa tuer la malade par un excès de charité.

En effet, ſelon ſon pernicieux uſage, ſans choiſir le tems ni apparemment la doſe du remede approprié à l'âge, au tempérament ou à la circonſtance, ſans avoir ſongé à vuider les vaiſſeaux ſanguins, elle fit avaler une priſe de poudre carthartico-émétique, une heure après avoir mangé, dans le plus fort de la fievre & dans une hémorragie conſidérable. Ce remede, qui peut valoir beaucoup par lui-même, dont j'ai quelquefois vu de bons effets, ſi vanté par M. Aillaud, manqua ſon coup, donné par une main ignorante; preuve certaine que ce remede ne doit pas être employé indifféremment, quoiqu'on nous le donne pour ſpécifique contre preſque toutes les maladies, & comme innocent à tous égards.

Ce ſpécifique ſoi-diſant, purgea par le vomiſſement avec de violens efforts, & par les ſelles, avec des tranchées qui étoient ſuivies d'évacuations ſanguinolentes. La fievre redoubla, l'hémorragie augmenta; le genre nerveux s'en ſentit: il ſurvint délire, perte de connoiſſance, ſurdité preſque totale, & mouvemens convulſifs dans les parties qui en étoient ſuſceptibles, mais qui s'appercevoient

davantage dans le côté droit, dans la levre ſupérieure & dans l'inférieure, qui s'oppoſoient à la prononciation des mots que la malade vouloit articuler. Elle paſſa ainſi le douzieme jour & la nuit: le 13 enfin, cet état auſſi alarmant qu'il étoit dangereux, fut cauſe qu'on eut recours à moi. Je m'y rendis pour remplir les devoirs de mon miniſtere, en cas qu'il fût encore tems de pouvoir être de quelque utilité; car je ſçavois, quoique par voie indirecte, la déplorable ſituation de la malade & le manege qu'on avoit obſervé à ſon égard.

Au premier aſpect, j'apperçus des yeux égarés, vifs & pleins de feu; la malade ſaignoit encore un peu du nez. Je tâtai le pouls, je le trouvai très-fréquent, dur & convulſif, la peau ſeche & brûlante: elle vomit devant moi des matieres poracées & bilieuſes: ſa langue rude étoit chargée d'une croûte aſſez épaiſſe & noirâtre; ſes dents & ſes levres étoient de la même couleur; la diarrhée diminuoit cependant, mais les ſelles étoient toujours bilieuſes, mêlées d'eſpeces de raclures de boyaux & de glaires, dont quelques-unes étoient ſanguinolentes, les excreſſions toujours précédées de douleurs; les mains s'agitant ſans ceſſe, ſe portoient fréquemment ſur le nez, qu'elle grattoit opiniâtrément, & de tems en tems ſur le front. Le bas-ventre, ſans être tendu, étoit

douloureux vers la région ombilicale : les urines peu abondantes, de rouges qu'elles étoient d'abord, devinrent blanchâtres, le sédiment prenoit la même couleur.

Cette maladie me parut aussi-tôt une fievre putride-vermineuse : la suite prouva que j'attaquois le mal dans sa source ; mais je ne pouvois sans doute caractériser plus particuliérement la cause de la maladie, que je définissois au premier coup d'œil. Je prescrivis les bouillons légers, & pour boisson ordinaire une eau mercurielle légere avec la racine de fougere & la réglisse. J'ordonnai sur les huit heures du matin une saignée de bras, indiquée pour calmer la fougue des humeurs & diminuer l'érétisme des solides : elle fut réitérée vers les onze heures par M. Maublanc, très-habile Chirurgien, qui a vu comme moi la malade dans tous les tems qui seront rapportés ci-après. On frotta la région ombilicale avec l'huile de pétrole, & on appliqua une emplâtre de fiel de bœuf & autres vermifuges. Je fis ouvrir le même soir la saphene, répéter la friction, remettre l'emplâtre, & prendre à l'heure du sommeil une potion calmante. Le 14, je trouvai quelque remittence dans la fievre, & les forces étoient un peu diminuées, quoique le délire & les convulsions fussent, pour ainsi dire, dans la même vigueur. J'ordonnai une once de sirop de chicorée composé

avec la rhubarbe ; & je fis délayer un demi-gros de confection hamech dans un verre de la tisane, que la malade avala sur le champ, ce qui fut réitéré trois heures après ; la malade prit un lavement entre chaque verre. Les selles furent peu abondantes & de la même qualité que ci-dessus ; à cela près cependant que la malade rendit deux vers vivans très-rouges & longs, l'un de six pouces, l'autre de huit pouces. Le soir je prescrivis un lavement de lait & la potion calmante.

A la vue de ces deux vers, j'insistai davantage sur les vermifuges, que j'alliai tantôt aux légers purgatifs, & tantôt aux cordiaux. Le 15 & le 16 la malade se trouva passablement bien ; l'hémorragie avoit cédé dès le commencement, avec les vomissemens & la dyssenterie ; le délire, les convulsions, le bégaiement, la surdité étoient presque toujours au même dégré. On continua le même régime, les frictions, les lavemens & les potions calmantes. Le 17 il sortit huit autres vers morts, de différentes longueurs : cette nouvelle preuve m'assura que la même cause donnoit lieu à tous les accidens, & qu'elle étoit aussi la seule qui devoit alors fixer mon attention. Je mis en usage pour la combattre tous les anthelmentiques qui m'étoient connus. Les symptomes subsistant toujours, il ne parut aucun

vers. Le 18 & le 19 je fis appliquer un emplâtre véficatoire à chaque jambe, dont je n'eus aucun effet : j'en ordonnai un autre pour la nuque, qui fut de même ; lorſqu'on les leva, les emplacemens étoient noirs, je les fis ſcarifier & réappliquer les épiſpaſtiques avec auſſi peu de ſuccès. Je ne négligeois point pendant ce tems les remedes ordinaires, & je n'appercevois aucuns vers ; tout étoit cependant au même état, la malade étoit épuiſée, & les choſes étoient au plus mal : je fus obligé de donner les cordiaux. La ſeule diminution de la fievre me laiſſoit quelque eſpérance, mais qui s'évanouit bientôt ; car la nuit du 21 au 22 l'on m'envoya chercher pour juger par moi-même combien étoit grande la violence des accidens qui ſembloient renaître avec plus de fureur que jamais. J'avois eſſayé tous les remedes, & je ne voyois d'eſpoir que dans la répétition. On donna un lavement de lait & d'huile, on prépara une boiſſon avec la tiſane ordinaire, à laquelle j'ajoutai l'ellébore noir & le ſirop de chicorée diſſous dans ladite tiſane, pour en prendre d'heure en heure. Le même jour elle rendit *quarante-trois vers*, dont ſix étoient ronds, de différente longueur, vivans, ſéparés, velus & ſemblables à ceux que Borelli nomme *naſicoles*, dont Fernel & Ambroiſe Paré donnent la deſcription : les autres étoient en pe-

loton, je les voulus compter, en les examinant attentivement, je les trouvai si extraordinaires, que je croirois manquer au plus essentiel, si je n'en donnois la figure, puisqu'ils sont le sujet de cette Observation.

Ainsi assemblés, on les auroit pris facilement pour un petit hérisson, ou l'enveloppe d'une châtaigne qui commence à grossir, garnies d'une infinité de petites pointes. Chacun en particulier ressembloit à un gros grain d'orge. D'un bout qui paroissoit être la queue, on voyoit un filet long de cinq à six lignes, & de la grosseur d'une très-fine aiguille; de l'autre il se trouvoit six autres filets également pointus qui n'étoient pas plus gros qu'un brin de barbe, ceux-ci, comme le premier, rudes au toucher. Sur le dos ou la partie convexe étoit une raie roussâtre, de la largeur d'une ligne ou environ, chargée de petits poils droits & rudes, placés très-près les uns des autres. Le dessous ou la partie qui étoit un peu concave se trouvoit séparée par une petite crénelure, sur les bords de laquelle on appercevoit aisément les canaux. La malade rendit le lendemain 23, *cinquante-quatre vers* de l'espece derniere, dont plusieurs vinrent en peloton, les autres séparés & vivans, mais beaucoup plus blancs. L'opiniâtreté du mal ne m'effrayoit pas moins que la multiplicité de la cause & sa nature; je ne fus pas aussi moins opiniâtre sur l'application des mêmes remedes;

j'en continuai l'usage avec un tel succès, qu'elle rendit ensuite le *tœnia*, de la longueur de plus de quatre pieds, auquel succéderent trois pelotons de vers dont on vient de parler; il en sortit encore quelques-uns de séparés & de vivans, je les comptai tous au nombre de *cent-vingt*. Les selles suivantes en furent exemptes, & je crus, parce que je le désirois, être au bout de mes travaux, & la malade délivrée de ses tourmens. Je ne vis plus en effet paroître de nouveaux ennemis; mais elle se sentit encore long-tems des ravages que ceux qu'on venoit de déloger avoient faits.

Par les médicamens les plus simples je rappellai les forces & fis cesser entiérement la fievre. Malgré cela le délire continuoit toujours, & me faisoit craindre beaucoup; les convulsions, l'assoupissement, la surdité, la vue égarée, le bégaiement m'inquiétoient avec raison, & me donnoient lieu d'appréhender une paralysie. Tout cela n'étoit pourtant qu'un dérangement, suite fâcheuse du mal précédent: car je purgeai sans qu'il parût aucun vestige de ce qui nous avoit causé tant de peine, quoique les médicamens fussent les mêmes. Le genre nerveux, comme il est facile de le décider par ce que nous avons exposé, avoit été intéressé au point de ne pouvoir se rétablir aussi-tôt que la cause fut détruite. Afin de le rétablir & faire cesser l'érétisme dans lequel il étoit encore par le cours

inordiné du fluide, qui se manifestoit assez par ses effets ; pour lever les embarras que la stase des humeurs auroit pu causer, leur rendre la consistance naturelle & les remettre au juste équilibre des solides, d'où dépend l'état sain, j'ordonnai pendant six matins une bouteille d'eau de Vichi, avec le régime ordinaire. Les huit jours suivans je prescrivis un opiat antispasmodique à la dose d'un gros & demi, avalant par-dessus un verre d'infusion de *gallium luteum* avec le sirop de pivoine : le soir on prenoit un bain domestique, à la sortie duquel on buvoit un verre de ladite infusion, qui fut également continuée les huit jours, ainsi que le bain.

Les accidens céderent par dégré & disparurent tout-à-fait. La malade, après de telles fatigues, supporta ces derniers remedes avec assez de courage & de force, sa convalescence fut prompte, & elle vint elle-même me remercier avec sa mere trois jours après sa parfaite guérison. De tout ceci je dois conclure & reconnoître avec MM. Sennert. Fuller, Baglivi & autres, que les meilleurs & plus sûrs vermifuges sont le mercure & ses préparations, la rhubarbe, les racines de fougere mâle & femelle, les feuilles d'ellébore noir ; & sans m'arrêter à le prouver par le raisonnement, ayant pour moi l'expérience, je crois que le reste deviendroit inutile pour la pratique. Je dirai aussi en passant qu'on ne devroit

pas regarder les topiques avec autant d'indifférence que le font plusieurs praticiens, qui rejettent tous remedes externes lorsque le mal est au-dedans.

Je n'ai encore vu dans aucun Auteur qui me soit parvenu, la description de vers pareils à ceux que je viens de décrire. On sait seulement qu'il y en a d'une infinité de figures, qu'ils se multiplient presque aussi à l'infini, comme on en jugera par cet exemple; qu'ils s'annoncent sous tant de formes, qu'on n'est pas moins effrayé que surpris quelquefois des ravages qu'ils occasionnent, & des suites que ces protées laissent après eux. La quantité de ceux que cette malade a rendu, m'étonne autant que leur nature & leur différence. Il est à penser qu'ils ne se trouvoient point ainsi par pelotons dans le corps; car ceux qui venoient de cette façon étoient morts, tandis que les autres qui sortoient seul à seul étoient vivans & paroissoient plus blancs. L'expérience que je fis sur ceux-ci le démontre; *j'en pris six & les jettai dans deux cuillerées de ma potion vermifuge, je les vis devenir plus jaunes, s'agiter beaucoup, mourir en s'attachant les uns aux autres, & former une petite masse.*

Voilà cette malade délivrée du *tœnia*. M. Andry & bien d'autres le croient seul; le nom de solitaire l'annonce assez. M. Haguenot (*a*) dit cependant en avoir trouvé

(*a*) Célebre Professeur de l'Université de Montpellier, & Conseiller à la Cour des Aides de la même ville.

deux dans le même ſujet; mais ne ſeroit-ce point une portion du premier, qui, par quelque cauſe que ce ſoit, ſéparée de l'autre, auroit cherché gîte ailleurs, & en faveur de qui la nature capricieuſe & inépuiſable auroit accordé la régénération d'une tête & d'une queue?

Quoi qu'il en ſoit, ma malade jouit aujourd'hui d'une bonne ſanté. Je lui ai conſeillé de prendre en infuſion de tems en tems les ſommités de petite abſynthe, dont les marais de notre iſle ſont bordés; elle a ſuivi mon avis & s'en eſt bien trouvée. Offrons en finiſſant ce trait pour exemple à ceux qui, au lieu de tâcher de ſoulager leur malade, parce qu'il leur reſte peu d'eſpérance, les abandonnent à un déſeſpoir certain: négligence ou inhumanité également condamnables. Notre zele doit redoubler, lorſque les difficultés ſe multiplient; & quand le ſuccès ne répond pas à notre intention, il faut que nous n'ayons du moins rien à nous reprocher, pour lors nous ſerons tranquilles & à l'abri de tout blâme.

J'ai l'honneur d'être, &c.

GEFFROY, D. M.



OBSERVATION

Sur un empoiſonnement par l'arſenic, guéri par une éruption miliaire, communiquée par M. GUILBERT, Docteur en Médecine en l'Univerſité de Montpellier.

Il y a environ un an que je fus mandé pour voir un malade dans un village voiſin. C'étoit un homme âgé de trente-cinq ou trente-ſix ans, d'un tempérament délicat, qui s'enivroit tous les jours de vin ou de liqueurs ſpiritueuſes, & qu'une toux opiniâtre, avec un dévoiement continuel, faiſoit regarder comme pulmonique. On me dit qu'il avoit été attaqué tout-à-coup d'accidens terribles, & que peut-être ſeroit-il mort lorſque j'arriverois. Je fis diligence, & effectivement je le trouvai preſque expirant.

Il avoit le pouls fréquent, irrégulier, foible & convulſif, la reſpiration laborieuſe & entrecoupée de ſoupirs; ſon regard étoit farouche; les yeux qui lui ſortoient de la tête, étoient baignés de larmes ſi âcres, qu'elles avoient enflammé, corrodé même les paupieres & les joues. Les muſcles du viſage entroient de tems en tems en convulſion, la voix étoit tremblante, la langue ſéche,

& les lévres couvertes de petites taches noires. Une chaleur brûlante & une soif que rien ne pouvoit calmer, dévoroient ses entrailles. Le ventre universellement très-tendu & douloureux laissoit involontairement échapper des matieres séreuses & si caustiques, que le malade se plaignoit, lorsqu'elles sortoient, comme si un fer ardent lui brûloit l'anus. Une sueur fétide s'exhaloit de tout son corps, les urines étoient supprimées, & sa raison s'aliénoit de tems en tems.

Mes conjectures sur la cause d'un accident si subit & si terrible ne furent que trop confirmées par l'aveu que me fit le malade dans un de ses instans raisonnables, qu'il avoit avalé deux gros d'arsenic blanc dissous dans une chopine d'eau, mesure de Paris. Il me dit aussi qu'il en avoit bien vomi la moitié sur le champ.

Ce qui étoit resté, suffisoit pour produire les accidens que je viens de détailler. L'huile, le lait, les bouillons très-gras, l'eau de graine de lin furent les remedes que je mis en usage. Il en prit prodigieusement ; cependant, malgré ces secours, le mal augmenta. La tête se perdit tout-à-fait ; les mouvemens convulsifs devinrent universels ; les sueurs, la diarrhée continuerent ; le ventre se gonfla davantage ; de fréquentes foiblesses sembloient annoncer à chaque instant la mort du ma-

lade qui paroiſſoit inévitable. Mais la nature préparoit dans ces tems orageux une criſe ſalutaire. Après que ces accidens eurent continué pendant cinq jours avec la même violence, il ſurvint le ſixieme une éruption miliaire univerſelle & abondante qui parut un peu les calmer. Le pouls devint plus régulier, les mouvemens convulſifs diminuerent, le ventre ſe détendit, la langue devint moins aride, la tranſpiration plus libre, & la raiſon moins aliénée.

On me manda de nouveau. Je crus que l'axiôme, *quo natura vergit*, &c. ne pourroit mieux trouver ſa place que dans l'occaſion préſente; qu'il falloit aider l'éruption que la nature provoquoit, & la ſuivre dans la route qu'elle indiquoit. Je preſcrivis une potion cordiale diaphorétique tempérée; j'ordonnai qu'on la répéteroit, tant que l'éruption dureroit. Le ſuccès fut heureux; le malade dormit un peu, l'éruption & les ſueurs devinrent plus abondantes, le cours des urines ſe rétablit. Des ulceres qui vinrent aux deux talons donnerent iſſue à des matieres ichoreuſes. Le ventre continua d'être libre; la tête ſe remit inſenſiblement. L'éruption ſe renouvella à pluſieurs repriſes pendant quinze jours, & ceſſa enfin pour laiſſer le corps couvert d'écailles farineuſes. Le lait que le malade prit enſuite avec régime, acheva de le guérir. Il ne lui eſt reſté

de cet accident qu'un tempérament plus foible encore qu'auparavant, un tremblement universel, & d'être sujet à de fréquentes ophthalmies.

N'observe-t on pas dans les fievres malignes miliaires, si ce n'est pas tous, ni avec la même violence, au moins une grande partie des accidens dont je viens de faire le détail? L'éruption qui a sauvé ce malade, n'est-elle pas la crise qui termine heureusement cette espece de fievres? Y auroit-il quelque analogie entre les substances arsenicales & la cause qui produit cette funeste maladie?

LETTRE

A l'Auteur du Journal, par M. LAVIENNE, Maître en Chirurgie, à la Rochelle.

MONSIEUR,

Le phénomene au sujet duquel j'ai l'honneur de vous écrire, m'a paru assez singulier pour mériter la curiosité du Public. Voici le fait.

Une demoiselle pensionnaire dans un couvent de Religieuses de la Rochelle, âgée de trente ans, assez robuste & d'un tempéra-

ment aſſez bien conſtitué, étoit ſujette à une eſpece de vapeurs ſi opiniâtres, qu'elles ne cédoient à aucun remede. Elle conſulta pluſieurs perſonnes habiles. Les uns traiterent cette maladie de ſimples vapeurs, les autres d'épilepſie. Je fus appellé le 4 Fevrier 1752. Malgré tous les remedes, la maladie augmentoit chaque jour, & les accès devinrent ſi fréquens, que la malade tomboit dans l'eſpace d'un mois juſqu'à quatre & cinq fois : les attaques duroient quatre à cinq heures, & étoient ſuivies de convulſions, trémeurs & de tous les ſymptômes qui caractériſent l'epilepſie. Il faut remarquer que la malade étoit très-bien réglée & toujours ſans fievre. Elle fut ſaignée pluſieurs fois au pied ſans ſuccès; les autres remedes qu'on lui fit ne réuſſirent pas mieux. Elle devint furieuſe & ſes vertiges allerent à l'excès; elle prit les bains froids : ils produiſirent quelque ſoulagement, mais le calme dura peu, & les attaques devinrent auſſi fréquentes & auſſi violentes qu'auparavant. Il fallut ceſſer tous les remedes, & abandonner la malade aux reſſources de la nature. Elle a vécu cinq ans dans cette triſte ſituation, ſans pouvoir trouver aucun ſoulagement.

Enfin le 5 Mai 1754 elle tomba dans des convulſions qui furent ſuivies de léthargie : à force d'être tourmentée elle ouvroit un peu les yeux, mais ſans parler. Le pouls étoit

concentré & dur ; une matiere mousseuse sortoit en abondance des deux narines. Après ces accidens, qui durerent onze heures, elle expira. J'en fis l'ouverture, en présence de M. Destrapiere, Médecin de cette ville. Après avoir levé sans violence la calotte du crâne, la dure-mere ne nous parut point lézée. Je fis ensuite une ouverture tout le long de la faulx, vers le sinus longitudinal supérieur du côté gauche ; le premier objet étranger qui se présenta fut dix à douze productions osseuses fortement attachées au sinus, de figures presque toutes différentes, de la longueur d'environ un demi-pouce, & de grosseur proportionnée, armées de pointes très-aiguës, qui avoient perforé la pie-mere, & avoient fait quelque impression sur le cerveau. Nous trouvâmes à la distance d'environ un demi-pouce une infinité de grains sablonneux qui n'étoient sensibles qu'au tact, & qui s'étendoient sur la pie-mere : toutes les autres parties de cette capacité, aussi-bien que celles des autres, étoient dans leur état naturel.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LAVIENNE.



OBSERVATION

Sur un enfant venu au monde avec toutes les parties flottantes hors du bas-ventre, par M. MELLET, Maître en Chirurgie & Accoucheur, à Châlons-sur-Saône, & ci-devant Chirurgien-Aide-Major à la Salpêtriere, Hôpital-général de Paris.

La nature dans ces opérations nous fait appercevoir fort souvent des choses si singulieres, que l'on peut observer des femmes qui mettent des enfans au monde avec des difformités si grandes, que quelquefois leurs figures ressemblent plus à celle d'un monstre, qu'à celle d'un homme. D'autres naissent avec certaines impressions, excroissances, ou quelques taches, qu'on dit être formées par des envies des meres qu'elles ont eues au commencement de leur grossesse, & qui impriment au fœtus la figure de l'objet qu'elles ont désiré avoir. Ces cas ne sont que trop fréquens, mais je crois que ces phénomenes viennent de toute autre cause que de l'effet de l'imagination. Enfin si cela étoit, on pourroit attribuer le fait suivant à l'envie qu'une femme a eu de manger de la fraise de veau, dans le premier instant de sa grossesse.

Le cas m'a paru si singulier, que je crois

qu'on ne me ſçaura point mauvais gré de le communiquer au Public.

Une de nos Sages-femmes (*a*) me fit appeller le 28 Octobre de l'année 1755, pour voir un enfant dont une femme qu'elle avoit chez elle venoit d'accoucher depuis environ neuf à dix heures. Pendant l'intervalle du tems que l'on mit à démaillotter l'enfant, la mere me déclara que dans le commencement de ſa groſſeſſe elle avoit eu envie de manger de la fraiſe de veau, & que n'ayant pu ſe ſatisfaire, elle croyoit que ſon enfant en portoit l'envie ſur le ventre. Effectivement l'iſſue des inteſtins & de tout le méſentere repréſentoit aſſez bien l'objet que la mere avoit déſiré manger.

En examinant toutes les différentes parties qui formoient cette maſſe hors du bas-ventre, j'apperçus en la levant une ouverture ronde, large environ d'un pouce & demi, ſituée ſur la région ombilicale à deux lignes du nombril, par où toutes les parties flottantes étoient ſorties.

La petiteſſe de cette ouverture, le volume conſidérable que ces parties préſentoient par le gonflement des inteſtins & de l'eſtomac, joint à la foibleſſe où ſe trouvoit l'enfant, ne me permirent point de tenter aucun moyen

(*a*) On obſervera que l'accouchement a été très-naturel, puiſque l'enfant eſt venu au monde la tête la premiere, ſans aucun ſecours de l'Art.

pour

pour en faire la réduction; je dis seulement à la Sage-Femme de m'avertir lorsque l'enfant seroit mort.

Jusques-là cet enfant avoit été soutenu par du vin & de l'eau, dans lequel on avoit dissous du sucre que l'on lui faisoit prendre par le moyen d'une petite cuiller, & malgré que l'estomac & les intestins fussent, pour ainsi dire, étranglés par cette petite ouverture, la liqueur n'a pas laissé que de passer, & parvenir jusques dans le rectum, puisque quelques heures après avoir rendu son *meconium*, l'enfant fit d'autres especes de matieres liquides qui approchoient de la couleur du vin. L'ouverture des intestins que je fis après qu'il fut mort, ne me laissa plus lieu de douter que le vin qu'on lui avoit donné n'eût passé librement de l'œsophage à l'estomac, de ce viscere dans les intestins jusqu'au rectum, sans aucune difficulté.

Environ deux heures après je fus averti que l'enfant venoit de mourir; je me transportai chez cette Sage-Femme dans le moment pour faire une recherche générale de toutes les parties, tant de celles qui pouvoient être hors de la capacité du bas-ventre, que de celles qui étoient encore dedans.

Les parties qui sortoient par l'ouverture qui formoient cette masse, & même qui tomboient jusques sur les cuisses de l'enfant, étoient l'estomac tout en entier, les intestins

grêles, le colon, dont l'extrêmité qui va se terminer avec le rectum, passoit par l'ouverture pour rentrer dans l'intérieur de l'abdomen, le mésentere, le rein gauche, la glande surrénale du même côté, & la rate.

Tous ces visceres situés à l'extérieur du bas-ventre n'étoient enveloppés d'aucune membrane, le péritoine & l'épiploon manquoient entiérement.

Je soulevai ensuite tout le paquet, que je fis tenir, pour avoir plus de facilité à débrider l'ouverture, & pour examiner les autres visceres contenus dans l'intérieur du bas-ventre; mais auparavant que d'en faire l'examen, je considérai les bords de cette ouverture, qui me parurent être formés naturellement.

Il n'y avoit dans toute la capacité du bas-ventre que le foie, qui étoit prodigieusement gros, & le grand lobe fort long; le rein droit, de même que la glande surrénal du même côté se trouvoient dans leur situation naturelle. L'uretere gauche étoit beaucoup plus long que le droit, il n'y avoit point de pancréas; les visceres situés dans le bassin se trouvoient dans leur état ordinaire.



OBSERVATION

Sur une pierre trouvée après la mort dans la vessie d'un homme qui avoit pris le remede savonneux vingt ans auparavant, par M. HAZON, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris.

M. F..., Notaire à Paris, fut attaqué en 1735 d'une jaunisse très-foncée, & en même-tems des accidens de la pierre dans la vessie, dont les symptômes n'étoient point équivoques; la présence de ce corps étranger fut en même-tems confirmée par la sonde, introduite pas M. Guerin, Chirurgien. Le malade fit usage du remede savonneux, qui étoit en regne dans ce tems-là; il en prenoit vingt-quatre onces par jour, en trois fois éloignées; il le continua pendant trois mois de suite: il rendit pendant l'usage de ce remede plusieurs écailles & fragmens de pierre rougeâtre; par ce seul remede pratiqué avec régime, la jaunisse qui étoit considérable fut bientôt dissipée, & les symptômes de la pierre diminuerent peu-à-peu; de façon qu'après trois mois de l'usage du savon; il en fut totalement soulagé & parut absolument guéri: il le discontinua, il ne fut point sondé de nouveau;

il n'en reſſentit aucune atteinte juſqu'à ſa mort, qui arriva vingt ans après, au mois d'Août dernier, conſommé de vieilleſſe, âgé de quatre-vingt-dix ans.

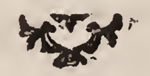
J'ouvris moi-même ſa veſſie au-deſſus du pubis, au haut appareil, j'introduiſis le doigt index, & après l'avoir promené dans toute la veſſie qui étoit grande & aſſez ſaine, je découvris à la partie poſtérieure adoſſée au rectum un pli dans lequel étoit enfermée une pierre qui y étoit très-adhérente, au point que j'eus de la peine à la détacher avec le doigt : cette pierre étoit platte, & reſſembloit aſſez bien à une feve ordinaire : elle paroiſſoit compoſée d'une pierre originaire ou ancienne, rougeâtre, & d'une incruſtation crétacée qui la recouvroit à l'épaiſſeur d'une piece de 24 ſols : elle étoit molle, je la rompis avec les doigts par le milieu avec aſſez de facilité.

Par cette obſervation que j'ai eu ſous les yeux depuis le commencement juſqu'à la fin, on comprend aiſément, premiérement, que cet homme avoit eu au moins deux pierres dans la veſſie, dont l'une, celle qui étoit libre & flottante, & qui étoit celle qui l'incommodoit, avoit été diſſoute par le remede ſavonneux ; tandis que l'autre, moins expoſée à l'action du diſſolvant, étoit reſtée & avoit même groſſi dans le pli de cette même veſſie.

Secondement, que l'on peut avoir une pierre dans la veſſie, ſans en être incommodé, ſi elle n'eſt pas bien groſſe, ſi elle eſt retenue exactement dans quelque anfractuoſité de la veſſie; car c'eſt principalement l'irritation de la pierre ſur le ſphincter de la veſſie qui en produit les accidens & la douleur.

Troiſiémement, ſi le ſavon eſt un diſſolvant de la pierre dans certains cas, il eſt à plus forte raiſon un diſſolvant de la bile & de la lymphe épaiſſie, comme l'a heureuſement éprouvé celui qui fait le ſujet de cette obſervation; car il ne s'eſt jamais mieux porté que depuis la guériſon de cette jauniſſe & de la pierre.

Cette obſervation me fournit l'occaſion d'en rapporter une autre : dans le même-tems, il y a vingt ans, j'étois Médecin d'un jeune homme âgé de vingt-ſix ans, qui avoit la pierre : il prit le remede ſavonneux ſans ſuccès : il fut taillé; on tira une pierre groſſe comme un petit œuf : cette pierre étoit dure crétacée; le diſſolvant l'avoit à peine effleuré : ce n'eſt pas la premiere fois que l'on a obſervé que le diſſolvant ſavonneux agit beaucoup mieux ſur les ſujets âgés.



OBSERVATION

Sur un abſcès à la jambe, avec fracture & carie de preſque tout le tibia, par M. BRILLOUET, Chirurgien de l'hôpital de Chantilly.

Un garçon, âgé de quatorze ans, reçut un coup de bâton ſur la partie ſupérieure & antérieure du tibia, qui lui fut très-ſenſible. La douleur ne l'empêcha pas cependant de marcher, de finir ſon travail de la journée, & même de le continuer pendant trois jours, d'autant plus qu'il ſe voyoit contraint de le faire par les menaces de ſon pere. Le quatrieme jour de ſon accident, ſa jambe devint fort enflée, & l'obligea de garder le lit. On le tranſporta le ſixieme à l'hôpital de Chantilly. On mit en uſage les ſaignées, les cataplaſmes & les autres remedes généraux. Le douzieme je commençai à m'appercevoir d'une fluctuation un peu profonde; je me déterminai pour lors à y faire une ouverture, en dirigeant l'inciſion ſur la partie antérieure & interne de la crête du tibia; en portant mon doigt dans cette ouverture je trouvai l'os découvert : à la faveur d'une ſonde crénelée & du ciſeau courbe, j'ouvris le ſac dans toute ſa longueur, depuis la partie inférieure de la

rotule, jusques vis-à-vis les malléoles. L'incision étant faite, tout l'os se trouva découvert & dénué de son périoste. Cette plaie formoit à la vue un spectacle effrayant. J'enveloppai l'os avec des lambeaux de linges fins, & je tamponnai mollement le reste de la plaie avec de la charpie brute. Le lendemain au premier pansement je couvris toute la superficie de l'os avec du mercure dissous dans de bonne eau-forte & réduit en poudre; ayant eu la précaution auparavant de passer des bandes de linges autour de l'os pour y contenir la poudre, & empêcher qu'elle ne tombât sur les chairs. Je continuai ainsi alternativement tous les trois ou quatre jours à couvrir l'os avec ce cathérétique. Trois semaines après il commença à s'exfolier par lames très-minces; il y en avoit de deux pouces de long, & de deux ou trois lignes de large. Le péroné se trouva aussi de même carié dans plusieurs endroits. Cette exfoliation se termina dans le courant d'une quinzaine de jours. (*a*) L'usage de cette poudre avoit excité au malade une espece de ptyalisme qui lui a continué pendant quelques jours. Cette plaie se remplit & se cicatrisa assez promptement, à la réserve de la partie supérieure de la jambe, où la suppuration étoit restée abondante & d'une très-mauvaise odeur. Comme l'os étoit

(*a*) Cette observation n'est point la seule que je pourrois citer pour prouver l'efficacité de ce cathérétique.

noir & qu'il n'y avoit eu aucune exfoliation, je voulus le ratisser, mais je le trouvai tendre & spongieux; je me déterminai pour lors à l'enlever par parcelles, & je fus fort surpris de trouver le tibia cassé en travers à deux pouces de sa tête, & la carie ayant pénétré toute la substance inférieure de cet os.

Je ne m'étois point apperçu du tout de cette fracture dans les différens pansemens, parce qu'il n'avoit paru aucun déplacement apparent à l'os. J'enlevai donc peu-à-peu cette tête d'os, qui est entiérement tombée dans le courant de près d'un mois. Ce vuide s'est rempli peu-à-peu, à la réserve d'un seul endroit, que j'ai été obligé de tenir dilaté avec de l'éponge préparée, à cause d'un point de carie à la partie antérieure & supérieure du péronné, de la largeur d'une bonne lentille, & dont l'exfoliation a été très-longue, par la difficulté que j'avois à y porter le cathérétique. Enfin le malade a très-bien guéri, sans qu'il lui soit resté la moindre difformité à la jambe, & il jouit actuellement d'une très-bonne santé.



OBSERVATION

Sur une Dyssenterie habituelle guérie par un coup d'épée ; par feu M. VANDERMONDE, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & auparavant Conseiller-Médecin du Roi de Portugal à Macao en Chine.

Un Portugais, habitant de Macao, âgé de trente-cinq ans, d'un très-bon tempérament, nommé *Jean Favacho*, étoit depuis trois ans incommodé d'un flux dyssentérique qui le faisoit aller à la selle plus de vingt fois par jour. Il avoit tenté toutes sortes de remedes, & n'en avoit tiré aucun succès, lorsque le hazard seul opéra sa guérison. Il se battit à l'épée, & fut blessé vers l'hypocondre droit, deux travers de doigt au-dessus de l'ombilic. Le coup pénétroit dans le bas-ventre. La fievre se déclara sur le champ avec violence ; le hoquet, les vomissemens, la soif, la difficulté de respirer survinrent, & tous les symptômes qui accompagnent un plaie grave & dangereuse. Le traitement se borna aux saignées répétées, aux embrocations, & sur-tout à une diete très-rigoureuse. Le pansement se fit

avec des plumasseaux chargés de digestifs les premiers jours, & ensuite de baume d'Arcæus. Au bout de trente jours tous les symptômes se dissiperent; insensiblement la plaie se cicatrisa, & le malade fut parfaitement rétabli. Le Médecin se proposoit de saisir l'instant de la convalescence pour travailler à la parfaite guérison de la dyssenterie; mais elle disparut: l'appétit revint, la digestion se fit sans peine, & toutes les fonctions se rétablirent dans leur état naturel. Ce fait surprit beaucoup le Médecin, qui le fut encore plus quand il vit ce jeune Portugais, six ans après, jouir d'une santé parfaite.

OBSERVATION

Sur un cas semblable, par M. PRAT, Docteur en médecine de Montpellier, ci-devant Médecin du Roi à la Louisiane, & à présent Médecin à Mautauban.

Un Officier demeurant à la Lousiane, âgé d'environ quarante-six ans, d'une complexion médiocre, reçut un coup d'épée. La blessure s'ouvroit à la région épigastrique du côté de l'hypocondre droit, & for-

moit une ſeconde ouverture à quatre doigts de diſtance des derniers vertébres du dos. Ainſi, comme il eſt aiſé de ſe le repréſenter le coup traverſoit le bas-ventre. Cette bleſſure fut bientôt ſuivie de hocquets & de vomiſſemens; il ſurvint une fievre conſidérable & une très-grande difficulté de reſpirer. On fit au malade de fréquentes ſaignées, qui le calmerent, & arrêterent le progrès de la maladie. Le bleſſé ne prit pour boiſſon qu'une légere infuſion de vulnéraires, & de l'eau de poulet pour toute nourriture pendant les huit premiers jours. On lui ordonna enſuite de l'eau blanche, faite avec une décoction de maïs. On continua les ſaignées, quand la force de la maladie ſembloit l'exiger; on les ſuſpendoit, quand la foibleſſe du malade paroiſſoit y mettre obſtacle. Avec cette conduite & un panſement fort ſimple, le bleſſé fut entiérement guéri au bout de ſix ſemaines. Quoique cette plaie fût fort grave, la guériſon n'auroit rien de merveilleux, ſi elle n'avoit été ſuivie d'une circonſtance très-ſinguliere. Cette cure devint la date de la guériſon d'une maladie rebelle qui incommodoit le malade depuis plus de quinze ans : c'étoit un flux de ventre opiniâtre, tantôt ſéreux, tantôt ſanguinolent, accompagné de tranchées très-vives & de déjections glaireuſes. Comme

cette espece de dyssenterie habituelle dépendoit originairement de l'usage des mauvais alimens, de l'excès de boisson, des fatigues causées par le service militaire, le malade, au bout de deux ans, ne se ménageant pas assez sur la boisson, & se livrant à toutes sortes d'excès, retomba bientôt dans son premier état. Son flux de ventre a recommencé avec plus ou moins de violence, conformément au bon ou au mauvais régime qu'il suivoit. Cet Officier étoit à Paris, il y a deux ou trois ans. Il est de la connoissance de M. Bernard de Jussieu.

Nota. Quoique ces deux Observations soient anciennes, on n'a pas cru que ce fût un motif suffisant pour ne pas les rendre publiques : leur singularité & leur authenticité sont les garans du plaisir & de l'intérêt qu'on doit avoir trouvé à les lire.

Ne pourroit-on pas rapporter la guérison de ces deux dyssenteries à une cause commune? C'est la suppuration. On sçait que la plupart des flux dyssentériques habituels dépendent presque toujours de la dépravation de la bile, ou des sucs gastriques : en ce cas, on pourroit conjecturer que la nature a profité de l'instant de la suppuration de ces deux malades pour chasser hors du corps tous les mauvais levains qui pou-

voient infecter le reste des liqueurs, & qu'il s'est fait, pour ainsi dire, un renouvellement général des humeurs. Nous avons été témoins d'une observation au sujet d'un homme qui fut guéri d'une diarrhée qu'il conservoit depuis long-tems, par le dépôt de plusieurs glandes du cou, qui s'abscéderent. Ces observations ne pourroient-elles pas donner quelques nouvelles vues, pour engager les Médecins à exciter la suppuration dans les malades qui sont exposés à quelques évacuations occasionnées par l'acrimonie de la lymphe ou des humeurs secondaires ? C'est peut-être un des meilleurs moyens de dépurer la masse du sang. Quoi qu'il en soit, on ne doit prendre ces raisonnemens que comme des conjectures ; nous devons nous en tenir à l'observation, & c'est aux plus grands Maîtres de l'Art à nous découvrir les causes de ces deux guérisons singulieres.



OBSERVATION

Sur une tumeur carcinomateuse considérable, dont l'extirpation a été faite par M. CIVADIER, Chirurgien-Major des Gardes-du-Corps, & Maître en Chirurgie de Paris.

Une femme âgée d'environ quarante ans, d'un assez bon tempérament, s'apperçut, quelque tems après la suppression de ses régles, d'une petite tumeur dure, mais, qui n'étoit pas douloureuse. Cette grosseur étoit survenue quatre lignes au-dessus de l'ombilic, sans qu'il y ait eu aucune cause extérieure qui ait paru l'occasionner, ni même y contribuer. Insensiblement cette tumeur augmenta si considérablement, qu'elle devint grosse comme la tête d'un enfant nouveau né.

On appella plusieurs Chirurgiens, qui prirent cette maladie pour une exomphale. Ils furent d'avis de saigner la malade, & d'appliquer sur la tumeur des cataplasmes émolliens, afin de donner de la souplesse aux parties, & d'en favoriser par-là la réduction. Cette route n'étoit pas celle qu'indiquoit la nature. Les remedes n'eurent aucun succès, quoiqu'ils furent continués pendant

l'eſpace de trois mois. La tumeur groſſiſſoit & ne ſe ramolliſſoit pas. La malade déſeſpérée de ſon état, & ennuyée de ne recevoir aucun ſoulagement, ſe confia à un Charlatan qui lui promit de mettre treve à ſes douleurs, & de la guérir radicalement en peu de tems. Elle ſe laiſſa ſéduire par de ſi belles promeſſes, & ſouffrit qu'on lui mit des cauſtiques ſur ſa tumeur. Les douleurs augmenterent bientôt, & il ſe fit une eſcharre de l'épaiſſeur d'un travers de doigt. La fievre qui s'alluma, les ſouffrances mortelles qu'éprouvoit la malade, n'empêcherent pas le Charlatan de chanter victoire. Son triomphe fut de peu de durée; car tous les ſymptômes devinrent ſi conſidérables, que la malade tomba dans un état déplorable, & qu'elle ne pouvoit plus rien prendre, ni même ſupporter les linges & les couvertures que l'on mettoit ſur elle.

La tumeur, de ronde & un peu oblongue qu'elle étoit auparavant l'application des topiques, prit la forme & la figure d'un champignon dont la baſe avoit cinq pouces & demi de circonférence, & elle reſſembloit à une poire attachée à ſon pédicule.

Ce fut dans cette ſituation preſque déſeſpérée que l'on m'envoya chercher. La malade avoit reçu ſes Sacremens; elle n'avoit preſque pas de pouls. J'examinai la tumeur. A la levée de l'appareil, il en ſortit une hu-

meur ſi putride, que je penſai m'en trouver mal; la malade elle-même ne pouvoit pas y réſiſter. J'étois dans une très-grande perplexité. Je craignois fort que la malade ne mourût dans l'opération. D'un autre côté, ſa mort étoit certaine, ſi on l'eût abandonnée à elle-même. Je penſai, dans cette circonſtance, qu'il valoit mieux tenter un remede douteux, que d'attendre, en ſpectateur oiſif, une mort certaine.

Je déclarai à la malade qu'il falloit ſe réſoudre à l'opération : elle y conſentit. Je la fis en très-peu de tems, & j'enlevai la tumeur circulairement à ſa baſe. J'appliquai enſuite les remedes & les bandages néceſſaires. Dès l'inſtant même les douleurs ſe calmerent, la fievre diminua, la malade dormit la nuit, ce qu'elle n'avoit pas fait depuis long-tems. Inſenſiblement les accidens diſparurent, & elle a été parfaitement guérie; en obſervant le régime néceſſaire, & en ſuivant de point en point ce que je lui ai preſcrit.

Je crois qu'il eſt inutile de faire obſerver que cette tumeur étant fort groſſe, rendoit l'opération très-critique. La foibleſſe de la malade, les mauvais traitemens qu'elle avoit eſſuyés, tout concouroit à rendre le ſuccès incertain. Néanmoins je penſe qu'on doit conclure de cette Obſervation, qu'il ne faut pas toujours craindre l'événement, & que

quand les circonſtances l'exigent, il faut tout tenter pour le ſoulagement du malade, quand bien même on courroit riſque pour ſa réputation.

LETTRE

A l'Auteur du Journal, ſur les Eaux minérales nouvellement découvertes à Paſſy, dans la maiſon de M. de Calſabigi; *par M.* ***

MONSIEUR,

Ces Eaux ſont trop ſingulieres pour ne pas mériter toute l'attention du Public, & la vôtre. Aux deux tiers de la montagne de Paſſy & ſur la pente qui regarde le Midi, eſt ſituée la maiſon de M. de Calſabigi : ſur une des terraſſes de ſon jardin eſt placé un puits ; ce puits autrefois profond de quarante-huit pieds, fourniſſoit depuis long-tems de l'eau douce qui ſervoit à tous les uſages domeſtiques, conjointement avec celle d'un autre puits qui eſt dans la même maiſon. Il vint à tarir en 1745 ; on le creuſa de douze pieds davantage, & l'on trouva l'eau dont nous parlons, qui porte dix-huit pouces de hauteur ſur trois pieds de diametre. Cet eau eſt d'un goût acide, très-acerbe, ſtiptique

& vitriolique. Elle est très-claire en sortant de sa source, & n'est presque point colorée. Au bout de quelque tems elle acquiert une foible couleur jaune, sans perdre de sa transparence. Par les Analyses que divers Chymistes expérimentés en ont faites, il est démontré que cette Eau contient les trois acides minéraux connus, combinés ensemble (*a*); l'acide du sel marin, l'acide vitriolique & l'acide nitreux. On n'a pas encore découvert des Eaux de cette espece. D'ailleurs les Eaux de M. de Calsabigi contiennent encore beaucoup de fer; car deux pintes pesant quatre livres, ont fourni trente-six grains de terre ferrugineuse, qui, calcinée, a été toute attirable par l'aimant.

Je ne parlerai ici que des propriétés médicinales de ces Eaux, propriétés qui sont confirmées par des expériences répétées avec soin par les gens de l'art les plus éclairés. Il résulte des témoignages qu'ils en ont donnés par écrit, que ces Eaux ont produit des effets merveilleux dans des diarrhées invétérées, dans les écoulemens dépendans du relâchement des vaisseaux, de l'atonie des solides, tels que les fleurs blanches, les go-

(*a*) Voyez les Analyses de ces Eaux faites par MM. Venel & Bayen, préposés par le Roi à l'Analyse des Eaux minérales du Royaume, par M. Rouelle, Apothicaire de Paris, Démonstrateur de Chymie au Jardin Royal, & Membre de l'Académie des Sciences; par M. Cadet, Apothicaire-Major de l'Hôtel Royal des Invalides; par M. Demachi, Apothicaire gagnant Maîtrise de l'Hôtel-Dieu.

norrhées anciennes, le flux hémorrhoïdal, &c. Elles arrêtent aussi les hémorrhagies, les hémophtisies même rebelles aux autres remedes. Les scorbutiques en ont éprouvé le soulagement le plus marqué. Enfin, appliquées à l'extérieur, elles paroissent excellentes pour favoriser la cicatrice de certaines plaies, mondifier les vieils ulceres, sur-tout ceux des scorbutiques; c'est ce qu'on voit par les Certificats de MM. Boyer, de Gevigland, Munier, Nouguez, Lavirotte & Millin, Médecins; & de MM. Morand, Tenon, Thomas, Cadet, Rousselot, Chirurgiens.

Je suis, Monsieur, votre, &c.

NOUVELLE ANALYSE

Des Eaux de Forges, par M. MARTEAU, Docteur en Médecine, & Médecin de la Ville & de l'Hôpital d'Aumale.

Il y a trois fontaines à Forges, la Cardinale, la Royale & la Reinette. Les deux premieres, à la source, ont une odeur aigrelette à peu près comme l'esprit de soufre. Cette odeur a fait croire jusqu'ici que ces fontaines contenoient un acide bien développé. L'huile de tartre versée & agitée dans un gobelet de ces Eaux, n'a produit aucune

effervefcence. Ces Eaux mêlées avec le firop de violettes, n'ont pu le faire devenir rouge, quelques précautions que l'on prenne pour y réuffir : en mêlant du lait avec ces Eaux, il n'y a point de coagulation fenfible. On peut donc conclure que les Eaux de Forges ne contiennent pas d'acide nud.

Les Eaux de Forges ont un goût auftere & ftiptique : ce goût eft très-marqué dans la Cardinale, moins fort dans la Royale, & très-foible dans la Reinette. On fait que par le moyen de la noix-de-gale, les vitriols martiaux communiquent à l'Eau une teinture noire ; que quand ils ne font qu'en petite quantité dans l'Eau, ils ne donnent qu'une teinture rouge. La noix-de-gale a rendu la Cardinale d'un violet foncé, la Royale d'un rouge cramoifi, & la Reinette eft devenue de couleur de vin clairet. Il faut néceffairement qu'il y ait du vitriol martial dans les trois fontaines minérales de Forges, que la Cardinale en foit plus chargé que la Royale, & que la Reinette en contienne très-peu. En ajoutant à un gobelet de Cardinale deux gobelets d'eau commune bien limpide, ce mêlange avec la noix-de-gale donnera une teinte pareille à la Royale. Diffolvez dans deux livres d'eau commune un grain de vitriol de Mars, vous aurez avec la noix-de-gale une imitation de la nuance de la Cardinale. Dégradez la nuance par l'addition

de deux autres pintes d'eau commune, vous aurez la couleur de la Royale. La Cardinale a donc deux tiers de plus de vitriol que la Royale; & il paroît que chaque pinte de la Cardinale contient presque un grain de vitriol, & la Royale un tiers de grain seulement.

On a cru jusqu'à présent que les Eaux de Forges renfermoient un acide nud, & on ne soupçonnoit pas qu'il y eût une terre absorbante ou alcaline. Personne n'ignore qu'une assez petite quantité de vitriol suffit pour coaguler le lait à l'ébullition, à moins que son action ne soit bridée par la présence d'un alkali ou d'une terre absorbante. Les Eaux de Forges bouillies avec le lait, ne le coagulent pas. On a beau mettre une grande quantité de ces Eaux avec peu de lait, on ne peut y reussir, à moins que l'on n'ait versé auparavant le mêlange quelques gouttes d'huile de tartre par défaillance, qui dégage la terre absorbante, & donne au vitriol la liberté d'agir. On sait que les différentes substances alkalines ou absorbantes, verdissent plus ou moins le sirop de violettes; or ce sirop mêlé avec la Cardinale se convertit en vert pâle, avec la Royale il donne un vert qui s'éloigne moins du bleu.

Il n'est pas difficile de découvrir dans ces Eaux un troisieme principe: c'est l'air. Lorsqu'on puise ces Eaux à la source, il pétille

dans le verre comme du vin de Champagne. Il s'échappe avec impétuosité quand on débouche les bouteilles exactement scellées, dans lesquelles elles ont été un certain tems. La moindre chaleur suffit pour manifester cet air dans des vaisseaux ouverts. On voit une infinité de bulles s'attacher aux parois des gobelets, qu'on met tiédir au bain-marie. Augmentez la chaleur de quelque dégrés; on voit ces bulles s'élever, sautiller & former une espece de brouillard à la surface du verre. Les Eaux communes, toutes choses égales, jettent bien moins d'air, le laissent échapper plus lentement & plus difficilement; la Cardinale est celle qui contient le plus de cet élément. MM. Hoffman & Arbutnot regardent ce volatil aërien comme le plus grand principe de l'efficacité des Eaux ferrugineuses. Il est aisé de conclure delà qu'on ne sçauroit trop prendre de précautions pour conserver ce fluide spiritueux si mobile. Il y a incomparablement plus d'avantage à les prendre sur les lieux, & autant qu'il est possible, à la source même; car ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a remarqué que la Cardinale transportée des fontaines dans Forges même, perdoit beaucoup de l'air qu'elle contient, qu'elle devenoit plus pesante, & passoit moins facilement.

Il n'est pas besoin de beaucoup de procédés pour découvrir dans ces Eaux un fer qui

conſerve ſa forme métallique. On le trouve attaché aux canaux des fontaines ſous la forme d'une poudre jaune. Cette poudre n'eſt en effet autre choſe qu'un véritable Mars extrêmement fin & délié. Il fermente avec les acides, & compoſe avec eux un véritable vitriol qui donne de la teinture aux Eaux communes. Je n'ai pu obtenir que très-peu de ce ſédiment des rigoles ; mais aſſez pour conſtater que c'eſt un véritable ſafran de Mars. La propriété de ces fontaines, qu'on lave & balaye toutes les nuits, rend très-difficile la collection de ſuffiſante quantité de ce Mars.

La Cardinale contient moins de fer en ſubſtance que la Royale, & celle-ci moins que la Reinette ; car on obſerve que la rigole de la Cardinale, & l'endroit du baſſin commun où ſe fait ſa chute, ſont moins teints en jaune, que ces places jaunes ſont plus étendues à la chute de la Royale, & plus encore à la caſcade de la Reinette. D'ailleurs cette fontaine charie tous les jours, à ſix heures du matin & à pareille heure du ſoir, beaucoup de flocons de rouille. Ce même phénomene ſe répete dans le jour trois ou quatre heures avant les orages ou la pluie. Ainſi c'eſt à tort qu'on la regarde à-peu-près comme de bonne Eau douce, & rien de plus. Elle ſert à Forges à tremper le vin faute d'autre eau de fontaine qu'on ne trouve qu'au

village de Riberpré, à demi-lieue de diſtance. C'eſt ſans doute une heureuſe néceſſité qu'on ſoit obligé de s'en ſervir. Je ſuis perſuadé qu'elle concourt à la guériſon, d'une maniere plus efficace que ne feroit l'eau pure. En effet doit-on penſer que ce Mars ſi atténué, ſi diviſé qu'elle charie abondamment, demeure ſans action ? Elle tache en jaune les vaſes dans leſquels elle ſéjourne vingt-quatre heures. Tout ce minéral mêlé à nos liqueurs n'y exerce-t-il pas ſon effet, ſoit comme abſorbant, ſoit comme fondant ? Cette Eau eſt très-bonne dans les aigreurs de l'eſtomac, qu'elle ne manque jamais de ſoulager ; elle réuſſit dans les vieilles dyſſenteries qui dépendent d'une ſéroſité ſaline, âcre & mordicante.

Les évaporations en grand pourroient achever de déveloper les principes inconnus de ces Eaux minérales. Mais au reſte que pourra-t-on s'en promettre ? S'attendra-t-on d'avoir par ce procédé les principes des Eaux tels que la nature les a combinés ? Les évaporations & les précipitations les changent & les décompoſent. Il en réſulte d'autres mixtes eſſentiellement différens des premiers. On obtiendra peut-être quelques particules ſalines que les expériences précédentes n'ont pu démaſquer. Encore ſera-t-on ſûr que la compoſition de ces ſels ſera de l'opération de la nature ou de celle du feu ? Si c'eſt, par exemple, un ſel de Glauber,

ne

ne pourra-t-on pas ſoupçonner qu'il eſt le produit de l'acide vitriolique qui a quitté ſa baſe martiale pour s'unir à la baſe terreuſe du ſel marin par l'opération du phlogiſtique? Si c'eſt une ſélénite, ne peut-on pas la regarder comme une combinaiſon de l'acide avec la terre abſorbante? Au reſte, ces procédés ne donneroient que de foibles lumieres ſur les principes les moins efficaces des Eaux minérales.

Dans tous les tems on a ſenti que s'il étoit poſſible de fixer ſous une forme concrete le vitriol des Eaux ferrugineuſes, il en ſeroit plus aiſé de découvrir la juſte proportion dans laquelle il ſe trouve dans les différentes ſources du Royaume, & comparer les dégrés d'efficacité que chacune d'elles tire de ce ſel minéral. Auſſi dans tous les tems les Chymiſtes ont-ils fait des tentatives pour y réuſſir, mais toujours inutilement. S'il en faut croire M. Hoffmann, perſonne n'en a jamais pu tirer un vitriol actuel, pas même un ſeul grain, quelqu'effort qu'on ait pu faire & quelqu'exacte qu'ait été l'opération.

Le témoignage d'un homme ſi expérimenté dans la Chymie, & qui a traité les Eaux minérales avec tant de ſupériorité, m'a long-tems tenu dans l'erreur. J'ai cru d'abord avec lui que le vitriol des Eaux martiales étoit volatil. Cependant cette idée me paroiſſoit avoir quelque choſe de choquant

Comment concevoir que le Mars pût se volatiliser ? Je doutai. L'examen des sédimens fortifia mes doutes. Si le Mars se volatilise combiné avec l'esprit acide, pourquoi retrouvé-je une limaille très-fine au fond des Eaux épurées ? Dégagé de toute prévention, j'examinai de plus près. J'avois appris de M. Hoffmann, que les Eaux prétendues aigrelettes contenoient un véritable alkali terreux (*a*). Je le cherchai dans nos Eaux ; je le trouvai ; je le jugeai capable d'opérer la décomposition du vitriol. Pour m'en assurer, je tentai la décomposition du sel de Mars des boutiques au moyen d'une Eau un peu crayonneuse, mais limpide. Je vis les mêmes phénomenes que dans la décomposition de nos Eaux. La liqueur devint laiteuse, s'éclaircit, perdit son goût stiptique, & la faculté de teindre avec la noix de gale. Je vis se précipiter un sédiment pareil à celui de la Cardinale. J'en conclus que le vitriol des Eaux de Forges étoit de la nature des sels concrets. Cependant encore persuadé, sur la foi de M. Hoffmann, qu'il étoit impossible de le fixer, je regardois cette entrepise à-peu-près du même œil que la découverte de la Pierre Philosophale. Je n'ai même imaginé quelques-unes de mes expériences que pour évaluer à-peu-près la quantité spécifique & relative de vitriol que peuvent contenir nos

(*a*) In quibus alkali prædominium habere prima nostra assertio fuit. *Fred. Hoffmann. Obs. Med-Chym. 32. Halæ.*

fontaines. Ce n'eſt qu'en travaillant à l'analyſe des Eaux minérales nouvellement découvertes à Aumale, que j'ai commencé à entrevoir que je pourrois rendre ce vitriol ſenſible. Un commencement de ſuccès m'engage à rendre compte de la maniere dont je m'y ſuis pris. Ce n'eſt qu'un eſſai, & je ne le donne que pour encourager les Chymiſtes à pouſſer plus loin cette découverte. Plus verſés que moi dans l'art de la manipulation, ils perfectionneront un procédé que je n'ai pu qu'ébaucher. Je leur en abandonne le ſoin.

C'eſt la terre abſorbante qui décompoſe le vitriol des Eaux de Forges. Je l'ai démontré. Comment s'y prendre pour le mettre à l'abri de l'activité de l'alkali? Il n'eſt queſtion que de ſaouler celui-ci d'acide. Il ſe métamorphoſera en ſélénite : il n'aura plus de priſe ſur le vitriol. Tel fut le principe de mes conjectures. J'en fis l'eſſai. Je n'épargnai pas l'huile de vitriol, même juſqu'à forte acidité. Je fis évaporer juſqu'à ſiccité. Je n'obtins qu'un réſidu noirâtre empireumatique, adhérent ténacement au fond du vaſe. Il ne me donna aucune teinture dans l'infuſion de noix de gale. Je fis de nouveau évaporer quatre pintes d'eau de la BOURBONNE chargée d'acide (*a*) juſqu'à réſidu de trois ou quatre cuillerées. Je l'étendis dans de l'eau com-

(*a*) La plus forte des ſix fontaines minérales nouvellement découvertes.

mune avec une pincée de noix de galle. Je n'eus pas plus de teinture que la premiere fois. Ce peu de succès ne me découragea pas. Je devois arriver à mon but : je le sentois. Je commençai à soupçonner que je devois accuser l'huile de vitriol ; car j'avois observé par le passé que cet excès d'acide ôtoit au vitriol la faculté de teindre. Pour ne plus être en défaut à cet égard, je saoulai d'acide sulphureux quatre pintes d'eau de la Bourbonne ; mais je ne le fis qu'avec les plus exactes précautions. J'en essayois de tems en tems quelques cuillerées dans un verre avec quelques gouttes de syrop de violettes. Si elle le changeoit encore en vert (preuve que l'alkali dominoit encore) je chargeois de nouvel acide. Si au contraire elle le rougissoit (signe certain de l'excès d'acide) j'ajoutois de nouvelle Eau minérale, dont l'alkali terreux se combinoit avec l'acide surabondant. C'est par cette voie que je suis arrivé au point juste de saturation, c'est-à-dire, que l'Eau minérale n'altéroit plus le moins du monde la couleur bleue du syrop de violet. J'ai alors essayé avec la noix de galle cette Eau acidulée. Elle ne donnoit plus qu'une teinte d'un beau bleu clair. (*a*)

(*a*) Cette expérience semble indiquer que la terre absorbante sert à déveloper dans le vitriol la faculté de teindre avec la noix de galle. Pour confirmer cette conjecture, j'ai dissous un grain de vitriol dans une pinte d'eau distillée. Elle donnoit avec la noix de galle une

Je fis évaporer jusqu'à siccité ces quatre pintes d'Eau, j'ai obtenu un résidu partie séléniteux, & partie vitriolique, de couleur gris cendré. J'en ai dissous dans une légere infusion de noix de galle : elle a pris une teinte vineuse. J'ai donc conservé le vitriol.

Je ne dois pas oublier que cette Eau a conservé jusqu'à la fin de l'opération sa limpidité, & la faculté de teindre, quoiqu'elle se trouble au moindre dégré de chaleur, & devienne rousse, quand on évapore, telle qu'elle sort de la fontaine.

Je dois encore observer que la sélénite paroît se former la premiere. Elle s'attache aux parois de la terrine sous la forme d'une poudre blanche, salée, fort légere, & qui a peine à se dissoudre.

Je laisse aux Chymistes à examiner s'il conviendroit mieux évaporer jusqu'à pellicule. C'est aussi à eux à trouver le moyen de séparer la sélénite du vitriol. Je ne me pique pas de Chymie jusques-là. Il me suffit d'avoir ouvert la carriere.

Je ne dois pas omettre ici une observation que m'a fourni le hazard, & qui peut être de quelque utilité dans la pratique des Eaux. En faisant mes évaporations, j'avois remarqué que les Eaux saturées ne perdoient pas leur limpidité par l'action du feu. C'étoit à

teinte bleue. J'y ai ajouté quelques gouttes d'huile de tartre. La liqueur est devenue plus pourpreuse & plus foncée.

l'acide que j'en étois redevable. Je présumai que le laps des tems ne les altéroit pas plus que le feu ; je me souvins alors que j'avois une phiole pleine de Cardinale à laquelle j'avois ajouté de l'huile de vitriol, mais sans mesure. Je la trouvai très-transparente & sans sédiment. Il y avoit près de deux mois que je la gardois. Elle étoit très-acide, rougissoit le syrop de violettes & la teinture de tournesol, & ne teignoit pas avec la noix de gale. J'y ajoutai peu-à-peu suffisante quantité d'eau de chaux premiere. Il se fit une forte effervescence, & après la saturation je vis reparoître une teinture pourprée, mais louche. Je réitérai l'expérience avec le sel de tartre. Il se fit une fermentation, & la liqueur prit la même teinture. Dans l'un & l'autre cas, il se fit en peu de minutes un coagulum en grumeaux d'un rouge noir. J'en conclus que l'acide vitriolique avoit conservé le vitriol, puisque celui-ci donnoit des signes de sa présence, à l'aide de la noix de gale, dès qu'on le débarrassoit de l'excès d'acide qui s'opposoit à sa teinture. Je saoulai alors des Eaux de la Bourbonne au point juste de saturation. Je les ai conservées depuis près de deux mois sans aucune altération ; sinon qu'il s'est fait au fond des phioles un très-léger nuage jaunâtre. Du reste, elles n'ont contracté aucun mauvais goût, ni mauvaise odeur, au lieu que celles que je garde pures

ſont infectées, & ont fait un dépôt conſidérable de couleur jaune, quoiqu'elles fuſſent auſſi exactement bouchées que les premieres.

Cette addition de l'acide au point précis de ſaturation ne feroit-elle donc pas un excellent moyen de conſerver les Eaux ferrugineuſes, qui, comme la Cardinale, s'éteignent promptement? Il en réſulteroit une ſélénite, eſpece de ſel que ſa roideur & ſa *preſqu'inſolubilité* rendent déſobſtruant. Cette addition pourroit ne pas convenir dans bien des cas. Elle ſeroit nuiſible aux poitrines foibles, aux eſtomacs travaillés d'aigreurs; mais on ne diſconviendra pas du moins que ces Eaux acidulées ne puiſſent être très-utiles dans toutes les maladies chroniques où conviennent les aigrelets. Je croirois, par exemple, qu'elles ſeroient d'un très-grand ſecours dans les affections ſcorbutiques. Elles ne me paroîtroient pas moins utiles dans ces hydropiſies cauſées par le vin qui tiennent de près au ſcorbut, & dans leſquelles une ſoif ardente, une langue aride, un pouls fébricitant, un teint plombé, des urines lixivieuſes, noirâtres, & en petite quantité, dénotent l'état pourriſſant & preſqu'alkalin des fluides. Quoi de plus propre que ces Eaux pour attaquer la cauſe & les ſymptômes d'une maladie ſi terrible, & contre laquelle les anti-hydropiques les plus famés ne peuvent rien? J'ai

obſervé que la leſſive de cendres de genets, ſi ſpécifique dans d'autres hydropiſies, ne ſervoit qu'à augmenter les ſymptômes de celle-ci, & produire une toux fatiguante, & des hémophthiſies. Par la raiſon des contraires, les acidules doivent y convenir merveilleuſement. En effet, quels ſecours n'eſt-il pas permis de s'en promettre ? Avons-nous égard à la cauſe? L'acide combat *ex adverſo* l'alkool. Quant aux ſymptômes, c'eſt une ſoif ardente que l'acide noyé tempere; c'eſt la putréfaction preſque ſcorbutique qu'il ſuſpend; c'eſt la petite quantité des urines dont il procure une évacuation plus abondante & plus louable, parce qu'il change la tiſſure d'un ſang âcre dont les ſels trop alkaleſcens criſpoient les tuyaux ſécrétoires des reins. La raiſon, l'expérience, & l'analogie apprendront dans combien d'autres cas on peut placer des Eaux ainſi préparées. Dans les circonſtances même où l'on craindroit que l'acide ne portât quelqu'échec, huit ou dix grains de ſel de tartre pris immédiatement avant le premier verre, pareroient l'inconvénient; ils abſorberoient l'acide, & par une nouvelle combinaiſon, formeroient un tartre vitriolé capable de ſeconder les bons effets du Mars. La Pharmacie fait tous les jours des mêlanges monſtrueux qui ne ſeroient pas autant exemts de blâme que celui-ci.

DESCRIPTION d'une fiévre miliaire épidémique, par M. DEBREST, Docteur en Médecine, à Cusset, près S. Gerant, en Bourbonnois.

Il régnoit l'année passée à Cusset, un genre de fiévres malignes épidémiques, accompagnées d'une éruption miliaire: cette maladie qui est aussi endémique dans ce pays-ci, n'y est connue que depuis quinze ou vingt ans.

Ce cruel mal commença à paroître l'an passé, au commencement d'Avril; il exerça toute sa fureur jusques vers le milieu de Juin, où il parut s'appaiser, quoiqu'il y eût encore quelques personnes qui furent les victimes de sa malignité jusqu'à la fin de Septembre. Il faut remarquer que l'hiver avoit été très-rude & fort long, & que les chaleurs furent considérables depuis le milieu de Mars jusqu'à la fin d'Avril: quoique je n'aie pas pu mesurer exactement les dégrés de chaleur, faute d'un bon thermometre, j'ai cependant observé que pendant ces deux mois les chaleurs furent, à fort peu de chose près, aussi grandes qu'elles l'avoient été au mois d'Août 1754.

Cusset est situé dans un fond, & dominé de fort près par des montagnes qui l'entourent de tous côtés, excepté au couchant, où il est un peu découvert; il est, outre cela,

arrosé de deux petites rivieres & entouré de fossés larges & profonds, où depuis un tems immémorial croupissent des eaux fétides & limonneuses ; ajoutez à cela grand nombre d'égoûts, de mares & de viviers, que les cochons, dont notre ville est abondamment pourvue, vont remuer de tems en tems, & en font exhaler les parties fétides volatiles, retenues sous la croûte qui les couvre, & donnent par ce moyen plus de prise à l'air sur ces parties putrides : j'ajouterai encore qu'on trouve dans presque toutes les rues des tas de fumiers amoncelés, & qui y séjournent fort long-tems. Ces observations faites, je vais entrer dans le détail de quelques maladies.

Mademoiselle Guardin, âgée de quinze ans, d'une complexion fort délicate, après s'être exposée à courir au soleil avec une de ses amies & s'être ensuite mise presque nue, quoiqu'elle fût toute en sueur, fut attaquée le 13 d'Avril d'une fiévre aiguë, avec des redoublemens, des nausées & des vomissemens, une grande douleur de tête & un sommeil presque continuel. Ayant été appellé le troisieme jour de la maladie, comme le pouls étoit plein, dur, tendu, & la respiration un peu gênée, je la fis saigner du bras ; le lendemain je lui prescrivis une potion minorative qui l'évacua considérablement ; le cinquieme jour, comme le pouls

étoit toujours plein, & qu'elle avoit eu plusieurs saignemens de nez, la saignée fut réitérée; le jour suivant elle fut purgée avec la manne & la casse; mais ce jour-là même il parut sur le soir autour du cou, quelques vésicules miliaires blanches, transparentes, pleines d'une liqueur claire & limpide: le septieme jour elles étoient en plus grand nombre, je lui prescrivis une potion cordiale & diaphorétique; toutes les heures on lui donnoit une cuillerée de cette potion, qui entretenoit une douce moiteur. La fiévre & la douleur de tête continuerent avec la même violence jusqu'au treizieme jour, avec des redoublemens tous les jours vers les six heures du soir, avec cette circonstance qu'alternativement de jour à autre, ils étoient plus forts. Le treizieme jour la poitrine, les bras, le bas-ventre & les cuisses furent couvertes de pustules miliaires, & les redoublemens diminuerent de leur violence: la malade vivoit de bouillons, buvoit d'une tisane pectorale, & prenoit toujours quelques cuillerées de la potion diaphorétique, de sorte cependant qu'on en proportionnoit la dose au plus & au moindre dégré de moiteur; le ventre avoit toujours été libre sans diarrhée, les urines étoient claires & limpides, sans couleur & sans sédiment. Le dix-huitieme jour les vésicules commencerent à se dessécher, le vingtieme jour je lui ordonnai une

once & demie de manne dans un bouillon avec un peu de rhubarbe en poudre ; le vingt-deuxieme jour les urines avoient une légere couleur de citron, & la fiévre augmenta un peu. Le vingt-troisieme jour je purgeai la malade, & elle est actuellement en parfaite santé. Il faut observer que jusqu'au vingt-troisieme jour je ne voulus point permettre qu'on la changeât de linge, ni qu'on la levât.

Le 16 d'Avril un paysan (Jean Daillu) âgé d'environ trente ans, d'un tempérament flegmatique & sanguin, fut attaqué d'une fiévre aiguë, avec des redoublemens & des nausées ; l'Apothicaire qui fut appellé le fit saigner deux fois du bras, il lui donna ensuite trente grains d'ipécacuanha, le malade fut considérablement vuidé par le haut & par le bas : je fus appellé le quatrieme jour de la maladie, le pouls étoit élevé, plein, & dur, le bas-ventre tendu, & le malade se plaignoit d'une douleur aiguë, fixe au-dessous des fausses-côtes ; je lui fis aussi-tôt donner un lavement, & le même jour il fut saigné du bras ; le lendemain on lui donna de la manne dans une décoction de tamarins, le ventre devint souple, la douleur de côté moins vive ; mais le même jour il parut sur le soir autour du cou quelques vésicules miliaires ; le sixieme jour survint une hémorragie que j'eus toutes les peines du

monde à arrêter, quoique le malade fût extrêmement foible, & qu'il eût perdu une grande quantité de ſang par le nez; pendant l'hémorragie l'éruption diſparut, le pouls devint plus fréquent, déprimé & extrêmement dur, & on ſentoit des mouvemens convulſifs dans les poignets, *motus ſubſultorii tendinum*; il faut obſerver qu'avant l'éruption le malade avoit déjà eu pluſieurs ſaignemens de nez, mais peu conſidérables, & qu'il avoit preſque toujours été en ſueur depuis le commencement de ſa maladie. Pour entretenir la moiteur, je lui avois preſcrit une potion diaphorétique & abſorbante, ſa tiſanne étoit faite avec l'orge & les feuilles de capillaire. Le ſeptieme jour, comme l'éruption ne reparoiſſoit pas, que le pouls étoit toujours dur, fréquent & déprimé, à la perſuaſion de M. Tardy, Intendant des Eaux de Vichy, diſtingué par ſon mérite & ſon expérience, je lui fis appliquer deux véſicatoires aux gras des jambes, ils prirent bien; le huitieme jour, vers midi, le malade commença à délirer, mais d'un délire obſcur; il ſe fit ſur la poitrine une éruption de véſicules miliaires blanches, mêlées avec de petits boutons rouges, & trois heures après il expira.

Dans le même tems le frere de Jean, âgé de vingt-cinq ans, d'un tempérament rétif & ſanguin, & demeurant dans la même maiſon,

avoit une grosse fiévre, avec un pouls dur, plein, élevé, mais lent. Le malade, dès le commencement de sa maladie, ne sentoit aucune douleur; il se plaignoit seulement d'une grande lassitude. Il fut d'abord saigné deux fois du bras; ce qui n'empêchoit pas qu'il n'ait de tems en tems des saignemens de nez: symptôme que je regardai dans la constitution épidémique de cette année, comme un signe assuré de la miliaire. Avant la seconde saignée, c'est-à-dire, le quatrieme jour de la maladie, où je vis le malade pour la premiere fois, je lui fis donner un lavement. Le cinquieme jour, j'ordonnai une potion minorative; le malade fut bien vuidé. Le sixieme jour, il se plaignit d'une douleur fixe dans la région des lombes, & il avoit un engourdissement dans une jambe qu'il ne pouvoit point remuer. Le septieme jour, il étoit fort oppressé & sentoit à la poitrine une douleur semblable à celle qu'éprouvent les péripneumoniques, mais sans toux; il avoit le ventre fort tendu, & se plaignoit, outre cela, d'un grand feu dans tout le corps. Je lui fis donner un gros de nitre dans la décoction de chicorée; le ventre se lâcha, & il parut autour du cou & sur la poitrine quelques vésicules miliaires mêlées avec des boutons rouges; le pouls étoit toujours dur, mais plus fréquent qu'il n'avoit encore été, & il avoit des mouvemens

convulsifs dans les poignets. Le huitieme jour, l'éruption étoit plus abondante, le malade étoit plus oppressé, & il se faisoit par la bouche une évacuation considérable d'une eau un peu écumeuse. Le malade étoit fort inquiet ce jour-là, & ce misérable sembloit murmurer entre ses dents contre moi : symptôme qui, selon Hoffman, est le signe assuré d'une mort prochaine. Le malade avoit presque toujours été en sueur depuis le commencement de sa maladie ; mais alors la peau étoit séche, le ventre tendu, un feu ardent lui brûloit les entrailles, & il avoit, disoit-il, devant les yeux un nuage qui lui obscurcissoit la vue. Je lui fis donner la même potion que le jour précédent, le ventre devint souple ; & pour tâcher de faire revenir la transpiration, il prenoit quelques cuillerées d'une potion absorbante & diaphorétiques. A trois heures après midi, l'éruption disparut entiérement, & il fut aussi-tôt agité de mouvemens convulsifs dans toutes les parties du corps : il devint cependant tranquille pour un instant ; mais l'agitation ayant recommencé, il écumoit & s'agitoit avec fureur. Les mouvemens de la poitrine étoient vîtes & serrés, le gosier étoit en convulsion, & il aboyoit presque comme un chien : *Strangulatis faucibus, motibus constrictoriis dilatatoriisque convulsivis in pectore agitatus, voce quasi caninâ clamitabat.* Quoique le

malade me parut dans un état déſeſpéré ; cependant pour ſatisfaire aux prieres de ſes parens, je le fis ſaigner du pied : il devint un peu plus tranquille, le pouls étoit un peu plus ſouple ; il ne pouvoit cependant rien avaler, & rejettoit avec ſifflement ce qu'on tâchoit de lui faire prendre à cuillerées. Il expira demi-heure après la ſaignée. Ce malade à mon inſçu avoit été changé de lit, & ſon frere s'étoit fort ſouvent découvert, à cauſe de la chaleur dont il diſoit être accablé.

Nous avons été obligés de retrancher une partie des Obſervations de M. Debreſt, *parce que la place nous manque. Dans un autre Journal nous donnerons la ſuite de cette épidémie.*



RECUEIL

RECUEIL PÉRIODIQUE
D'OBSERVATIONS
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

JUIN 1756.

TOME IV.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



RECUEIL PÉRIODIQUE
D'OBSERVATIONS
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Suite & fin des Expériences publiques faites avec le mercure de MM. QUERENET & MAUFLATRE, en présence de MM. les Commissaires de la Faculté de Médecine de Paris.

LE nombre des femmes qui se présenterent pour ces essais étoit de six. Nous avons rendu compte dans le Journal dernier de l'histoire des trois premieres ; nous allons exposer dans celui-ci ce qui s'est passé dans le traitement des trois dernieres.

PREMIERE OBSERVATION.

La premiere se nommoit Babet ***, âgée de vingt-un ans ; elle se disoit malade de-

puis un an ou environ. Sa maladie avoit commencé par des chancres ; à ces chancres s'étoient joints des poireaux aux grandes levres & au fondement. Elle n'avoit rien fait pour sa guérison ; elle n'avoit pas même interrompu le commerce qui l'avoit réduite dans l'état déplorable dans lequel elle se trouvoit.

Le 15 Juillet, jour où elle se présenta pour être guérie, on lui voyoit deux poireaux à la marge inférieur du sphincter & une crête à la marge supérieure, des pustules dartreuses répandues çà & là sur tout le corps, mais en plus grande quantité sur les bras, sur le col & sur la poitrine.

Elle avoit la gale, un écoulement blanchâtre qui paroissoit la suite d'une vieille gonorrhée.

Cette malade éprouvoit fréquemment des vertiges & des étourdissemens considérables ; elle ne pouvoit reposer la nuit. Elle disoit ressentir du côté gauche de la crête une douleur fixe & très-vive, des douleurs dans toutes les articulations.

Depuis quelques jours elle ne pouvoit avaler sans beaucoup de difficulté, elle avoit même plusieurs chancres dans la bouche ; ses gencives étoient mollasse & scorbutiques.

Il n'est pas inutile d'observer que cette fille a passé près de sept années entieres à la Salpêtriere, savoir, six années de bonne

volonté, & la ſeptieme depuis peu dans les ſalles de force.

Cette malade ſoumiſe au régime de celles dont il eſt parlé dans les précédens Journaux, ſaignée le 15, purgée le 16, a commencé ſes frictions le 18 Juillet. Tous les ſymptômes étoient paſſés le 30, après avoir reçu environ vingt-deux gros de pommade, & frotté tous les jours quelques-unes de ſes compagnes; mais fâchée de ce que la gale réſiſtoit, ayant pris furtivement le pot de pommade mercurielle, elle ſe frotta depuis les pieds juſqu'à la tête, & pour cette friction elle employa au moins une once & demie de pommade.

Il ſuffit de ſe rappeller l'état de cette fille, pour penſer que ſon indiſcrétion ne demeura pas impunie : elle éprouva tous les accidens qui devoient ſuivre une pareille imprudence; on la traita alors ſuivant les indications que les ſymptômes préſentoient. Les effets de ſa témérité étant paſſé, on la renvoya, & il ne paroiſſoit aucun des ſymptômes pour leſquels elle avoit commencé les remedes.

SECONDE OBSERVATION.

La deuxieme malade appellée, Manon ***, âgée de vingt-ſix ans, avoit déjà paſſé pluſieurs fois par les remedes, & s'étoit miſe auſſi-tôt dans le cas de ne pas tarder à en avoir beſoin. La maladie qu'elle avoit au

mois de Juillet dernier, s'étoit déclarée, il y avoit environ un an, par des chancres qu'elle avoit traités avec le vitriol. Peu de tems après les parties naturelles se gonflerent, l'inflammation s'y joignit, & les chancres reparurent accompagnés de douleurs universelles & très-vives dans toute l'habitude du corps.

Voici l'état où elle étoit le 15 Juillet. Les grandes levres, & sur-tour la droite considérablement enflée, étoient garnies de condylomes ulcérés; il y en avoit plusieurs qui s'étendoient sur la partie supérieure & interne des cuisses. Elle avoit un écoulement verdâtre & douloureux; ses urines étoient âcres & cuisantes; son corps étoit parsemé de pustules dartreuses.

Ces accidens étoient accompagnés depuis plusieurs mois d'une extinction de voix, d'une jaunisse universelle, d'une suppression de régles, d'urine, de douleurs dans le nez, d'un engorgement de la paupiere gauche & du sac lacrymal du même côté, & de douleurs vives dans tous les membres.

Cette malade avoit une toux séche, fréquente, un peu de fiévre le soir, des foiblesses, du dégoût; enfin elle présentoit en entier un tempérament usé par le libertinage & par la maladie.

Cetts fille, saignée le 15 & purgée le 17, reçut sa premiere friction le 18; cette fric-

ction étoit de deux gros de pommade. Le 19 elle en reçut encore une de la même dose : le 20 elle se reposa. Elle mangeoit du bouilli à midi, du rôti le soir ; dans la matinée on lui faisoit prendre quelques verrées d'une tisane adoucissante & diurétique, dans l'intention de faciliter l'écoulement vénérien : on avoit encore soin de lui faire recevoir la vapeur des herbes émollientes & résolutives, pour diminuer l'inflammation & le gonflement des grandes levres.

Les 21 & 22 elle reçut une friction de deux gros de pommade, se reposa le 23. Les 25 & 26 on lui administra une friction de la même dose que les précédentes, & le 27 on la fit reposer. Le régime & les remedes étoient les mêmes que ci-dessus.

Alors on appercevoit de l'adoucissement dans les symptômes ; les douleurs étoient moins vives & moins continuelles, l'écoulement étoit plus doux & plus aisé, les urines & les sueurs étoient abondantes, & le ventre assez libre. La bouche étoit en bon état.

Le 28 elle reçut une friction de deux gros, & le 29 une de trois. Les symptômes étoient presqu'entiérement dissipés, les urines & les sueurs étoient abondantes ; mais l'engorgement de la paupiere gagnoit la cornée.

Le 30 l'ophthalmie continuant, on saigna la malade deux fois du bras ; on lui fit

prendre des lavemens, & on appliqua avec succès les sangsues.

Le 31 on lui administra une friction d'une demi-once de pommade. L'opthalmie disparoissoit ; on substitua le lait aux bouillons rafraîchissans.

Le premier Août, la malade ne fut pas frottée : l'opthalmie revint avec plus de force & même plus de danger. On la saigna du pied ; on lui fit faire usage du petit-lait, &c. & on appliqua pour la seconde fois avec beaucoup de succès les sangsues.

Le 2 Août elle reçut une friction de quatre gros : les chancres & les condylomes disparoissoient entiérement, les grandes levres étoient dans leur état naturel, la bouche paroissoit s'échauffer.

Le 3 elle eut une friction de quatre gros. L'opthalmie continuant, on lui fit prendre un verre d'eau de casse. La bouche étoit moins douloureuse que la veille, le crachement étoit plus fréquent.

Le 4 elle ne fut pas frottée ; tout étoit comme la veille.

Le 5 elle se reposa encore. Le petit crachement des jours précédens étoit cessé, quoique le ventre fût opiniâtrément resserré depuis trois jours, & que les urines ne fussent pas abondantes.

Le 6 & le 7 elle reçut encore une friction de quatre gros, & elle s'administra ensuite

ensuite elle-même quatre gros de pommade sur les parties malades.

Cette fille se reposa jusqu'au 16 Août, qu'elle fut examinée par MM. les Commissaires.

Il n'étoit plus question des chancres, des condylomes & de l'inflammation des parties naturelles; les pustules dartreuses étoient dissipées. Elle ne se plaignoit d'aucune douleur, & elle reposoit toute la nuit. Son teint étoit moins jaune & sa toux moins fréquente, sa voix revenoit à son état naturel : elle respiroit aisément par le nez; l'engorgement du sac lacrymal étoit dissipé; l'écoulement verdâtre & douloureux étoit changé en un écoulement blanchâtre & abondant; la suppression des regles avoit résisté au mercure.

On renvoya cette fille, & on lui conseilla l'usage du lait pour toute nourriture.

Cette malade reçut dans l'espace de vingt-deux jours quarante-quatre gros de pommade.

TROISIEME OBSERVATION.

Marie-Jeanne ***, âgée de seize ans, est la sixieme & la derniere malade. Elle datoit sa maladie de Noël, & elle la présentoit comme le fruit du premier commerce qu'elle avoit eu. Elle avoit, quand elle fut présentée, une gonorrhée verdâtre & très-douloureuse, les grandes levres gonflées, enflammées & parsemées intérieurement & extérieurement d'un

grand nombre de chancres, plusieurs condylomes ramassés dans le pli de la cuisse droite, des chancres & des condylomes sans nombre qui faisoient tout le tour de l'anus & en occupoient une surface de douze ou quinze lignes.

Cette malade saignée le 15 Juillet, purgée le 17, a commencé ses frictions le 18, & les a finies le 7 Août. Dans cet espace de tems elle a reçu quarante-trois gros de pommade, & frottoit encore les autres malades. Son régime a été le même que celui des autres, à l'exception que pendant tout son traitement elle a toujours mangé de la viande matin & soir. Sa bouche a toujours été dans le meilleur état du monde, ses urines étoient assez abondantes, mais le ventre étoit toujours paresseux. Dès les premieres frictions les symptômes se sont adoucis.

Voici l'état où elle étoit le 16 Août, jour de l'examen général. Les condylomes, les chancres étoient entiérement dissipés; les urines couloient sans peine & abondamment depuis quelques jours; la gonorrhée étoit arrêtée; le sommeil étoit tranquille & entier. Elle avoit bon appétit, reprenoit même de l'embonpoint; en un mot, elle paroissoit avoir recouvré une santé parfaite.

Il n'est pas inutile de faire observer que

toutes ces femmes, à l'exception de Manon, avoient eu leurs regles quelques jours avant d'entrer dans les remedes, & qu'elles ne sont survenues à aucune, quoique le tems ordinaire fût arrivé.

Voilà le précis de ce qui est arrivé aux treize malades sur lesquels on a essayé le mercure de MM. Querenet & Mauslatre. Les choses sont présentées avec exactitude, simplicité & fidélité. On n'a joint ni réflexions, ni réponse aux objections que l'on peut faire; tout cela auroit été inutile ou suspect, puisque ces observations sont faites pour les personnes de l'art, qui savent en apprécier la valeur & l'utilité. Elles le feront sûrement, en combinant exactement tout ce qui est arrivé, en faisant attention aux circonstances, au dégré de maladie, à l'état, à l'indocilité de l'espece de sujets qu'on a eu à traiter, à l'authenticité de ces expériences, & aux succès constans dont elles ont été suivies.



LETTRE

De M. MARTIN, Apothicaire à Auxerre, à M. Bernard de Juſſieu, *Docteur en médecine, &c. ſur la guériſon de deux morſures faites par des viperes.*

MONSIEUR,

Je viens de mettre en uſage l'alkali volatil, qui a fort bien réuſſi; on ne ſauroit trop en célébrer les bons effets. C'eſt à vous à qui l'on doit la publicité de ce bon remede, c'eſt auſſi à vous à qui je dois les premiers hommages de mes ſuccès en ce genre. L'obſervation que vous avez donnée dans les Mémoires de l'Académie, eſt ſi ſinguliere & ſi authentique, que je n'ai que le mérite d'avoir ſu marcher ſur vos traces. Tout le bien que j'ai fait ici, rejaillit ſur vous; & ſi ces deux cures dont j'ai l'honneur de vous envoyer le détail, ſon inſtructives pour le public & ſatisfaiſantes pour moi, elles ne ſont pas moins glorieuſes pour vous: voici les obſervations.

Le mercredi 16 Juillet de cette année, un payſan nommé Merat, âgé de quarante-cinq ans, étant occupé à faucher, fut très-

vivement piqué par une vipere. Il en écrasa sur le champ la tête, & en frotta la partie où il avoit été mordu. Il survint un moment après un engourdissement dans le pied, qui se communiqua très-vîte à toute les parties inférieures. On conduisit le malade chez lui; on lui fit au-dessus du pied une ligature très-forte. Il but beaucoup de lait à plusieurs reprises, & le vomit comme il l'avoit pris. Alors la foiblesse, l'oppression furent très-grandes; on le mena cependant à la ville, dont il étoit éloigné de deux lieues, afin de lui procurer tous les secours nécessaires. Pendant la route, les vomissemens, l'oppression, la foiblesse & l'engourdissement augmenterent au point qu'on le crut en très-grand danger. Il arriva à l'Hôtel-Dieu dans ce triste état, avec un pouls misérable, une violente douleur d'estomac & un affaissement total. L'enflure avoit déjà gagné le visage. Avant cette morsure le malade étoit sujet à un larmoiement qui devint beaucoup plus fort; les paupieres étoient aussi considérablement enflées.

Aussi-tôt que je fus instruit de cet accident fâcheux, je me transportai auprès du malade avec une espece de satisfaction intérieure, qui étoit comme le présage du succès. Encouragé par une autorité aussi respectable que la vôtre, je ne pouvois manquer de réussir. Je commençai par tâter le

pouls qui étoit très-foible ; tous les accidens étoient auſſi violens qu'auparavant. Le malade ſouffroit moins de l'eſtomac, mais il étoit bien plus aſſoupi. Il y avoit pour lors ſix heures que la morſure avoit été faite. Je fis prendre ſur le champ au malade un verre de vin, dans lequel j'avois fait verſer ſix goutes d'eau de luce. Je lui fis ôter la ligature, qui ne faiſoit qu'entretenir l'enflure de la jambe, & on lui frotta avec de l'eau de luce la partie où il avoit été mordu ; après quoi on lui fit, depuis la cheville du pied juſqu'au-deſſus de l'enflure, une embrocation avec de l'huile d'olive unie à de l'alkali volatil. Le pouls ſe releva ſur le champ, & une heure après le malade eut une ſueur ſi conſidérable, qu'il fallut le changer de draps. Tous les ſymptômes ſe calmerent ; quelques heures après la foibleſſe revint, & l'enflure augmenta. Pour lors je préſentai au malade une nouvelle doſe d'alkali volatil, & l'on réitéra le panſement du pied. Une heure après je fis prendre au malade un bouillon avec la moitié de la vipere dont il avoit été mordu. Deux heures après, on lui donna encore ſix goutes d'eau de luce. Ces deux dernieres doſes eurent le même ſuccès que la premiere ; elles procurerent des ſueurs très-conſidérables. La nuit fut aſſez tranquille, il y eut même un peu de ſommeil. Le lendemain le malade

n'eut point de ſueur, & fut très foible; la jambe devint plus enflée. On recommença la potion & le panſement dont on s'étoit ſervi la veille. Ces nouveaux accidens diminuerent. Il demanda pour la premiere fois à manger; on lui donna de la ſoupe. Il dormit une grande partie de la nuit. Le jour ſuivant, je m'apperçus que la jambe étoit toujours enflée, malgré la diminution de tous les ſymptômes qui accompagnoient la morſure. Je penſai pour lors que l'huile dont on avoit fait uſage, en pouvoit être la raiſon. Je crus qu'en bouchant les pores de la peau, elle arrêtoit la tranſpiration, & par conſéquent qu'elle favoriſoit l'enflure. Je n'employai plus que l'eau de luce mêlée avec le vin. Je ne me trompai pas dans mes conjectures, & l'événement juſtifia mes ſoupçons. L'enflure ſe diſſipa de jour en jour, le malade fut parfaitement guéri. Le 3 Août il ſortit de l'Hôtel-Dieu, après avoir été ſuffiſamment purgé.

Le mardi 15 Juillet une jeune fille habitante d'un village près de cette ville, fut mordue au pied droit par une vipere. Elle ſentit dans l'inſtant un engourdiſſement conſidérable. Elle voulut remédier à cet accident, en frottant avec ſa ſalive la partie où elle avoit été piquée; elle porta enſuite par inadvertance ſon doigt à ſa langue, qui groſſit conſidérablement, ainſi que ſes levres. Ce

triſte état faiſant couler ſes larmes, elle porta ſes doigts à ſes yeux, auſſi imprudemment qu'elle les avoit portés à ſa langue : auſſi-tôt les paupieres enflerent d'une telle force, qu'elle étoit devenue aveugle. Ces accidens particuliers ne détournerent pas les autres ſymptômes qui accompagnent ces ſortes de bleſſures : elle avoit un très-violent mal d'eſtomac & des vomiſſemens continuels. On la confia à ſon Chirurgien, qui lui fit avaler pluſieurs priſes de thériaque, & qui lui fit une inciſion ſur le pied. Elle n'eut pas d'autre traitement juſqu'au vendredi, jour auquel je fus averti de cet événement. La douleur d'eſtomac & les vomiſſemens étoient moins forts, mais l'enflure du pied, de la jambe & de la cuiſſe, étoit très-conſidérable : on y voyoit de côté & d'autre des taches noires, & la plaie faite par l'inciſion paroiſſoit être menacée de gangrene. Le pouls étoit extrêmement foible & intermittent. Je ne perdis pas de tems ; je recommençai mon traitement, & je ſuivis à-peu-près la même conduite que ci-deſſus. J'employai le vin & l'alkali volatil. D'abord les taches noires diſparurent, le pouls ſe rétablit, la reſpiration devint plus libre, & tous les accidens diminuerent ſenſiblement de jour en jour. Je fis appliquer ſur la plaie de l'onguent de ſtyrax. Mon traitement eut le ſuccès le plus heureux, & la jeune fille recou-

vra totalement la vue & la ſanté au bout de dix jours : ſa plaie cependant & un éryſipelle qui ſurvint à ſa jambe, exigerent de ſa part plus de patience, & de la mienne plus de ſoin ; ce qui fit qu'elle ne fut en état de ſortir que quelque tems après la guériſon de ſa morſure.

Excuſez, Monſieur, ſi je vous importune : vos momens vous ſont chers, mais vos bontés me le ſont encore plus, ainſi que vos excellentes leçons ; chaque jour me retrace celles-ci dans l'eſprit, & me grave les autres dans le cœur.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect, &c.

NOUVELLES EXPERIENCES

Sur l'irritabilité & la ſenſibilité des parties, faites par M. le Baron DE HALLER, *Docteur en Médecine, Préſident de la Société Royale des Sciences de Gottingue, Membre de celles de Paris, de Londres, de Berlin, &c.*

SUR LES TENDONS.

J'ai irrité, mis a découvert, percé, brûlé, déchiré & déchiqueté le tendon d'achille de pluſieurs chats & chiens : j'ai réitéré les mêmes expériences ſur des ſouris, des corbeaux

des corneilles, des chevreaux; aucun de ces animaux n'a donné des preuves de ſenſibilité.

J'ai percé des deux côtés le tendon d'achille d'un chien; d'un côté je l'avois découvert, de l'autre la peau y étoit reſtée. Le chien ſentit de la douleur dans la jambe dont j'avois laiſſé la peau ſur le tendon; mais l'opération fut ſi prompte, que la douleur fut d'abord paſſée dans la jambe dont le tendon étoit à nud: l'animal ne parut rien ſentir du tout. Je le laiſſai aller. Il fit ſes petites courſes ſans embarras; il marcha ſur ſes pieds de derriere, comme il avoit coutume de le faire avant cette opération. J'ai coupé entiérement le tendon d'achille d'un chien, ſans qu'il ſe ſoit plaint de cette inciſion, qui demande cependant beaucoup de force. Il boitoit, mais cette incommodité dura peu de tems. J'ai également découvert le tendon extenſeur du tibia, je l'ai déchiré en pluſieurs manieres; je l'ai piqué & coupé, & j'y ai plongé le ſcalpel. Ce tendon a été maltraité ſans aucune douleur, & s'eſt guéri ſans incommodité, dans le tems que l'animal ſentoit très-vivement les injures de la peau.

Je découvris le tendon d'achille d'un chien, je le coupai en travers juſqu'à la moitié de ſa largeur, en laiſſant l'autre motié entiere. Le chien ne s'apperçut pas de ſa bleſſure;

il n'en fut pas gêné dans sa démarche ; il courut, il monta & descendit les degrés de l'escalier sans douleur. Je fis la même opération le lendemain au tendon d'achille de la jambe saine du même chien, & je coupai en deux la moitié de sa largeur. Cette blessure ajoutée à la premiere ne gêna en rien l'animal, il ne fit voir aucune douleur; il courut sans peine avec les deux tendons à demi-coupés. On ne doit donc pas craindre les suites d'une blessure où le tendon est à demi-coupé. Les occasions de faire ces sortes d'expériences sur l'homme, sont rares; j'en ai pourtant plusieurs à produire, dont mes amis on fait une partie.

En 1748, au mois de Maï, un Etudiant en Droit fut blessé à la main; le tronc de l'artere radiale avoit été coupée un peu au-dessus du poignet. Cette artere donnoit du sang de tems en tems, & ce sang se cailloit dans les intervalles des muscles On voulut arrêter le sang avec de l'huile de térébenthine : ce styptique enleva l'épiderme, & causa des douleurs si énormes, dès qu'il touchoit la peau, qu'il fallut le supprimer. Il y avoit dans le fond de la blessure le tendon du supinateur long entiérement à découvert : ce tendon ne causa aucune douleur au malade, ni quand l'huile y parvenoit, ni quand la charpie le touchoit ; ni quand la sonde venoit jusqu'à lui. On guérit

le malade, en liant par mon avis l'artere au dessus de la blessure ; ce fut-là que je pris le premier soupçon sur la sensibilité des tendons.

En 1751, M. Ericius, jeune homme de condition, se fendit le doigt par accident, & s'ouvrit la gaîne des deux tendons fléchisseurs ; la suppuration y survint, & les tendons parurent à découvert. Enhardi par mes expériences sur les animaux, je saisis avec une pince le tendon du perforant, & je le pressai à plusieurs reprises. Jamais le blessé ne s'apperçut de ce mouvement ; il n'en souffrit aucunement, & la guérison n'en fut pas retardée.

Une femme fut blessée par un voleur ; elle jouissoit de tout son bon sens ; mais le tendon extenseur de l'index avoit été découvert par une blessure. M. Zimmerman saisit l'occasion. Il pria cette femme de bien faire attention à ce qu'il alloit faire & à l'avertir, si elle sentiroit quelque douleur d'une petite opération qu'il alloit entreprendre. Après cet avertissement, M. Zimmerman saisit le tendon, l'irrita, le fendit. La malade répondit constamment qu'elle ne sentoit pas de mal. Cette expérience est d'autant plus convaincante, que la peau de cette femme étoit d'un sentiment exquis.

M. Farjon, Médecin de la Charité de Montpellier, a eu la bonté de me communiquer l'expérience que voici. C'est M. Farjon qui parle.

» Je fus appellé au commencement du
» mois d'Octobre 1755, pour voir, dans la
» rue de la Friperie, le nommé ***. Je le
» trouvai dans son lit avec une plaie très-
» sensible de la grandeur de la paume de la
» main, située à la partie extérieure & in-
» férieure de la jambe droite. Au milieu de
» cette plaie on appercevoit les tendons du
» moyen & du petit péroné; & celui du
» grand extenseur des orteils à découvert
» de la longueur d'un pouce. Le sieur Bois-
» siere, Maître Chirurgien, qui avoit soin
» du malade, en m'instruisant des causes de
» cette plaie, me fit remarquer que c'étoit
» par la chute d'une escharre assez épaisse
» que les tendons étoient à découvert; que
» depuis la plaie étoit si sensible, que le ma-
» lade ne pouvoit pas y supporter un léger
» plumasseau, & qu'il y souffroit avec peine
» un morceau de linge très-fin enduit du
» cérat de Galien. Dans l'instant je résolus
» de sçavoir si les tendons à découvert ne
» contribuoient point à rendre la plaie si
» sensible, & s'ils n'y avoient aucune part,
» d'y examiner s'ils étoient dépourvus de
» tout sentiment. Je fis mettre pour cet effet
» un plumasseau sec & fait avec de la char-
» pie rude sur les tendons, & je fis appli-
» quer sur le reste de la plaie le morceau
» de linge fin qu'on y mettoit ordinairement.
» Le malade supporta sans grande douleur

» le panſement, quoiqu'il remuât pluſieurs
» fois la jambe dans ſon lit. Le lendemain
» convaincu par cet eſſai que la grande dou-
» leur ne provenoit que des tendons dé-
» couverts, je dépouillai, par le ſecours des
» ciſeaux & d'une pincette, la ſurface exté-
» rieure de ces tendons, de leur gaîne;
» & les ayant reconnus dans leur état na-
» turel par leur couleur, leur conſiſtance, &
» par le mouvement dans lequel ils étoient,
» lorſque je faiſois fléchir le pied & éten-
» dre les orteils, j'en ſoulevai un avec l'ai-
» rigne : je le ſaiſis avec une pincette, &
» le ſerrai par degrés aſſez vivement, ſans
» que le malade s'en apperçût. Enhardi par
» cette épreuve, je piquai le même tendon,
» en le ſoulevant avec la pointe de l'airigne,
» le malade ne reſſentit aucune douleur. Je
» le piquai de nouveau avec une épingle,
» & le perçai preſque de part en part; le
» malade m'aſſura toujours qu'il ne reſſen-
» toit rien. Mais lorſque par mégarde j'ap-
» puyois le dos de l'airigne ſur le bord de
» la plaie, la douleur étoit ſi vive, que le
» malade pouſſoit les hauts cris. Après ces
» épreuves, qui ſont ſûrement très convain-
» cantes, je fis panſer de la même maniere.
» Le malade paſſa la nuit aſſez tranquille-
» ment, & ne reſſentit pas plus de douleur
» que la nuit précédente. Le lendemain je
» laiſſai tomber à différentes repriſes ſur un

» de ſes tendons, après l'avoir ſoulevé avec » une airigne, deux gouttes d'huile concen- » trée de vitriol, ſans que le malade reſ- » ſentît aucune douleur. Il ne plaignit qu'une » ſeule fois, & même vivement; c'eſt que » l'huile de vitriol avoit porté ſur les chairs: » nous en fûmes convaincus par l'eſcarre noire » qui s'y forma. Mais je mis le malade à l'a- » bri d'un pareil accident, en garniſſant les » environs avec de la charpie rapée. J'ap- » pliquai encore ſur une partie de ce tendon » qui n'avoit pas été touchée par l'huile de » vitriol, une petite pierre à cautere; je l'y » tins pendant une ſeconde ou deux: le ma- » lade m'aſſura toujours qu'il ne ſentoit au- » cune douleur.

» J'ai répété trois fois ces expériences, » & toujours avec le même ſuccès, en pré- » ſence de MM. *Roche*, *Nogaret* & *Meien*, » Docteurs en médecine, & M. *Boiſſiere*, » Chirurgien. J'ai toujours eu l'attention d'ap- » pliquer l'huile de vitriol & la pierre à cau- » tere ſur les parties de ces tendons qui n'a- » voient pas été touchées, crainte qu'on n'op- » posât avec quelque raiſon que les tendons » ayant été cautériſés, ne pouvoient pas être » ſenſibles. Quoique par ces expériences réi- » térées j'aye cautériſé légérement les ten- » dons dans preſque toute la ſurface exté- » rieure, je n'ai porté aucun préjudice à » cette plaie: comme elle étoit d'une aſſez

» grande étendue, j'ai vu les tendons s'exfo-
» lier, avant que les chairs se fussent avan-
» cées suffisamment pour les couvrir. «

J'ai rapporté, je pense, autant d'expériences qu'il en falloit pour prouver qu'on coupe, qu'on brûle & qu'on détruit sans douleur les tendons de l'homme & de l'animal, & que par conséquent les tendons sont dépourvus de sentiment.

SUR LES LIGAMENS, LES CAPSULES DES ARTICULATIONS ET LE PÉRIOSTE.

Ces expériences ont été faites sur le péricrâne, le périoste du tibia & celui du tarse, sur le ligament & l'articulation du genou. Il y a des précautions à prendre par rapport au péricrâne, & il n'est pas aisé de décider si cette membrane a du sentiment. Il y a dans l'homme & dans l'animal un grand nombre de nerfs qui s'avancent de toutes parts sous la peau de la tête & sous la calote aponévrotique. Ces nerfs partent de la cinquieme & de la septieme paire du cerveau, & de la seconde & la troisieme de la nuque. Une irritation faite à ces nerfs peut en imposer, & faire attribuer au péricrâne un sentiment qui leur est propre. On pourroit se tromper encore, si par hazard une goutte d'huile de vitriol venoit à toucher la peau. Pour les autres périostes, je n'y ai point

trouvé de difficulté. L'endroit le plus aiſé à découvrir eſt à la partie interne du tibia & au tarſe : rien n'eſt plus aiſé que d'ôter la peau de ces parties, & de mettre le perioſte à nud, pour l'irriter ou le brûler ; & il n'y a jamais rien eu de douteux dans ces expériences-là.

J'ai touché le péricrâne d'un chien avec de l'huile de vitriol, & il y a paru ſenſible. Les mêmes expériences que j'ai faites ſur un autre chien, ne m'ont pas donné le même réſultat ; car l'animal n'a pas ſenti la moindre choſe. Enfin un chat dont j'ai irrité le péricrâne, mis à nud, a marqué du ſentiment.

Je découvris un autre jour dans un chat vif & impatient la partie inférieure du bord du tarſe, & le périoſte avec les ligamens qui couvrent les os. Je les brûlai avec de l'huile de vitriol ; l'animal ne jetta pas le moindre cri.

Je mis à nud le périoſte du tibia & la capſule de l'articulation du genou : j'ouvris cette capſule & je fis dégoutter aſſez d'huile de vitriol dans ſa cavité pour en couvrir toute la ſurface des os, du cartilage, du périoſte & du perichondre intérieur ; tout fut cautériſé : l'animal ne pouſſa aucune plainte ; mais quand je ſaiſis le nerf qui deſcend avec les tendons des fléchiſſeurs du pied, il devint furieux de douleur, & donna toutes les marques du déſeſpoir le plus violent.

Je découvris une partie du périoste du talon un peu en devant du tendon d'achille d'une souris. Je mis à nud dans un chien l'articulation du genou, que je brûlai avec du vitriol. Je dépouillai de la peau, dans un autre chien, l'articulation du genou, le ligament de la rotule & les ligamens croisés ; j'irritai ces parties avec le scalpel & l'huile de vitriol : tous ces animaux demeurerent tranquilles, quoique le dernier ait senti vivement les petites taillades que je lui avois faites à la peau.

Je coupai à un chien la capsule de l'articulation du genou, sans douleur de la part de l'animal ; il étoit très-sensible aux blessures de la peau. J'irritai le périoste découvert d'un chien, qui se plaignit très-peu ; mais cet animal ne cessoit de crier, même quand je ne le touchois pas : ses cris redoubloient, quand on lui touchoit la peau. Sa blessure fut guérie sans remedes & sans accident, & sa marche & ses sauts n'en furent pas embarrassés. J'eus le même succès dans plusieurs autres expériences sur des chiens & des chevreaux, dont j'irritai, je brûlai, je déchirai les tendons extenseurs du tibia, la capsule du genou & le périoste ; je cautérisai même quelquefois le périoste & les tendons avec une pierre infernale & le sublimé corrosif. Ces animaux ne firent aucun cri, & ne parurent ressentir aucune dou-

leur, à moins que je ne touchasse à la peau. Il y avoit cependant plusieurs de ces animaux qui étoient criards & plaintifs.

Je découvris encore le péricrâne d'un autre chien, sans que l'animal parût souffrir la moindre chose. Je couvris ensuite la capsule du genou du côté externe, & le ligament de ce côté là. Je perçai la capsule avec une aiguille à emballer, je la piquai : je fis passer l'aiguille au travers de l'articulation, & la fis sortir de l'autre côté ; l'animal ne parut sensible à la douleur que dans le tems que l'aiguille perça la peau du côté interne. Je réitérai la même expérience sur un chevreau ; elle réussit à merveille.

M. Castell rapporte une infinité d'autres expériences qui s'accordent parfaitement avec les miennes. L'événement a toujours été le même, & ces animaux n'ont donné aucune marque de douleur.

Un soldat avoit été blessé au front avec de la dragée. J'assistai au pansement, & je donnai quelques avis au Chirurgien. Il me prit envie de me satisfaire sur la sensibilité du périoste ; je le touchai & le pressai avec la sonde, sans que le soldat s'en apperçût.

M. Schlötjen, Chirurgien-Major du Régiment de Blok, beau-frere de M. Walstorf, fut obligé d'amputer la jambe à une femme. Quand l'opération en fut au raclement du périoste, il avertit la malade qu'il alloit cou-

per une partie de laquelle il étoit néceſſaire de connoître la ſenſibilité, & la pria de prendre garde au moment qu'il en feroit l'inciſion. Elle y prit garde, & répondit qu'elle ne ſentoit aucun mal, & elle ne ſe démentit pas après l'opération finie.

Voilà une multitude d'expériences qui concourent à prouver que le périoſte raclé, coupé, déchiré & brûlé, n'a jamais cauſé de douleur. Pour le péricrâne, l'affirmative ne paroît pas auſſi bien conſtatée. Il y a eu des animaux qui par leurs plaintes paroiſſent avoir ſenti les opérations qui y ont été faites. D'autres réſultats, & ſur-tout l'expérience faite ſur un homme, paroiſſent prouver qu'il a été inſenſible. On fera mieux dans cette incertitude de ne pas prononcer ſur le péricrâne, & de remettre la déciſion à d'autres expériences. Je ne puis m'empêcher de remarquer encore à cette occaſion que tous les chiens, les chevreaux & les chats dont j'ai ouvert, inciſé & brûlé la capſule de l'articulation du genou, ont été guéris avec une facilité ſurprenante, & qu'une celluloſité nouvelle leur a ſoudé la peau contre les os. Cette expérience mérite d'être vérifiée ſous un autre point de vue. Je n'ai pas eu le loiſir néceſſaire pour apprendre ſi ces animaux ſe guériſſent ſans anchyloſe, & ſi de cet événement on pourroit conclure quelque choſe pour l'homme, dans lequel gé-

néralement les blessures des articulations passent pour dangereuses & pour être de difficile guérison.

SUR LA DURE-MERE ET SON INSENSIBILITÉ.

M. Zinn & moi ayant mis la dure-mere à nud dans un chien, nous irritâmes cette membrane de la pointe du scalpel & avec le sublimé corrosif. L'animal ne cria point, il ne souffrit aucune convulsion, & ne fit paroître aucune marque de douleur, dans le tems qu'il sentoit vivement le pincement de la peau.

Je découvris la dure-mere avec un ciseau & un petit marteau : cet instrument va plus vîte que le trépan, & découvre beaucoup mieux la dure-mere ; il ne l'offense jamais, pour peu qu'on ait d'habitude à s'en servir. Il y survient, à la vérité, assez souvent une hémorrhagie ; mais elle cesse d'elle-même, ou se supprime aisément avec une éponge abreuvée d'esprit-de-vin. Dans cet état, j'irritai la dure-mere avec la pointe du scalpel & avec de l'huile de vitriol, sans que l'animal en parût souffrir de douleur ni de convulsion. J'ai répété ces expériences sur des chiens de différentes grandeurs, sur des chats, des rats, des chevreaux ; j'ai mis à nud la dure-mere : je l'ai piquée, déchirée, cou-

pée, brûlée, cautérisée, sans qu'aucun de ces animaux ait donné la moindre preuve de sentiment. M. Walstorf rapporte sept expériences qu'il a faites en ma présence ; M. Loeber en cite une autre, & M. Zimmerman quelques autres encore : elles ont toutes réussi avec la même évidence, & sans pouvoir donner lieu de former aucun doute raisonnable ; & je les crois suffisantes pour démontrer que la dure-mere est insensible. En voici une que M. Zinn a eu occasion de faire sur une femme.

Une carie vénérienne avoit détruit l'os du front & mis la dure-mere à nud : M. Zinn la toucha, la pressa, l'irrita. La malade ne sentit rien, tant que la dure-mere souffrit seule ; mais elle sentit fort vivement, dès qu'on toucha à la chair vive.

Je n'ai garde de ramasser ici les fruits de ma lecture, & je me contenterai de trois Auteurs qui eux-mêmes n'ont écrit que d'après l'expérience. M. de la Motte (*a*) assure qu'il n'a trouvé aucun sentiment à la dure-mere dans les malades auxquels il a ouvert cette membrane après l'opération du trépan. M. Delaisse (*b*) a vu une pierre demeurer cinq jours fichée dans le crâne & dans la dure-mere, sans que pendant tout ce tems-là le malade ressentît la moindre diminution de ses

(*a*) Chir. Compl. Tom. II.
(*b*) Obser. de Chirur. p. 204. & suiv.

ſens, ou la plus petite convulſion. M. Petit (*a*) le Médecin rapporte qu'un chien à qui des eſquilles pointues piquoient la dure-mere & y étoient demeurées attachées, n'a ſouffert que la paralyſie, ſuite de la compreſſion du cerveau. Tous ces événemens auroient dû être tout autrement fâcheux, ſi la dure-mere étoit ou le ſiege, ou le principe du ſentiment ou du mouvement.

SUR LE MOUVEMENT DU CERVEAU, ANALOGUE A LA RESPIRATION.

J'avois vu depuis long-tems un mouvement dans la dure-mere, mais je l'avois attribué à la pulſation de ſes arteres & de celles du cerveau; c'eſt le ſentiment de Boerhaave, & il n'eſt pas ſans fondement. On voit effectivement battre ces arteres, quand on a ôté le crâne; & c'eſt elles ſeules qui impriment quelque mouvement à la dure-mere, pendant tout le tems qu'elle reſte attachée au crâne. Il faut le faire ſortir de cet état où l'a mis la nature, pour y voir un mouvement analogue à la reſpiration.

Le crâne d'un chien étant trépané, je vis avec M. Zinn le mouvement de la dure-mere, qui ne diſcontinua pas, quand elle fut déchirée & brûlée : c'étoit les arteres du cer-

(*a*) Lettres à un Médecin, p. 10.

veau qui élevoient cette partie dans leur diaſtole, & elle s'enfonçoit un peu dans le crâne, quand les arteres étoient dans leur ſyſtole.

J'ouvris le crâne d'un chien, & je découvris la dure-mere : élle étoit en repos; ſeulement la pulſation des arteres l'élevoit, & le cerveau avec elle. Comme ce mouvement ne s'acordoit pas avec la deſcription de M. Schlichting, j'imaginai de la ſéparer, en la déprimant avec le doigt; l'animal ſentit cette opération, & cria. Auſſitôt que cette attache fut levée, nous vîmes, non ſans ſurpriſe, pendant un bon quart d'heure le cerveau ſuivre les alternatives de la reſpiration. Quand l'animal reſpiroit (*a*), le cerveau deſcendoit dans le crâne, comme s'il y étoit repompé, à-peu-près de la même maniere, quoiqu'avec moins de violence que le poumon qui rentre dans la poitrine pendant l'inſpiration, après qu'on l'a ouverte. Dans l'expiration, le cerveau s'élevoit avec la dure-mere; il rempliſſoit le crâne tout entier, & élevoit avec lui le doigt qui le preſſoit. Nous diſtinguons aiſément ce mouvement d'avec celui des arteres; il eſt trois ou quatre fois plus fréquent. Ce mouvement n'eſt pas l'effet d'une force appar-

(a) Il y a près de trois ans que M. Lorry, Médecin, a fait cette expérience, dont il a fait part à l'Académie des Sciences, dans un Mémoire excellent qu'il y a lu.

tenante

tenante à la dure-mere ; il ſubſiſte, quand on l'a détruite, & le cerveau couvert de la pie-mere s'éleve & deſcend également, dans le tems que l'animal expire ou qu'il inſpire. Nous ouvrîmes occaſionnellement le ſinus de la faulx, & nous vîmes le ſang en découler ſans effort, ſans ſaut & ſans pulſation.

J'ouvris le crâne à un chien, ſans endommager la dure-mere ; il n'y parut aucun mouvement, tant qu'elle demeura attachée au crâne. Je l'en ſéparai avec le doigt, & elle commença à faire des mouvemens analogues à la reſpiration, pendant une bonne demi-heure que nous contemplâmes ce chien avec beaucoup d'attention ; le cerveau ſe ſoulevoit pendant l'inſpiration avec force, & il repouſſoit le doigt qu'on avoit appuyé deſſus. Dans l'inſpiration le cerveau deſcendoit, & laiſſoit dans le crâne un eſpace vuide. Je crus alors en avoir vu aſſez, & que le mouvement du cerveau étoit ſuffiſamment conſtaté.

Quoique diſtrait par d'autres affaires, je vis mieux cette fois-ci ſur un chien que je ne le voulois. Quand la dure-mere fut détachée du crâne, le cerveau entra en mouvement, & ſuivit les alternatives de la reſpiration ; il ſe gonfloit pendant l'expiration, & redeſcendoit dans l'inſpiration. Je coupai une portion de la dure-mere, & je décou-

vris la ſubſtance corticale ; mais le mouvement du cerveau continuoit auſſi réguliérement qu'auparavant.

Je fis une autre expérience ſur un chat qui ranima mes eſpérances. A la vérité il n'y eut aucun mouvement dans le cerveau, tant que la dure-mere reſta attachée au crâne, même pendant les cris que jettoit l'animal ; mais quand j'eus déprimé la dure-mere & que j'en eus levé l'adhéſion, le cerveau commença à ſuivre le mouvement de la reſpiration, & ſe ſouleva, pendant que l'animal faiſoit ſortir l'air, & à redeſcendre, quand il en rempliſſoit les poumons. J'enlevai la dure-mere, le même mouvement continua dans le cerveau couvert de la pie-mere ; mais quand l'animal fut ſur le point de mourir, le cerveau ne ſe gonfla & ne ſe dégonfla plus, même dans le tems de ſes plaintes.

J'ai réitéré ces expériences ſur des chiens, des chats, & elles ne m'ont pas toujours réuſſi. J'ai obſervé que ce mouvement n'avoit lieu que dans les fortes inſpirations. J'imaginai pour cet effet d'étrangler un de ces animaux, dans lequel je n'appercevois pas ce mouvement, pour le forcer à reſpirer avec plus d'effort. Cela a réuſſi, & l'élévation du cerveau dans l'expiration avec la ſubſidence qui ſe fait dans l'inſpiration, ont été pour lors très-viſibles.

Je voulus voir ſi le cervelet de quelques

chats ſuivroit également le mouvement de la reſpiration ; je n'ai pas vu cela. Je n'ai vu qu'une eſpece de reſſerrement par lequel le cervelet s'éloignoit du crâne.

Il réſulte de toutes mes expériences & de celles de Walſtorf faites ſur le même ſujet, 1° que pendant tout le tems que la dure-mere reſte attachée au crâne, on n'y apperçoit aucun mouvement, non plus que dans le cerveau, à l'exception de la pulſation des arteres ; 2° que quand on a ſéparé la dure mere du cerveau, on peut y appercevoir deux mouvemens différens : le premier vient de la pulſation des arteres du cerveau, l'autre ſuit les périodes de la reſpiration ; 3° que le mouvement n'eſt pas toujours ſenſible, à cauſe d'une infinité de circonſtances ; qu'il devient plus fort, quand la reſpiration eſt plus forte ; 4° que le ſinus de la faulx n'a point de pulſation.

SUR LE MOUVEMENT DU SANG VEINEUX, ANALOGUE A LA RESPIRATION.

Je découvris la veine cave d'un chat entre le foie & les reins ; je vis fort diſtinctement que cette veine deſcend vers les reins, dans l'inſpiration qu'elle parcourt trois ou quatre lignes en y deſcendant, & qu'elle remonte pendant l'expiration. En même-tems que cette veine deſcend, elle ſe vuide &

pâlit : elle se gonfle, s'arrondit, s'éleve & se remplit de sang, quand elle remonte. La même chose arrive, quand, au lieu de sang, elle est remplie d'air. Je commençai à me convaincre qu'effectivement le sang gonfle la veine pendant l'inspiration.

Pour me satisfaire sur la véritable cause du gonflement du cerveau qui arrive pendant l'expiration, je voulus voir si la même alternative auroit lieu dans la veine cave supérieure. Je prévoyois bien, si elle gonfloit également avec l'inférieure pendant l'expiration, qu'il ne faudroit plus chercher d'autre cause de l'élévation du cerveau observée dans le même moment. Je découvris donc la veine jugulaire du chien, il n'y paroissoit aucun mouvement : j'attendis que l'animal respirât ; alors je vis constamment & avec la derniere évidence, & pendant un tems considérable, la veine jugulaire se gonfler, se remplir de sang & s'arrondir pendant l'expiration, & s'applatir & perdre sa couleur, quand l'animal respiroit. J'ouvris la poitrine d'un rat, & je vis la veine cave thorachique dont le tronc placé entre le cœur & le diaphragme est d'une longueur assez considérable dans les quadrupedes, devenir alternativement & remplie & vuide, selon que l'animal rendoit l'air ou en inspiroit. Je ne trouvai dans la veine iliaque, ni dans la crurale d'un chien, aucune alternative de gonfle-

ment analogue à la respiration. J'ai vu ce mouvement alternatif dans la veine jugulaire, dans l'humérale, dans le commencement de l'iliaque. Au-delà de ce commencement, dans le bas-ventre même & dans la veine basilique, il n'y avoit pas de mouvement synchronique avec la respiration.

J'ai dix-sept expériences, M. Walstorf en a quatorze, qui sont ou les mêmes, ou du moins qui ont eu un succès précisément semblable; elles concourent toutes à établir un mouvement alternatif dans les troncs des veines les plus proches du cœur des quadrupedes. Ces veines gonflent pendant l'expiration, & elles se désemplissent dans l'inspiration. Comme ces alternatives de réplétion & d'évacuation sont absolument les mêmes dans le cerveau, comme celui-ci s'éleve, pendant que les veines, & sur-tout la jugulaire, se remplissent de sang, & qu'il s'abaisse, dans le tems même que les veines perdent le leur, il paroît évident que le gonflement & le dégonflement alternatifs du cerveau naissent de celui des veines. Il reste à savoir la raison qui lie cette alternative à celle de la respiration. Nous en avons découvert une; c'est le diaphragme qui entraîne avec lui la veine cave & qui la comprime, & une autre qui est la pression de la poitrine qui fait refluer le sang veineux, en le faisant sortir des veines de la poitrine.

SUR LA COMPRESSION DE LA VEINE CAVE PAR LE DIAPHRAGME.

La veine cave devient plus longue & plus plate, quand le diaphragme deſcend ; elle eſt plus courte, lorſqu'il remonte ; même après qu'on a ouvert la poitrine de l'animal. Il eſt évident que le diaphragme entraîne la veine cave, & la fait deſcendre avec lui vers les reins ; c'eſt ce que j'ai obſervé après l'ouverture de pluſieurs animaux différens.

SUR LE MOUVEMENT DU CERVEAU, DÉPENDANT DE L'EXPIRATION.

Je vis très-diſtinctement un cochon de lait expirer par des ſecouſſes qui rétréciſſoient la poitrine ; ces ſecouſſes forçoient le ſang à ſortir de la poitrine, & à gonfler la veine jugulaire, la ſouclaviere & l'humérale. La dilatation du thorax qui ſuivoit ces compreſſions, permettoit au ſang de redeſcendre dans la poitrine, & d'abandonner les veines que je viens de nommer. Le même mouvement alternatif demeura dans ſon entier, pendant que le cœur & les arteres continuoient de battre, quoique j'euſſe ouvert la poitrine.

SUR LE REFLUX DU SANG QUI REVIENT DE L'OREILLETTE DROITE.

J'ouvris la poitrine d'un chat qui alloit

expirer ; je vis une eſpece de pulſation dans la veine jugulaire ; elle étoit remplie alternativement par une eſpece d'ondulation que formoit le ſang qui revenoit du cœur. C'étoit l'oreillette droite qui ſe contractoit, qui faiſoit rebrouſſer chemin à ſon ſang, & qui le forçoit à repaſſer dans la jugulaire. Je rappellai le mouvement du cœur, en ſoufflant la veine cave abdominale : je vis alors évidemment l'air battu avec le ſang remonter & remplir d'une écume rouge la veine cave ; il partoit de l'oreillette droite dans ſes contractions. Le cœur dans un chien ne battoit plus que foiblement, mais l'oreillette droite ne ſe contractoit pas moins ; ſa partie la plus élevée chaſſoit le ſang dans la veine cave ſupérieure, & la partie la plus baſſe repouſſoit le ſang dans la veine cave abdominale. La même choſe arriva, quand, au lieu de ſang, l'oreillette, le cœur & les veines furent remplies de l'air que j'y ſoufflai. Je vis clairement ſur une grenouille l'oreillette repouſſer le ſang & dans les veines ſupérieures & dans la veine cave juſqu'au foie. Je liai les deux groſſes branches de l'aorte d'une grenouille, & je vis alors le ſang retourner du cœur à l'oreillette, & de celle-ci dans la veine cave inférieure juſqu'au foie : un moment après la veine cave ſe contractoit, & ramenoit le ſang à l'oreillette. Cette alternative conti-

nua long-tems, & je l'ai vue dans plusieurs autres animaux de cette espece.

Il me reste à prévenir le Lecteur contre les dangereuses conséquences qu'il pourroit déduire de mes expériences. Pour le mouvement du cerveau, il est évident qu'il n'a pas lieu dans l'animal dont la tête est entiere ; le crâne est alors entiérement rempli du cerveau, & la dure-mere est si fortement attachée au crâne, qu'il n'est pas possible qu'il se fasse aucun mouvement. 2° Le reflux du sang veineux qui vient de la respiration, ne sauroit être fort considérable dans un animal qui se porte bien, & dont la respiration n'est pas si violente. La compression de la poitrine est foible dans cet état, qui est celui de la nature ; & le retour naturel du sang qui revient du cerveau étant plus libre que dans nos expériences, & résistant au reflux, il doit ou le surmonter, ou ne pas permettre du moins qu'il soit bien fort. On ne sauroit croire, malgré la foiblesse des valvules, que le bon ordre de la circulation permette deux mouvemens contraires & existans en même-tems dans le même vaisseau. Souvent même je n'ai point vu de reflux dans l'animal tranquille ; il n'a commencé à bien paroître que lorsqu'il a crié, & qu'il s'est bien débattu. 3° L'oreille droite ne paroît pas faire de reflux dans l'or-

dre de la nature. Il revient alors de tous côtés de nouvelles ondulations qui s'y opposent, & le passage vers le cœur & vers le poumon est plus libre que dans un animal à l'extrêmité dont le poumon souvent ne laisse plus passer de sang. Delà suit une résistance qui arrête le sang de l'oreillette, & qui peut le faire refluer vers les grosses veines auxquelles les extrêmités n'envoient plus la même quantité de sang.

SUR LA SENSIBILITÉ DE LA PIE-MERE.

Il est assez aisé de faire voir que le sentiment des parties ne dépend pas de la dure-mere: n'ayant pas de sentiment elle-même, comment en communiqueroit-elle à des parties insensibles ? D'ailleurs elle n'accompagne pas les nerfs ; comme M. Zinn vient de le prouver (*a*) victorieusement. La même objection ne porte pas coup à la pie-mere, qui bien certainement enveloppe chacun des faisceaux médullaires dont le paquet est appellé un nerf : d'ailleurs elle abandonne quelquefois les nerfs ; dans le tems même qu'ils s'apprêtent à s'acquitter de leurs fonctions les plus essentielles. C'est ainsi que le nerf optique se dépouille de sa pie-mere qui va tapisser la surface intérieure de la sclérotique, dans le moment que sa moëlle passe

(*a*) Mémoires de l'Académie de Berlin, Tom. IV.

par la lame cribriforme de l'œil pour y devenir, ſous le nom de rétine, l'organe immédiat de la vue. Mais pour me mettre tout-à-fait à l'abri de l'erreur, j'ai cru devoir découvrir la pie-mere & l'irriter, pour m'inſtruire ſi en effet cette irritation produiroit quelque douleur. Il me paroiſſoit qu'il n'y auroit preſque plus rien à objecter en ſa faveur, ſi elle étoit auſſi inſenſible que la dure-mere.

Je découvris la dure-mere d'un petit chien, je l'ôtai avec des ciſeaux, & je brûlai la pie-mere avec le beurre d'antimoine; elle devint toute noire, & le mercure couvrit l'eſcarre d'une peau argentée. L'animal étoit vigoureux, & il n'y parut aucun ſentiment de douleur & aucune convulſion: celle-ci ne tarda pas à ſe déclarer, dès que j'eus bleſſé la partie médullaire du cerveau. Je réitérai la même expérience ſur un chevreau qui eut le même ſuccès; & d'horribles convulſions ſurvinrent, dès que j'eus bleſſé le cerveau. J'ai recommencé pluſieurs fois les mêmes tentatives ſur différens chiens, & j'en ai retiré le même réſultat. Il m'a paru qu'il n'en falloit pas davantage pour ôter à une membrane, qui n'eſt d'ailleurs qu'un tiſſu de vaiſſeaux ramaſſés par une celluloſité, toute prétention ſur la faculté de ſentir.

SUR LE CERVEAU.

Puiſque le ſentiment ne réſide ni dans la dure ni dans la pie-mere, puiſque le nerf eſt l'organe du ſentiment, comme je le ferai voir après, & puiſqu'il n'y a dans le nerf que la moëlle du cerveau couverte de la pie-mere & quelquefois revêtue encore de la dure-mere, il faut bien que le ſentiment dépende de la partie médullaire du cerveau, la corticale ne faiſant pas partie du nerf. Mais pour ne laiſſer aucun doute ſur cette matiere, je vais rapporter les expériences qui font voir les ſymptômes qui ſurviennent, dans l'animal vivant, aux bleſſures de la moëlle du cerveau, du cervelet & de la moëlle de l'épine. Ce n'eſt pas que j'aie vu quelque choſe de bien nouveau ou de paradoxe : je n'ai pas même aſſez varié mes expériences pour pouvoir marquer avec préciſion la différence qu'il peut y avoir entre les bleſſures des différentes parties du cerveau ; mais j'ai cru qu'elles ſuffiroient pour prouver que la partie médullaire eſt extrêmement ſenſible, que de violentes convulſions ſurviennent à ſon irritation, & que par conſéquent les nerfs tiennent d'elle la faculté de ſentir & celle de produire par ſon irritation des mouvemens convulſifs dans les muſcles.

SUR LE CERVEAU PROPREMENT DIT.

Je plongeai, ou ce fut M. Zinn qui le plongea, le tranchant dans la moëlle du cerveau. Le chien ne parut pas fort malade d'abord, mais peu après un assoupissement le gagna; il perdit le sentiment & le mouvement; les pieds de derriere devinrent paralytiques les premiers, & ensuite ceux de devant; il survint des convulsions dans tout le corps: avec tout cela l'animal respiroit, & jettoit même des cris de tems en tems, quoique la peau fût devenue insensible. Il périt le lendemain. Je lui trouvai de blessé une partie du cerveau, qui est différemment faite dans l'homme & dans le chien; elle appartient également au cerveau & au cervelet. Il y avoit beaucoup de sang épanché sur le cerveau, le cervelet & le corps calleux; il y en avoit dans les ventricules antérieurs, dans le quatrieme ventricule & à la base du crâne.

M. Zinn fit quelques expériences sur des chiens à ce sujet. L'un d'eux s'agita & se plaignit très-vivement, pendant qu'on irritoit la partie médullaire du cerveau. M. Zinn emporta le cerveau tout entier; il y survint des convulsions, sans pourtant que le mouvement du cœur & la respiration cessassent pour cela. Une autre fois la dure-mere étant découverte & mise à l'écart,

M. Zinn irrita la partie corticale du cerveau, & il ne parut pas que l'animal s'en apperçût. On lui enfonça une sonde d'argent dans le cerveau, de grands symptômes parurent tout-à-coup ; c'étoit une espece d'ivresse, des cris violens & une stupeur, ensuite un tournoiement qui se termina par une chute. Tout le corps fut agité par des convulsions, les extrêmités devinrent paralytiques, & le corps courbé en forme d'arc de cercle par le *tétanos*. Il paroissoit que les muscles du côté blessé étant en convulsion, ceux du côté opposé avoient perdu en même tems leurs forces, & que les premiers tiroient à eux ce qu'il y avoit de flexible dans le corps, le cou, les lombes, la poitrine ne pouvant être courbés de côté. J'ai vu constamment dans une infinité d'expériences la dure-mere insensible, & le cerveau exciter des convulsions horribles.

Plusieurs expériences confirment l'observation d'Hippocrate, qui dit que dans les blessures du cerveau les muscles du côté blessé sont agités par des convulsions, pendant que les muscles du côté opposé deviennent paralytiques. C'est à ce théorême de pratique que je rapporte la courbure en arc des chiens dont on blesse la partie médullaire du cerveau. Il résulte delà que la substance corticale ne paroît pas fort sensible, & que ses blessures ne sont pas suivies de

convulſions. Il n'y a rien de ſolide dans cette dignité du corps calleux qui rend, ſuivant M. de la Peyronie, les bleſſures de cette partie plus dangereuſes que celles de toute autre partie du cerveau.

BLESSURES DU CERVELET.

Un chien dont je perçai le cerveau & le cervelet avec M. Zinn, vécut vingt-quatre heures, n'ayant de libre que la reſpiration & le mouvement du cœur, mais ayant perdu celui de ſes muſcles & l'uſage de ſa voix. On perça le cervelet d'un autre chien, toutes les parties de ſon corps furent agitées par des convulſions : il n'en mourut pourtant pas, même quand on eut broyé le cervelet, en faiſant aller en rond le tourniquet; car le cœur battit après cette cruelle opération. Je détruiſis le cerveau & le cervelet d'un chat, il vécut après cette énorme plaie ; & la poitrine lui ayant été ouverte, j'y vis le mouvement du cœur & du poumon de l'autre côté. Féroce de ſon naturel, le chat voulut mordre encore. Le mouvement périſtaltique & celui du cœur durerent aſſez long-tems.

Il paroît par ces expériences que les bleſſures du cervelet produiſent à-peu-près les mêmes accidens que celles du cerveau ; ce ſont des convulſions qui n'empêchent pas la reſpiration & le mouvement du cœur de

continuer. Il n'y a donc aucun fondement à lui attribuer d'autres fonctions qu'au cerveau, ou à le croire plus nécessaire à la conservation de la vie. On peut ajouter une autre réflexion. Des convulsions considérables suivent les blessures du cervelet, comme celles du cerveau : il faut donc que les nerfs des muscles volontaires, des membres & de la tête, tirent également leur moëlle du cervelet, comme ils en tirent du cerveau même.

SUR LA MOELLE ÉPINIERE.

J'irritai la moëlle épiniere d'une grenouille, après avoir coupé les nerfs de l'un de ses pieds ; tous les muscles de son corps entrerent en convulsion, à l'exception de ceux de cette jambe-là.

Je séparai en deux parties la moëlle de l'épine d'une grenouille immédiatement sous la tête ; les pieds de devant perdirent le mouvement volontaire. Mais quand j'eus préparé les nerfs des muscles de cette extrêmité, & que je les irritai, les muscles ne laisserent pas d'être agités par des convulsions. Pour les pieds de derriere, ils ne perdirent rien de leur mouvement & de leur sentiment ; car l'animal souffrit impatiemment les blessures du pied : il y conserva le mouvement volontaire ; il tira ses pieds, & sauta pour s'enfuir. Je ne remarquerai qu'en

paſſant que le cœur des animaux n'eſt pas affecté par les bleſſures de la moëlle épiniere, & que ſon mouvement continue, après qu'elle a été coupée.

Je coupai la moëlle épiniere d'une chienne; l'animal y ſurvécut pluſieurs heures, mais il ſouffrit une eſpece de convulſion aſſez ſinguliere. Ses pieds de devant & de derriere furent déprimés, & le dos s'éleva comme dans un chat en colere. Il paroît que les muſcles des lombes & du cou attirerent ces parties vers le pied, & que par une ſuite mécanique le dos forma une boſſe.

Je conclus de ces expériences qu'une force mouvante part de la moëlle de l'épine comme du cerveau, & va par les nerfs aux muſcles; qu'on a trop appuyé ſur les ſuites funeſtes des bleſſures de la moëlle de l'épine, & que la mort ne les ſuit pas d'auſſi près qu'on a cru. Le mouvement du cœur, des inteſtins & celui de la reſpiration continuent pendant des heures entieres, après que cette moëlle a été détruite.

Nous donnerons dans le Journal ſuivant la ſuite des Expériences curieuſes de M. Haller.

DISSERTATION

Sur la fiſtule lacrymale & ſa guériſon, où l'on propoſe une nouvelle méthode pour y parvenir ; par M. TILLOLOY, *Maître en Chirurgie à Dormans-le-Pontieux, en Picardie.*

La fiſtule lacrymale eſt une des maladies chirurgicales qui eſt encore juſqu'à préſent du nombre des moins éclaircies ; on la traite, mais on ne la guérit pas radicalement, c'eſt-à-dire, qu'il y reſte communément quelques accidens : tel eſt l'épiphora.

Avant d'entrer dans le détail de la cure ordinaire de cette maladie & de celle que j'ai à propoſer, il eſt bon d'en rappeller les effets & d'en faire un tableau raccourci.

La fiſtule lacrymale eſt un ulcere dans le grand cantus de l'œil, rond ou ovale, plus ou moins grand, avec des bords durs & calleux, un peu élevés, qui d'une entrée petite ſe termine en une baſe plus large ; le ſac lacrymal eſt toujours ouvert, même des deux côtés. Quand il y a carie des os, il découle une ſanie, quelquefois différente en couleur, qui cauſe toujours dans cette partie une diſpoſition inflammatoire ; & enfin

il survient un épiphora, à cause que les points lacrymaux sont comprimés & même quelquefois oblitérés.

Il faut en général distinguer cette maladie en simple & en compliquée. La simple est celle que je viens de décrire, sans aucun autre accident. On appelle fistule lacrymale compliquée la précédente, qui est accompagnée de quelques autres maladies ou accidens: tels sont la carie qui est assez commune, l'obstruction du sac lacrymal, un fongus, &c. La carie attaque communément l'os onguis, mais elle ne s'y borne point toujours. L'apophyse montante de l'os maxillaire s'en trouve aussi souvent attaquée, de même que l'os planum, ou la portion de l'os ethmoïde qui fait partie de l'orbite, & quelquefois l'os coronal, comme l'ont remarqué plusieurs Auteurs. J'ai aussi vu une portion de l'os maxillaire, qui fait inférieurement partie de l'orbite, en être affectée.

Il ne faut pas confondre cette maladie avec d'autres qui lui sont étrangeres, comme ont fait quelques Auteurs, & même des Praticiens de nos jours. Je donne le détail de cette maladie en faveur des jeunes gens, pour qu'ils ne s'y laissent pas surprendre.

Dionis fait deux especes de fistules lacrymales, mais cette distinction ne vaut absolument rien; il confond l'hydropisie du sac lacrymal, que feu M. Petit appelloit hernie,

avec la fiſtule : cependant, choſe eſſentielle qu'il faut diſtinguer, parce que la curation de l'une eſt bien différente de celle de l'autre, on guérit une hydropiſie du ſac lacrymal par la ſeule compreſſion que les malades font quelquefois eux-mêmes, comme cela m'a réuſſi pluſieurs fois ; mais auſſi il y a des cas où elle ne ſuffit pas.

La différence qu'il y a entre une fiſtule & une hydropiſie du ſac, eſt des plus faciles à diſtinguer ; il ſuffit d'avoir des yeux pour voir quand il y a un ulcere au grand angle de l'œil, tel que je l'ai décrit. L'hydropiſie ſera auſſi facilement diſtinguée par une petite tumeur à l'endroit du ſac ; en la comprimant de bas en haut, on en fait ſortir par les points lacrymaux une liqueur ou eſpece de matiere purulente, qui n'eſt autre choſe que la liqueur lacrymale ou celle des larmes qui ont changé de caractere par le croupiſſement qu'elles y ont fait ; ou en faiſant la même compreſſion de haut en bas, la même liqueur tombe dans le nez par le conduit nazal, quand il n'eſt pas tout-à-fait bouché Dans la fiſtule, comme dans la hernie, il y a un larmoiement ; mais on ne peut s'y tromper, en faiſant attention à ce que nous venons de dire. Beaucoup de perſonnes confondent encore un autre accident avec celui que nous traitons ; c'eſt un petit ulcere dans le grand angle, qui a ſon ſiége aux environs

& même à la caroncule lacrymale, que l'on appelle l'œgilops. Je crois que ceux qui traitent de ces ulceres pour une fistule, ne le font que dans la vue de donner plus d'éclat aux cures qu'ils font promptement. Supposant que la fistule lacrymale soit reconnue & simple, voici de la maniere qu'il faut procéder pour parvenir à sa curation. Nous allons exposer la méthode ordinaire, avant que de donner la nouvelle. Il faut d'abord supposer que le malade soit préparé par les remedes généraux & avec exactitude; car les préparations ne contribuent pas peu à la réussite des opérations, comme dans bien d'autres cas, & il faut blâmer en cela les Empyriques & les Charlatans, qui n'admettent aucunes précautions.

CURATION.

L'opération que l'on pratique ordinairement pour la guérison de la fistule lacrymale, consiste à faire une incision en demi-lune, dans laquelle est compris le tendon du muscle orbiculaire des paupieres, que l'on divise même. En faisant cette incision, il faut faire attention de ne pas endommager le tarse, de même que la commissure, si on veut éviter l'éraillement; ensuite on perce l'os onguis par le moyen d'une sonde ou d'un petit tranchant; on seringue par cette

ouverture quelques petites liqueurs, & on met dans cette même ouverture que l'on a faite à l'os onguis, qui doit pénétrer jusques dans les fosses nazales, une petite canule de plomb pour donner aux larmes une issue artificielle ; on détruit les callosités par le moyen de la pierre infernale. Quelques-uns préferent, pour perforer l'os onguis, le cautere actuel ; cette méthode peut avoir ses avantages, en observant de porter le bouton de feu dans une canule faite exprès, pour éviter la combustion des parties voisines. D'autres préferent encore, pour faire cette ouverture, le bistouri ordinaire ; mais cette méthode d'opérer est sujette à bien des inconvéniens, parce que l'on coupe toujours les points lacrymaux, qui, ne se réunissant point ensemble, laissent un larmoiement très-désagréable : c'est pour cette raison qu'il vaudroit beaucoup mieux trouver une autre méthode où l'on pourroit éviter ce désagrément.

Celle que je vais proposer consiste à déboucher le conduit nazal. Pour cet effet on introduira dans le trou de la fistule un morceau d'éponge préparée, que l'on augmentera à mesure pour la dilater ; & quand la dilatation sera assez grande, on débouchera le canal par le moyen d'une petite sonde boutonnée ; ensuite de quoi on y mettra une bougie proportionnée à ce même

canal, pour qu'elle aille jusques dans le nez: cela fait, on détruira les callosités de la fistule, que je suppose toujours être simple, par le moyen de la pierre infernale, qui doit toujours avoir la préférence; on consolidera l'ulcere, & on retirera la canule après la guérison par le nez. Voilà en peu de mots le traitement d'une fistule lacrymale simple: voyons maintenant celui d'une fistule compliquée.

La cure d'une fistule lacrymale compliquée est différente de la précédente par plusieurs raisons que l'on peut réduire à trois. La premiere est de détruire la carie; la seconde est de donner une issue valable aux larmes; la troisieme enfin est de consolider l'ulcere. Pour parvenir à la premiere indication, il faut d'abord découvrir la carie; & comme le sang embarrasseroit dans l'opération, on laisse le reste au lendemain, où l'on doit appliquer sur la carie les moyens nécessaires pour la détruire. Les médicamens que l'on emploie dans pareils cas, sont la poudre d'euphorbe, les huiles essentielles, telles que celles de girofle, de muscade, de canelle, &c. ou, ce qui vaut encore mieux, de l'esprit-de-vin camphré dans lequel le camphre entre en forte dose; à leur défaut, on peut se servir de l'essence de térébenthine, mais qui n'est point aussi essentielle: on peut encore employer la racine d'arum en poudre.

On se sert aussi avec succès du cautere actuel, mais il faut que ce soit avec prudence, de crainte d'endommager les parties qu'il faut ménager : pour cela on a inventé différentes machines, & entr'autres un petit tuyau qui sert à conduire un petit bouton de fer rougi au feu ; mais il faut avoir plusieurs petits tuyaux & boutons de différentes figures pour renouveller l'un & l'autre dans le tems, c'est-à-dire, changer de tuyau, quand il sera échauffé, ce qui vaut mieux que de le tremper dans l'eau froide, comme le recommande Me Jean, & de bouton, quand il ne sera plus assez chaud. On rejettera l'application du feu, autant de fois qu'il sera nécessaire, ou jusqu'à ce que toute la carie soit détruite ; ce que l'on reconnoîtra par le changement du pus, qui deviendra bon, de mauvais qu'il étoit, & qui changera de couleur. On débouchera le canal lacrymal ou nazal, & la fistule se guérira, en observant les mêmes régles que pour le traitement ordinaire d'une fistule simple ; mais quoique la fistule soit guérie, il reste encore un épiphora habituel, à cause qu'il est impossible de conserver le diametre des points lacrymaux que l'on sçait être au nombre de deux, dont l'un est à la paupiere supérieure, & l'autre à l'inférieure : ces deux points se réunissant ensemble, forment un canal commun de la longueur d'une ligne

& demie ou deux lignes, & se déchargent ensuite dans le sac lacrymal. Tout le monde sçait que l'usage des points lacrymaux est d'absorber le résidu de l'humeur lacrymale ou des larmes, & de le verser dans le sac, pour passer ensuite dans le nez par le moyen du conduit nazal qui s'ouvre sous le cornet inférieur : or ces points une fois divisés ne se réunissant point ensemble assez parfaitement pour permettre aux larmes la même liberté de passer dans le nez, comme ils doivent le faire naturellement, il résultera donc de cet inconvénient un accident désagréable qu'il faut tâcher d'éviter; & pour cet effet, il faut se servir de la méthode que j'ai décrite pour une fistule lacrymale simple : c'est-à-dire, après avoir détruit la carie de la maniere expliquée ci-devant, il faut faire une petite ouverture au sac, entre le globe & la conjonctive, à l'endroit de la commissure, & mettre par cette même ouverture une petite canule de plomb ou d'argent, figurée & proportionnée au canal, pour qu'elle aille jusques dans le nez, que l'on peut laisser plusieurs mois, même un an, & que l'on retire ensuite par le nez, quand l'ulcere est cicatrisé.

L'objet principal qui m'oblige de rendre cette méthode publique, est pour les Eleves, comme je l'ai déjà dit : ceux qui voudront la critiquer, donneront des raisons de la réfuta-

tion

tion. J'en profiterai avec les autres ; mais avant ils la mettront en usage, & ils éprouveront combien elle est avantageuse.

OBSERVATION

Sur une loupe à la tête devenue carcinomateuse, guérie par un caustique très-doux, par M. BRILLOUET, Chirurgien-Major de l'hôpital de Chantilly.

La fille d'un ancien Chirurgien de Chantilly, eut, à l'âge de quinze ans, plusieurs petites loupes à la tête, dont l'une placée sur le vertex se grossit peu-à-peu, s'enflamma & devint douloureuse. A l'âge de trente-un ans cette loupe s'ulcéra. Son pere lui en fit l'amputation ; mais malgré ses soins & trois mois de pansemens réguliers, il ne put cicatriser cette plaie, parce que le kiste n'avoit pas été totalement détruit. Dans la suite les pansemens furent négligés ; on ne mit plus sur cette plaie que de la charpie seche & quelques compresses : les chairs en devinrent fongueuses, & s'accrurent, en formant une tumeur considérable, avec plusieurs trous ou clapiers par lesquels il sortoit une sanie abondante & d'une très-mauvaise odeur. Cette fille a gardé ainsi cette tumeur, qui

étoit devenue carcinomateuſe, juſqu'à l'âge de quarante ans. Après la mort de ſon pere, elle devint très-inquiete de ſon état, d'autant plus qu'il y avoit peu d'années que ſa mere étoit morte par la cauſe d'une pareille tumeur. Elle conſulta pluſieurs Chirurgiens qui lui conſeillerent tous de n'y faire faire aucune opération, & que ſon mal n'étoit point d'une eſpece à pouvoir guérir. Comme elle ſouffroit toujours beaucoup, elle me fit voir cette tumeur ſix mois après. Lorſque je l'eus bien examinée, je la conſolai, en lui diſant que j'eſpérois qu'elle guériroit, malgré le pronoſtic fâcheux qu'on lui avoit fait.

Je commençai donc au mois de Janvier 1755 à la préparer par la ſaignée, les bouillons altérans, & quelques purgatifs; j'appliquai enſuite ſur la ſuperficie de toute cette tumeur le cauſtique potentiel ci-après, qui n'occaſionna qu'une douleur légere & très-ſupportable pendant environ douze heures. Quarante-huit heures après, je coupai par rouelle au moins la moitié de cette tumeur, qui avoit été mortifiée par l'effet du cauſtique. Je panſai la plaie avec du ſuppuratif, juſqu'à ce que toutes les eſcarres fuſſent tombées. Je remis une ſeconde fois de ce cauſtique, qui acheva de conſommer le reſte de cette excroiſſance. Quatre jours après, les eſcarres tomberent, & la plaie ſe cicatriſa au bout d'un mois. Depuis un an que cette

fille eſt guérie, elle a toujours joui d'une parfaite ſanté. (*a*)

Cauſtique potentiel très-doux.

Il faut mêler une livre de ſel de nitre avec autant peſant de tartre cru, mettre le tout en poudre dans un plat de terre neuf, placer le vaiſſeau ſur le feu; & lorſque la matiere eſt bien échauffée, l'enflammer avec un charbon allumé pour la faire détonner. Peſez la matiere qui reſte & la pulvériſez toute chaude, & la mêlez avec le même poids d'orpiment en poudre le plus rouge: mettez le tout dans un bon creuſet couvert d'une tuile ou brique, donnez-y le feu par dégrés pendant un quart-d'heure, & ſur la fin un feu très-fort pour fondre la matiere; caſſez enſuite le creuſet, & faites fondre le tout dans quatre pintes d'eau. Vingt-quatre heures après, vous le filtrerez au travers du papier gris; & lorſque la poudre ſera ſeche, vous la mettrez dans une bouteille bien bouchée pour s'en ſervir au beſoin. On peut adoucir davantage ce cauſtique, en le leſſivant pluſieurs fois.

Je crois que ce cauſtique mêlé avec quelques onguens ou emplâtres en forme de trochiſque, pourroit être employé pour la gué-

(*a*) M. Boudot, Maître en chirurgie, & Chirurgien de S. A. S. Monſeigneur le Prince de Condé, a vu cette fille dans le tems que j'ai commencé ce traitement.

rifon des fiftules, comme celui qu'emploie M. Braffant : pour cet effet, il ne faut point le leffiver, ou du moins très-peu, parce que les parties graffes & huileufes de l'onguent ou de l'emplâtre pourroient trop en diminuer l'activité. (*a*)

OBSERVATIONS

DE CHYMIE,

Sur une liqueur appellée eau de Luce, *par M. de MACHY, Apothicaire de Paris.*

L'eau de Luce eft connue par les Apothicaires depuis environ un demi-fiecle; les Chymiftes en ont fait mention dans quelques-uns de leurs Ouvrages : on peut entr'autres confulter les obfervations phyfico-chymiques du célebre Hoffman, & la feconde Partie des Elémens de chymie de Boerhaave; mais foit qu'on n'ait pas affez compris ces Auteurs, foit qu'ils n'aient parlé de ce mêlange que par oui dire, il eft conftant que l'une ou l'autre de leur formule a paru impraticable. Je croirois m'éloigner de mon fujet, fi je difcutois ici le véritable nom & la patrie de

(*a*) Voyez les autres propriétés de ce cauftique dans les Secrets de M. l'Abbé Rouffeau, imprimés à Paris en 1728, page 202.

l'inventeur de cette eau, qu'on a prétendu dans un ouvrage très-moderne s'appeller de Luce, & être Apothicaire d'Amſterdam : cette prétention ſeroit-elle auſſi-bien fondée que le reſte de l'article, qui concerne l'eau de Luce dans cet ouvrage, eſt conforme aux connoiſſances reçues ? Je n'ai d'autre intention ici que de juſtifier les paroles de Boerhaave, & de montrer qu'à l'aide d'une légere interprétation, on peut faire l'eau de Luce ſuivant ſon procédé.

Depuis que les Praticiens ont mis cette liqueur en regne, & qu'un Apothicaire de Paris a eu la réputation d'être le ſeul qui l'a ſu faire, preſque tous les Apothicaires ont voulu avoir auſſi ce ſecret, & ont employé différens moyens pour y parvenir.

On a commencé par éprouver, goûter, ſentir, analyſer même l'eau de Luce qui ſortoit de la boutique de cet Apothicaire, & voici ce qu'on a remarqué de plus certain.

On a vu une liqueur laiteuſe, blanchâtre, & non pas bleue, comme on l'a avancé, ſans en donner de raiſon, dans le même ouvrage moderne dont j'ai fait mention il n'y a qu'un inſtant, qui exhaloit une forte odeur d'alkali volatil, à travers de laquelle on diſtinguoit une autre odeur bitumineuſe, qu'on a enfin reconnu être l'odeur de l'huile de ſuccin. Juſques-là on avoit découvert les parties conſtituantes de cette eau, mais il reſtoit le plus

grand pas à faire ; c'étoit la combinaison des deux matieres. L'huile en général n'est miscible aux substances aqueuses, que par quelque intermede. Quel est cet intermede? C'est-là la grande question qui a fait imaginer aux Artistes des procédés plus ou moins raisonnables, à proportion de l'étendue de leurs connoissances chymiques ; les uns ont imaginé de blanchir cette eau avec du savon dissous dans de l'esprit-de-vin chargé d'un peu d'eau de succin ; les autres faisoient dissoudre un peu de baume de la Mecque dans un pareil esprit-de-vin. Quelques-uns ont pris la teinture ordinaire de succin, dans laquelle ils dissolvoient un peu d'huile de succin rectifié ; d'autres se contentoient de frotter les flacons avec un peu d'huile de succin, & de blanchir leur eau par différens autres moyens. Tous recommandoient de ne blanchir l'esprit volatil qu'à l'instant où ils en débitoient un flacon, persuadés que le mouvement continuel de ce flacon porté par celui qui l'achetoit, empêchoit le dépôt qu'une fâcheuse expérience leur montroit arriver plus ou moins promptement à leur eau blanchie ; car voilà quelles sont les conditions de cette espece de problême établi sur les qualités qu'on avoit remarquées à l'eau de Luce.

Cette eau n'est pas trop blanche, & elle ne doit jamais s'éclaircir, soit qu'on l'agite, ou qu'on la laisse reposer. On a ensuite tâ-

tonné ſi ce point de préciſion ne dépendroit pas de la doſe plus ou moins grande de la liqueur ; autres preuves ſuperflues & inutiles. Je paſſerai ſous ſilence les recettes ridicules qu'on a imaginées pour teindre l'eau de Luce ; on n'en a pas fait de recueil, heureuſement pour leurs Auteurs. Je vais détailler les raiſons les plus vraiſemblables qui me font entrevoir la cauſe du peu de réuſſite de preſque tous ceux qui y ont travaillé, ſur-tout en employant les deux moyens que je viens de détailler, dont le premier ſemble être fondé ſur les paroles de Boerhaave, & le ſecond ſur l'obſervation de Hoffman. Je donnerai enſuite le procédé qui me réuſſit habituellement, & j'en préſenterai la théorie, le plus ſuccinctement qu'il me ſera poſſible.

Perſonne n'ignore que l'eſprit-de-vin diſſout les ſubſtances huileuſes, mais on ſait auſſi que leur union ne dure ordinairement que tant que l'eſprit-de-vin n'eſt pas noyé dans l'eau : car auſſi-tôt l'eau & l'eſprit-de-vin s'uniſſent enſemble, & les molécules huileuſes ſe rapprochent ; le mêlange ſe trouble pour s'éclaircir inſenſiblement, en dépoſant tout ce que l'eſprit-de-vin avoit diſſous. Si ces molécules huileuſes ſont aſſez légeres, elles ſurnagent. On ſait encore que les teintures ainſi délayées dans de l'eau, ne s'éclairciſſent pas dans le même tems ; & on peut obſerver facilement que l'eſpace de tems qu'elles

emploient à s'éclaircir, eſt proportionnel à la denſité & la ténacité des ſubſtances huileuſes diſſoutes, & peut-être auſſi à la quantité d'eau qu'on a verſée ſur la teinture : ainſi plus une huile eſt légere ou ſubtile, plutôt elle ſe ſéparera de l'eſprit-de-vin qui l'a diſſout.

Cela poſé, qu'on juge ce qui doit arriver, quand on emploiera pour blanchir l'eau de Luce une diſſolution d'huile de ſuccin dans l'eſprit-de-vin ; cette huile ne s'y diſſout que lorſqu'elle eſt bien rectifiée ; plus on la rectifie, plus elle s'atténue, & plus par conſéquent elle abandonnera promptement ſon diſſolvant, quand il ſe trouvera noyé dans l'eſprit volatil. Le ſavon eſt un autre intermede que l'on fait rendre les huiles diſſolubles dans l'eau, en la blanchiſſant. Le fait eſt certain, il eſt démontré par trop d'expériences pour en douter ; mais faut-il en conclure que le ſavon commun fera le même effet dans toutes les liqueurs ; & la ſeule expérience des blanchiſſeuſes qui ne veulent pas employer certaines eaux de puits pour diſſoudre leur ſavon, parce qu'elles ſavent que ces eaux abandonnent ſur le champ le ſavon qu'on y fait fondre ; cette expérience, dis-je, ne devroit-elle pas tenir en garde contre l'eſprit volatil, & faire craindre que ce liquide chargé d'un ſel extrêmement pénétrant, ne fît ſur le ſavon le même effet des eaux de puits, & ne ſe trouvât pas avoir aſſez de force pour

ſoutenir un compoſé de matieres auſſi lourdes & auſſi groſſieres que le ſont l'huile & l'alkali fixe qui conſtituent notre ſavon? C'eſt pour cela que quelques Apothicaires, trop négligens pour préparer eux-mêmes leur eſprit volatil, recommandent aux manouvriers qui leur en vendent d'aſſez mauvais, mais qui eſt à bon marché, de ne le pas diſtiller avec de l'eau de puits, & de le faire avec la chaux vive, perſuadés à tort que par ces précautions le ſavon deviendra diſſoluble dans leur eſprit volatil. Il eſt vrai que le ſtyle embrouillé qu'affecte Boerhaave, en parlant de ce mêlange, en a pu impoſer aux Artiſtes qui liſent un peu trop ſuperficiellemeut; car on lit dans Boerhaave que le ſavon blanchit l'eſprit volatil, & un de ſes plus grands ſectateurs ne ceſſe de répéter que l'eau de Luce ſe blanchit avec du ſavon. Après une pareille autorité, on croit réuſſir, en prenant du ſavon commun; on blanchit l'eſprit volatil, on eſt dejà victorieux. Deux ou trois heures après, la blancheur s'évanouit, le ſavon nage dans la liqueur, & on apprend enfin, ou que les Auteurs en ont voulu impoſer, ou qu'ils ont eu deſſein de s'expliquer obſcurément. On va voir que notre procédé ne s'éloigne pas de la théorie de Boerhaave.

Si l'on prenoit la dénomination du ſavon dans ſa ſignification la plus ſtricte, il eſt vrai qu'elle ne déſigneroit que le ſavon noir,

blanc, ou autre que vendent nos Epiciers ; mais de tous tems les Chymiſtes ont étendu le nom de ſavon à toutes les matieres qui ſont composées d'une huile quelconque & d'un alkali tel qui ſoit, & ils ont appellé liqueurs ſavoneuſes ces eſpeces de produits de l'analyſe des corps qui contiennent de l'huile & du ſel même acide étendu dans beaucoup de flegme. Ces termes ſont de toute antiquité, & expliquent clairement ce que Boerhaave a dit d'une maniere trop obſcure, & que ceux qui l'ont compris, ſe ſont donné de garde de dévoiler; j'ignore pourquoi. Voici maintenant le procédé fondé ſur la courte explication du mot ſavon que je viens de donner.

Prenez un gros d'huile de ſuccin extrêmement blanche; faites-la diſſoudre dans ſuffiſante quantité d'eſprit-de-vin, il en faudra bien près de deux onces; ajoutez-y deux autres onces d'eſprit de vin, & ſervez-vous de cette diſſolution pour préparer le ſel volatil ammoniac, ſuivant la méthode ordinaire, ou celle qu'on emploie pour faire les eſprits ou les ſels volatils aromatiques & huileux. Cette liqueur vous ſervira à blanchir de bon eſprit volatil préparé avec la chaux vive, & la liqueur blanchie ne ſera ſujette à aucun changement; elle ſera toujours laiteuſe, ne fera jamais de dépôt, & remplira par conſéquent toutes les conditions déſirées pour faire de bonne eau de Luce. Quelques gouttes ſuffi-

ſent, mais on ne craint rien de la ſurabondance; j'en ai mêlangé preſqu'à partie égale d'eſprit volatil, la liqueur étoit ſeulement plus épaiſſe & plus blanche, à-peu-près comme eſt de bon lait de vache, ſans qu'il ait paru le plus léger ſédiment. J'ai éprouvé la même choſe avec les liqueurs différemment aromatiſées, connues ſous le nom d'eſprits volatils aromatiques & huileux, & toujours avec le même ſuccès; c'eſt même avec cette ſorte d'eſprit que je fis mes premieres tentatives, & je puis aſſurer que ce procédé ne manquera jamais de réuſſir, même entre les mains des plus ignorans.

J'ai avancé que mon procédé juſtifioit les paroles de Boerhaave, & on s'en convaincra, en réfléchiſſant que dans la préparation de l'eſprit volatil ſucciné, l'huile de ſuccin déjà atténuée par la rectification & par l'eſprit de vin, qui la diſſout, ſe combine avec l'alkali volatil du ſel ammoniac, dans l'inſtant où cet alkali ſe dégage & forme une ſubſtance ſavoneuſe, d'autant plus propre à blanchir l'eau de Luce, que l'intermede alkalin qui rend l'huile de ſuccin extenſible dans l'eſprit volatil, eſt précisément de la même nature que celui qui eſt actuellement étendu dans cet eſprit. Je ne prétends pas avoir découvert ce tour de main, je me flatte ſeulement d'avoir appliqué la théorie de Boerhaave, & les préparations d'eſprits volatils & huileux à un procédé qui

m'a occupé comme les autres, qui m'a fait faire plusieurs essais infructueux, & qui enfin m'a fait employer bien du tems que je n'aurois pas perdu, si les Artistes qui l'ont pu découvrir avant moi, avoient eu l'amour de la société assez à cœur pour lui sacrifier un intérêt particulier, d'autant plus facile à sacrifier, qu'un pareil secret, sans contribuer à la réputation, ne semble être fondé que sur des vues pécuniaires; & peut-être est-ce là malheureusement l'unique raison qui a rendu ceux qui le possédoient si discrets. Je prétends encore moins avoir trouvé l'unique moyen de blanchir l'eau de Luce; il peut y en avoir d'autres aussi bons que celui-ci. Je ne puis que certifier que le mien m'a réussi, & je ne désire autre chose, en communiquant ce mémoire aux Artistes, que donner un exemple, qui ne sera peut-être pas suivi de tout le monde; mais être mystérieux, n'est-ce pas retarder les progrès de l'Art ou de la science que l'on cultive?

SUITE

De la fievre miliaire épidémique, arrivée à Cusset, près S. Gerant, en Bourbonnois, par M. DEBREST, Médecin.

Dominus ...... vir studiosus, Themis aditum colens, ætate 30 circiter annorum

natus, temperamento phlegmatico & tantiſper melancholico, poſt itinerationem ad radios ſolis expoſitus, perſenſit inſignem capitis dolorem, & de quâdam imbecillitate in artubus quærebatur; quæ omnia die decimo ſexto Aprilis ſubſecuta ſunt, cum febre acutâ, nauſeis & vomitionibus: Pharmacopæus accerſitus phlebotomiam imperavit, quæ bis è brachio celebrata eſt. Ego cum altero Medico quarto die morbi advocatus, cùm perſeverabat dolor capitis, ſanguinem è talo detrahere juſſimus, & eodem die ſerotinis horis, ad conciliandum ſomnum ægroto, qui à duobus diebus nihilum dormitabat, julapium cum ſyrupo de papavere albo imperavimus. Quinto die potionem emetico - catharticam propinavimus; multùm evomuit æger, plurimaſque depoſuit ſedes, paululùmque levata eſt febris, atque capitis dolor remiſſior erat. Sexto die alvus cum aquâ caſſiæ ſoluta eſt; & circà veſperam ejuſdem diei, quædam circà collum apparuêre veſiculæ miliares. Die ſeptimo pulſus parvus erat, frequens, mutans, inordinatus: tertius celebris Medicus advocatus, pro venæ ſectione opinavit; (ego verò reſpuebam propter eruptionem & pulsûs parvitatem.) Accerſito Chirurgo, noluit venam ſecare propter ægroti virium imbecillitatem & inæqualitatem pulsûs: per noctem ejuſdem diei plurimas paſſus eſt ſyncopes æger, & pro mortuo habitus eſt; cùm enim eum in-

viserem, octavo die scilicet, jam expirasse nuntiavit mihi illius soror. Rediit tamen ad vitam cum sensuum recuperatione, pulsus frequens erat, sed plenior & ordinatior; itaque sanguis è pede detractus est. Post venæ sectionem increbuit febris, & in exacerbatione iterùm missus est sanguis, & semper me respuente (ex eo enim instanti, tantùm morbi spectator factus sum.) Quartus tandem advocatus Medicus, octavo scilicet die quo resurrexerat æger, venæ sectionem percantavit, quæ statim celebrata est. Porrô notandum, quòd post primam venæ sectionem hujusce diei, utì jam dixi, increbuit frebris; post secundam, plurima inordinata verba æger loquebatur; post tertiam delirabat, & eodem die pro quartâ vice sanguine misso furibundus erat, & iterùm in furore pro quintâ vice missus est sanguis, & semper è pede, ità ut æger propter virium defectum tranquillior erat: semper tamem delirabat, multa inania loquens (nunquam resurrectio tantâ sanguinis profusione forsan celebrata fuerat.) Noluerunt tamen oculos aperire Medici, & ad avertendum delirium de quo minabatur æger, utì dicebant, totam sanguinis massam detrahebant, ità ut æger per decursum morbi, decem & septies, sanguinis missionem, sive è brachio, sive è talo, seu è jugulari, seu ex arteriâ temporali passus est; immensam tamen sanguinis quantitatem per nares amiserat. Per

decurſum morbi quandoque per cathartica evacuatæ fuerunt primæ viæ, cardiacæ potiones, elixiria, medicamenta narcotica, pulveres temperantes, nitrum, ſal ſedativum, &c. hæc omnia in uſum vocata fuêre ; veſicatoria tibiis, inter ſcapulas & nuchæ apposita ſunt ; *lapis infernalis* parotidibus applicata, ſed irritis omnibus. Obiit æger vigeſimo tertio die morbi, collapſis omninò viribus, poſt agonem ad octavum uſque diem porrectum, omnibus vaſis fermè exanguibus : penès ſemper fuerat in ſtatu inſaniæ propter immenſam ſanguinis deperditionem. Non ſatis mirari poteſt, quòd, quò magis ſanguis detrahebatur, eò magis ad caput fieret ſanguinis appulſus.

M. Chapus, ancien Intendant des Eaux de Vichy, d'un mérite diſtingué, & qui cauſe encore aujourd'hui les regrets de ſes Concitoyens, exercoit la Médecine à Cuſſet, quand cette maladie commenca à s'y déclarer : il donna d'abord tous ſes ſoins & toute ſon application pour en bien connoître la nature, qui étoit nouvelle pour lui, & pour la ſuivre pour ainſi dire pas à pas dans ſes différentes marches, afin d'établir une cure raiſonnée, & propre à combattre le mal juſque dans ſes derniers retranchemens. M. Chapus ne s'en tint pas là, il lut & relut avec attention les Auteurs qui avoient traité cette maladie ; il fit ſur-tout uſage des remedes que preſcrit Hamilton, dans ſon

petit Traité de la Miliaire, inséré dans les Ouvrages de Sydenham.

La méthode que prescrit Hamilton ne réussit point à M. Chapus, il tenta d'autres moyens, mais avec aussi peu de succès; & il avoit enfin pris le parti de traiter cette maladie comme on traite les fievres putrides & malignes ordinaires, sans avoir égard à l'éruption: quelques malades en échappoient, mais le plus grand nombre périssoit.

Je n'ai point eu dessein de faire ici un détail raisonné d'une maladie qui ne m'est point encore assez connue, (ne l'ayant vu qu'une seule fois) je me suis contenté de faire l'histoire de quelques-uns des malades que j'ai traités.

Je pourrois rapporter d'autres Observations, mais celles-là doivent suffire pour faire connoître la nature de cette maladie, qui fait dans ce pays-ci, quand elle s'y montre, des ravages prodigieux. Elle attaque indistinctement tous les âges, sexes, conditions & tempéramens, si on en excepte les vieillards, qui ne m'y paroissoient guere sujets. J'ai tenté divers moyens dans le traitement de cette cruelle maladie, mais presque toujours sans succès; & parmi le petit nombre de ceux qui en ont échappé, je ne sçais si je dois plutôt attribuer leur guérison à la juste application des remedes, qu'au moindre degré de malignité de la maladie, ou à la délica-

teſſe des tempéramens ; car j'ai obſervé que les tempéramens foibles & délicats ſe ſauvoient plus aiſément. Le ſang que l'on tire aux malades eſt quelquefois chargé de beaucoup de ſérofité, avec un petit *coagulum* d'environ un pouce de diametre, couvert d'une coënne verdâtre, comme dans le premier malade, quelquefois d'un beau rouge preſque ſans ſérofité ; tel eſt le ſang du troiſieme malade : je l'ai vu d'autres fois ſemblable au ſang des pleurétiques. Il paroît par tout ce que nous avons dit, que ce mal attaque les ſolides & les fluides, & qu'il s'attache principalement aux nerfs. Mais quelle eſt la nature de l'humeur qui éleve l'épiderme en véſicules & qui cauſe ſans doute tous les accidens que nous avons obſervés, lorſqu'elle reſte enfermée dans le corps ? Pourquoi n'enfile-t-elle pas les voies de la tranſpiration, & ne ſe diſſipe-t-elle pas comme elle ? Seroit-elle d'une nature trop groſſiere, trop onctueuſe ? Agit-elle par des parties âcres & piquantes ? Mais l'épiderme n'eſt pas ſuſceptible d'irritation ; pourquoi s'éleve-t-il donc ? C'eſt ce que je n'oſerois décider. Quoique cette maladie ſoit un vrai Protée qui ſe montre ſous toutes ſortes de formes, il paroît pourtant par quelques ſymptômes qui l'accompagnent aſſez réguliérement, que l'on pourroit parvenir à en connoître la cauſe immédiate, du moins à trouver des remedes

qui combattiſſent le mal avec plus de ſuccès que n'ont fait ceux que nous avons employés juſqu'à préſent; nous n'y parviendrons peut-être qu'après des obſervations long-tems réfléchies & ſouvent réitérées. L'ouverture des cadavres auroit infailliblement jetté quelque lumiere ſur la théorie de cette maladie, & par une ſuite néceſſaire auroit fait entrevoir les indications curatoires; mais juſqu'à préſent je n'ai pas été à même de la pratiquer. J'invite cependant, au nom de ma patrie & de mes concitoyens, tous les Médecins à qui cette maladie peut être familiaire, de nous faire part de leurs obſervations, tant théoriques que pratiques.

Fin du Tome IV.

Nota. Nous avons reçu pluſieurs pieces critiques ſur différentes Obſervations de ce Journal; nous ne les rendrons pas publiques, à moins qu'elles ne ſoient préſentées avec plus d'impartialité & moins d'aigreur, parce que nous nous ſommes fait un devoir de proſcrire tous les écrits polémiques, ou ceux qui ne tendent qu'à détruire la réputation des Auteurs.



TABLE GÉNÉRALE DES MATIERES

Contenues dans les six premiers mois de 1756.

Fin de la Table des Matieres.

